Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16492 – 7,50 F

MERCREDI 4 FÉVRIER 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE INITIATIVES

- Les collectivités à l'aide des chômeurs
- Emploi : 22 pages d'annonces classées

■ SCIENCES

Le fil rouge du cerveau

DANS LE DEUXIÈME épisode de son voyage au centre du cerveau, Eric Fottorino nous fait découvrir les techniques modernes d'exploration de notre galaxie mentale. Là où le cerveau travaille, le débit sanguin s'accroît. Il suffisait donc de suivre ce fil rouge pour accéder aux régions du langage et de la vision, du calcul ou de la musique. Traceurs radioactifs et résonance magnétique dévoilent ainsi le cortex qui parle, se souvient ou se trouble.

Lire pages 12 et 13

Enquête sur le suicide en France

● Notre pays est toujours l'un de ceux où la mortalité par suicide est la plus forte au monde ● Les sociologues s'alarment d'un lien avec la crise économique et le chômage ● A la veille de la deuxième Journée nationale de prévention, la gravité du phénomène parmi les jeunes inquiète

LE SUICIDE semble enfin considéré, en France, comme un véritable problème de santé publique. A la veille de la deuxième Journée nationale pour la prévention du suicide, qui aura lieu jeudi 5 février, plusieurs enquêtes montrent à quel point ce phénomène est un mal spécifiquement français. Avec 11 280 personnes suicidées et 150 000 tentatives en 1996, la France a, selon l'INED, *« le triste privilège de se classer parmi les pays dont la mortalité par suicide est la plus forte »*. Mis à part les pays de l'ancien bloc soviétique et la Chine, la France, avec un taux avoisinant les 20 pour 100 000, arrive en quatrième position et n'est précédée que par la Finlande, le Danemark et l'Autriche.

Une autre tendance préoccupe sociologues et chercheurs : le fait que le suicide, aujourd'hui, *« est l'expression d'une détresse sociale, pas seulement personnelle et relationnelle »*. Cette redécouverte des travaux de Karl Marx, Emile Durkheim et Maurice Halbwachs est particulièrement significative lorsque l'on étudie les corrélations très étroites entre les courbes du chômage et celles du suicide. C'est ainsi que les années 90 sont caractérisées par une élévation forte du taux de suicide chez les hommes de 35 à 44 ans. Le poids de la crise économique est particulièrement significatif chez les ouvriers âgés de 25 à 49 ans, dont le taux de suicide est 6 fois supérieur à celui des professions intellectuelles du même âge.

Une enquête du Comité français d'éducation pour la santé souligne enfin la gravité du phénomène parmi les jeunes. 11 % des 15-19 ans ont pensé au suicide au cours des douze mois précédant l'enquête. Seulement 47 % de ces jeunes qui ont eu des idées suicidaires en ont parlé à quelqu'un.

Lire page 8 et la chronique de Pierre Georges page 32

■ Un trésorier du RPR mis en examen

Jacques Boyon, trésorier du RPR de 1990 à 1993, a été mis en examen par lettre, dans le courant du mois de janvier, pour complicité d'abus de biens sociaux. p. 9

■ Arbitrage nucléaire

Fermeture de Superphénix, redémarrage de Phénix : les choix de Lionel Jospin ne satisfont qu'à moitié Dominique Voynet et provoquent la colère des partisans de la filière électronucléaire. p. 5 et notre éditorial p. 15

■ Irak : la médiation russe

Bagdad a démenti, mardi, l'annonce par le Kremlin d'un début de solution à une crise qui place Bill Clinton dans une situation difficile. p. 2

■ Excédent du budget américain

Pour la première fois depuis trente ans, le président des Etats-Unis a présenté, lundi, une projet de budget en excédent. p. 3

■ Sauvons l'endive

La culture de ce légume en pleine terre est aujourd'hui supplantée par les techniques de forçage hors sol, au prix d'une perte de goût. p. 25

■ Grève dans le secondaire

La quasi-totalité des syndicats d'enseignants et de personnels du secondaire appelaient à une journée de grève, mardi 3 février. p. 32

■ Pour les langues régionales

Dans le pré rapport remis à Lionel Jospin, Nicole Péry propose que la France ratifie la convention européenne des langues minoritaires. p. 11

■ Tension dans les banques

L'Association française des banques dénonce la convention collective de la profession. Les syndicats devraient annoncer un mouvement de grève. p. 18

■ Réussir une fusion

Pour le PDG de Lafarge, Bertrand Collomb, il faut agir vite. Sa société s'est donné six mois pour intégrer le britannique Redland. Entretien. p. 16

International	2	Carnet	22
France	5	Aujourd'hui	23
Société	8	Jeux	26
Régions	11	Météorologie	26
Annonces classées	11	Culture	27
Horizons	12	Guide	29
Entreprises	16	Kiosque	30
Communication	19	Abonnements	30
Finances/marchés	28	Radio-Télévision	31

La danse des Flamands

ILS SONT quatre. Belges et chorégraphes, libertaires et imprévisibles, ils s'appellent Jan Fabre, Wim Vandekeybus, Alain Platel et Anne Teresa de Keersmaeker. Quatre tempéraments qui brisent les canons de l'esthétisme avec la rigueur des gens du Nord et la passion de ceux du Sud. Jan Fabre parle d'une *« ironie de la résistance dans un pays qui fut occupé par les Espagnols, les Hollandais et les Français »*. Alain Platel évoque ce pays *« où il n'y a pas de règles, où tout peut s'inventer »*. Keersmaeker, très marquée, comme tant d'autres en Belgique, par les affaires de pédophilie, s'interroge : *« Quelles actions à mener contre la pourriture ? »* Elle sera à Paris du 3 au 7 février, au Théâtre de la Ville, avec son spectacle *Just Before*, qu'elle annonce comme un tournant de son œuvre.

Lire page 27

A Davos, Hillary Clinton contre-attaque par la gauche

DAVOS
de notre envoyé spécial

La meilleure défense, c'est l'attaque. Lundi 2 février à Davos (Suisse), Hillary Clinton, la First Lady américaine, a appliqué avec brio ce vieux principe. Appelée à intervenir devant les deux mille participants à la réunion annuelle du Forum de l'économie mondiale, l'épouse du président américain a sermonné sans ménagement le monde des affaires – et sans jamais, naturellement, faire allusion aux « affaires » de Bill.

« Un grand discours. » John Sweeney, le président de l'AFL-CIO, la fédération des syndicats américains, sort du hall, bondé, du Palais des congrès de Davos, enthousiaste. *« Excellent »*, *« Inouï »* : les hommes d'affaires européens sont, eux aussi, éblouis par la performance. L'un des patrons français nuance le jugement. *« Elle est plus à gauche que Jospin ! »*, ironise-t-il. Sur la forme, en tout cas, la femme du président des Etats-Unis, qui était invitée à s'exprimer sur *« Les priorités individuelles et collectives du XXIe siècle »*, a séduit.

En vingt minutes, sans aucune note et en jouant élégamment du regard, la First Lady a appelé les décideurs économiques du monde entier à se préoccuper davantage de *« stabilité économique »* et de *« justice sociale »*, à mieux écouter aussi *« la société civile, le troisième pied du tabouret à côté du marché et de l'Etat »*. Elle devait ensuite répondre à des questions de la salle, soigneusement sélectionnées, avec une grande aisance.

Profitant de la présence de nombreux grands patrons américains, Mme la Présidente a violemment attaqué la communauté des affaires de son pays. Elle a ainsi dénoncé le soutien, pour le moins *« limité et inefficace »*, que celle-ci a apporté à son mari dans son combat pour obtenir les moyens d'une nouvelle libéralisation du commerce mondial. Mais c'est surtout sur le front social que Hillary s'est faite le plus incisive. *« Je continue à croire, a-t-elle déclaré, qu'économiquement, politiquement, socialement et moralement les Etats-Unis seraient dans une bien meilleure position s'ils assuraient une couverture maladie universelle à tous leurs citoyens. »*

Evoquant les expériences menées au Bangladesh, elle a aussi tenté de convaincre les banquiers présents, étouffés sous le poids des créances qu'ils ont accumulées en Asie, que *« les pauvres sont un risque excellent »*, et s'inquiète de ce que la culture américaine, *« notre principal produit d'exportation »*, souffre désormais d'une orientation trop *« matérialiste »* et de nombreux défauts. Mme Clinton appelle finalement tout ce beau monde à un nouveau *« partenariat »*. *« Il n'y a pas de marché parfait, il n'y a pas de gouvernement parfait, il n'y a pas de société civile parfaite »*, explique-t-elle. Seule allusion, involontaire à l'évidence, à la pièce qui se joue à la Maison Blanche, elle ajoute : *« Nous devons donc travailler ensemble avec des êtres humains qui ne sont pas toujours parfaits. »*

Les applaudissements sont nourris, très nourris. La First Lady aura même droit, au cours de ses quarante-cinq minutes d'intervention, à deux « ovations debout » *(standing ovations)*. C'est fini. Maître des lieux, le docteur Klaus Schwab, fondateur du Forum, lui tend un petit papier. Elle éclate de rire. *« Une dernière question, madame la First Lady : au XXIe siècle, ne serait-il pas temps qu'une femme brillante soit élue à la présidence des Etats-Unis ? » « Ce serait une très bonne idée »*, répond Hillary, ajoutant tout sourire : *« Je voterai pour elle ! »* Hillary en campagne ? Au sommet de son art, en tout cas.

Erik Izraelewicz

Internet détourné

JON POSTEL

PIONNIER du réseau mondial, l'Américain Jon Postel a réussi à détourner, pendant deux jours, le trafic des demandes d'adresses sur la Toile géré par un ordinateur du gouvernement. Ce *« coup »* souligne la nécessité de réformer un réseau dont l'évolution commerciale s'accentue.

Lire page 23

POINT DE VUE

L'Algérie et les intellectuels français

par François Gèze et Pierre Vidal-Naquet

« CE n'est pas l'armée qui tue en Algérie ! » Ce cri du cœur du directeur de la rédaction de *L'Express*, sur le plateau d'Arte, le 22 janvier, résume parfaitement la tonalité générale de la soirée thématique consacrée ce soir-là au drame algérien par la chaîne franco-allemande, et celle du « meeting national unitaire » qui s'était tenu, la veille, à la Mutualité, sous le titre « Algérie : le silence tue ». Ce cri, n'en doutons pas, était sincère. Mais comment aura-t-il été entendu de l'autre côté de la Méditerranée par les dizaines de milliers de familles dont un ou plusieurs membres sont morts sous la torture et les balles de l'armée algérienne, ou encore « disparus » – comme jadis Maurice Audin et des milliers d'Algériens anonymes – après avoir été arrêtés par les forces de sécurité ?

Comment comprendre que des intellectuels célèbres, qui ont su se dresser quand il le fallait contre d'autres barbaries, prennent aussi résolument le parti d'une armée de tortionnaires corrompus, qui ont choisi d'asseoir leur pouvoir sur l'usage généralisé du chalumeau et du napalm, à une échelle sans beaucoup de précédents depuis un demi-siècle ?

La réponse tient, hélas, en un mot : l'islam. Car dans leur vision tout est simple : les égorgeurs algériens tuent au nom de l'islam, donc c'est l'islam qui tue. Et il n'y a rien d'autre à comprendre : la folie religieuse a déjà tué en masse dans l'Histoire, c'est encore elle qui tue aujourd'hui en Algérie.

Lire la suite page 14

François Gèze *est directeur général des éditions La Découverte.*

Pierre Vidal-Naquet *est historien, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.*

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 45 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (other), 2,50 $.

M 0147 - 204 - 7,50 F

CRISE Les efforts diplomatiques engagés par la Russie, la France et la Turquie pour tenter de trouver une solution à la crise opposant les Nations unies à l'Irak, qui refuse les inspections des experts en désarmement de l'ONU, ont été marqués, lundi 2 février, par un couac. ● LE KREMLIN A CRU pouvoir annoncer une ouverture de la part du président Saddam Hussein à propos de l'inspection des sites dits présidentiels. Bagdad a démenti dans la soirée cette affirmation en précisant que le sujet n'avait pas été évoqué avec l'émissaire russe présent lundi dans la capitale irakienne. ● ALORS QUE LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL du ministère français des affaires étrangères était attendu à son tour à Bagdad, mardi 3 février, les principaux pays arabes privilégient, eux aussi, la recherche d'une solution diplomatique à une logique d'affrontement dont les Etats-Unis mesurent également les limites.

La Russie et la France continuent de privilégier la diplomatie en Irak

Les autorités irakiennes ont démenti, lundi, l'annonce fracassante par le Kremlin d'un début de solution négociée à la crise, qui aurait été obtenue par l'émissaire russe ; c'était au tour, mardi, du secrétaire général du Quai d'Orsay de prendre le chemin de Bagdad pour tenter une médiation

UN COUAC diplomatique a marqué, lundi 2 février, la campagne d'efforts engagés notamment par la Russie, la France et la Turquie en Irak pour tenter de faire revenir le président irakien Saddam Hussein sur son opposition au travail des experts en désarmement des Nations unies. Le Kremlin avait cru pouvoir annoncer, dans l'après-midi, à l'issue d'un entretien entre le président Hussein et l'émissaire russe Viktor Possouvaliouk, que les autorités irakiennes étaient prêtes à donner partiellement satisfaction à la Commission spéciale des nations unies chargée du désarmement (Unscom) sur un point : l'accès aux sites dits « *présidentiels* » refusé jusqu'à présent par l'Irak qui oppose sa « *souveraineté* » aux demandes de l'ONU.

Selon le Kremlin, cité par l'agence russe Itar-Tass, le président irakien, qui s'était félicité, avant son entrevue avec M. Possouvaliouk, des « *efforts déployés par le président russe Boris Eltsine et par le ministre des affaires étrangères Evgeni Primakov* », avait offert d'ouvrir sous condition « *huit* » de ces sites et ajouté être prêt à « *recevoir immédiatement* » le chef de l'Unscom, Richard Butler, pour lui présenter cette offre. La diplomatie russe avait embrayé sur cette annonce en se félicitant d'avoir réussi à faire « *avancer* » la position irakienne.

Cela « *démontre que la direction russe a eu raison en croyant que les moyens diplomatiques et politiques n'étaient pas épuisés* », ajoutait même le porte-parole du président Boris Eltsine, Serguei Iastrjembski. Plus tôt dans la journée, M. Eltsine avait déjà assuré que « *les possibilités politiques étaient loin d'être épuisées* ». A la suite de l'annonce du Kremlin, le président russe avait également rappelé à son homologue américain Bill Clinton, dans un entretien téléphonique, que « *la diplomatie est l'approche préférée, dans la mesure du possible* ». Washington réagissait néanmoins avec prudence, soulignant que cette offre, si elle allait dans le bon sens, était toutefois encore insuffisante. « *Je ne pense pas que ce soit une solution* », relativisait le secrétaire à la défense William Cohen, tandis que l'Unscom disait attendre une confirmation écrite de la part des autorités de Bagdad.

Ces précautions n'ont pas été inutiles, puisque, dans la soirée, l'Irak a démenti formellement avoir avancé une telle proposition. Le sous-secrétaire d'Etat au ministère irakien des affaires étrangères, Ryad Al Qaissi, a déclaré en effet que la question de l'inspection

« *n'avait jamais été discutée* » avec l'émissaire russe à Bagdad. « *Cette déclaration* [du Kremlin] *est totalement, totalement incorrecte* », a ajouté le responsable irakien, soulignant toutefois que les discussions avec cet émissaire « *se poursuivent pour tenter de trouver une solution à la crise* ». Moscou a pris acte à sa manière de ce démenti, le lendemain matin, en assurant ne plus noter des « *changements positifs* » dans les positions irakiennes.

Cette douche écossaise a eu surtout pour effet de raffermir le « *scepticisme* » de la secrétaire d'Etat américaine, en tournée au Proche-Orient, devant les tentatives de médiations : « *je souhaiterais bien sûr que ces démarches aboutissent, mais je ne veux les voir déboucher sur aucune manœuvre de diversion* » de la part des dirigeants irakiens, a déclaré Madeleine Albright. « *Ce qui est primordial, c'est que Saddam change d'attitude et autorise un accès total et sans entrave à l'Unscom pour tous les endroits qu'elle souhaite inspecter, y compris les sites sensibles et présidentiels.* »

« GRANDE FERMETÉ »

A Bagdad, les visites devaient se poursuivre. Le secrétaire général du ministère français des affaires étrangères, Bertrand Dufourcq, devait ainsi succéder à l'émissaire russe auprès du président irakien pour lui transmettre un message de « *grande fermeté* » de la part du président Jacques Chirac. Ce dernier a reçu le diplomate à l'Elysée avant son départ pour Amman, d'où il devait rejoindre mardi, par la route, la capitale irakienne. Le ministre turc des affaires étrangères Ismaïl Cem était également attendu dans les prochaines heures à Bagdad.

Au cours de la journée, le ministre français des affaires étrangères en déplacement à Bonn a plaidé une fois encore pour une solution diplomatique, aux côtés de Klaus Kinkel, son homologue allemand : « *ce n'est pas humiliant* », a ajouté Hubert Védrine à propos des contrôles de l'Unscom, « *on peut être digne souverain et accepter des contrôles de ce type* ». Le ministre de la défense, Alain Richard, a déploré pour sa part, que « *certains alliés* » veuillent « *s'engager de façon prématurée dans une action militaire* » contre l'Irak tout en soulignant que la tension actuelle découle « *du non-respect par l'Irak des obligations qui lui ont été assignées par les Nations unies unanimes* ».

Alors que les Américains et les Britanniques ont annoncé vouloir renforcer, lundi, leur dispositif militaire dans la région, la tension a suscité une soudaine vague d'affolement en Israël, où des centres de distribution de masques à gaz ont été pris d'assaut par la population. Le gouvernement israélien a multiplié les appels au calme en assurant notamment, par la voix du ministre de la défense, Itzhak Mordehaï, que les risques d'attaques irakiennes sont « *minimes* ». Une campagne d'explications a été lancée pour répondre à cette psychose. Par ailleurs, quatre batteries de missiles antimissiles Patriot ont été déployées dans le désert du Néguev, à proximité d'un réacteur nucléaire.

Gilles Paris
avec l'AFP et Reuters

Le dispositif militaire anglo-américain dans le Golfe

Voici le dispositif militaire anglo-américain dans le Golfe actuellement, tel qu'il a été communiqué lundi par le Pentagone :

● **Les Etats-Unis**

– Bâtiments et forces aéronavales : une flotte de 13 bâtiments de guerre, dont les porte-avions *Nimitz* et *George-Washington*. Un troisième porte-avions, l'*Independence*, est en route vers le détroit d'Ormuz. A bord des deux porte-avions américains se trouvent 108 appareils, dont 100 chasseurs F-14 et F/A-18, et huit appareils de reconnaissance électronique EA-6B. L'*Independence* ajoutera 54 appareils à la flotte aérienne déjà sur place.
Cinq des bâtiments américains croisant dans le Golfe sont équipés de missiles de croisière Tomahawk.

– Forces aériennes basées à terre : En Arabie saoudite, 110 avions de combat. Les Saoudiens auraient exprimé leur réticence à ce que leur territoire soit utilisé pour des opérations contre l'Irak. Au Koweït, six chasseurs furtifs F-117, six chasseurs F-16 et dix-huit avions d'attaque A-10. A Bahreïn, deux bombardiers B-1, douze chasseurs F-15, dix-huit F-16 et quatre avions de ravitaillement KC-135. A Diego Garcia, *huit bombardiers B-52 et* sept avions de ravitaillement KC-10. En Turquie, 50 appareils militaires américains, dont des chasseurs F-15E et F-16, surveillent la zone d'exclusion aérienne, dans le nord de l'Irak, depuis la base d'Incirlik.

● **La Grande-Bretagne**
Le porte-avions *Illustrious* doit remplacer l'*Invincible* dans le Golfe. Six chasseurs à décollage vertical Harrier ont quitté leur base de Yeovilton, dans le sud-ouest de l'Angleterre, pour rejoindre l'*Illustrious*.

Les pays arabes tentent de promouvoir une solution pacifique

C'EST UN JOURNAL saoudien qui a livré, lundi 2 février, la grille de lecture de la position de la plupart des gouvernements arabes sur l'Irak. « *Pourquoi ne pense-t-on pas à se débarrasser de Saddam Hussein au moindre coût et sans faire du mal au peuple irakien ?* », s'est interrogé le quotidien *El Riyad*. Dans les capitales arabes, on constate l'échec d'une politique qui, après sept ans d'un embargo ponctué de frappes militaires, de trésors de diplomatie et de bricolages en tout genre, n'a pas eu raison du président irakien ni n'a permis de dégager une solution ou un homme de rechange.

En revanche, les sanctions affectent chaque jour le peuple irakien et les opinions publiques de la région – et les gouvernements – le tolèrent de moins en moins. Soucieux, néanmoins, de traiter avec les données actuelles, les gouvernements arabes, tout en tenant l'Irak pour responsable de la crise avec l'ONU, privilégient une solution pacifique.

Madeleine Albright, secrétaire d'Etat américaine, devait achever mardi par une escale au Caire une tournée proche-orientale qui l'aura menée en Israël, auprès des Palestiniens, au Koweït, en Arabie saoudite, et dans le petit émirat de Bahreïn – parce qu'il abrite le commandement de la cinquième flotte américaine chargée de faire respecter l'embargo imposé à l'Irak par les Nations unies en 1991.

Les communiqués publiés à Riyad et à Koweït après la visite de Mme Albright traduisent la prudence des deux pays, pourtant les plus concernés par une éventuelle menace irakienne. « *Le Koweït soutient la position ferme des Etats-Unis quant à la nécessité du respect par l'Irak des résolutions de l'ONU* », estime le Koweït, qui souhaite néanmoins que « *soit trouvée une solution afin d'épargner au peuple irakien les souffrances pouvant résulter d'autres options qu'il ne faut pas écarter* ».

UNE ATTITUDE « POSITIVE ET CONJOINTE »

Un communiqué saoudo-américain publié à Riyad souligne « *la nécessité d'explorer tous les moyens diplomatiques pour trouver une solution à la crise* ». Les Etats-Unis souhaitent, en cas de recours à la force, pouvoir utiliser les installations dont leur aviation dispose tant au Koweït qu'en Arabie saoudite depuis la guerre de libération du Koweït en 1991. « *J'ai soumis au prince héritier saoudien* [Abdallah ben Abdel Aziz] *certaines questions d'ordre militaire. Il va consulter les membres du gouvernement* », a déclaré Mme Albright au terme de son séjour à Riyad.

A peu de nuances près, tous les pays arabes ont adopté la même position. Le président égyptien Hosni Moubarak, le secrétaire général de la Ligue arabe Ismat Abdel Méguid, le président palestinien Yasser Arafat, s'impliquent personnellement auprès de Bagdad pour trouver une solution. M. Abdel Méguid devait se rendre « *en principe* » mercredi en Irak pour la première fois depuis sa prise de fonction en 1991. Cette visite a été décidée après des contacts téléphoniques pris par M. Moubarak avec treize dirigeants arabes – en sa qualité de président en exercice du sommet arabe – pour dégager une attitude arabe « *positive et conjointe* ». La Jordanie, dont l'économie est déjà grandement affectée par l'embargo imposé à l'Irak, craint de surcroît aujourd'hui un afflux massif de réfugiés irakiens en cas de recours à la force contre Bagdad.

Mouna Naïm

Bill Clinton se trouve en situation plus périlleuse que Saddam Hussein

DES DEUX principaux protagonistes de la énième crise irakienne, Bill Clinton, d'un côté, Saddam Hussein, de l'autre, le plus mal placé n'est pas forcément celui qu'on croit. En tout cas s'il s'agit d'évaluer la posture politique de l'un et de l'autre. Car tout le monde convient que les bâtiments de guerre américains et les quelque 250 avions de combat à la disposition des Etats-Unis dans la région peuvent infliger de terribles dégâts à l'armée irakienne. Mais est-ce l'objectif ?

ANALYSE

Le gel du dialogue israélo-palestinien crée un environnement défavorable à Washington

L'Amérique a, assurément, les moyens, techniques et logistiques, de bombarder l'Irak durant des semaines. Missiles de croisière embarqués à bord des bâtiments de l'US Navy, bombardiers et chasseurs décollant des porte-avions ou de bases dans la région peuvent délivrer un maximum de « frappes » dites « intelligentes ». Un des éléments clés du dispositif militaire du régime de Saddam Hussein, la Garde républicaine, peut être durement touchée, sans avoir la capacité d'une vraie réplique anti-aérienne. Missiles et bombes peuvent détruire une bonne partie de ce qui reste de l'armement conventionnel irakien – celui que Bagdad, aux termes du régime de souveraineté limitée qui lui a été imposé au lendemain de la guerre du Golfe, est autorisé à conserver. Mais, encore une fois, est-ce vraiment ce qui est en jeu ?

Quand retombera la poussière du dernier bombardement, Saddam Hussein sera-t-il affaibli au point d'inciter quelque général sunnite à prendre sa place et à en finir avec la dictature du parti Baas ? Rien n'est moins sûr. Si les précédentes « frappes » ont valeur de test, le résultat pourrait même être exactement l'opposé : un régime uni autour du chef et peut-être, sous l'agression extérieure, une bonne partie de la population aussi. Sur le front intérieur, le président irakien pourrait bien sortir renforcé de l'épreuve.

Si l'objectif est de démanteler ce qui reste de l'arsenal d'armes de destruction massive encore aux mains de Saddam Hussein – sans doute un potentiel bactériologique particulièrement mortifère –, le résultat n'est pas acquis non plus. Les semaines d'intenses bombardements ayant précédé l'offensive terrestre de février 1991, lors de l'opération « Tempête du désert », ont laissé intacts des pans entiers de la machine de guerre irakienne. A la stupéfaction des experts. Il a fallu six années d'inspections de la commission de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak, l'Unscom, pour venir à bout d'une capacité insoupçonnée en matière nucléaire militaire – que Paris avait longtemps niée – et d'un substantiel équipement en armes chimiques. Les Etats-Unis l'ont d'ailleurs reconnu : l'Unscom a plus fait pour le désarmement de l'Irak que les tapis de bombes de « Tempête du désert».

ÉCHEC GARANTI

S'agirait-il, avec ces nouveaux bombardements, d'obliger l'Irak à laisser enfin l'Unscom remplir sa mission et inspecter les sites où elle soupçonne le régime d'entreposer une partie de sa capacité de nuisance bactériologique ? Mais, dans cette hypothèse, l'échec est à peu près garanti à l'avance : au lendemain d'une semaine de nouvelles frappes, on voit mal l'Irak céder sur ce point, voire laisser l'Unscom travailler un jour de plus sur le territoire irakien. C'en serait vraisemblablement fini de cette Unscom dont les Etats-Unis, comme les autres membres permanents du Conseil de sécurité, saluent unanimement l'efficacité. Il n'y aurait plus d'inspections, plus de ce contrôle censé empêcher l'Irak de se doter à nouveau d'armes de destruction massive.

Alors frapper pour « punir » l'Irak de mettre des bâtons dans les roues à l'Unscom, frapper par dépit de voir Saddam Hussein toujours au pouvoir, frapper pour sanctionner Bagdad de ruser avec les résolutions de l'ONU ? S'il est militairement réalisable, l'objectif paraît politiquement intenable. Sauf pour les Etats-Unis à prendre le risque de susciter une immense vague d'anti-américanisme dans la région. Car Saddam Hussein bénéficie d'un environnement régional qui lui est favorable et qui n'a plus rien à voir avec ce qu'il était au lendemain de l'invasion du Koweït par l'Irak en août 1990.

Alors, la plupart des chefs d'Etat arabes et Israël d'une certaine manière s'étaient sentis menacés par le coup de force irakien. Pour une raison ou pour une autre, pour des motifs parfois contradictoires, tous avaient intérêt à ce que la souveraineté du Koweït soit rétablie. Et tous, en contrepartie de la promesse que Washington s'attaquerait ensuite activement au dossier israélo-palestinien, prirent le risque politique, souvent à l'encontre de leurs opinions publiques, de soutenir, voire de participer à « Tempête du désert».

A posteriori, en lançant la conférence de Madrid puis le dialogue entre Israël et l'OLP, les Etats-Unis ont gagné dans la région la légitimité que supposait leur politique irakienne. Car, aux yeux des Arabes, les deux dossiers sont liés. Les principaux alliés des Etats-Unis dans la région – de l'Egypte à l'Arabie saoudite – ne soutiennent l'intransigeance américaine à l'égard de Bagdad que tant que Washington anime avec succès le processus de paix israélo-palestinien. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. A tort ou à raison, Bill Clinton est perçu au Proche-Orient comme n'ayant pas su ou pas voulu exercer les pressions nécessaires, sur Benyamin Nétanyahou, pour amener Israël à poursuivre le processus d'Oslo.

COCKTAIL EXPLOSIF

Quand les éditorialistes arabes écrivent qu'ils ne voient pas pourquoi on forcerait l'Irak à respecter à la lettre les résolutions de l'ONU, alors qu'on n'en exige pas autant d'Israël pour celles qui concernent les territoires occupés, c'est un argument qui laisse peu de lecteurs indifférents. Telle est la perception et telles sont les remarques que l'on peut entendre au Caire, à Koweït City et à Riyad et qui font que l'on y est catégoriquement opposé à de nouvelles frappes sur l'Irak. A Gaza comme dans certains faubourgs du Caire, à Ramallah comme dans certains secteurs de la population saoudienne, la combinaison bombardements sur l'Irak et gel du processus de négociation israélo-palestinien peut s'avérer un cocktail explosif, favorable à une recrudescence d'attentats anti-américains – ou anti-occidentaux.

Face à cette situation, qui lui est peu favorable, Bill Clinton est, lui, prisonnier d'un environnement politique américain qui l'oblige à « faire quelque chose » devant les tentatives de Saddam Hussein pour empêcher l'Unscom de fouiller des sites suspects. Il est contraint par une culture politique, largement entretenue par les républicains, qui fait de l'opposition à Saddam Hussein le test de la vigueur des Etats-Unis en politique étrangère. Le président Clinton est, enfin, pris aux mots d'une rhétorique américaine qui a tant menacé de frapper à nouveau l'Irak, en cas de violation des résolutions de l'ONU, qu'il peut être amené à conclure que la crédibilité des Etats-Unis est en jeu.

De quelque point de vue que l'on se tourne – celui des objectifs d'un éventuel bombardement, celui de la situation des Etats-Unis dans la région ou celui de la scène politique américaine –, M. Clinton se retrouve, sept ans après la victoire des Etats-Unis sur l'Irak, dans une posture pour le moins délicate : il lui reste à définir les objectifs d'une éventuelle opération militaire et à la justifier.

Alain Frachon

Le sort de Karla Faye Tucker émeut les Etats-Unis

En refusant d'épargner la jeune femme condamnée à mort, la commission des grâces du Texas est restée dans la tradition d'un Etat où personne n'a bénéficié d'une telle mesure depuis le rétablissement de la peine capitale en 1976

L'émotion montait aux Etats-Unis à quelques heures de l'exécution probable de Karla Faye Tucker, condamnée à mort en 1984 pour un double meurtre. Après la décision de la *commission des grâces de ne pas recommander* d'épargner la jeune femme, le gouverneur du Texas, Georges W. Bush, fils de l'ancien président, pouvait soit suivre la suggestion, soit passer outre, soit demander à la commission de revoir le dossier. *Le gouverneur est à la veille d'une année électorale et à la tête d'un Etat où aucun condamné n'a été gracié depuis le rétablissement de la peine de mort en 1976. En 1997, le Texas a exécuté trente-sept personnes, soit la moitié des condamnés mis à mort dans tous les Etats-Unis. Karla Faye Tucker serait la première femme exécutée aux Etats-Unis depuis 1976, et la première au Texas depuis la guerre de Sécession.*

NEW YORK
de notre correspondante

L'espoir d'échapper à la mort paraissait, lundi 2 février, extrêmement ténu pour Karla Faye Tucker, la condamnée à mort qui risquait fort d'être, mardi, la première femme exécutée au Texas depuis la guerre de Sécession. Le conseil des grâces et libérations conditionnelles de l'Etat ayant rejeté son recours le 2 février, son sort était dès lors entre les mains de la Cour suprême des Etats-Unis saisie la semaine dernière, d'un tribunal fédéral et du gouverneur George W. Bush, qui avait la possibilité de suspendre l'exécution pendant trente jours jusqu'à ce que le conseil des grâces réexamine sa décision.

Les préparatifs de l'exécution par injection, prévue pour mardi à 18 heures locales (mercredi 1 heure du matin, à Paris), ont commencé dès lundi : Karla Faye Tucker, trente-huit ans, condamnée à mort en 1984 pour avoir assassiné un couple à l'aide d'un pic à glace (*Le Monde* daté 1 et 2 février), a été transférée, lundi matin, du quartier des femmes condamnées à mort du pénitentier de Gatesville à celui de Huntsville, à 250 km de là, où ont lieu les exécutions au Texas. La jeune femme, qui selon son avocat avait « *excellent moral* », a même commandé son dernier repas : pêches, bananes, salade mélangée avec assaisonnement italien ou « ranch ». Elle a aussi, pendant le week-end, donné son dernier entretien télévisé, pour dire que la mort ne lui faisait pas peur : « *le seigneur m'a préparée une place là-haut* », a-t-elle dit.

Les avocats de Karla Faye Tucker ont fondé leurs appels sur ce qu'ils considèrent comme un blocage total du mécanisme de grâce au Texas. « *Il n'y a pas de clémence au Texas* », constate l'un d'eux alors que la constitution garantit le droit à la clémence. Depuis que la peine de mort a été réintroduite aux Etats-Unis, en 1976, pas une seule personne n'a été graciée dans cet Etat où 144 condamnés ont été exécutés.

RÉDEMPTION EXEMPLAIRE

Le Texas exécute de plus en plus. En 1997, la moitié des 74 condamnés mis à mort aux Etats-Unis l'ont été au Texas. Si l'on appliquait les mêmes proportions au reste du pays, souligne le Death Penalty Information Center dans un rapport consacré au Texas, les Etats-Unis auraient exécuté 250 personnes dans la seule année 1993. Les exécutions sont devenues si routinières qu'il arrive qu'on exécute plusieurs condamnés le même jour. Depuis deux ans, les familles des victimes peuvent assister à l'exécution, sous la pression toujours plus forte des associations des droits des victimes. Pourtant, au fur et à mesure qu'approchait la date de l'exécution de Karla Faye Tucker, les Texans, qui n'ont pas mis à mort une seule femme depuis 1863, commençaient à voir leurs convictions ébranlées. Très télégénique, de grands yeux doux derrière un maquillage léger, Karla Faye Tucker a su parfaitement expliquer sur toutes les télévisions que, devenue inoffensive grâce à sa rédemption exemplaire et à sa foi nouvelle, elle pouvait désormais espérer que sa condamnation soit commuée en prison à perpétuité. La condamnée à mort n'était plus ce simple matricule anonyme qui dépersonnalise la peine capitale : la future exécutée avait un visage, et plutôt sympathique.

Selon un sondage publié la semaine dernière par le *Houston Chronicle*, 48 % des Texans pensaient que la jeune femme devait mourir, le reste estimant, soit qu'elle devait être épargnée, soit qu'ils ne disposaient pas de tous les éléments pour se prononcer. La moitié des personnes interrogées disent aussi que si elles en avaient la possibilité, elles préféreraient condamner un meurtrier à la prison à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle plutôt que de l'envoyer à la mort. Le soutien pour la peine de mort se révèle plus faible encore (23 %) si l'on propose de condamner les coupables à travailler pour dédommager financièrement les familles des victimes.

En 1991, Ann Richards, alors gouverneur démocrate du Texas, avait soutenu, comme solution substitutive à la peine de mort, un projet de loi proposant l'emprisonnement à vie sans possibilité de libération conditionnelle. Mais le texte s'était heurté à une forte opposition, y compris de la part des gardiens de prison pour lesquels la maîtrise de condamnés sans espoir de sortir, et donc sans rien à perdre, est extrêmement difficile.

George W. Bush, le fils de l'ancien président, qui retourne cet automne devant les électeurs pour briguer un second mandat de gouverneur, a-t-il intérêt à gracier Karla Faye Tucker ? Apparemment non, puisque 79 % des Texans disent que sa décision, dans un sens ou dans l'autre, n'influera pas sur leur vote.

Il lui sera aussi très difficile de justifier la clémence pour la jeune femme sans gracier, ensuite, d'autres condamnés. « *Commuer la peine de Karla*, observe James Marquart, professeur de droit pénal à la Sam Houston State University, *ouvrirait la voie à un flot de requêtes similaires de la part des condamnés masculins* ».

Sylvie Kauffmann

Disparités

Une personne sur 8 arrêtées aux Etats-Unis pour homicide volontaire est une femme. Mais cette proportion passe à 1 sur 50 dans le nombre de condamnations à mort, puis à 1 sur 70 dans les couloirs de la mort : ces chiffres illustrent l'inégalité des sexes devant la peine capitale. Sur les 433 personnes exécutées aux Etats-Unis depuis que la Cour suprême a rétabli la peine de mort, en 1976, une seule était une femme, Margie Velma Barfield, exécutée en 1984 en Caroline du Nord. Les exécutions de femmes, en réalité, pourraient devenir plus fréquentes dans les années à venir, au fur et à mesure que les voies d'appel sont épuisées : actuellement, 47 femmes attendent d'être exécutées dans les pénitenciers américains (sur 3 269 condamnés à mort). Après Karla Faye Tucker, la prochaine condamnée à mort doit être Judias Buenoano, dont l'exécution est prévue le 31 mars en Floride.

Les violences ethniques menacent la stabilité du Kenya

LA POLICE est restée passive lors d'attaques menées la semaine dernière par des Kalenjins contre des Kikuyus dans la vallée du Rift (ouest), selon un rapport rendu public lundi 2 février par deux observateurs occidentaux dépêchés sur place par l'ambassade des Pays-Bas à Nairobi : « *Les assaillants ont tué des Kikuyus, avec des machettes et des flèches, brûlant les maisons sans rencontrer d'opposition des forces de sécurité* », selon Marcel Rutten et Catherine Duhamel. Samedi, « *les tueries continuaient, de nombreuses personnes avaient été blessées et les assaillants étaient toujours libres* », ont indiqué les enquêteurs, qui affirment avoir vu « *des officiers de police regardant les assaillants agir et ne réagissant pas* ». Quelque deux mille Kikuyus de Njoro ont été affectés par ces violences et chassés de leurs maisons.

Les victimes de ce conflit sont principalement des Kikuyus, qui ont voté massivement pour l'opposition aux élections générales de décembre. « *La terre fait aussi partie du problème* », estime Me Duhamel, une avocate canadienne. Des fermiers kalenjins, l'ethnie du président Daniel arap Moi, ont été installés, début 1997, en bordure des terres occupées par des paysans kikuyus dans la région de Njoro, a-t-elle expliqué. Le bilan des affrontements qui se déroulent dans la vallée du Rift depuis le 14 janvier s'élevait à 116 morts lundi, alors que les combats s'étendent au nord, autour du lac Baringo et à l'ouest.

Koigi wa Wamwere, opposant de longue date au régime, a estimé lundi que « *le Kenya est au bord de la guerre civile* ». Selon Robert Shaw, de l'Institut des affaires économiques, basé à Nairobi, ces violences risquent de compromettre les négociations en cours avec le Fonds monétaire international, dont une délégation est attendue à Nairobi le 9 février. – *(AFP.)*

Bill Clinton propose, pour la première fois depuis trente ans, un budget en équilibre

WASHINGTON
de notre correspondant

Une semaine chasse l'autre : un Bill Clinton triomphant a succédé, lundi 2 février, à un président éprouvé par le scandale de sa liaison présumée avec Monica Lewinsky. Dopé par les sondages (69 % d'opinions favorables, selon CNN-Gallup), le chef de la Maison Blanche s'est offert le luxe d'une mise en scène à la Ross Perot pour annoncer le premier budget en équilibre depuis 1969 : sur un tableau blanc, il a tracé un zéro précédé du symbole du dollar.

Sur un autre graphique, figurait le chiffre de 300 milliards de dollars, représentant le montant du déficit des finances publiques en 1992 (en réalité 290 milliards de dollars), année de la victoire présidentielle de M. Clinton. « *Ce budget marque la fin d'une époque*, a souligné le chef de l'exécutif, *celle de décennies de déficits qui ont entravé notre économie, paralysé nos politiques et empêché chacun d'avancer* ». La performance de la loi de finances 1999 devrait être encore supérieure, puisque l'administration prévoit un excédent budgétaire de plus de 9 milliards de dollars (environ 55,8 milliards de francs).

En cinq ans, et à condition que la croissance se poursuive au rythme envisagé par le Trésor, l'excédent pourrait s'élever à quelque 218,8 milliards de dollars, soit 2 % jusqu'en 2000, 2,3 % en 2001 et 2,4 % en 2002. Chiffres théoriques fondés sur un taux de chômage ne dépassant pas 5 % et un rythme d'inflation limité à quelque 2,3 %. La Maison Blanche et la Réserve fédérale américaine (Fed) tablent sur l'impact limité que devrait avoir aux Etats-Unis la crise financière asiatique, permettant à l'économie américaine d'atterrir en douceur au lieu de connaître la « surchauffe » que laissait présager le taux de croissance de 3,8 % constaté en 1997.

La loi de finances prévoit 1 730 milliards de dollars de dépenses, soit une progression de 60 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent. Les propositions de M. Clinton envisagent des augmentations dans différents programmes sociaux (pour un total de 120 milliards de dollars sur cinq ans), annoncées lors du récent discours sur l'état de l'Union. En contrepartie, le chef de la Maison Blanche table essentiellement sur des recettes nouvelles s'élevant à 65,5 milliards de dollars, censées provenir de l'accord passé en 1997 avec l'industrie du tabac.

AUGMENTATIONS FISCALES

Cette dernière a accepté de payer 368,5 milliards de dollars, sur vingt-cinq ans, en échange de l'annulation de toutes les actions en justice, passées et à venir, engagées contre elle. Mais ce compromis doit encore être approuvé par un Congrès dominé par les Républicains hostile à un vote favorable. M. Clinton compte, d'autre part, dégager de nouvelles ressources par des augmentations fiscales frappant certaines industries et profits boursiers. Là encore, il est douteux que de telles propositions soient acceptées par le Parti républicain.

Ces incertitudes illustrent le caractère artificiel de l'exercice de présentation budgétaire. Au-delà, c'est le débat sur la meilleure façon de dépenser l'excédent budgétaire qui se profile : alors que le président de la Fed, Alan Greenspan, insiste sur la nécessité de consacrer cette future manne budgétaire à la résorption de la dette nationale (5 000 milliards de dollars en 1998 et, au rythme actuel, probablement 6 300 milliards de dollars en 2003), les partis politiques envisagent une affectation nettement plus électoraliste.

M. Clinton a ainsi suggéré d'utiliser l'excédent à éponger le futur déficit du régime des retraites tout en souhaitant corriger l'impact de certaines déviations conservatrices auxquelles il a consenti, en 1996, dans le cadre de la campagne présidentielle. Il prête ainsi le flanc aux critiques des Républicains qui dénoncent le retour des programmes sociaux gros consommateurs de crédits fédéraux. Même s'il lui sera difficile de s'opposer aux dépenses à caractère populiste envisagées par Bill Clinton, le Parti républicain annonce son intention de consacrer l'excédent budgétaire à un allégement des impôts.

La bataille politique des prochains mois devrait se résumer à un affrontement classique entre républicains soucieux d'alléger la pression fiscale, et démocrates désireux de corriger les lacunes les plus criantes de ce que fut l'Etat-providence.

Laurent Zecchini

Un responsable de la surveillance épidémiologique du sida se prononce pour la déclaration obligatoire de la séropositivité

CHICAGO
de notre envoyé spécial

La seconde journée de la 5e conférence sur les rétrovirus et les infections opportunistes a été marquée par la demande explicite, formulée par l'un des responsables des Centers for Disease Control (CDC) d'Atlanta, de modifier rapidement les modalités actuelles de la surveillance épidémiologique du sida. Il s'agit d'obtenir que cette surveillance ne soit plus basée sur le simple recensement des cas de sida cliniquement déclarés, mais bien sur celui des infections par le VIH dès lors que celles-ci sont connues.

Par sa portée sanitaire et éthique, et parce qu'elle se pose depuis peu dans tous les pays industrialisés touchés par l'épidémie, la question de la déclaration obligatoire de séroposivité apparaît aujourd'hui fondamentale. Elle devra être tranchée par les responsables sanitaires, scientifiques et politiques concernés dans les mois qui viennent.

Les Etats-Unis, où l'épidémie de sida est apparue au début des années 80 et ne cesse depuis de progresser, fournissent à cet égard un exemple éclairant, comme l'a démontré, lundi 2 février, le professeur Kevin M. De Cock, directeur du département de la surveillance de la prévention et de l'épidémiologie du sida aux CDC, dans un exposé très applaudi. S'ils peuvent comptabiliser les cas de sida cliniquement déclarés et les décès qui s'ensuivent, les épidémiologistes sont désarmés pour évaluer avec précision le nombre de personnes séropositives (ou, pour reprendre le jargon politiquement correct, « *vivant avec le VIH* »).

L'IMPACT DES TRITHÉRAPIES

On estime, aux Etats-Unis, entre quatre cent mille et six cent cinquante mille le nombre de personnes actuellement séropositives, et entre trente-cinq mille et quarante mille celui des nouvelles infections par le VIH contractées chaque année. On sait d'autre part que deux cent cinquante neuf mille personnes sont, actuellement, dans ce pays, atteintes du sida. L'épidémie a depuis longtemps franchi les frontières de la communauté homosexuelle blanche des grandes métropoles des côtes est et ouest, elle touche aujourd'hui massivement, comme l'a rappelé le professeur De Cock, les populations les plus défavorisées, noire et hispanique notamment, dans lesquelles elle progresse par transmission hétérosexuelle et toxicomaniaque.

L'impact des trithérapies quant à la réduction de la mortalité, la prévention des maladies dites opportunistes et le maintien prolongé d'un équilibre immunitaire viennent paradoxalement compliquer la tâche des épidémiologistes. En retardant le stade qui, officiellement, correspond à un sida déclaré, ces nouvelles thérapeutiques donnent, d'un point de vue statistique, l'impression que l'épidémie régresse alors qu'en réalité il n'en est rien. La méconnaissance de la réalité épidémiologique interdit à son tour la définition de politiques adaptées de prévention.

« *Il existe aux Etats-Unis un consensus pour dire que la surveillance de l'épidémie de sida doit, très rapidement, être modifiée. Mais deux conceptions opposées sont en présence*, a déclaré au *Monde* le professeur De Cock. *Soit on met en place, comme j'y suis favorable, une déclaration obligatoire nominative et confidentielle de la séropositivité. Soit on se prononce pour un système non nominatif. Or on sait que ce dernier serait beaucoup moins efficace et que, de manière paradoxale, il garantirait moins la confidentialité, les médecins devant conserver la liste de leurs patients séropositifs dont ils auraient, d'une manière ou d'une autre, transformé le nom en code.* »

Pour le professeur De Cock, les autorités sanitaires américaines sont, dans leur ensemble, favorables au premier système alors que les milieux associatifs penchent clairement en faveur du second. « *Les craintes exprimées face à notre proposition sont de natures diverses*, explique-t-il. *Il y a bien sûr la hantise de la non-confidentialité, la peur d'être fiché.* » Dans le même temps, l'impact des trithérapies chez les personnes nouvellement infectées est un argument de poids qui incite à l'acceptation du dépistage, du moins si l'accès à ces nouveaux traitements était facilité chez les plus démunis de la société américaine.

Jean-Yves Nau

NICOLAS BAVEREZ

Comment réveiller la France immobile dans un monde en révolution ?

... Un pamphlet brillant, sans complaisance, qui révèle une véritable pensée, incarnée à la fois dans l'économie, le droit et la politique internationale. Un diagnostic saisissant.

Olivier Jay - Enjeux - Les Échos

L'entrée en fonctions du premier ministre de l'entité serbe de Bosnie marque la victoire des modérés

La communauté internationale mise sur le gouvernement Dodik

Milorad Dodik, le nouveau premier ministre réformateur de l'entité serbe de Bosnie, a pris ses fonctions lundi 2 février. Cette victoire des « modérés » favorables à l'application des accords de Dayton face aux ultranationalistes de Radovan Karadzic, très isolés, a été saluée par la communauté internationale. Celle-ci a débloqué une partie de l'aide financière dont les Bosno-Serbes étaient jusqu'à présent exclus.

BANJA LUKA
de notre envoyé spécial

Au mois de novembre 1997, Dord Mikic, président local du Parti démocratique serbe (SDS, ultranationaliste), recevait ses hôtes dans un bureau où trônait un immense portrait de Radovan Karadzic, l'ancien chef du SDS et des Serbes de Bosnie recherché pour crimes de guerre. Aujourd'hui, le tableau a été décroché et repose à terre dans un coin de la pièce, face contre le mur.

REPORTAGE

Milorad Dodik a *commencé une course* contre la montre *pour la paix*

A l'image de son chef, Dord Mikic a adopté le profil bas. Esseulé, se sachant dans l'incapacité de peser sur les événements actuels, il observe les va-et-vient incessants qui agitent l'ancienne maison de la culture de Banja Luka (nord-ouest). Biljana Plavsic, la présidente de la République serbe, y siège depuis plusieurs mois, et Milorad Dodik, son tout nouveau premier ministre, l'a rejointe avec l'ensemble du gouvernement et une multitude de conseillers. Un véritable *état-major y travaille jour et nuit*, grappillant à chaque instant un peu plus d'espace. Dord Mikic sait qu'il lui faudra bientôt céder son bureau et partir à la recherche d'un autre local. Le SDS poussé vers la sortie ? *« Un processus de destruction est commencé et il se poursuivra naturellement »*, lâche Milorad Dodik lors d'un entretien accordé au *Monde*. Elu premier ministre le 18 janvier par le Parlement de l'entité serbe à l'occasion *d'un vote auquel n'ont pas participé* le SDS et son allié radical (SRS, extrême droite), Milorad Dodik a commencé une course contre la montre. *« Il s'agit de faire vite et sortir le pays de la crise*, explique-t-il. *Si la population accède à nouveau à un niveau de vie acceptable, elle se détournera de Karadzic. Il faut lutter contre la corruption, redistribuer l'argent, payer les salaires, créer des emplois. »*

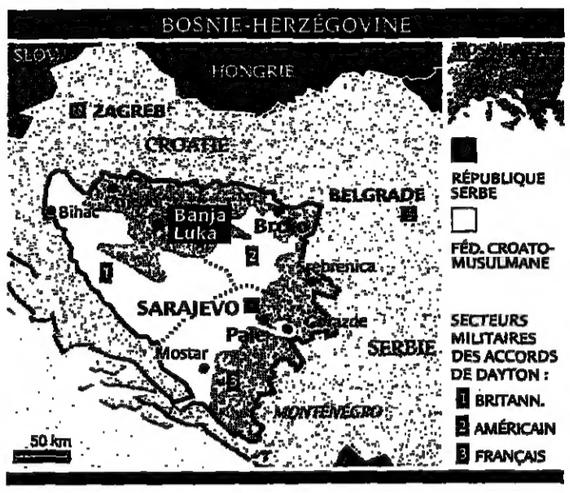

140 MILLIONS DE FRANCS D'AIDE

Milorad Dodik a fermé d'autorité quarante-cinq comptes bancaires à Pale, fief des ultranationalistes, et a limogé les chefs d'entreprise restés fidèles à Karadzic. Son ministère de l'intérieur a pris le contrôle de l'ensemble des forces de police. Samedi 30 janvier, il a obtenu le transfert du siège du gouvernement de Pale à Banja Luka. *« Pale est chaque jour un peu plus isolé »*, assure-t-il. Cet homme d'affaires âgé de trente-huit ans, ancien réformateur qui, pendant la guerre, a soutenu toutes les initiatives de paix et maintenu des contacts avec des personnalités bosniaques musulmanes et croates, est un pragmatique. *« Il faut appliquer les accords de paix de Dayton à la lettre*, explique-t-il, *les réfugiés doivent rentrer chez eux, les institutions communes à la République serbe et à la fédération croato-musulmane* [les deux entités composant la Bosnie-Herzégovine] *doivent fonctionner. Le pays doit se doter d'une monnaie commune, du même drapeau, d'un passeport commun, de médias indépendants. Mais Dayton est surtout la chance à saisir pour que la République serbe puisse à son tour bénéficier du soutien financier de la communauté internationale. »*

La Banque mondiale a octroyé, lundi 26 janvier, un prêt de 17 millions de dollars (plus de 103 millions de francs) dans le cadre du programme d'aide à la reconstruction. Le même jour, l'Union européenne débloquait une aide d'urgence de 6 millions d'écus (39,6 millions de francs) à la République serbe. La somme permettra entre autres de verser des *indemnités aux enseignants, en grève* depuis le mois d'octobre pour cause de salaires impayés. Ceux-ci ont aussitôt mis un terme à leur mouvement et les écoles ont rouvert leurs portes. Enfin, l'Agence américaine pour le développement international (Usaid) a oublié une délégation à Banja Luka. L'argent afflue, les projets d'assainissement de l'économie et les programmes de reconstruction s'empilent. *« Banja Luka ressemble de plus en plus à une petite Sarajevo. Les Américains débarquent. Ils sont partout, avec plein d'idées dans la tête. On raconte ici que si une rue est inondée à cause d'une canalisation défectueuse, il ne faut pas s'inquiéter parce que l'Usaid va construire un pont dans l'heure qui suit »*, note en souriant un humanitaire français.

La communauté internationale, qui a avancé le « pion » Biljana Plavsic pour faire échec à la politique d'obstruction prônée par les ultranationalistes de Pale dans l'application des accords de Dayton, mise aujourd'hui sur son premier ministre pour en finir avec eux. International Crisis Group (ICG), un groupe d'observateurs étrangers qui a bâti sa réputation en Bosnie grâce à une série de rapports politiques pointus et argumentés, ne tarit pas d'éloges sur le nouveau premier ministre.

Dans un communiqué de presse, ICG qualifie la nomination de Milorad Dodik de *« développement politique le plus significatif en Bosnie-Herzégovine depuis la signature des accords de Dayton »*. Sceptique à l'égard de la personnalité de Mme Plavsic, qui fut longtemps une proche de Radovan Karadzic, ICG salue l'intégrité de M. Dodik et encourage la communauté internationale à accorder un blanc-seing à celui qui, *« élu maire d'une petite ville, a réussi, malgré la pression des nationalistes, à faire prospérer sa municipalité »*.

Pour bon nombre de démocrates en Bosnie, Milorad Dodik est l'homme qui, le premier, pourrait faire chuter un pan du nationalisme. *« Les nationalistes musulmans, serbes et croates s'appuient les uns aux autres. Que l'un cède et les autres chuteront. C'est en cela que la nomination de M. Dodik à un poste de haute responsabilité nous paraît cruciale »*, explique Miodrag Zivanovic, un socialo-libéral.

A Sarajevo, on a compris l'enjeu. Les deux partis sociaux-démocrates viennent d'entamer des négociations en vue d'une fusion en perspective des élections générales de septembre 1998. *« Un succès de la politique de Dodik en République serbe pourrait, pour la première fois après la guerre, inciter les électeurs à accorder leurs voix à des non-nationalistes »*, justifie Miodrag Zivanovic.

Homme pressé, M. Dodik sait cependant observer des pauses lorsque les sujets se montrent brûlants. Il n'a adressé aucun ordre à sa police pour procéder à l'arrestation de criminels de guerre serbes. *« C'est beaucoup trop tôt pour cela. »* Et il souhaite que la ville de Brcko (nord-est), que se disputent Serbes et Musulmans, reste en République serbe. *« Il y va de la survie de notre entité puisque cette région assure un lien entre l'est et l'ouest de la République. »* Son assise encore fragile ne lui permet pas de prendre des décisions jugées impopulaires. Il sait le SDS à l'affût : au premier faux pas, le portrait de Radovan Karadzic pourrait à nouveau recouvrir les murs.

Christian Lecomte

Des plaques d'immatriculation « consensuelles »

La Bosnie-Herzégovine a, *depuis lundi 2 février*, de nouvelles plaques d'immatriculation des véhicules, identiques dans tout le pays, qui remplaceront, d'ici au 31 juillet, les trois systèmes en vigueur selon les régions serbe, croate et musulmane. En noir sur fond blanc, le nouveau système, parfaitement neutre, combine six chiffres et l'une des six lettres capitales – A, E, K, M, T, J – communes aux alphabets latin, utilisé chez les Musulmans et les Croates, et cyrillique, en usage chez les Serbes.

Près de deux ans après les premières discussions, les trois communautés, sous la pression étrangère, ont accepté d'abandonner *tout signe distinctif* permettant d'identifier l'origine des véhicules, comme c'est le cas pour les trois anciens systèmes – avec écusson à fleur de lys *pour les Musulmans*, damier rouge et blanc pour les Croates, en caractères cyrilliques chez les Serbes. – *(AFP.)*

Refaire de Sarajevo un modèle « multiethnique »

La communauté internationale organise, mardi 3 février, à Sarajevo une conférence sur le retour des réfugiés croates et serbes, principalement, dans la capitale bosniaque. Les organisateurs espèrent que les autorités s'engageront à faire de cette ville, aujourd'hui peuplée à plus de 80 % de Musulmans, *« un modèle multiethnique, de tolérance et de coexistence »*. Sur environ 380 000 habitants, selon l'estimation du Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) des Nations unies, Sarajevo compte aux alentours de 19 000 Serbes et 21 000 Croates. 130 000 Serbes ont quitté la ville depuis le début de la guerre au printemps 1992. Seulement 5 600 d'entre eux sont revenus. La conférence de Sarajevo sera coprésidée par le haut représentant civil en Bosnie, Carlos Westendorp, par l'émissaire américain pour l'ex-Yougoslavie, Robert Gelbard, ainsi que par un haut responsable de la Commission européenne, Herman de Langue. Les dirigeants bosniaques et la présidente de la République serbe de Bosnie, Biljana Plavsic, ont été conviés. – *(AFP.)*

La mission de la nouvelle force internationale fait l'objet de discussions au sein de l'OTAN

BRUXELLES
de notre correspondant

Le conseil de l'OTAN, qui rassemble les ambassadeurs des seize pays membres de l'Alliance, devrait décider avant la fin du mois de février de l'ampleur et de la composition de la *following force* (force de suivi), nom provisoire donné au contingent international qui succédera à la SFOR en juillet 1998.

Les discussions préalables ont donné lieu à une passe d'armes entre le général Wesley Clark, le nouveau commandant suprême des forces alliées en Europe (Saceur), et l'ensemble des représentants des pays membres. Le projet élaboré par le général américain a été rejeté car il ne mettait pas suffisamment l'accent sur la volonté de désengagement militaire progressif de la communauté internationale. *« Le général Clark a commis un péché d'orgueil, et il a été puni »*, remarque-t-on dans les milieux diplomatiques de l'OTAN, où certains européens ne sont pas mécontents de la rebuffade infligée à un chef militaire qui ne prend pas de gants pour afficher la prédominance américaine dans l'Alliance.

UN CONTINGENT RÉDUIT

Quatre options avaient été définies par le comité militaire de l'OTAN au cours de l'été 1997, allant du retrait pur et simple de la SFOR au maintien en l'état des effectifs en Bosnie (35 000 hommes). D'ores et déjà, il est établi que l'accord se fera autour de l'option 3, qui prévoit la présence, au moins jusqu'aux élections du mois de septembre, d'un contingent international aux effectifs légèrement réduits. Toute la discussion tourne actuellement sur l'ampleur de cette réduction, qui doit être suffisamment importante pour montrer que la communauté internationale n'a pas l'intention de rester indéfiniment en Bosnie.

Javier Solana, le secrétaire général de l'OTAN, qui revient d'une tournée à Sarajevo, plaide, lui, pour une réduction symbolique des effectifs, pour que la nouvelle situation créée par la prise de pouvoir des « modérés » en République serbe puisse être consolidée. *« Pour la première fois depuis trois ans, je vois une lueur au bout du tunnel en Bosnie »*, a-t-il déclaré au *Monde*, en précisant que *« les élections de septembre devraient marquer un nouveau tournant dans la mise en application des accords de Dayton »*.

Les effectifs de nouvelle force devraient atteindre 30 000 hommes, à condition toutefois que le président Clinton arrive à convaincre le Congrès, où les opposants à l'engagement américain en Bosnie restent nombreux et actifs. La France s'est opposée à l'idée formulée dans les milieux militaires de l'Alliance de substituer des forces de police militarisées à certaines unités purement militaires. *« C'était une manière détournée de " refiler le bébé " aux Européens »*, constate un diplomate. *« car les Etats-unis ne disposent pas de telles forces, à l'image des carabinieri italiens ou des gendarmes français »*. Le comblement de ce *« vide de sécurité »*, provoqué par le manque de fiabilité des polices locales, devra donc être assuré par des unités d'infanterie entraînées à maîtriser des situations d'émeutes. Les Britanniques ont déjà fait savoir que cela ne leur posait pas de problèmes dans la zone qui leur était confiée : *« Nous avons l'expérience de l'Irlande du Nord »*, font-ils valoir.

Luc Rosenzweig

La Commission consultative des droits de l'homme rappelle l'obligation de coopérer avec le TPI

PARIS. Dans un avis adopté début janvier, la Commission nationale consultative des droits de l'homme, qui rassemble des représentants d'organisations humanitaires placés auprès du premier ministre français, *« demande que les obligations juridiques de la France soient respectées, grâce à une coopération confiante avec le TPI, comme nous y obligent les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU »*, notamment en ce qui concerne *« la réunion des témoignages et la production des preuves »*. Elle demande que les autorités françaises *« autorisent les dépositions des militaires français selon les formes prévues par le règlement »* du TPI. La Commission recommande un *« effort d'information »* pour éviter les malentendus et pour rappeler que le TPI a pour seule mission de poursuivre les criminels de guerre présumés.
Elle estime que la création d'une Cour criminelle internationale permanente par l'ONU *« doit constituer une priorité »* et demande que les négociations internationales sur ce projet *« donnent lieu en France à un véritable débat, mené dans la sérénité, la transparence et la concertation »*.

La Banque mondiale révise à la baisse ses prévisions de croissance

PARIS. La croissance mondiale devrait atteindre 2,6 % en 1998 au lieu des 3,1 % prévus initialement, a déclaré lundi 2 février Pieter Bottelier, conseiller économique en chef de la Banque mondiale, révisant ses prévisions à la baisse en raison de la crise asiatique. Parmi les pays du G 7, c'est le Japon qui devrait être le plus affecté avec une croissance de seulement 1 %, contre les 3 % attendus avant la crise. Les Etats-Unis, au contraire, devraient bénéficier d'une croissance de 2,4 %, relevée de 0,4 point. Pour les économies européennes les plus fortes (France, Allemagne, Grande-Bretagne, Italie), la croissance devrait être de 2,9 % en 1998, conforme aux performances attendues car *« les facteurs positifs vont contrebalancer les facteurs négatifs »*, a déclaré M. Bottelier.
Ces estimations provisoires se fondent sur trois hypothèses : que la crise financière en Asie du Sud-Est arrive à son terme, que les perspectives économiques du Japon arrêtent de se détériorer et que les Etats-Unis et l'Europe acceptent des déficits de leurs comptes courants plus importants pour laisser entrer des importations en provenance des pays d'Asie du Sud-Est.

Les Européens examinent un projet de réglementation de leurs ventes d'armes

BRUXELLES. La Grande-Bretagne, présidente en exercice de l'Union européenne (UE), a transmis, lundi 2 février, à ses partenaires un projet de code de conduite sur les exportations d'armes, qui sera examiné dans une quinzaine de jours par les experts européens. Le principe de base de ce code (*Le Monde* daté 16 et 17 novembre 1997) est que si un pays membre de l'UE renonce à un contrat pour des raisons de sécurité, d'opportunité politique ou humanitaires, les autres membres devront consulter l'Etat qui a refusé avant de vendre ses propres armes. Ce ne sera pas une obligation mais une précaution d'ordre moral et politique pour éviter une course aux contrats à l'exportation au sein de l'UE. Cette démarche préventive devrait être facilitée par le fait que, désormais, de nombreux armements sont produits à plusieurs, en coopération européenne. – *(AFP.)*

Remous politiques en Arménie au sujet du Haut-Karabakh

MOSCOU. Les remous au sein du pouvoir, depuis la prise de position controversée en septembre du président Levon Ter-Petrossian en faveur d'un compromis sur le Haut-Karabakh, ont franchi un nouveau pas avec la démission, lundi 2 février, du ministre des affaires étrangères, Alexandre Arzoumanian, ainsi que celle du maire d'Erevan, Vano Siradeguian. Ce dernier pourrait aussi quitter la direction du parti au pouvoir et celle de sa fraction parlementaire. Le premier ministre, Robert Kotcharian, ancien président du Haut-Karabakh, est entré en opposition ouverte au président arménien, accusé de *« défaitisme »* face à l'Azerbaïdjan. Alors qu'en 1996 les ministres de l'intérieur et de la défense avaient soutenu M. Ter-Petrossian en dispersant les manifestations de l'opposition, ces deux responsables semblent aujourd'hui avoir abandonné le président. – *(Corresp.)*

Militaires namibiens et botswanais se sont affrontés près de l'île de Situngu

GABORONE. Des patrouilles namibienne et botswanaise se sont affrontées la semaine dernière près de l'île de Situngu, sur la rivière Linyanti, que les deux pays se disputent, a rapporté lundi 2 février le ministère botswanais des affaires étrangères, qui s'est déclaré *« très préoccupé »* par cet incident frontalier. L'armée namibienne, équipée de véhicules blindés, de transport de troupes et d'hélicoptères, a tenté de traverser la rivière pour pénétrer en territoire botswanais, selon le communiqué. La tension entre les deux pays s'est accrue en 1997, depuis que l'armée botswanaise occupe l'île de Situngu, où des Namibiens de villages voisins font pousser des céréales depuis plusieurs décennies. Le 23 janvier, une commission bilatérale n'est pas parvenue à régler le différend qui porte sur trois petites îles situées dans la bande frontalière de Caprivi (nord-est de la Namibie) : Situngu, Luyondo et Kasikili. Ce conflit a été porté devant la Haute Cour de justice de La Haye. – *(AFP.)*

La hausse des prix provoque de nouvelles émeutes en Indonésie

DJAKARTA. Les émeutes liées à la hausse des prix se sont étendues à une dizaine de localités de l'île de Java, ainsi qu'à Sulawesi (Célèbes). La police, soutenue par l'armée, a dû intervenir, lundi 2 février, pour empêcher la foule de piller des magasins appartenant à des commerçants de la minorité d'origine chinoise, bouc émissaire traditionnel.
Par ailleurs, le président indonésien Suharto s'est engagé, dimanche 1er février, à consacrer tous ses efforts au rétablissement de la confiance dans le système financier de son pays, selon le quotidien japonais *Nihon Keizai Shimbun*. M. Suharto a affirmé qu'il appliquera un plan de réformes en conformité avec le plan d'aide accordé à l'Indonésie par le Fonds monétaire international, notamment en reconsidérant la position dominante des entreprises dirigées par sa famille. – *(Reuters, AFP.)*

GOUVERNEMENT Le comité interministériel sur l'énergie, réuni sous la présidence de Lionel Jospin lundi 2 février, a confirmé l'abandon du surgénérateur Superphénix de Creys-Malville (Isère), dont le démantèlement coûtera quelque 10,6 milliards de francs et s'étalera jusqu'en 2005. Des mesures de réindustrialisation et de développement du site seront prises. ● LA SÉCURITÉ de la filière électronucléaire sera garantie, à l'avenir, par une instance indépendante, dont le statut et le rôle seront définis par la loi. Cette innovation est destinée à répondre aux critiques des antinucléaires sur l'opacité des décisions dans ce domaine. ● LES CHOIX du gouvernement sont critiqués, à gauche, par le PCF et la CGT, qui redoutent les pertes d'emplois, et, à droite, par les élus de la région, qui dénoncent la pression des Verts. *(Lire aussi notre éditorial page 15.)*

Une instance indépendante contrôlera la sécurité électronucléaire

Le comité interministériel présidé par Lionel Jospin a confirmé l'arrêt de Superphénix, mais décidé de relancer le surgénérateur Phénix. Si Dominique Voynet critique cette dernière décision, le renforcement de la surveillance des installations d'EDF donne satisfaction aux écologistes

RÉCIT Industrie et finances, ou environnement, chacun a un motif de satisfaction

LIONEL JOSPIN a trouvé le moyen de donner la possibilité à Dominique Strauss-Kahn d'annoncer que le nucléaire n'est pas remis en question et à Dominique Voynet que le tout-nucléaire est révolu : cette analyse pouvait être entendue au cabinet de la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement après la réunion d'un comité interministériel sur la politique énergétique, lundi 2 février, dans la soirée. Le premier ministre a effectivement réussi à concilier des intérêts fort divergents de sa majorité « plurielle ». Les tensions étaient pourtant vives, depuis quelques semaines, entre la ministre écologiste, d'un côté, ses collègues de l'industrie et des finances, de l'autre. Si le consensus semblait atteint sur la fermeture du surgénérateur Superphénix, les divergences demeuraient sur l'aval de la filière nucléaire (retraitement et stockage des déchets), sur le redémarrage de Phénix et la transparence du contrôle nucléaire.

Tout avait commencé début décembre 1997 avec une première réunion interministérielle sur l'arrêt de Superphénix et sur l'application de la loi Bataille de 1991, qui planifie, d'ici à 2006, les études sur les différentes filières d'élimination des déchets nucléaires. Les conseillers de Mme Voynet s'étaient vite aperçus de leur isolement au sein du gouvernement : minoritaires sur les moyens du rééquilibrage de la loi Bataille en faveur du stockage en subsurface par rapport à l'enfouissement, ils étaient aussi bien seuls à revendiquer une réelle transparence dans l'industrie nucléaire.

L'ancienne porte-parole des Verts, relayée par ses amis, a fait monter la pression : déjeuner avec Christian Pierret (secrétaire d'Etat à l'industrie), rencontre avec Dominique Strauss-Kahn (ministre de l'économie, des finances et de l'industrie), lettre à Lionel Jospin à la veille de la réunion du conseil national interrégional des Verts, le 31 janvier. Face à cette orchestration, sous l'œil bienveillant de Bercy et de l'industrie, les défenseurs du nucléaire, élus et syndicats, ont tenté de faire revenir Lionel Jospin sur sa décision de fermer Superphénix. Manifestation et pétition de la CGT, déplacement à Creys-Malville de la mission énergie de l'Assemblée nationale, rencontres multiples...

Chaque camp fourbissait ses armes. Le premier ministre écoutait et préférait reporter par deux fois son arbitrage. Le 31 janvier, un document de synthèse, rédigé par les services du premier ministre, s'appuyant sur des données de l'industrie, était envoyé aux cinq ministres concernés : M. Strauss-Kahn, Mme Voynet, Claude Allègre pour la recherche, M. Pierret pour l'industrie, Bernard Kouchner pour la santé. Si tous demeuraient silencieux, respectant les consignes, Mme Voynet ne se privait pas de faire connaître son opposition à certaines décisions : devant ses troupes, elle expliquait, quelques heures plus tard, qu'on ne devait pas « compter sur [elle] pour apposer [sa] signature au bas d'une autorisation de redémarrage de Phénix ».

C'était une manière de dire à M. Jospin qu'il ne devait pas trop jouer avec les nerfs des écologistes. Et sans doute, aussi, de préparer ses militants à quelques défaites annoncées et de ne pas endosser la responsabilité de l'ouverture de Phénix à quelques semaines des régionales. « *De toute façon, il n'est pas nécessaire qu'elle la signe* », répliquait sèchement, lundi, M. Strauss-Kahn, seul à la table de la conférence de presse de compte rendu du comité interministériel.

La marque de la « méthode Jospin » apparaissait dès l'ouverture de la réunion et était confirmée dans le titre du relevé de décisions : intitulé « Politique nucléaire et diversification énergétique : orientations gouvernementales », le document ménage toutes les susceptibilités. Chacun a tenu à souligner le très bon climat de la réunion : Mme Voynet en a été étonnée, elle qui s'attendait plutôt, après son discours musclé devant les Verts, à recevoir une volée de bois vert ; M. Pierret a apprécié la « *sagesse* » du premier ministre.

DIVERGENCES PERSISTANTES

Outre les modalités de l'arrêt définitif de Superphénix et du programme d'accompagnement économique, faisant l'objet d'un consensus général, chacun a obtenu satisfaction pour l'essentiel. Les finances et l'industrie ont savouré la réaffirmation de la primauté de l'atome dans la politique énergétique française : démarrage du surgénérateur Phénix pour poursuivre la recherche, confirmation du choix du stockage en profondeur des déchets. L'environnement a pu se montrer satisfait de voir avalisées la diversification énergétique, avec des crédits importants par le biais d'une taxe affectée pour l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), une étude sur la réversibilité du stockage en profondeur et, surtout, la transparence. Ce thème est devenu cher à M. Jospin, qui veut en faire un projet de loi.

Chacun, cependant, s'est vu contrecarré dans ses positions les plus marquées. Ainsi, M. Pierret n'a pas eu gain de cause quand il s'opposait au versement de 500 millions de francs de crédits à l'Ademe au prétexte que cette agence possède une trésorerie importante de près de 2 milliards de francs. Il souhaitait le démarrage, avant les régionales, des premiers laboratoires souterrains. Mme Voynet, de son côté, n'a pas réussi à convaincre de la pertinence de ses arguments juridiques contre l'ouverture de Phénix. Sous l'impulsion de M. Allègre, les recherches seront même avancées à 1998. Ce dernier a été cependant battu sur les crédits de l'Ademe, qu'il aurait bien vus dans l'escarcelle de la recherche.

Au sortir de la réunion du 2 février, les réactions ne se sont pas fait attendre. Mme Voynet a déclaré, mardi, sur Europe 1, concernant Phénix : « *J'ai des doutes sur la solidité juridique de ce redémarrage* », tout en précisant à ce propos qu'elle ne se tournera pas elle-même vers le Conseil d'Etat. « *Mais*, a ajouté la ministre, *j'ai peur que cette idée ne naisse dans certain cerveaux.* » Dans son sillage, Marie-Christine Blandin, présidente du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, a déclaré, sur RTL, « *vraiment regrettable* » le redémarrage du surgénérateur Phénix. A l'inverse, le quotidien communiste *L'Humanité* s'élève contre la fermeture de Superphénix, qui « *met en jeu l'indépendance énergétique de la France et pose des questions relatives à l'emploi* ».

Dans l'opposition, Charles Millon (UDF-DL), président du conseil régional Rhône-Alpes, interrogé sur RMC, a dénoncé dans cette fermeture « *le diktat d'un groupe Verts nécessaire à la majorité "plurielle" au niveau national* » et l'absence de consultation des autorités régionales.

Dominique Gallois et Sylvia Zappi

Quatre grandes décisions

● **Confirmation de l'abandon** du surgénérateur Superphénix de Creys-Malville (Isère). Le décret sera pris au cours du second semestre 1998. Le démantèlement coûtera 10,6 milliards de francs. Des mesures seront prises pour réindustrialiser et développer le site. 100 millions de fonds publics y seront notamment consacrés sur cinq ans.

● **Maintien de la filière** nucléaire, mais attribution, dès 1999, de 500 millions de francs à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) pour le développement des énergies renouvelables.

● **Aval du cycle** (gestion des déchets) : redémarrage du surgénérateur Phénix jusqu'en 2004, pour continuer les recherches sur la transmutation et l'incinération des déchets nucléaires prévues dans la loi de 1991. Le CEA devra accentuer son effort de recherche sur l'entreposage en surface de longue durée avec des ressources augmentées de 15 % en 1998 et de 20 % en 1999. L'entreposage des déchets radioactifs en subsurface, non prévu dans la loi de 1991, devra faire l'objet d'un traitement législatif particulier. Un rapport du CEA sera remis fin 1998.

● **Création d'une autorité** indépendante du nucléaire dans un souci de transparence, afin de dissocier les fonctions de contrôle et d'exploitation. Une mission est confiée au député PS de Meurthe-et-Moselle Jean-Yves Le Déaut, président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, pour préparer ces dispositions législatives. Il devra remettre ses propositions avant le 31 juillet.

La difficile gestion des déchets radioactifs

La solution de transmutation exige d'importants efforts de recherche

FERMETURE de Superphénix, redémarrage de Phénix, construction de laboratoires souterrains : à travers ces différents dossiers se trouve posée l'épineuse question de la gestion des déchets nucléaires.

Chaque année, EDF décharge de ses 56 réacteurs 1 200 tonnes de combustible usé, contenant 96 % d'uranium appauvri, 1 % de plutonium et 3 % de produits de fission et d'actinides mineurs. Après retraitement, l'uranium et le plutonium sont actuellement recyclés en combustible Mox, tandis que les autres résidus, extrêmement irradiants et à très longue durée de vie, sont vitrifiés et stockés dans des puits, dans l'attente d'une solution à long terme. La loi du 30 décembre 1991 a prévu, concernant ces déchets, des recherches dans trois directions : leur « transmutation » en éléments moins toxiques, dans des réacteurs spécialisés ; leur enfouissement dans des formations géologiques profondes ; enfin, leur conditionnement en vue d'un entreposage de longue durée en surface.

Pour mettre en œuvre la première de ces solutions, l'une des méthodes les plus prometteuses – mais qui exige beaucoup d'études – consiste à casser ou à transformer les radionucléides en les bombardant par des flux intenses de neutrons. Or les surgénérateurs, ou réacteurs à neutrons rapides, sont bien adaptés à cet usage. Superphénix, ex-prototype industriel reconverti en outil de recherche, aurait pu servir à de tels essais, mais il n'offrait pas la souplesse d'un réacteur expérimental.

Superphénix abandonné, il était nécessaire, pour continuer à explorer cette voie, de remettre en service son « petit frère », le surgénérateur Phénix de Marcoule (Gard). Ce réacteur de 250 mégawatts, construit au début des années 70, victime de plusieurs incidents, est arrêté depuis bientôt trois ans. Ses installations ont beaucoup vieilli, mais il a bénéficié de travaux de jouvence, et l'autorité de sûreté a récemment autorisé son redémarrage à puissance réduite (*Le Monde* du 7 janvier). Toutefois, la plupart des scientifiques jugent « *peu réaliste* » la perspective de l'élimination des déchets nucléaires par transmutation si des efforts de recherche considérables ne sont pas entrepris.

Parallèlement, la loi Bataille a prévu la création d'au moins deux laboratoires souterrains, destinés à étudier, in situ, la possibilité d'enfouir ces déchets dans des couches d'argile ou de granit profondes, où leur confinement devra être garanti pendant plusieurs milliers, voire plusieurs millions d'années, mais le conseil interministériel a différé le choix des sites d'implantation à la fin du premier semestre, après les élections régionales.

Dominique Voynet et, de façon générale, les écologistes, mais aussi Claude Allègre, le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, sont hostiles au principe de l'enfouissement, auquel ils préféreraient la troisième option, celle du conditionnement et de l'entreposage de longue durée en surface ou en « subsurface » : le temps de permettre aux recherches sur l'élimination des déchets de progresser suffisamment. Les crédits affectés à cet axe augmenteront de 15 % cette année et de 20 % l'an prochain. C'est en 2006 que le Parlement devra trancher entre ces différentes solutions.

Pierre Le Hir

L'opinion favorable au statu quo

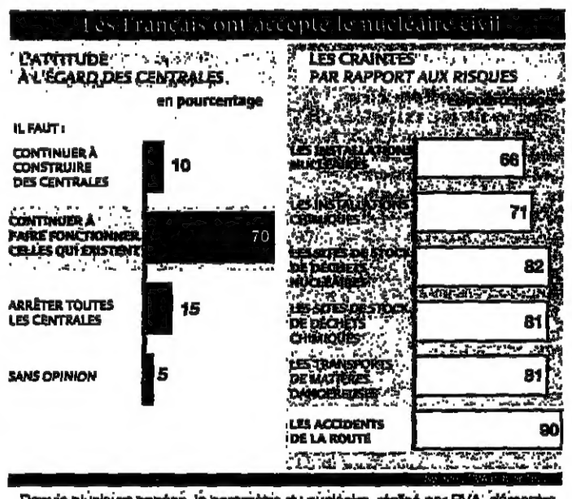

Depuis plusieurs années, le baromètre du nucléaire, réalisé par BVA, démontre une grande stabilité de l'opinion publique à l'égard du nucléaire civil. Celui-ci est largement considéré comme l'énergie dominante à l'horizon de dix, et même vingt ans, et deux Français sur trois estiment qu'il assure notre indépendance énergétique. En revanche, la méfiance est forte à l'égard du stockage des déchets nucléaires.

AUX NEERLANDAIS RESIDANT EN FRANCE

En tant que ressortissants néerlandais en France, vous avez le droit de participer, le 6 mai 1998, aux élections de la seconde Chambre du Parlement néerlandais. A cet effet vous devez vous inscrire sur le registre électoral aux Pays-Bas.

La période d'inscription est fixée du 3 novembre 1997 au 24 mars 1998.

Pour obtenir les formulaires d'inscription et tout complément d'information, vous pouvez vous adresser à l'Ambassade des Pays-Bas, 7 rue Eblé, 75007 Paris.

L'information sur la procédure d'inscription est aussi disponible sur le site internet du Ministère des Affaires Etrangères : http://www.minbuza.nl

Challenges

Cette offre exceptionnelle est réservée aux lecteurs du Monde

A conserver par le diffuseur

10 F au lieu de 18F

Challenges n°122

Date :

Challenges spécial création d'entreprise

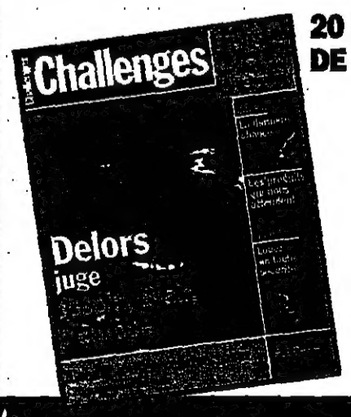

20 PAGES DE CONSEILS

10F seulement au lieu de 18 F

Présentez ce bon à votre marchand de journaux: il déduira 8 francs sur votre numéro de Challenges

Date limite : jeudi 26 mars 1998

Une plaque est apposée à l'Ecole militaire en hommage à Dreyfus

Alain Richard exalte les valeurs républicaines

CÉLÉBRANT le centenaire du « J'accuse » d'Emile Zola, le ministre de la défense, Alain Richard, a dévoilé, lundi 2 février, sous l'un des porches d'entrée de l'Ecole militaire, une plaque qui rend hommage au capitaine Alfred Dreyfus. Cette plaque devrait ensuite être apposée dans la cour Desjardins, actuellement en plein réaménagement architectural. C'est dans cette cour qu'Alfred Dreyfus, le 21 juillet 1906, fut réhabilité, promu au grade supérieur et fait chevalier de la Légion d'honneur. C'est dans un autre endroit de cette même enceinte militaire que Dreyfus avait été dégradé, le 5 janvier 1895, *« pour un crime de haute trahison qu'il n'avait pas commis »*, rappelle la plaque commémorative.

Outre plusieurs parlementaires, parmi lesquels Pierre Lellouche (RPR) et Bertrand Delanoë (PS), élus de Paris, et des descendants des familles Zola et Dreyfus (dont Simone Perl, petite-fille du capitaine, tenant à la main son petit-fils Salomon, âgé de trois ans, et le chanteur Yves Duteil, petit neveu de Dreyfus), étaient présents des responsables militaires, dont l'ensemble des chefs d'état-major à l'exception de celui de l'armée de l'air, le général Jean Rannou qui, retenu par des obligations de service, s'était fait représenter. Ont assisté à la cérémonie, entre autres, le général Jean-Philippe Douin, chef d'état-major des armées ; l'amiral Jean-Luc Delaunay, chef d'état-major particulier de l'Elysée ; le général Philippe Mercier, chef d'état-major de l'armée de terre ; l'amiral Jean-Charles Lefebvre, chef d'état-major de la marine ; Bernard Prévost, directeur général de la gendarmerie nationale ; le général Bernard Janvier, directeur de l'Institut des hautes études de défense nationale (Ihedn), et le général Daniel Billot, gouverneur militaire de Paris.

La plaque dévoilée par le ministre porte en tête l'inscription : *« En hommage à Alfred Dreyfus (1859-1935) »*, puis le texte suivant : *« Dans cette enceinte le 5 janvier 1895, le capitaine Alfred Dreyfus était dégradé pour un crime de haute trahison qu'il n'avait pas commis. Dans ce lieu, le 21 juillet 1906, après avoir été réintégré dans l'armée et promu au grade supérieur, le chef d'escadron Alfred Dreyfus était fait chevalier de la Légion d'honneur. »* Le texte se termine par la phrase qui achevait le manifeste de Zola dans *L'Aurore* : *« La vérité est en marche, et rien ne l'arrêtera. »*

« LONG COMBAT »

M. Richard a rappelé que *« plusieurs des pouvoirs constitués de l'époque, le gouvernement, l'institution militaire, le Parlement, l'autorité judiciaire, à des titres divers »*, s'étaient *« fourvoyés »* en stigmatisant le capitaine Dreyfus, *« convaincu d'espionnage après une enquête faussée »*, dans un contexte dominé par l'antisémitisme. Le ministre de la défense a observé que *« la recherche, la défense de la vérité et le long combat qui menèrent finalement à la réhabilitation furent aussi l'œuvre de militaires et en grande partie, d'abord, le fait du colonel Picquart »* et d'une commission officielle de l'armée formée, en mai 1904, de quatre généraux, dont le directeur de l'Ecole supérieure de guerre. L'affaire Dreyfus, a-t-il dit, *« aura donc aussi, paradoxalement, contribué à rapprocher puis, à partir de là, à sceller définitivement la place de l'armée dans la République »*.

Evoquant l'esprit de défense, le ministre a rappelé qu'à travers la professionnalisation en cours, *« il faut favoriser une armée ouverte au monde qui l'entoure, affirmant avec enthousiasme sa place active dans le pays et dans la société, parfaite illustration des valeurs d'égalité, de liberté et de fraternité qui forment la devise de la République »*.

Jacques Isnard

Une statue nomade

Commandée au dessinateur Tim par Jack Lang, ministre de la culture, en 1985, une statue du capitaine Dreyfus a été installée place Pierre-Lafue, en bordure du boulevard Raspail, dans le 6e arrondissement de Paris, au terme d'une longue errance. Cette œuvre faisait partie d'un ensemble de commandes souhaitées par François Mitterrand en hommage à des personnalités du XXe siècle, telles que les écrivains François Mauriac et Georges Bernanos ou les hommes politiques Pierre Mendès France et Georges Pompidou.

La statue de Dreyfus était destinée, à l'origine, à l'Ecole militaire, où le capitaine avait été injustement dégradé, mais aussi réhabilité. Charles Hernu, ministre de la défense, s'était opposé à ce choix et avait plaidé pour l'Ecole polytechnique, Dreyfus en ayant été élève. La statue avait été installée, en 1988, dans le jardin des Tuileries, avant d'être rapprochée finalement du site de l'ancienne prison militaire du Cherche-Midi, où l'officier avait été incarcéré.

Michel Charasse et Gilbert Mitterrand s'en prennent à Michel Rocard dans l'affaire Dumas

M. Hollande déplore la « place excessive » des entourages

Les propos de M. Rocard sur l'affaire Roland Dumas ont provoqué une vive polémique au PS. L'avocat de Christine Deviers-Joncour, une proche de M. Dumas incarcérée depuis novembre 1997 dans l'affaire Elf, a jugé *« inacceptable »* son maintien en détention provisoire. *« On veut qu'elle mette en cause Roland Dumas,* a-t-il lancé sur LCI, *en disant : " J'ai versé à Roland Dumas tant sur la commission que j'ai reçue. " C'est faux. »*

LES DÉCLARATIONS de Michel Rocard, dans *Le Journal du dimanche* du 1er février, au sujet du rôle éventuel qu'aurait joué Roland Dumas, alors ministre des affaires étrangères, dans la vente, en 1991, de six frégates à Taïwan, provoquent une vive polémique dans la « famille » socialiste. L'ancien premier ministre avait estimé que François Mitterrand *« aimait à s'entourer de gens un peu à la limite »*. Lundi 2 février, sur RMC, Jean-Christophe Cambadélis, chargé au secrétariat national du PS des fédérations et des relations extérieures, et peu suspect de mitterrandisme, a affirmé qu'il *« préférait Michel Rocard quand il nous parle de géopolitique ou quand il essaie de faire avancer les 35 heures que lorsqu'il règle ses comptes »*.

A Bordeaux, où il participait, en compagnie de Laurent Fabius, d'Alain Juppé et de Danielle Mitterrand, à l'inauguration du pont François-Mitterrand, un des fils de l'ancien président, Gilbert Mitterrand, député PS de Gironde, a qualifié la phrase de M. Rocard de *« mesquine, injuste et un peu lâche »*. *« Elle est mesquine car elle vise qui, quoi ?,* a souligné M. Mitterrand. *Elle est lâche car qui peut répondre ? Elle est petite car le débat n'est pas là. Quand on apporte des doutes, je n'ai pas dit des accusations, il faut les préciser. » « Sinon, on reste au niveau du corbeau qui était d'ailleurs la caricature du personnage »*, a-t-il ajouté en faisant allusion à la marionnette de M. Rocard dans « Le Bébête show ». *« Je le préférais dans le rôle du prétendant, il était moins dangereux »*, a noté le maire de Libourne.

Plus acide encore, l'ancien ministre Michel Charasse, qui joue le rôle de gardien du mitterrandisme, a estimé, lundi sur LCI, que M. Rocard *« continue à régler ses vieux comptes. Il s'est opposé toute sa vie à François Mitterrand. L'expérience a montré qu'il n'était pas capable d'accéder aux plus hautes responsabilités de l'Etat »*. Dans le langage imagé qui lui est propre, le sénateur PS du Puy-de-Dôme a affirmé que *« Michel Rocard est dans la situation qui est celle du châtelain qui engrosse la bonne et qui sort ensuite avec une manifestation de curés pour aller la lapider »*.

FIN « BALZACIENNE »

M. Charasse a mis au défi l'ancien premier ministre de *« mettre des noms »* sur ces *« accusations »*, en observant qu'*« il y a quand même un certain nombre de ministres dans ce gouvernement, à commencer par le premier, qui ont été des collaborateurs ou des ministres de François Mitterrand »*. Jugeant M. Rocard *« très mal placé pour faire la morale »*, le maire de Puy-Guillaume a affirmé que *« c'est à lui qu'on doit cette funeste loi d'amnistie »* [de 1990], qui *« devait bénéficier à un certain nombre de gens qu'il connaissait »*. *« Je veux que les Français sachent que François Mitterrand n'en voulait pas et que c'est une invention de Michel Rocard »*, a ajouté M. Charasse.

Plus circonspect, Charles Pasqua, sénateur RPR des Hauts-de-Seine, a indiqué sur LCI que le propos de M. Rocard était *« assez fort, probablement trop »*. *« Mais je connaissais François Mitterrand beaucoup moins bien que Michel Rocard »*, a ajouté l'ancien ministre de l'intérieur. Dans un entretien au *Parisien* du mardi 3 février, Max Gallo, ancien porte-parole du gouvernement de Pierre Mauroy, qui a pris depuis plusieurs années ses distances avec François Mitterrand et avec le PS, estime que *« Michel Rocard énonce une vérité que personne ne peut nier »*. *« Ceux qui veulent se boucher les yeux et, apparemment, il y en a encore, ont tout à fait le droit de réagir ainsi. Mais l'Histoire a déjà tranché »*, ajoute l'écrivain, qui qualifie la fin du second septennat de François Mitterrand de *« typiquement balzacienne »*. *« Sous cet angle,* ajoute-t-il, *les propos de Rocard me paraissent d'un réalisme prudent »*.

« DÉRIVE MONARCHIQUE »

Premier secrétaire du PS, François Hollande se démarque tant de M. Rocard que des fidèles de l'ancien président en jugeant, dans un entretien au *Parisien* du 3 février, que le droit d'inventaire, cher à Lionel Jospin, *« est toujours d'actualité »*. *« Le problème,* souligne M. Hollande, qui fut un collaborateur de François Mitterrand à l'Elysée au début de son premier septennat avant de rejoindre M. Gallo puis, une courte période, M. Dumas, *c'est que Michel Rocard a toujours eu des relations conflictuelles avec François Mitterrand. Or, personnaliser les choses n'est jamais une bonne façon de procéder »*. Evoquant *« une dérive monarchique »* de la Ve République qui *« a éloigné le peuple de ses représentants et donné une place excessive aux entourages »*, M. Hollande prône une profonde réforme des institutions.

Michel Noblecourt

M. Hue a rendu à M. Castro une visite tardive et circonspecte

L'HUMANITÉ et le service de presse du PCF y ont insisté toute la semaine : c'était le premier voyage de Robert Hue à Cuba. La précaution n'est pas anodine et témoigne de l'embarras qui a précédé, pendant de longs mois, la visite du secrétaire national du PCF à Fidel Castro. Pour M. Hue qui, depuis son arrivée à la tête du parti, en janvier 1994, s'est déjà rendu au Japon, en Chine, en Afrique du Sud et... aux Etats-Unis, la visite à Cuba pouvait attendre : inconnu lors de l'effondrement de l'Union soviétique, vierge de tout soutien officiel au PC soviétique ou à l'invasion de l'Afghanistan, le nouveau secrétaire national entendait rompre avec les pratiques de Georges Marchais, grand ami du « Commandant en chef » et qui aimait passer ses vacances dans l'île.

Pour le PC cubain, la distance commençait à tourner à l'affront. Les plus grands responsables de PC européens avaient fait leur devoir, pas les Français. Le soutien appuyé accordé par *L'Humanité* à Régis Debray, lors de ses démêlés avec la fille du « Che », n'avait pas été apprécié. Depuis deux ans, Cuba envoie d'ailleurs à la Fête de *L'Humanité* des dirigeants de deuxième rang. En France, les susceptibilités commencent aussi à s'exacerber, notamment chez les jeunes communistes, qui perpétuent la tradition des voyages d'échange, ou dans les deux associations proches du PCF, France-Cuba et France-Amérique latine.

Autant dire que, pour ce voyage de quatre jours en terre cubaine, M. Hue – accompagné de son épouse, de Francis Wurtz, responsable du secteur international, et de son secrétaire particulier, Daniel Cicera – avait soigneusement choisi ses étapes. Le secrétaire national du PCF a participé, en tête de cortège et une torche à la main, à la « marche aux flambeaux » commémorant chaque année la manifestation organisée en 1953 par les étudiants de La Havane contre le dictateur Batista. Il a aussi choisi de s'entretenir avec Ricardo Alarcon, le président de l'Assemblée nationale, Carlos Lage, vice-président et architecte des réformes économiques, et le ministre de la culture Abel Prieto – trois dirigeants considérés comme des partisans de l'ouverture. Enfin, s'il n'a pas rencontré les opposants cubains, M. Hue a annulé un entretien prévu avec José Ramon Balaguer, membre du bureau politique et l'un des chefs de file du secteur conservateur de la direction cubaine.

Au cours de cette visite de quatre jours, M. Hue a visité le Centre d'ingénierie génétique et de biotechnologie. Il a aussi rapidement inspecté le tout nouveau Club Méditerranée à Varadero et, machette à la main, s'est frotté au dur labeur de la canne à sucre (*zafra*) dans une coopérative de Matanzas. Reçu à dîner par l'ambassadeur de France à La Havane, M. Hue s'est entretenu surtout, pendant trois heures, avec M. Castro, qui avait remis son uniforme vert olive, brièvement remisé lors de la visite du pape.

La visite de Jean Paul II a « libéré » M. Hue. *« La place est chaude,* résumait-il, le 25 janvier, sur TF 1. *Quand Jean Paul II, à Cuba, tient des discours sur la paix, sur les droits de l'homme, pour la levée du blocus, comment ne pourrais-je pas me réjouir ? »* Au *Monde*, peu avant de quitter l'île, le secrétaire national du PCF a déclaré : *« J'ai visité Cuba à un moment charnière. Les paroles du pape, la qualité de l'accueil que lui ont réservé Fidel Castro et la population cubaine, tout cela constitue un événement exceptionnel. »*

Pourfendeur de la *« grande puissance américaine »* et de l'embargo *« fou »* qu'elle impose à Cuba, M. Hue a indiqué *« qu'aucune question n'avait été esquivée lors de cette discussion sans tabou »*. *« J'ai évoqué la mutation du PCF,* précise-t-il. *Quand on parle aux dirigeants cubains sans vouloir leur donner de leçons, on peut établir un dialogue qui continuera de faire bouger les choses à Cuba. »* M. Castro, de son côté, a évoqué le *Livre noir du communisme* et fait remarquer à M. Hue qu'il avait été applaudi au congrès socialiste de Brest. *« Je lui ai dit que ces acclamations portaient sur une démarche d'union, mais qu'il n'était pas question de faire un congrès de Tours à l'envers »*, a précisé le secrétaire national dans *L'Humanité*.

Jean-Michel Caroit (à La Havane) et Ariane Chemin

Challenges numéro spécial **Création d'entreprise**

cadre réservé aux marchands de journaux

Pour être remboursé, apposez votre cachet et retournez ce bon, sous quinzaine, au plus tard à votre dépositaire si vous êtes diffuseur, aux NMPP si vous êtes dépositaire.

Cachet diffuseur

n°:

Cachet dépositaire

n°:

Challenges

PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Régisseur O.S.P.
136, av. Charles de Gaulle
92523 NEUILLY SUR SEINE Cedex
TEL. : 01.46.40.26.07 - FAX. : 01.46.40.70.66

DECLARATION D'ABSENCE

Par requête présentée le 23/10/1997 à MM. les Président et Juge composant le TGI de TOURS par **Mme Nicole REICHLING** épouse LIX née à CHARLEVILLE (Ardennes) le 1/03/1929, de nationalité française, demeurant Les Genêts MAS SARRAZY (34460) CESSENON sur ORBE, la requérante a sollicité que M. Jean, Joseph, Ferdinand, Ghislain THIRAN né à CHARLEVILLE le 5/08/1924, lui-même fils de Ernest THIRAN né le 9/01/1893 et de Mme Charlotte JASSOGNE née le 20/11/1896 tous deux décédés, soit déclaré absent en application des dispositions des articles 122 et suivants du Code Civil, ladite requête ayant été communiquée à M. le Procureur de la République qui a donné son visa aux fins de publication le 7/11/1997.

Pour extrait, Cabinet de la SCP SAINT-CRICQ, NEGRE, Avis Ass. au Barreau de TOURS, y demeurant 22, rue des Déportés (37000) TOURS.

Le doyen des députés se faisait offrir ses bureaux par la mairie de Nice

2,350 millions de francs de dettes en quinze ans

NICE
de notre correspondant

Le doyen de l'Assemblée nationale, Charles Ehrmann, député (UDF) des Alpes-Maritimes, a découvert l'ardoise que lui a présentée le maire de Nice avec amertume. Jacques Peyrat (RPR) l'a sommé par lettre recommandée, en octobre 1997, de rembourser 2,350 millions de francs à la ville pour couvrir une dette qui court depuis quinze ans : remboursement de loyers impayés, notes de téléphone et salaires de trois employés. L'arrêté municipal nécessaire à l'émission du titre prévoit l'exécution d'office si l'assujetti ne s'exécute pas. La sécheresse de la procédure tranche brutalement avec la prévenance qui, sur la Côte d'Azur entoure le vieil élu.

Aux municipales de 1983, Jacques Médecin écarte M. Ehrmann de sa liste en raison de son âge. Mais il veut témoigner de sa reconnaissance à son aîné : il lui offre des bureaux gratuits pour sa permanence dans un immeuble loué par la mairie pour les services de la délégation aux sports. En 1992, le maire de l'époque, Jean-Paul Baréty (RPR), souhaite rentrer dans la légalité. Il rédige un bail et fixe un loyer : 1 743 francs pour trois pièces en centre-ville. C'est un cadeau : le sous-locataire paie moins cher que le locataire principal. En 1996, l'équipe municipale de M. Peyrat épluche les dossiers de l'ancienne majorité et découvre les traitements de faveur dont bénéficie M. Ehrmann. Une négociation s'engage qui se conclut par le déménagement du député, celui-ci refusant toute réévaluation de son loyer.

L'affaire en serait restée là sans l'intervention d'un conseiller municipal d'opposition, divers gauche, Max Cavaglione. Il demande au maire d'informer le conseil municipal sur ce qu'il compte faire pour obtenir le remboursement des loyers impayés et des frais de fonctionnement de la permanence. M. Peyrat est contraint de mettre en marche la procédure, d'autant que l'étude des services juridiques de la mairie est formelle : le maire est pénalement responsable s'il ne met pas en œuvre le recouvrement des sommes indûment perçues ou versées.

Outré, M. Ehrmann annonce qu'il va attaquer l'arrêté municipal devant le tribunal administratif. Mais auparavant il dépose un recours gracieux auprès du maire. Dans une réaction écrite, il explique que les frais de personnel et les frais de téléphone correspondent aux moyens placés sous sa responsabilité par la ville de Nice, dans le cadre de sa présidence bénévole de nombreuses associations sportives, et assure : *« Je ne me laisserai ni déshonoré, ni ruiné, à quatre-vingt-six ans, par le maire d'une ville que j'ai tant aimée et tant servie. »*

Le doyen de l'Assemblée nationale évite les questions. Il envoie son jeune suppléant, Jérôme Rivière, donner des explications et louer son dévouement, ses innombrables interventions au nom du maire, qui ne cessait de le solliciter. Il consent tout de même à reconnaître que *« ces pratiques niçoises n'allaient pas dans le bon sens »*. Mais de là à envoyer l'addition, M. Ehrmann n'y aurait jamais pensé, lui qui a toujours axé ses campagnes sur sa probité et regrettait en public d'être un des très rares élus honnêtes sur la Côte d'Azur.

Jean-Pierre Laborde

La gauche reste divisée dans le Nord - Pas-de-Calais et en Provence

François Léotard espère profiter des dissensions chez les socialistes marseillais

La préparation des régionales à gauche provoque toujours quelques tensions. Dans le Nord-Pas-de-Calais, les socialistes mettent au défi les Verts de faire trancher leur différend par les électeurs, qui auraient à choisir entre Marie-Christine Blandin (Verts) et Michel Delebarre (PS). En Provence, aucune solution n'est en vue alors que Lucien Weygand (PS) menace de constituer ses propres listes face à Michel Vauzelle (PS).

A MOINS de quinze jours de la limite de dépôt des listes des candidats aux élections régionales, fixée le 16 février à midi, quelques points d'achoppement continuent toujours de nourrir les discussions au sein de la majorité plurielle. C'est d'abord le cas dans le Nord - Pas-de-Calais.

Après que Dominique Voynet, ministre de l'environnement, eut fait de la non-reconduction à la présidence de cette région de Marie-Christine Blandin (Verts) un *« casus belli »* avec le Parti socialiste, François Hollande, premier secrétaire du PS, convie les Verts, dans un entretien au *Parisien* du 3 février, à s'en remettre aux électeurs pour *« départager »* les listes conduites d'une part par Michel Delebarre, député (PS) et maire de Dunkerque, et par Mme Blandin, d'autre part. A son tour, Pierre Mauroy, maire (PS) de Lille et sénateur du Nord, est intervenu, lundi, en reprochant au ministre de l'environnement de *« mélanger les genres »* en s'exprimant de la sorte.

« En général, on réserve cela aux secrétaires généraux des partis mais quand on est membre du gouvernement, (...) on essaie de ne pas menacer le gouvernement auquel on appartient », a fait valoir l'ancien premier ministre. Jean-Christophe Cambadélis, secrétaire national du PS aux fédérations et aux relations extérieures, s'est voulu moins alarmiste en assurant, lundi, sur RMC, qu'*« il n'est pas trop tard »* pour que la majorité constitue des listes communes dans le Nord - Pas-de-Calais.

Les affaires de la majorité ne sont guère moins chahutées en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Là, le conflit est interne au Parti socialiste. Il oppose Lucien Weygand, président du conseil général des Bouches-du-Rhône, qui menace de constituer ses propres listes face au chef de file de la gauche, Michel Vauzelle, député des Bouches-du-Rhône, et François Bernardini, premier secrétaire fédéral. La tentative de conciliation conduite par M. Hollande n'a pour l'instant pas permis le moindre progrès. Le premier secrétaire du PS, contrairement à ce qu'il souhaitait, n'est pas parvenu à réunir tous les protagonistes, lundi 2 février au siège national de son parti. N'étaient présents que M. Vauzelle, M. Bernardini et Jean-François Picheral, maire d'Aix-en-Provence. M. Weygand, qui campe sur ses positions, a préféré s'entretenir, seul, avec M. Hollande mardi.

De surcroît, un différend oppose, dans les Alpes-Maritimes, le PS et le Parti radical de gauche (PRG), ce dernier se plaignant de n'avoir aucun représentant sur la liste de gauche conduite par Patrick Allemand, conseiller régional socialiste sortant. L'opposition espère bien profiter de ces discordes pour tenter de conserver la majorité en Provence, en dépit du poids du FN. Jean-Claude Gaudin, le président (UDF-DL) sortant, et François Léotard, qui tente de lui succéder, ont lancé leur campagne, lundi, à Avignon. *« Il y a trois mois, on nous disait abattus, destinés à perdre la quasi-totalité des régions. Le 15 mars, nous aurons réussi à démontrer qu'entre l'extrémisme de droite et la gauche, elle-même poussée par ses extrêmes, nous sommes en mesure d'incarner une alternative au gouvernement de Lionel Jospin »*, a affirmé le président de l'UDF.

Bien que les élections cantonales relèvent pour l'essentiel de négociations locales, leur préparation n'est pas non plus exempte de tensions, réagissant parfois sur la composition des listes pour les régionales. Un conflit ouvert oppose ainsi le PS et le Mouvement des citoyens (MDC) à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique). Les responsables socialistes locaux ont en effet décidé de sanctionner indirectement le maire (MDC) de la ville, Joël Batteux, pour s'être présenté, au printemps 1997, contre le socialiste Claude Evin. Ils ont annoncé leur intention de présenter un candidat contre le conseiller général MDC sortant de Saint-Nazaire-Est. En représaille, le MDC s'apprête à présenter l'un des leurs contre le socialiste sortant de Saint-Nazaire-Ouest. Georges Sarre, nouveau président délégué du MDC, a appelé, lundi, dans un communiqué, les militants des deux formations à ne pas se présenter les uns contre les autres.

Régionales : des séguinistes en position éligible sur la liste de M. Balladur

EDOUARD BALLADUR, qui a déjeuné, lundi 2 février, avec Jacques Chirac, a rendu public, mardi, la composition de la liste qu'il conduira pour les élections régionales à Paris. Claude-Annick Tissot, adjointe au maire de Paris, ne figure pas sur cette liste, qui compte sept femmes, dont Christine Albanel, chargée de mission à l'Elysée, parmi les vingt et un premiers candidats. Dans l'entourage de M. Balladur, on explique cette décision par un souci de tourner la page sur les polémiques qui avaient opposé l'ancienne vice-présidente du conseil régional à Michel Giraud (RPR), président sortant. La liste comporte six conseillers régionaux sortants : 3 RPR et 3 UDF. Sept des vingt et un premiers candidats sont étiquetés UDF. Neuf sont RPR, parmi lesquels l'ancien secrétaire général adjoint du parti, Patrick Stefanini, et en 19e et 21e positions, les séguinistes Daniel-Georges Courtois et Florent Longuépée. Quatre appartiennent à la « société civile ». On note la présence, en 16e position, de Thierry Bergeras, membre du Mouvement Pour la France, présidé par Philippe de Villiers.

DÉPÊCHES

■ **CHÔMEURS : la plupart des treize antennes ASSEDIC des Bouches-du-Rhône qui étaient occupées**, lundi 2 février, depuis la mi-journée, à l'appel du comité départemental CGT de défense des chômeurs, ont été évacuées, dans l'après-midi par les manifestants. Les chômeurs voulaient essentiellement dénoncer la lenteur du traitement de leurs dossiers par le fonds d'urgence sociale, mis en place à la mi-janvier. A Saint-Etienne, une cinquantaine de personnes ont également occupé la mairie, lundi, pendant près de cinq heures.

■ **FORCE OUVRIÈRE : André Bergeron, principal dirigeant de FO de 1963 à 1989** explique, dans un entretien au *Figaro*, mardi 3 février que, lorsqu'il était secrétaire général, *« si la confédération est demeurée soudée, c'est parce que* [il] *croi*[t] *avoir été tolérant et* [qu'il a] *toujours accepté que les autres pensent différemment »*. S'agissant de l'indépendance de FO, *« il n'est pas admissible que les membres d'un parti, quel qu'il soit, se réunissent, arrêtent des positions qu'ils tentent ensuite d'imposer dans l'organisation »*, estime M. Bergeron.

■ **PATRONAT : le club de réflexion patronale, Entreprise et Progrès**, présidée par Paul Dubrule a renouvelé son bureau. Alexandre Couvelaire, PDG d'AOM-Minerve, Bernard Dufort, PDG des Fromageries Bel, Jean-François Leprince-Ringuet, PDG de Cap Gemini Telecom France et Gilles Pelisson, PDG d'Euro disney y font leur entrée.

CORRESPONDANCE

Une lettre du Parti des travailleurs

A la suite de l'article consacré à Jacques Maire, chef de file des opposants à Marc Blondel, qui annonçait son départ de FO en raison, avait-il déclaré, de « la mainmise croissante d'une secte politique : le Parti des travailleurs » *(Le Monde du 23 janvier), Daniel Gluckstein, secrétaire national de ce parti, nous écrit :*

Le Parti des travailleurs est un parti ouvrier indépendant. Chacun est libre de s'y associer et de s'en dissocier. Notre cause est l'émancipation ouvrière. Respectueux de l'indépendance réciproque des partis et des syndicats, le Parti des travailleurs dispose de locaux publics et d'un hebdomadaire : *Informations ouvrières*. Son activité est organisée suivant les principes de la démocratie fédérative, incluant la tenue de congrès annuels. La caractérisation de « *secte* » utilisée par le journal *Le Monde* est contraire aux faits et porte préjudice au Parti des travailleurs.

Le meilleur moyen de prendre les commandes de l'entreprise

Le succès de l'entreprise que vous dirigez, c'est vous, mais ce n'est pas le vôtre. Le temps est venu de penser à votre réussite, en passant du statut de salarié à celui de propriétaire. C'est possible avec 3i. Quelle que soit la taille de votre entreprise, 3i vous accompagne et vous finance à long terme. Depuis 35 ans, 3i a permis à des centaines de dirigeants comme vous de réussir cette étape décisive de rachat de leur entreprise (MBO). Ils ont ainsi accédé à l'indépendance, tout en se donnant la possibilité de se constituer un patrimoine. Le groupe 3i en France : Paris 01 47 15 17 00, Lyon 04 72 91 54 91.

est encore d'en devenir le propriétaire.

www.3igroup.com

Nous nous engageons pour votre réussite.
France • Allemagne • Royaume-Uni • Espagne • Italie • Singapour
3i
Investors in Industry

SANTÉ PUBLIQUE En 1996, 11 280 personnes se sont suicidées en France et 150 000 ont tenté de le faire. Selon Louis Chauvel, chercheur à l'OFCE, *« la particularité des années 90 en France est l'élévation forte du taux de suicide masculin de la classe d'âge 35-44 ans, devenu supérieur à celui des deux classes d'âge décennales suivantes »*. La plupart des pays ont un taux de suicide inférieur. ● UNE ENQUÊTE réalisée auprès de 2 708 jeunes de 15 à 19 ans révèle que 4 % d'entre eux ont, au cours de leur vie, tenté de se suicider. Seuls 38 % de ces jeunes « suicidants » ont été suivis par un médecin, un psychiatre ou un psychologue. ● À LA VEILLE de la deuxième journée nationale pour la prévention du suicide, jeudi 5 février, les organisateurs estiment que ce sujet est *« enfin considéré comme un problème majeur de santé publique »*.

Les sociologues redécouvrent les liens entre suicide et crise économique

A la veille de la Journée nationale de prévention, jeudi 5 février, des chercheurs s'inquiètent de la recrudescence des tentatives chez les hommes de 35 à 44 ans. Pour expliquer ce phénomène récent, ils évoquent une « ambiance suicidogène » liée au chômage

PARTOUT, les débats font salle comble, la parole se délie. *« Comme ce fut le cas pour la toxicomanie il y a quelques années, le suicide est en train de devenir une préoccupation forte des Français. Il est vrai qu'il augmente à une telle vitesse que tout le monde commence à se sentir concerné »* : Michel Debout, professeur de médecine légale au CHU de Saint-Etienne, se réjouit à la veille de la 2e Journée nationale pour la prévention du suicide, qu'il organise le 5 février avec un groupe de douze associations, de voir *« le suicide enfin considéré comme un problème majeur de santé publique »*.

Malgré la polémique qui salua sa naissance (*Le Monde* du 7 février 1997), la première journée sur ce thème eut en effet, en 1997, suffisamment d'intérêt et de retentissement pour que le Conseil économique et social cède cette année ses vastes locaux, que cinq nouvelles associations adhèrent au projet, et que Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, honore la deuxième édition de sa présence.

« La prise de conscience de l'intérêt de la prévention dans les problèmes de violence et de suicide est réelle », confirme Guy Benamozig, directeur du Centre de recherche intervention suicide (CRIS), association de soutien des jeunes en difficulté psychologique, qui se dit *« sidéré »* par le nombre de demandes d'intervention *en milieu scolaire* reçues ces derniers mois.

Pour la première fois, le Comité français d'éducation pour la santé s'intéresse même au sujet. Une étude vient d'être réalisée et une petite part du budget du comité sera consacrée au suicide *via* la publication d'une brochure à destination des professionnels de la santé et de l'éducation.

L'effort méritait amplement d'être réalisé. En 1996, 11 280 personnes se sont donné la mort en France et 150 000 ont tenté de le faire. Par comparaison, 8 080 personnes sont décédées la même année à la suite d'un accident de la route. Car depuis 1975, année où furent enregistrés 8 300 décès par suicide, et à l'exception de la courte parenthèse des années 1987-1991, le nombre de suicides n'a cessé de croître. C'est d'ailleurs, souligne l'INED, l'une des rares causes de décès qui ne décline pas.

Si l'attention s'est fortement focalisée, ces dernières années, sur l'inquiétante progression du suicide chez les jeunes de 15-24 ans, l'évolution le plus frappante, au regard des spécialistes, est la forte poussée du suicide des hommes *« dans la force de l'âge »*, pour reprendre l'expression de Josiane Andrian, chercheuse au CNRS. Le rapport du Commissariat général du Plan intitulé *Chômage : le cas français*, publié en mai 1997, mentionnait d'ailleurs ce *« phénomène radicalement nouveau »* de *« vulnérabilité croissante de la population en âge de travailler »*.

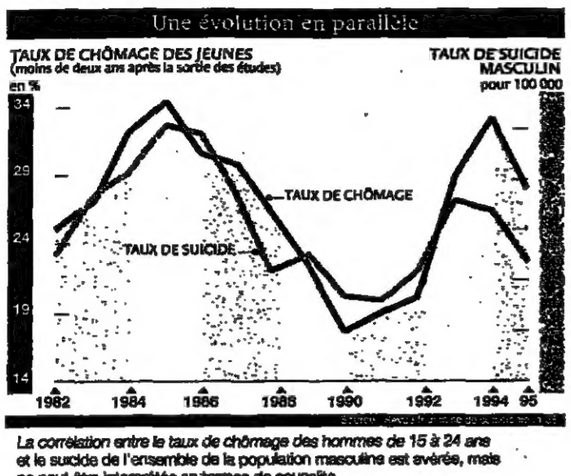

La corrélation entre le taux de chômage des hommes de 15 à 24 ans et le suicide de l'ensemble de la population masculine est avérée, mais ne peut être interprétée en termes de causalité.

« Le problème de l'élévation du taux de suicide est une réalité qui embrasse tous les âges de la vie avant 45 ans, et pas simplement les jeunes au sens des moins de 25 ans. La particularité des années 90 en France est l'élévation forte du taux de suicide masculin de la classe d'âge 35-44 ans, devenu supérieur à celui des deux classes d'âge décennales suivantes », souligne Louis Chauvel, chercheur à l'Observatoire français des conjonctures économiques et à l'Observatoire sociologique du changement (FNSP), qui publie un remarquable article, « Age et suicide », dans le dernier numéro de la *Revue française de sociologie*.

UNE « ANOMALIE » RÉCENTE

Depuis 1992, on assiste ainsi, selon lui, à une *« uniformisation des taux de suicide selon l'âge qui contrarie la situation traditionnelle d'un taux de suicide d'autant plus important que l'âge est élevé »*. L'analyse de cette « anomalie » démographique d'apparition récente conduit actuellement sociologues et démographes à une remise au premier plan du lien entre suicide et crise économique, au cœur de laquelle se trouvent placés les jeunes actifs.

Selon M. Chauvel, l'évidence, déjà signalée par Karl Marx, théorisée par Emile Durkheim et Maurice Halbwachs, mais occultée durant les « trente glorieuses » (1945-1975), resurgit avec force au moment où le taux de suicide global (supérieur à 20 pour 100 000) avoisine celui des années 30 et où les chiffres du chômage des jeunes et du suicide coïncident jusque dans la rupture enregistrée de 1987 à 1991 : depuis 1975, les deux courbes grimpent de conserve, à l'exception des années 1988-1991, période d'embellie économique, où elles ont également décliné conjointement...

C'est, selon Louis Chauvel, *« parce que l'on revient à une configuration sociale faiblement intégrante (grande pauvreté, working poors...), proche de celle des années 30, que l'on redécouvre ce qui paraissait trop évident pour être vrai : le suicide est l'expression d'une détresse sociale, pas seulement personnelle et relationnelle »*. Ce qui permet, au passage, d'en finir une fois pour toutes avec le cliché selon lequel le suicide serait l'apanage des riches. En fait, attenter à ses jours devient plus rare à mesure que l'on progresse dans la hiérarchie sociale, confirme Nicolas Bourgoin, chercheur associé à l'INED : le taux de suicide des ouvriers de 25-49 ans (61 pour 100 000) est ainsi six fois supérieur à celui des professions intellectuelles au même âge (10 pour 100 000).

Pourquoi, dans ce cadre général, les 30-45 ans sont-ils plus vulnérables ? Pour le professeur Debout, cette période de la vie où l'on est censé avoir trouvé sa voie est devenue *« l'âge des périls »* professionnels et personnels : *« Contrairement aux plus jeunes, qui peuvent garder espoir, ces hommes dressent parfois un premier bilan d'échec. Ils sont conscients, comme le traduit le soutien au mouvement actuel des chômeurs, que l'on peut ne jamais ressortir du chômage. »*

Par ailleurs, Louis Chauvel estime que les difficultés liées au ralentissement économique ne se répartissent pas également selon l'âge, que les moins de 45 ans, dont le taux de suicide a doublé depuis 1970, subissent une réduction de leur niveau de vie relatif qui tend à épargner les aînés.

L'évolution des taux de suicide serait donc la conséquence de la *« redistribution du statut social ouvert aux différents âges de la vie ainsi que, plus généralement, d'une privation sélective de ressources et de reconnaissance sociale, au bout de laquelle certaines fractions des nouvelles cohortes ne sont pas simplement privées plus souvent que les précédentes de conditions minimales d'existence, mais aussi de l'espoir d'y parvenir un jour »*.

Et d'évoquer une *« génération dépossédée »*, le *« poids plus que proportionnel de la crise »* porté par ceux qui sont nés après 1955. *« Mais,* dit-il, le débat sur la répartition de la crise *n'a pas eu lieu »*, alors que le « jeune » troisième âge échappe largement aux conséquences du ralentissement économique. *« Ces anciens actifs ont connu l'essentiel de leur carrière dans la période de croissance rapide, ont engrangé un patrimoine plus élevé que celui des générations précédentes, des droits à une retraite généreuse, une légitimité sociale importante. »* Au contraire des plus de 75 ans, très concernés par le suicide, qui ont connu crises, guerres, carrières incomplètes et ont moins bénéficié des améliorations de la retraite.

Quelle que soit la classe d'âge étudiée, le lien entre crise économique et suicide n'est pas un lien de causalité direct. Ce ne sont pas nécessairement les chômeurs qui se suicident, quoique Josiane Andrian ait récemment montré que les suicides, recensés par l'INSEE, de *« personnes inoccupées »* (qui, entre 30 et 44 ans, sont aux deux tiers des chômeurs) interviennent trois fois plus fréquemment que ceux des actifs occupés. Les chercheurs évoquent davantage une *« ambiance suicidogène »* générée par un taux de chômage élevé. *« Pour le chômeur comme pour tous,* poursuit M. Chauvel, *la projection de soi dans l'avenir s'avère plus difficile, notamment parce que la dynamique de notre temps n'est pas aussi lisible que celle d'hier. Dans une période de forte incertitude, l'acteur est dans l'incapacité de se construire une stratégie. Cette perte de repères projectifs est une confrontation à la " complexité " et au " vide " d'avenir, voire de sens. »*

Pascale Krémer

Comparaison défavorable avec les autres pays

**Selon l'Institut national des études démographiques (INED), *« la France a le triste privilège de se classer parmi les pays dont la mortalité par suicide est la plus forte »*, et cette position est *« récente »*, coïncidant avec la montée des suicides après 1975 (8 300 décès en 1975, 10 400 en 1980, 12 500 en 1985). Si l'on excepte certains Etats de l'ancien bloc communiste (Lituanie, Russie, Estonie, Lettonie, Hongrie, Slovénie, Biélorussie, Ukraine, Moldavie, Kazakhstan, Croatie) ainsi que la Chine, la France, avec un taux de suicide avoisinant les 20 pour 100 000, arrive en quatrième position, et n'est précédée que par la Finlande, le Danemark et l'Autriche. *« Tous les autres pays ont une " suicidité " inférieure : Japon (15 pour 100 000), Suède (15), Allemagne (14), Norvège (13), Canada (13), Etats-Unis (12), Royaume-Uni (7), Italie (7), Grèce (3)... Cette situation contraste avec celle de la mortalité générale, éminemment plus favorable pour la France,* souligne l'INED. *La hiérarchie des taux de suicide suggère que celui-ci a un caractère en quelque sorte " culturel ". Le chômage est presque deux fois plus élevé en Espagne qu'en France, et pourtant le taux de suicide y est trois fois moindre. »*

Un jeune sur dix pense au suicide

Le CFES (Comité français d'éducation pour la santé) a introduit pour la première fois dans l'une de ses enquêtes réalisées auprès des jeunes des questions sur le suicide dont le dépouillement sera présenté lors de la deuxième journée de prévention du suicide. 2 708 jeunes de 15 à 19 ans ont été interrogés par téléphone, du 6 novembre au 23 décembre 1997 par l'institut BVA.

Il s'avère que 11 % d'entre eux (7,6 % des garçons et 13,9 % des filles) ont pensé au suicide au cours des douze derniers mois précédant l'enquête : 10 % des 15-17 ans, 12 % des 18-19 ans. Parmi ceux qui ont eu ces idées suicidaires, seuls 47 % en ont parlé à quelqu'un. Ce chiffre descend même à 40 % chez les 18-19 ans, et à 36 % chez les jeunes ruraux. A la question *« Au cours de votre vie, avez-vous fait une tentative de suicide ? »*, 4 % des jeunes ont répondu positivement. Parmi ces jeunes, 24 % en sont déjà à leur deuxième tentative, et 10 % à leur troisième ; un tiers d'entre eux sont allés à l'hôpital, mais seuls 38 % ont été suivis par un médecin, un psychiatre ou un psychologue après cette tentative.

« Au théâtre, on peut refaire. Dans la vie, on ne peut pas »

REPORTAGE

A Saint-Aubin (Essonne), le théâtre interactif fait des jeunes les scénaristes de leur existence

PARCE QU'IL A jadis suivi quelques cours de psychologie, parce qu'il sait bien que *« ce qu'on refoule revient un jour de façon démesurée »*, le maire de Saint-Aubin, Jean-Louis Dospital, a eu le sentiment qu'il *« fallait faire quelque chose »*. Il y a un presque un an, dans ce village tranquille de l'Essonne, Bruno s'est pendu chez lui. Il avait dix-huit ans, flottait entre études et vie active, affrontait tant bien que mal des problèmes familiaux. *« Ce garçon, tout le monde le connaissait. Il faisait le disc-jockey dans toutes nos fêtes. Les jeunes ont été choqués. Tous étaient présents à son enterrement. On les croisait, hagards... »* Le maire a alors appelé en renfort le CRIS (Centre de recherche intervention suicide).

Les parents, très angoissés à l'idée que ne se produise un phénomène d'imitation, et bien évidemment soucieux d'apprendre à déceler les signes d'alerte, puis les jeunes de la commune, ont pu s'exprimer devant les psychologues de l'association, spécialistes des stress post-traumatiques. *« On pensait voir une vingtaine de jeunes,* se souvient Guy Benamozig, directeur du CRIS. *Quatre-vingts se sont déplacés. Ils avaient besoin de soutien, de parole. Certains sont même venus nous voir individuellement pour nous dire leur malaise. Nous les avons orientés vers des consultations. »*

Un an est donc passé. Les jeunes, avoue l'un d'eux, *« n'en parlent plus, mais y pensent toujours »*. Et le CRIS est de retour pour une séance de théâtre interactif : trois acteurs se trouvent placés dans une situation favorable au suicide que les jeunes sont invités à faire évoluer. *« On se revoit aujourd'hui,* explique M. Benamozig à la trentaine d'adolescents réunis dans la salle des fêtes, *dans un contexte moins chargé émotionnellement, pour que cet événement ne reste pas sans suite et sans mémoire. Grâce au théâtre, nous pouvons donner du sens à ce qui s'est passé »*. Grâce au théâtre, enchaîne Lorette Cordrie, qui dirige la troupe, *« on peut refaire. Dans la vie, on ne peut pas »*.

Les copains de Bruno écouteront l'histoire de Jérôme, alias « Sweety ». Un grand tendre un peu gauche et enrobé. De la pétulante Corinne, dont il est amoureux. Et de Greg, qui fume un joint et cultive son agressivité, tout en tentant de se rapprocher de Corinne. « Sweety » ne fume pas, doit rentrer dîner avec ses parents. *« T'as dix ans ou quoi ? »*, ironise Corinne. A la maison, Jérôme se voit vertement reprocher par son père de *« faire la limace »*, affalé dans un fauteuil avec son jeu électronique, de ne pas *« se secouer »*. *« Tu crois que tout va te tomber tout cuit dans le bec ? Le boulot, les filles ?... »* La mère est effacée. Jérôme, excédé, finit par claquer la porte, s'en allant rejoindre ses amis dans une soirée où circule librement la drogue.

« QUE FAUDRAIT-IL CHANGER ? »

« Ça ressemble à des choses de la vie ? », interroge Lorette pour lancer le débat. *« Ouais ! »* collectif. *« Qui semble en danger ? Que faudrait-t-il changer ? »*, poursuit la meneuse de jeu de la compagnie de théâtre. Le père *« qui " calcule " pas le fils »*, lance immédiatement Mendy, cheveux ras, blouson de sport. Sous les rires et les applaudissements, il finit par se dévouer pour monter sur scène et jouer différemment le père qui rentre du travail. *« Salut, fiston, ça va ? Ça a été à l'école ? Tu me sers un coup à boire ? Si tu veux aller au ciné ce soir, je t'emmène... »* Il en *« fait de trop »*, se moquent les autres spectateurs. *« Non ! La communication, c'est important au sein de la famille »*, soutient Estelle, la copine de Mendy.

Rougissante, elle accepte de reprendre le rôle de Jérôme ; annonce à ses parents qu'*« il »* voudrait partir en week-end avec une copine. Qu'il *« est grand »*, que ça *« le saoûle un peu les cours »*, qu'il voudrait *« s'orienter vers autre chose, entrer dans la vie active »*, cela avec une conviction dont on devine aisément qu'elle se nourrit d'une réalité toute personnelle. *« Il faut que ses parents lui montrent qu'il peut avoir confiance en eux »*, commente Cécile, une jeune adolescente à lunettes.

Aucune suggestion n'est faite dans la salle pour revoir les relations entre les copains de la pièce. Sur un ton qui ne supporte aucune contradiction, une jeune fille explique : *« On a déjà nos parents pour les ordres et les conseils. C'est pas aux copains d'en rajouter. On n'est pas leurs parents, on n'a pas le droit de leur dire de changer. »* Et aux parents, de quoi parle-t-on ? *« De tout, de la vie de tous les jours... Sauf des sujets tabous »*, finit par ajouter Estelle. Pour ces scénaristes occasionnels, il semble impensable que Jérôme évoque devant ses parents les *« pétards »* de Greg ou ses peines de cœur avec Corinne. Il est alors temps, pour les psychologues et psychiatres présents dans la salle, de tenter de convaincre les jeunes du contraire.

P. Kr.

Ex-trésorier du RPR et proche de M. Chirac, Jacques Boyon a été mis en examen

Le juge Desmure enquête sur les rémunérations d'employés du parti gaulliste

Après Louise-Yvonne Casetta et Jacques Oudin, c'est au tour de Jacques Boyon, qui dirigea la trésorerie du RPR de 1990 à 1993, d'être mis en examen pour *« complicité d'abus de biens sociaux »* par le juge Desmure. Ce dernier le soupçonne d'avoir permis le recrutement de 18 personnes travaillant pour le compte du parti gaulliste, mais rémunérées par des entreprises privées du secteur du BTP.

LE JUGE d'instruction de Nanterre (Hauts-de-Seine) Patrick Desmure a mis en examen, dans le courant du mois de janvier, un ancien trésorier du RPR, Jacques Boyon. Ancien député de l'Ain, secrétaire d'Etat chargé de la défense dans le gouvernement de Jacques Chirac, de 1986 à 1988, M. Boyon dirigea la trésorerie du mouvement gaulliste de 1990 à 1993. Interrogé mardi matin 3 février par *Le Monde*, il a reconnu avoir reçu, fin janvier, une *« lettre de mise en examen »*, mentionnant le chef de *« complicité d'abus de biens sociaux »*.

Les soupçons du juge Desmure portent sur le recrutement, par le RPR, de 18 employés, cadres et secrétaires dont les salaires – proches de 10 000 francs mensuels – étaient versés par des entreprises privées. La liste de ces sociétés comprend notamment Spie-Trindel, Colas et Screg (filiales de Bouygues), la Ciec, la Scopase, les Charpentiers de Paris.

Au mois d'octobre 1997, une ancienne secrétaire de la rue de Lille, siège du parti, avait révélé aux enquêteurs l'existence d'une forme de système de recrutement parallèle, sur lequel la directrice administrative – souvent présentée comme la *« trésorière officieuse »* – du RPR, Louise-Yvonne Casetta, avait la haute main. Déjà sous le coup de plusieurs mises en examen, Mme Casetta s'était alors défaussée sur le sénateur de Vendée, Jacques Oudin, trésorier du RPR de 1993 à 1995, indiquant que les contrats contestés avaient été conclus sous la responsabilité. M. Oudin avait alors été mis en examen (*Le Monde* du 13 novembre 1997).

Face au juge, Jacques Oudin a fait valoir qu'il s'était efforcé de *« régulariser »* la situation ambiguë de ces salariés, qui préexistait à son entrée en fonctions, invoquant des consignes précises données par Jean-Louis Debré, alors secrétaire général du parti gaulliste. L'enquête du juge Desmure a donc continué de remonter le temps, puisqu'une partie au moins des contrats litigieux date de la période durant laquelle Jacques Boyon exerçait les mêmes fonctions. Présentant sa mise en cause comme *« la suite logique de celle de M. Oudin »*, l'ex-trésorier du RPR a affirmé au *Monde* qu'il n'avait eu *« aucune responsabilité, ni même aucune véritable information sur la situation qui* [lui] *est reprochée »*. Précisant qu'il n'a pas encore été convoqué par le juge d'instruction, M. Boyon a poursuivi en annonçant quelle serait sa *« ligne de défense »*: *« J'expliquerai au juge que j'avais vaguement connaissance de l'existence de ces emplois, mais que je n'en étais pas le responsable. Il s'agissait de choses déjà anciennes, qui échappaient totalement à mes responsabilités. »* Agé de 63 ans, ancien magistrat de la Cour des comptes aujourd'hui retraité, M. Boyon ne conserve plus qu'un mandat politique, celui de maire de la petite ville de Pont-d'Ain. Il s'est souvent présenté comme un *« chiraquien avant le RPR »*, rappelant volontiers qu'il fut camarade de promotion de l'actuel président de la République à l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris, à l'ENA, en 1959, puis à la Cour des comptes.

Jacques Boyon fit ses premières armes financières comme trésorier de la campagne présidentielle du fondateur du RPR en 1981. Son épouse, elle, avait été nommée chargée de mission auprès du maire de Paris, poste qu'elle occupe toujours depuis l'élection de Jean Tiberi.

La mise en cause d'un tel fidèle du chef de l'Etat confère ainsi à l'enquête du juge Desmure un caractère relativement menaçant, que la mise à l'écart de Louise-Yvonne Casetta, priée de quitter la rue de Lille en septembre 1997 – puis recasée chez Havas – n'aura pas suffi à atténuer. L'enquête devrait s'attacher à déterminer si les 18 emplois contestés n'étaient pas, en réalité, bien plus nombreux.

Quelle que soit son ampleur, cette *pratique – dont le RPR n'est à l'évidence pas le seul usager –* ne serait aucunement couverte par la loi d'amnistie de 1990 liée au financement des activités politiques. Saluant l'adoption de cette loi, M. Boyon se félicitait, en décembre 1991, que *« les partis puissent maintenant se financer de façon tout à fait transparente »*.

Hervé Gattegno

Les parents des mineurs écroués à Lyon réclament leur mise en liberté

LES AVOCATS ET LES PARENTS des sept mineurs écroués après les incidents survenus, jeudi 29 janvier, au centre commercial de la Part-Dieu, à Lyon (*Le Monde* du 31 janvier), ont demandé, lundi 2 février, la mise en liberté des adolescents. Lors d'une conférence de presse, ils ont produit plusieurs documents – diplômes, lettres de proviseurs et de professeurs... – pour tenter de démontrer que leurs enfants étaient *« des lycéens sans histoires et sans casier judiciaire »*, arrêtés *« à la volée (...), à la place des vrais responsables, des vrais casseurs »*. Plusieurs d'entre eux, ainsi que la présidente de l'association Jeunes arabes de Lyon et banlieue, Djida Tazdaït, ont dénoncé les *« arrestations au faciès »*. Les sept mineurs ont été écroués à la maison d'arrêt Saint-Paul de Lyon et huit autres ont été placés sous contrôle judiciaire ou laissés en liberté surveillée.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE :** le procureur de la République d'Auxerre, Jacques Cazals, a estimé, lundi 2 février, qu'il était *« bon »* que le maire de Chablis (Yonne), Georges Maingonat, mis en examen vendredi pour agressions sexuelles (*Le Monde* du 3 février), *« reste en détention afin que la justice travaille sereine et tranquille et qu'il n'y ait pas de pression sur qui que ce soit »*. M. Maingonat nie avoir violé quatre enfants, en 1989 et 1990, alors qu'il était instituteur.

■ **JEUNESSE :** le Conseil permanent de la jeunesse, dont Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, avait annoncé la création lors des rencontres nationales de la jeunesse, les 29 et 30 novembre 1997, a siégé pour la première fois, samedi 31 janvier. Ce conseil, placé sous la présidence de Mme Buffet, est composé d'une centaine de représentants d'associations nationales ou locales et de jeunes impliqués individuellement, âgés de seize à vingt-huit ans. Il doit se réunir au moins deux fois par an en séance plénière.

■ **VIOLENCES :** le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a confié aux sociologues Nicole Le Guennec et Sophie Body-Gendrot une *« mission de réflexion et de proposition »* sur les violences urbaines. M. Chevènement leur demande de procéder à *« une analyse approfondie du phénomène, de ses causes, des motivations des auteurs de violences et des facteurs d'exacerbation ou d'apaisement »*. Le rapport devra être rendu le 30 avril.

■ **IMMIGRATION :** les sans-papiers de Lille ont mis un terme à leur grève de la faim, entamée le 17 novembre et suspendue à plusieurs reprises. Onze d'entre eux ont été régularisés, cinq devraient l'être rapidement. Les demandes des cinq derniers ont été rejetées.

Aux Mureaux, les commerçants se battent pour la survie de leur centre Corail

A L'HEURE du débat sur la redynamisation des quartiers sensibles et autres zones franches, la décision du maire des Mureaux (Yvelines), Alain Etoré (PS), de fermer le centre commercial Corail le 16 février, pour des raisons de sécurité, a semé la colère chez les derniers commerçants qui se mobilisent depuis quelques jours autour de leur pharmacien pour leur survie dans ce quartier pourtant réputé difficile.

Quand Stéphane Glangeaud, jeune pharmacien, s'est installé à son compte il y a trois ans, il n'a pas choisi la facilité, reprenant avec son ami, Carl Le Bellego, une officine située dans le centre commercial Corail des Mureaux et employant 7 personnes. *« C'était le moyen de nous installer,* explique-t-il, *et nous avions fait le pari de le faire dans un coin pas simple. »*

Sur ce point, les deux associés ont fait preuve de courage. Le 11 novembre 1994, le lendemain de la signature de leur bail, le centre était le théâtre d'une bataille rangée entre jeunes et policiers, plusieurs vitrines des 45 boutiques volaient en éclats et des voitures étaient endommagées sur le parking. Quinze jours plus tard, Stéphane et Carl prenaient néanmoins possession des lieux. Et, depuis, ils voient défiler entre 400 et 450 clients quotidiennement.

Contrairement à certains autres commerçants, ils n'ont jamais rencontré de problème avec les bandes qui, à une époque, faisaient régner chaque soir la terreur dans la galerie. *« Je me sens plus en sécurité ici que dans une rue déserte du 16e arrondissement où, après 20 heures, on peut se faire attaquer par un toxicomane. On connaît presque tous les jeunes, mais aussi leurs parents qui sont nos clients »*, explique Stéphane Glangeaud.

DÉMÉNAGEMENT RAPIDE

C'est en août dernier que les premières difficultés sont apparues. Non pas du fait des jeunes mais de l'hypermarché, locomotive du centre commercial, qui a mis la clé sous la porte, avançant même son déménagement d'une semaine sur la date prévue afin d'éviter d'éventuels pillages. Dès lors, la galerie s'est vidée de ses clients et les six commerçants qui s'y sont maintenus se sont regroupés dans l'aile nord. C'est dans cette galerie lugubre que la pharmacie sert encore 200 à 300 clients chaque jour, dont 85 % bénéficient du tiers payant.

Immenses parkings déserts, station-service à l'abandon : malgré cet environnement défavorable, la pharmacie, deux banques, La Poste, le tabac-journaux, le photographe, le magasin de vêtements pour enfants, le boulanger et le coiffeur ne veulent pas quitter le centre dont on leur promet la restructuration depuis plus de trois années.

Une opération inscrite dans le projet de revitalisation du quartier classé en zone franche mais qui, après plus de deux ans de négociations entre la ville, l'Etat et les copropriétaires du centre, est au point mort. Car contrairement à Mantes-la-Jolie, où des projets similaires ont été menés, la ville des Mureaux n'est pas propriétaire des espaces commerciaux. Elle a pourtant obtenu 22 millions de fonds publics (Etat, région et Europe) qu'elle ne peut pour le moment engager, ces sommes étant destinées uniquement à l'aménagement des espaces publics.

Les travaux du centre devaient débuter le 1er mars pour une réouverture totale en novembre 1998, mais, en début d'année, Alain Etoré a informé la population dans sa *Lettre du Maire*, que *« les espoirs qui avaient pu naître sont aujourd'hui suspendus à la décision du propriétaire de la galerie marchande »*, qui n'a pas obtenu des banquiers les sommes sur lesquelles il s'était engagé. Quelques jours plus tard, sur avis de la commission de sécurité, le maire a décidé de fermer le centre pour une durée indéterminée, prétextant que la galerie n'était *« plus en mesure de répondre aux impératifs d'accueil du public »*.

Après un moment d'abattement, les commerçants se sont unis, mobilisant leurs clients afin d'obtenir leur maintien sur place et ils ont recueilli en quelques jours plus de 3 000 signatures, tandis que des pétitions circulent encore dans le quartier. *« Je ne dois rien à personne,* s'indigne Stéphane Glangeaud. *J'ai toujours payé mes 25 000 francs de loyer mensuel – sans compter 1,5 million de francs de charges versés en trois ans – et l'on me retire mon outil de travail. Je me suis endetté. Je dois 7 millions de francs à la banque. On ne me propose aucune solution, aucun transfert, mon diplôme est attaché à cette pharmacie et notre licence au lieu. Si le centre ferme, je suis mort en deux jours. »*

Il s'insurge surtout contre cette décision qui va *« à l'inverse de ce que l'on veut faire dans les banlieues »*. Pour lui, *« l'activité du centre dans ce quartier est le dernier rempart avant le no man's land »*.

Dans leurs boutiques glaciales, dont le chauffage a été coupé, les rescapés du centre Corail ne veulent pas être pris entre la ville et leur propriétaire dans un combat qui les dépasse mais dont ils risquent d'être, avec leurs 45 salariés, les premières victimes.

Jean-Claude Pierrette

PME-PMI, pour votre informatique, Compaq vous annonce un bon plan.

PLAN P.M.E.

Compaq augmente votre pouvoir d'achat et plafonne les loyers.

5 990 F HT* ou 166 F HT/mois*

Deskpro 2000 5166X et moniteur V40 14"
- Processeur Intel Pentium® 166 MHz avec technologie MMX™
- 16 Mo de SDRAM, extensible à 384 Ko
- Disque dur SMART II 2,1 Go
- Contrôleur graphique S3 Trio 64V2/GX avec 1 Mo de SGRAM
- Unité centrale garantie 3 ans (1ère année sur site)
- 5 990 FHT, soit 7 224 FTTC

9 990 F HT* ou 278 F HT/mois*

Portable Armada 1530
- Processeur Intel Pentium® 133 MHz avec technologie MMX™
- 1,4 Go de disque dur
- 16 Mo de RAM EDO extensible à 80 Mo
- Ecran 12"1 SVGA à matrice passive
- Garantie 1 an internationale
- 9 990 FHT, soit 12 048 FTTC

Loyer sur 36 mois si le montant global de l'investissement (solution complète) est supérieur à 250 000 F. Sur 38 mois sinon. Offre de location financière de Compaq Capital, réservée aux entreprises, sous réserve d'acceptation du dossier par Compaq Capital, propriétaire du matériel à l'issue de la période de location.

Pour profiter du Plan PME
rendez-vous sur notre stand KL 51
à l'ITCOMDEX - Paris Porte de Versailles
du 3 au 6 février 98
ou appelez le
0 803 804 805
(1,09 F/mn)

*Photos non contractuelles. *Dans la limite des stocks disponibles. Jusqu'au 20/02/98. Les logos Intel et Pentium sont des marques déposées et MMX est une marque de Intel Corporation.

intel inside pentium

COMPAQ
A SUIVRE...

http://www.compaq.fr

L'audience reprend son cours, sourde aux remous extérieurs

Sans évoquer la polémique sur les liens familiaux du président Jean-Louis Castagnède, la cour d'assises de la Gironde a entendu Michel Cohen, fils du grand rabbin Joseph Cohen, qui a contredit la thèse, mise en avant par l'accusé, d'une « collaboration » entre son père et la préfecture

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Celui qui aurait manqué huit jours d'audience pourrait en douter. Une tempête ? Une tornade ? Un raz-de-marée judiciaire ? Le branle-bas ne fut que médiatique. Dans le prétoire, rien n'a changé. Seul Me Arno Klarsfeld a-t-il, peut-être, l'air un peu plus sage, collé au dernier rang. La justice a cette force, qui aboutit parfois à l'hypocrisie : elle ne parle que de ce qui vient à l'audience, c'est-à-dire qu'elle peut aussi soigneusement éviter de parler de ce dont tout le monde parle au-dehors, si personne n'a intérêt ou n'ose en parler dans le prétoire...

Pas de récusation du président donc, pourtant agitée haut et fort quatre jours durant par le clan des Klarsfeld, pas d'outrage à magistrat, accusé publiquement de mensonge, pas de diffamation entre géants et *« nains de la mémoire »*... La hache de guerre médiatique est enterrée. Et qu'importe finalement que le premier des juges soit apparenté aux victimes ! Le procès de Maurice Papon n'en est plus à son premier malaise.

Il fut souvent question, au cour des quatre premiers mois du procès, de la tentative d'arrestation et de l'évasion, le 17 décembre 1943 à Bordeaux, du grand rabbin Joseph Cohen (mort en 1976). Selon Maurice Papon, cette figure de la communauté juive aurait été *« associée »* au travail du service des questions juives. A l'instruction, l'ancien secrétaire de la Gironde a aussi affirmé que le religieux *« avait été mis en sûreté par les soins de Maurice Sabatier et de* [lui-même], *puis caché à l'archevêché de Bordeaux, où il était resté jusqu'à la fin de la guerre »*.

Appelé à la barre, Michel Cohen, soixante-quatorze ans, fils du grand rabbin, vient briser ces deux images. Il raconte l'arrestation de son père, rue Sainte-Catherine, par le SS Mayer et le responsable de la section d'enquêtes et de contrôle (SEC) du Commissariat général aux questions juives, Lucien Dehan, qu'il déclare, par erreur, être *« du service des questions juives »*. Il dit ensuite le moment d'inattention de ses gardiens, la fuite, la nuit dans l'appartement du directeur de l'hôpital Saint-André, où sa femme était hospitalisée. Puis l'hébergement dans une autre famille, le passage en zone libre... Enfin l'aide de Mgr Martin, archevêque du Puy, dans l'attente de la Libération et du retour à Bordeaux.

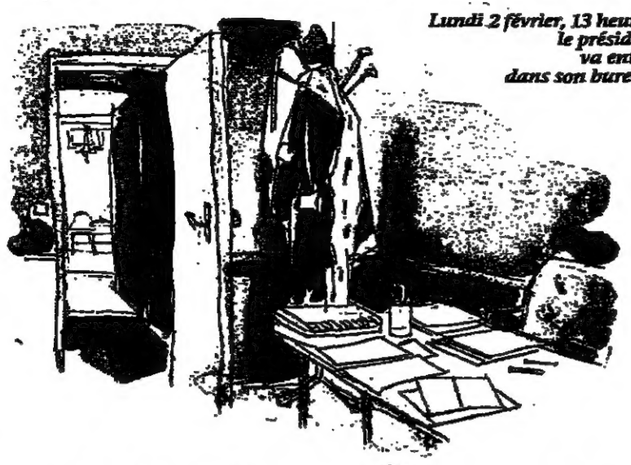

Lundi 2 février, 13 heures, le président va entrer dans son bureau.

13 h 10, les jurés se détendent.

13 h 20, concertation entre le procureur général et l'avocat général

13 h 30, une sonnette retentit ; l'huissier annonce : « La cour ! »

« A partir de là, on a occulté le passé, dit Michel Cohen, *parce qu'on pensait à l'avenir. Je n'ai jamais entendu* [mon père] *dire du mal de quelqu'un, ni juger, encore moins condamner. »* Le fils évoque quelques liens du père qui ont prêté à controverse : les *« espoirs en le maréchal Pétain »*, qui ont sombré en 1941, les rapports *« cordiaux »* avec Mgr Feltin, l'archevêque de Bordeaux, l'*« amitié »* d'Adrien Marquet, le maire de la capitale girondine. Il explique aussi avoir fouillé les archives de son père et précise : *« Je n'ai rien trouvé concernant M. Papon. Il est question des rapports avec Garat* [chef du service des questions juives] *jusqu'en août 1943. »*

Cependant, Me Caroline Daigueperse, pour la partie civile, revient sur la *« collaboration »* entre le grand rabbin et la préfecture telle qu'elle a été souvent avancée par l'accusé. *« Elle me paraît impensable,* dit Michel Cohen. *Chacun évolue à son niveau, avec ses responsabilités, ses risques et ses devoirs. On ne peut pas mettre au même niveau le combat de mon père pour défendre ses coreligionnaires en danger, et la préfecture. »*

Me Boulanger rappelle que Maurice Papon s'attribuait les mérites du sauvetage du grand rabbin, ce que dément la déposition du témoin. *« C'est ce que j'ai vécu,* persiste l'ancien secrétaire général, qui nuance son propos. *J'ai été alerté par Jacques Dubarry* [successeur de Garat]. *Il avait appris les menaces que les Allemands faisaient peser sur les épaules du grand rabbin. J'ai rendu compte à Maurice Sabatier, qui m'a dit : "Je m'en arrange avec Mgr Feltin". Point à la ligne. Je n'ai rien vécu d'autre. »* Le propos diffère nettement des affirmations prononcées à l'instruction. *« Je ne revendique rien, sinon d'avoir prévenu M. Sabatier. Je n'ai jamais vérifié... »*

Puis les débats portent sur une question déjà longuement évoquée : le cas des enfants écartés de la rafle de juillet 1942, séparés de leurs parents, placés dans des familles d'accueil, puis à nouveau demandés en août et, pour certains, finalement déportés. Michel Cohen dément que son père, comme le laisse entendre l'accusé, ait pu participer au rassemblement des enfants en vue de leur retour au camp de Mérignac. Il indique au contraire comment son père procédait pour sauver les enfants, avec l'aide d'une résistante.

Annie Gast, soixante-sept ans, est l'un d'eux ; elle fut arrêtée, le 15 juillet 1942, avec ses parents, son frère jumeau et sa sœur, âgée de treize ans. *« J'ai appris que j'étais juive le jour où j'ai porté l'étoile jaune,* dit-elle à la barre. *Mes parents avaient le désir de s'intégrer. Nous n'allions pas à la synagogue ».* Elle plonge en souvenir dans la séparation, la nuit, des mères et des enfants. *« C'était terrible. Pendant longtemps, je n'ai pas pu parler de cela. »* Puis elle raconte le placement, avec son frère et sa sœur, chez une amie de la famille. Son cousin, dix ans, a été confié au grand rabbin. *« Mon cousin se souvient de la proposition qui lui avait été faite de retourner voir ses parents. Mais le grand rabbin lui a déconseillé de l'accepter. Moi j'espérais que mes parents allaient revenir. »* Fin 1943, début 1944, grâce au concours du grand rabbin, tous seront passés en zone libre.

Alors, le prétoire revit les débats passionnés de décembre et de début janvier sur cette tragique question des enfants. *« Le grand rabbin et la préfecture étaient logés à la même enseigne,* soutient à nouveau l'accusé, provoquant la rumeur. *L'un et l'autre ont essayé de faire ce qu'ils pouvaient. »* Mais rien de neuf ne sort du débat judiciaire.

En fin d'audience, la cour revient quelques instants sur le convoi du 30 décembre 1943, le seul théoriquement à l'ordre du jour du calendrier. Marie-Madeleine Pinhas, quatre-vingt-quatre ans, indique comment elle a vu partir le 20 décembre ses beaux-parents et son mari, David, rafiés à 6 heures, *« par un Français et un Allemand »*, dans une traction avant. Me Michel Touzet lit une lettre de son époux, qui décrit le *« spectacle bouleversant »* du camp de Mérignac : ses baraques à peine chauffées, les invalides, les vieillards qu'il faut aider, les seaux hygiéniques. *« Je te remplirai un volume si je devais tout décrire. »* Et aussi : *« Le personnel surveillant fait ce qu'il peut pour adoucir notre sort. »*

Les parties civiles s'inquiètent de savoir si l'ancien secrétaire général connaissait ces conditions de vie. *« Je n'étais pas en charge du camp de Mérignac,* rappelle Maurice Papon.

– Faisiez-vous l'effort de savoir ce qui s'y passait ?, demande Me Alain Lévy.

– Il est évident que le chef du service des questions juives me renseignait. Mais la gestion du camp revenait à M. Boucoiran [préfet délégué de la Gironde]. *Je n'allais pas sur ses brisées. »*

Jean-Michel Dumay

INSTANTANÉ

L'AUTORITÉ RETROUVÉE

Il y a une chose chez le président Jean-Louis Castagnède qui ne trompe pas. C'est sa voix. Lorsque la voix va, tout va. Lundi 2 février, le ton est ferme, l'accent est chaud, la parole est celle de l'autorité retrouvée. Jeudi 29 janvier, le regard vague, le juge était resté muet. Cette fois, le magistrat affiche clairement sa décision. Il reste. Contre vents et marées médiatiques. Reprenant l'un de ses adages favoris, que l'accusé aurait d'ailleurs pu lui souffler : un président, ça ne démissionne pas.

Jetant un voile pudique sur ses liens de famille avec plusieurs déportés, le juge reprend donc l'audience, comme si de rien n'était. Mais comment oublier ? Cachez ce lien de parenté que l'on ne saurait voir et le voici qui pointe à chaque instant, pesant lourdement sur les débats. Ainsi, au bout de trois minutes, Michel Cohen, fils du grand rabbin Cohen, témoin, s'avance. *« Vous n'êtes pas parent ou allié des parties ? »*, demande rituellement le président. Dans la foge de presse, même parmi les plus sérieux, ce ne sont que sourires. A quoi bon formuler la question-précaution quand le juge, à lui-même, ne se l'applique pas ? Plus tard, ce dernier remarque que le nom du mari d'un autre témoin figure sur les listes du convoi de décembre 1943. Alors, on se souvient que, sur ces mêmes listes, il lut le nom des deux sœurs de sa tante par alliance, et celui de leur mère, qui partirent par le même convoi.

La position du président Castagnède est juridiquement possible, mais moralement plus difficile. L'information révélée brutalement par Me Arno Klarsfeld a rongé un coin de la sérénité des débats. Jusqu'au verdict, et au-delà, la question se posera. Ainsi chaque parole du président devient sujette à l'analyse. Me Varaut tente de s'opposer à une question de Me Klarsfeld, déjà posée à deux reprises. *« Nous allons avoir une troisième réponse »*, répond le magistrat qui, cette fois, ne s'oppose pas aux redites de l'avocat. Serait-ce le signe d'une nouvelle tonalité à charge ? Me Alain Lévy titille Maurice Papon, qui s'énerve et s'étrangle. *« Ne vous emportez pas sans raison »*, dit le juge à l'accusé. Serait-ce maintenant la marque d'un ton, envers celui-ci, plus conciliant ?

Nulle interrogation, en revanche, lorsque Jean-Louis Castagnède rend, pour la cour, deux arrêts concernant des *« donner acte »* qu'il avait mis en délibéré. Le juge a retrouvé la verve juridique qui sied à sa robe et à son hermine. Même si cela dérange, le neveu (par alliance) d'une fille de déportés a choisi de continuer à présider la cour qui juge l'un de ceux que l'accusation considère comme responsable de leur déportation.

J.-M. D.

Arno Klarsfeld fait face, Jean-Marc Varaut flaire le coup fourré

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

« Sé-ré-ni-té » : comme un slogan, ou un exorcisme, le mot est sur toutes les lèvres, lundi 2 février en début d'après-midi, devant le palais de justice de Bordeaux. Après quatre jours bousculés par les révélations d'Arno Klarsfeld sur les liens familiaux du président de la cour d'assises, il est temps, assure-t-on, de reprendre le cours normal de l'audience. Unis dans la sérénité retrouvée, cinq avocats des parties civiles, Me Levy, Boulanger, Zaoui, Tubiana et Jakubowicz, arrivent les premiers, sourire aux lèvres. *« L'incident doit être oublié. »* Comparant le procès à un *« grand navire »*, Me Zaoui souhaite que celui-ci, après avoir traversé *« quelques turbulences »*, soit maintenant *« conduit à bon port »*.

« Le voilà. » Les caméras et les micros se précipitent sur l'homme par qui le scandale est arrivé. Arno Klarsfeld fait face. Crânement. *« Revirement, moi ? Jamais ! Les faits restent les faits ! »* Expliquant qu'il avait décidé, *« par souci d'apaisement »*, de ne pas demander la récusation du président Castagnède, il persiste et signe : *« Comment peut-on me reprocher d'avoir dit la vérité ? Nous sommes dans une situation unique où le président pourrait se constituer partie civile ! »* Plus tard, il avouera avoir été *« grondé »* par le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF). Dimanche, au cours d'une réunion exceptionnelle de son comité exécutif (*Le Monde* du 3 février), le Conseil avait convaincu Serge Klarsfeld de la nécessité de ne pas envenimer les choses. La plupart des personnes présentes avaient fait part de l'émotion considérable, de la *« stupéfaction »*, de la communauté juive devant les nouvelles venant de Bordeaux. *« J'ai sauvé le procès »*, lance Arno Klarsfeld.

Sérénité, aussi, pour Me Varaut, l'avocat de Maurice Papon, aussi parfait dans son rôle de défenseur des institutions judiciaires qu'un premier communiant en face de l'hostie. Mais qui flaire pourtant le coup fourré. Pour lui, Arno et Serge Klarsfeld – *« qui s'est réservé les relations extérieures »* – ont montré leur force médiatique et ont lancé un avertissement à la justice. *« J'attends le procureur général,* conclut-il, *car il y a eu diffamation d'un magistrat et pression sur la justice. »*

Michel Slitinsky, l'une des parties civiles à l'origine du procès, explique qu'il a envoyé une télécopie, dimanche 1er février, à Serge Klarsfeld *« avec qui je travaille depuis près de vingt ans et dont je connais les manières pas toujours transparentes. (...) Je lui ai demandé pourquoi il n'avait consulté personne ».*

Quant à Juliette Benzazon, une autre des parties civiles, au centre de l'ouragan puisque les révélations d'Arno Klarsfeld en font aussi une parente éloignée du président Castagnède, elle en vient à douter d'avoir eu une conversation téléphonique avec Micheline Castagnède-Tauzia, la cousine du président, qui lui avait annoncé qu'elle ne se porterait pas partie civile (*Le Monde* daté 2-3 février). Après avoir fait un compte-rendu, précis et émouvant, de cette conversation à plusieurs journalistes, Juliette Benzazon est moins catégorique et promet de nouvelles informations.

Mardi 3 février, sur France-Inter, la secrétaire du CRIF de Bordeaux, Muriel Zerbib, est revenue sur les conditions dans lesquelles Me Klarsfeld a appris le lien de parenté entre Micheline Castagnède et le président de la cour d'assises. *« C'est quand elle s'est présentée, je lui ai demandé* [si elle avait] *un lien de parenté quelconque avec M. Castagnède. (...) Elle m'a confirmé que sa famille avait été évincée et qu'elle s'était sentie rejetée (...), mais qu'elle se souvenait parfaitement de son petit cousin. Elle s'est proposée de se constituer partie civile. (...) A ce moment-là, Me Klarsfeld m'a appelée (...) et ils ont convenu d'un rendez-vous ni plus ni moins. »*

José-Alain Fralon

IP

VENTES PAR ADJUDICATION
Régisseur O.S.P. - 136, av. Charles de Gaulle
92523 NEUILLY SUR SEINE Cedex
TEL. : 01.46.40.26.13 - FAX. : 01.46.40.70.66

06 Vente en la forme des Saisies Immobilières au Palais de Justice de NICE, le **JEUDI 26 FEVRIER 1998 à 9 H** - EN DEUX LOTS
à BEAUSOLEIL (06)
1er lot - APPARTEMENT 1 et 3, rue Jules-Ferry
avec 3 pièces (81.91 m²) et 3 caves
2e lot - UN LOCAL à us. de Bur. 5, rue Jules-Ferry
M. à Px : 1er lot : 150.000 F - 2e lot : 100.000 F
Rens. à la S.C.P. « NEVEU & CHARLES », Avts 5 Bd Victor-Hugo - (06) NICE. - T. : 04.93.87.05.40 - Me Brigitte PENET-WEILLER, Mand. Jud. à PARIS 3e, 39 Bd Beaumarchais - Au Greffe du TGI de NICE où le cahier des charges a été déposé - Visites le 9/02/98 et le 17/02/98 de 10h à 11h pour le 1er lot et de 11h à 12h pour le 2e lot en présence de Me LEYDET, Huissier.

75 Vente au Palais de Justice de PARIS
LE JEUDI 12 FEVRIER 1998 à 14 HEURES 30
UN APPARTEMENT à PARIS (19ème)
223, 225 et 227, rue de Crimée et 2/4, passage de Crimée
de 65 m² environ, au 1er étage
avec TERRASSE de 85 m² environ, au 2ème étage
et la moitié indivise d'un dégagement dans le bât. C. au 1er étage
MISE A PRIX : 250.000 F
S'adresser à *Maître Ali EL ASSAAD*, Avocat à PARIS (75008)
29, rue Cambacérès - Tél. : 01.44.51.51.00
Sur les lieux pour visiter le vendredi 6 février de 9h30 à 10h30

75 Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS, le **JEUDI 12 FEVRIER 1998 à 14h30** - EN UN LOT
UN APPARTEMENT de 7 P.P. (3ème étage)
UN STUDIO (5ème étage)
à PARIS 9ème, *93, rue Saint-Lazare,* et UNE CAVE
MISE A PRIX : 2.500.000 F
S'adresser : SCP ARNOLD - FRIGGERI - JOUGLARD - LERNER - RAVON Avocats, 61, Quai d'Orsay, 75007 PARIS. Tél. : 01.45.50.32.03. Au Greffe du T.G.I. de PARIS. Minitel : 3616 AVOCAT VENTES. Sur les lieux pour visiter : lundi 9.02.98 de 13h à 15h, mardi 10.02.98 de 9h à 11h et mercredi 11.02.98 de 13h à 15h

Le gouvernement veut valoriser les langues régionales

Nicole Péry, députée (PS) des Pyrénées-Atlantiques, chargée par Lionel Jospin d'établir un bilan et de faire des propositions, lui a remis lundi un prérapport. Elle souhaite la ratification de la Convention européenne des langues minoritaires et préconise une nouvelle loi sur l'enseignement

« PAS MOINS de 52 propositions de loi [sur les langues régionales] *ont été déposées au Sénat et à l'Assemblée, par la gauche, par la droite, ces vingt dernières années. Aucune n'a été inscrite à l'ordre du jour. »* Ce constat figure dans le pré-rapport remis lundi 2 février à Lionel Jospin par Nicole Péry, députée (PS) des Pyrénées-Atlantiques, chargée par le premier ministre, à l'automne 1997, d'une mission d'évaluation et de propositions sur ce sujet.

Afin de réduire l'ampleur de l'incompréhension entre l'Etat et les défenseurs des langues régionales pratiquées dans l'Hexagone, Mme Péry a proposé deux orientations politiques à Lionel Jospin : continuer la réflexion pour parvenir à la signature – et surtout à la ratification – par la France de la charte européenne des langues régionales et minoritaires, jugée par le Conseil d'Etat incompatible avec la Constitution ; préparer un projet de loi pour remplacer la loi Deixonne de 1951, qui sert toujours de socle à l'enseignement des langues régionales.

Mme Péry a fait valoir au premier ministre que, dans les milieux intéressés, *« la demande demeure intacte »* pour une ratification de la charte européenne. Pour sa part, elle affirme dans son pré-rapport – qui évoque la formation et les questions institutionnelles – que *« notre culture politique et administrative est encore très jacobine, au point d'hésiter devant la vie qui bouge, le mouvement historique »*. Quant à la nouvelle loi appelée par elle de ses vœux, elle devrait permettre une *« offre plus générale »* de la part de l'éducation nationale, conforme, là aussi, à une demande qui, selon Mme Péry, *« s'accélère »*. Enfin, celle-ci juge que *« les collectivités territoriales doivent avoir des compétences mieux reconnues »* pour participer à la création d'un environnement *« social, économique, culturel, audiovisuel »* favorable à la diffusion de ces langues.

La députée du Pays basque a trouvé Lionel Jospin *« très attentif »* au-delà, assure-t-elle, d'une volonté d'*« effet d'annonce »* à quelques semaines des élections régionales. Le premier ministre lui a demandé de continuer un *« travail de fond »*, sans pour autant s'engager à la suivre dans les voies qu'elle explore. Compte tenu des étapes obligées du parcours politico-administratif, compte tenu aussi de la présence à l'Elysée de Jacques Chirac – qui aurait enregistré des réactions très hostiles au sein du RPR lorsqu'il s'était déclaré, lors d'un déplacement en Bretagne en mai 1997, favorable au principe de la charte européenne –, Mme Péry ne s'attend pas à ce que la volonté de changement de M. Jospin se traduise rapidement dans les faits. En tout cas, dit-elle, *« le signal a été clairement donné que le premier ministre s'intéresse à ces questions »*. Dans son pré-rapport, Mme Péry dresse notamment un bilan chiffré, qui faisait défaut jusqu'à maintenant, de l'enseignement des langues régionales. Elle note qu'*« il a suffi de deux générations pour que les langues maternelles de nos parents régressent fortement dans leur utilisation publique et privée »* et que *« l'école accueille une nouvelle génération d'enfants qui veulent réapprendre la langue de leurs grands-parents »*.

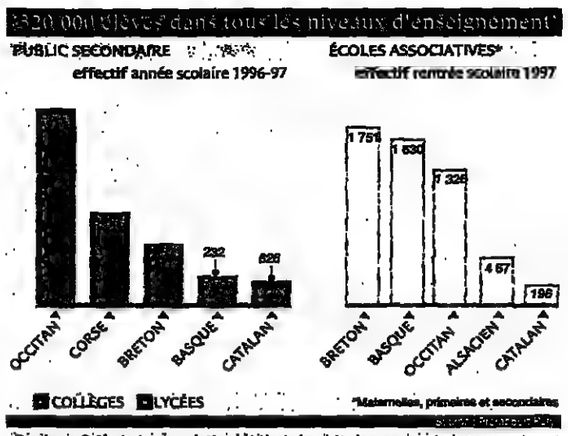

Quelque 2 % de la population scolarisée suit des cours de langues régionales dans des établissements publics, privés ou dans des écoles associatives.

« 2 % DES ÉLÈVES »

Il convient de garder *« les chiffres en tête »* pour situer l'ampleur du renouveau : au total, *« on peut estimer à 320 000 élèves, soit 2 % de la population scolaire en France, le nombre d'enfants et de jeunes qui suivent un enseignement de langue régionale ou en langue régionale »*. Des cours qui sont dispensés à la fois dans l'enseignement public, le secteur privé et les écoles associatives.

« Environ 1 % des enfants suivent un enseignement bilingue en Bretagne, 5 % en Pays basque, même si 18 % d'enfants ont une " sensibilisation " à la langue », indique la chargée de mission, qui estime que *« le bilinguisme, avec des degrés divers, semble la voie pédagogique nécessaire pour des langues très différentes du français »*. Quant au corse, *« un enseignement de trois heures par semaines dans tout le cursus scolaire (...) concerne réellement 20 % des enfants »*. La députée souligne que *« l'obligation de cet apprentissage, largement soutenue, est aujourd'hui au cœur du débat politique insulaire »*.

Mme Péry précise encore que *« les types d'enseignement assurés sont très variables, selon les langues en question et les académies »*. Le premier degré (classes maternelles et primaires) de l'enseignement public propose actions de sensibilisation, apprentissage de la langue avec trois heures hebdomadaires ou classes bilingues à parité horaire. Si les élèves qui suivent l'enseignement bilingue à parité horaire sont beaucoup moins nombreux que ceux qui suivent l'apprentissage et la sensibilisation (les chiffres vont souvent de 1 à 10), la situation est aussi géographiquement très contrastée. Ainsi, 85 % de la population scolaire corse suit l'un ou l'autre de ces enseignements, alors que seulement 5 % des petits Bretons ou des petits Occitans et 13,5 % des petits Catalans étudient leur langue régionale, dans les départements où celle-ci est enseignée.

Dans le second degré, Mme Péry note que, au collège, *« de plus en plus, les langues régionales jouent le rôle de langue vivante "1 bis" à raison de trois heures par semaine, ou de langue vivante "2", tandis que des sections de langue régionales offrent, en plus, l'enseignement d'une ou de deux disciplines en langue régionale »*. Le lycée propose *« un enseignement facultatif d'une à trois heures par semaine (...) ou un enseignement de spécialité »*. Enfin, *« dans l'enseignement supérieur, la plupart des langues et des littératures sont enseignées »*.

La création culturelle, les médias, seront évoqués dans le rapport définitif commandé par M. Jospin pour la fin avril et qui devrait aussi évoquer *« les langues d'oïl ou* [parlers] *français régionaux, les créoles, les langues des territoires d'outre-mer »*.

Michel Garicoix

Jean-Louis Andreani

Nicole Péry, élue socialiste et régionaliste

PORTRAIT

En se prononçant pour un département du Pays basque, elle a pris des risques

BAYONNE
de notre correspondant

Enfant de Bayonne mais elle-même non bascophone, Nicole Péry aime le rappeler : *« Je suis née dans une région où l'on parle l'une des langues régionales. On utilisait le basque dans ma famille et cette langue est pour moi beaucoup plus qu'un souvenir, c'est un des éléments fondateurs de ma personnalité. »* De fait, la députée des Pyrénées-Atlantiques, élue le 1er juin 1997 dans sa ville natale, a été amenée à s'occuper de ces langues tout au long de sa carrière politique.

Adhérente en 1966 à la Convention des institutions républicaines, puis au Parti socialiste en 1971, alors qu'à l'Ecole normale elle se prépare à devenir enseignante de lettres, Nicole Péry, dix ans plus tard, est élue parlementaire européenne puis, à partir de 1986, occupe la vice-présidence de l'Assemblée de Strasbourg. Dans les cénacles communautaires, la blonde et souriante élue s'affirme comme une spécialiste des langues et cultures régionales, tout en n'hésitant pas à se plonger dans les dossiers européens – élargissement ou institutions, mais également pêche, côte basque oblige. Pour autant, elle se refuse à jouer à l'animal politique, ce qu'on lui reproche parfois. *« Franche, sociable, Nicole connaît ses limites et n'hésite pas à solliciter. Elle sait travailler en équipe*, explique l'un de ses proches. *Elle écoute et agit sans nécessairement abuser du verbe. »*

Après plusieurs candidatures locales aux élections municipales, elle n'est que conseillère d'opposition à la mairie de Bayonne lorsque, à l'issue d'un duel serré avec l'élu sortant, le ministre du budget, l'UDF Alain Lamassoure, dont le suppléant était le maire RPR de Bayonne, Jean Grenet, elle l'emporte au second tour des législatives anticipées de 1997 avec 50,73 % des suffrages exprimés. En toute simplicité, elle s'avoue la première surprise, elle qui songeait à raccrocher lorsqu'en 1999 arriverait le terme de son mandat européen.

« PARCOURS SANS FAUTE »

A cinquante-quatre ans, l'épouse du maire de Ciboure, Albert Péry, a pris des risques en se prononçant pour un *« département du Pays basque »*. Réaliste, elle concède que ce sera tout sauf facile, mais sait se montrer convaincante, même lorsque après des heures passées à éplucher dossiers et sollicitations elle va s'en expliquer, un vendredi soir d'hiver au fond d'une vallée basque. *« Pour le moment, elle a fait un parcours sans faute »*, reconnaissent ses adversaires. Mère de deux enfants, savourant la montagne, les voyages et surtout la Méditerranée où, l'été, elle décompresse *« loin du téléphone »*, cette proche de Lionel Jospin reconnaît : *« La politique, ce n'est pas toute ma vie. »* D'où cet espoir d'un de ses partisans : *« C'est peut-être avec des gens et des femmes comme elle, sans tabou ni a priori que l'on réconciliera les citoyens et la politique. »* Pour l'heure, quittant sa permanence du petit Bayonne, elle s'est – qui sait –, ouvert de nouvelles perspectives en installant ses bureaux place de la Liberté, avec une vue plongeante sur l'hôtel de ville.

Michel Garicoix

Le Languedoc-Roussillon exporte ses jeunes

NÎMES
de notre correspondant

Cela relève un peu de la préparation commando. Le centre Pierre-Monestier, basé à Saint-Rome-de-Dolan (Lozère), a reçu pour mission du conseil régional du Languedoc-Roussillon *de former en quatre semaines de jeunes Languedociens prêts à sauter sur le marché du travail britannique*. Au programme : de l'anglais bien sûr, de l'informatique, mais aussi *« une préparation psychologique au départ »* et des cours pour apprendre à mener un entretien d'embauche en Angleterre et oublier les subtilités du code du travail.

Le 11 janvier, 38 jeunes demandeurs d'emploi, âgés de dix-huit à vingt-cinq ans, se sont envolés pour trouver à Londres une première expérience professionnelle. D'ici à la fin de l'année, 200 autres, originaires de Nîmes, Perpignan ou Carcassonne, suivront le même chemin, des gorges du Tarn au métro londonien, dans le cadre d'une opération plus large, baptisée « Mille jeunes pour l'export ». Sur place, le jeune apprenti pâtissier ou l'ingénieur fraîchement diplômé pourra compter sur trois entretiens d'embauche garantis par le Centre d'échanges internationaux, partie prenante de l'opération. Il verra ses frais de séjour pris en charge par la région durant un mois.

PAS D'ENTRETIEN D'EMBAUCHE EN UN AN

Vue du Languedoc-Roussillon, où le chômage atteint le taux record de 17,4 %, l'initiative n'a soulevé aucune objection. En revanche, au Royaume-Uni, un article du *Sunday Telegraph* a déclenché, en décembre 1997, une campagne de certains députés conservateurs qui ont accusé la France de vouloir exporter ses chômeurs. *« Nous ne disons pas aux jeunes : "Le marché de l'emploi, ici, est désespéré, partez à l'étranger." Non, ça c'est une vision pessimiste »*, sourit Philippe Pouzilhac, responsable de l'exportation au conseil régional. *« Ces jeunes vont vivre une expérience enrichissante, mais ils seront appelés à revenir et feront bénéficier de leurs acquis nos entreprises qui veulent se développer à l'exportation »*, explique-t-il.

Actuellement en stage en Lozère, Guillaume, vingt-quatre ans, ne sait pas s'il reviendra. Ce jeune mécanicien, dont le départ est prévu dimanche 8 février, n'est pas sûr de trouver un poste dans sa branche, mais il part plein d'espoir. En France, il n'arrive pas, depuis un an, à obtenir le moindre entretien d'embauche. Outre-Manche, les promoteurs de l'opération lui en proposent trois pour commencer et lui expliquent que, sur les 38 premiers candidats partis à la mi-janvier, 26 ont, à ce jour, déniché un stage ou un premier emploi.

Richard Benguigui

La mobilisation continue à Vingrau

LES HABITANTS de Vingrau (Pyrénées-Orientales) viennent de recevoir un courrier de la société Omya exposant les termes du moratoire de trois ans pour l'exploitation de la partie nord du gisement de carbonate de calcium (*Le Monde* du 31 janvier). Une déclaration de Dominique Voynet accompagnant cette lettre n'a pas calmé les opposants et, samedi 31 janvier, une centaine de personnes étaient réunies dans la salle des fêtes du village. Mardi 3 février, alors que six femmes de la commune entamaient leur *sixième jour de grève de la faim*, Claude Bazinet, maire de Vingrau, devait être reçu au ministère de l'environnement puis à l'hôtel Matignon par la conseillère à l'environnement du premier ministre, avant de rencontrer Jean Crespon, PDG d'Omya. – *(Corresp.)*

REPRODUCTION INTERDITE

EMPLOI

OFFRES

La faculté de lettres de l'UNIL met au concours un poste plein temps de professeur associée de littérature française moderne.
Titres exigés : doctorat ès lettres, doctorat d'Etat, habilitation ou titre équivalent.
Entrée en fonctions : 1-9-98 ou à convenir.
Lettres de candidature (CV et liste des publications en neuf exemplaires) doivent parvenir jusqu'au 20 février 98 au doyen de la faculté des lettres, UNIL, BFSH 2, 1015 Lausanne.
Renseignements complémentaires et cahier des charges peuvent être obtenus à la même adresse.
Tél. : 004121-692 29 00, e-mail Jorg.Winistorfer@lgul.unil.ch

HAMILTON TRADUCTION cherche
SPÉCIALISTE BUREAUTIQUE
maîtrisant captures d'écran et PAO
Tél. : 01-69-28-18-18

LYCÉE FRANÇAIS PONDICHÉRY
rech. institut. cert. : lettres, anglais, espagnol, hist.-géo.
Fax : 00-91-413-34265

DEMANDES

Dame compagnie sér., bon niv., perm. cond., bil. angl., ch. place RP chez pers. propre, valide. 06-12-11-59-16

Animatrice, bon niv., dynam., artiste, bil. angl., ch. place pers. 3e âge ou non voy. T. : 01-48-77-56-42

28 a., BTS compta., ch. poste adm., exp.-compt. bque + commerce Asie + secrét. tableur TTX, chin., angl., all. T. : 06-60-19-15-83 Peter

JOURNALISTE recherche en CDD, temps partiel ou indépendant à dom., trx relecture, correction notamment suivant code typo. ou plus (révision, réécriture, rédaction) sur papier ou écran (Mac). Bonne culture. Exp. rédacteur. Anglais courant. Connaiss. SR traditionnel et en PAO. Tous secteurs presse ou édition. Tous domaines. Spécialisé institutionn. (droit, éco., finance...). Tél. : 01-41-74-04-01

Acheteur industriel membre de la CDAS, expérience technique : ss-traitance mécanique (tôlerie, fonderie, traitement, etc.), logistique, optimisation, coûts et stocks, négociation, communication, management. Recherche poste en rapport. Tél. : 01-47-77-01-20

J. F., 24 ans, ingénieur chimiste, expérience dans traitement de l'eau, l'analyse, l'instrumentation (Lyonnaise des eaux), sens du relationnel, goût du travail en équipe, bonne adaptabilité – anglais opérationnel –, souhaite mettre ses compétences au service d'une entreprise soucieuse de son environnement. Tél. : 01-41-19-03-72 (rép.)

DÉPÊCHES

■ **ILE-DE-FRANCE : la commune de Gonesse (Val-d'Oise)** critique le nouveau plan de gêne sonore soumis par Jean-Claude Gayssot à l'avis des conseils municipaux des communes proches de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle (*Le Monde* du 24 janvier). Gérard Grégoire, maire adjoint (PS) de Gonesse, qui l'a qualifié, lundi 2 février, d'*« insuffisant, incohérent et irresponsable »*, estime que ce plan *« doit être revu et complété »*. C'est sur ce plan de gêne sonore que se fondera l'attribution de l'aide financière aux riverains. M. Grégoire regrette que de nombreuses communes du Val-d'Oise, qui figuraient sur le plan de 1995, soient exclues du nouveau document.

■ **Un millier de personnes ont manifesté, dimanche 1er février à Versailles (Yvelines)**, pour s'opposer au prolongement de l'autoroute A 12 par le vallon classé du Pommeret à Lévis-Saint-Nom (Yvelines). Ils réclament l'aménagement immédiat de la RN 10 avec sa mise en souterrain dans la traversée de Trappes (*Le Monde* du 21 novembre 1997).

Entendons-nous bien !

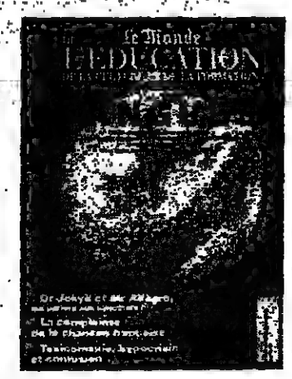

Claude Hagège, rédacteur en chef invité, avec : André Bercoff, Monique Canto-Sperber, Jean-Claude Chevalier, Michèle Chouchan, Anaïd Donabédian, François Jacquesson, Gérard Mendal, Annie Montaut, Bernard Pottier, Patrick Sauzet, Henriette Walter...

Et aussi :

• Francophobies : entretien entre *Claude Hagège*, *Jean Perrot* et *Alex Taylor* • *Michel Serres* : Style • *Jean-Michel Gaillard* : Ecole maternelle, chronique d'une révolution • Dr. Jekyll et Mr. Allègre : qui parlera aux syndicats ? – Terrifiant mérite • Débat sur la toxicomanie avec *Francis Curtet*, *Maurice Garbe* et *Bertrand Lebeau* • Le métier d'interprète • La complainte de la chanson française...

VOUS AVEZ UN MOIS POUR RÉFLÉCHIR

HORIZONS

ENQUÊTE

2 VOYAGE AU CENTRE DU CERVEAU

Un nouveau monde

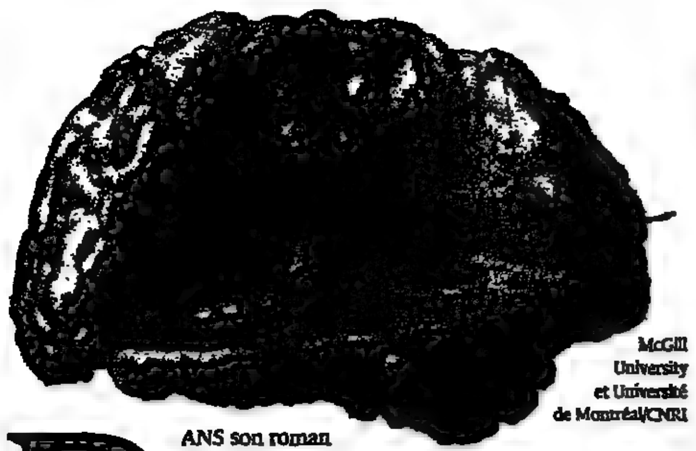

McGill University et Université de Montréal/CNRI

Cliché d'IRM, superposé à une imagerie par traceur radioactif (TEP), localisant l'activité de la douleur (en rouge) dans le cortex somato-sensoriel secondaire.

DANS son roman *De la Terre à la Lune*, Jules Verne imaginait un personnage intrépide atteignant l'astre de la nuit à bord d'un obus d'aluminium. L'exploration moderne du cerveau emprunte à cette vision hermétique et fuselée. Pour éprouver l'infini de sa galaxie mentale, une constellation de 100 milliards de neurones unis par des milliers de milliards de micro-espaces, pour que l'homme se perçoive comme plus grand que lui-même, empli d'un Univers à la démesure de ses facultés de penser, de s'émouvoir et de souffrir, il a dû se faire petit, tout petit. Et immobile. S'allonger dans un tube étroit où règne le champ magnétique. Ne plus bouger la tête, contrôlé par des périscopes, guidé par des échos navigateurs, sous l'œil de lunettes à prismes, dans l'attente du chaos visuel et sonore qui gouverne l'IRM (imagerie fonctionnelle à résonance magnétique), le sésame de l'esprit et de ses régions corticales.

Lira-t-on un jour dans les pensées ? Père de cette technologie – avec le chercheur Seigi Ogawa –, le docteur Denis Le Bihan, neuroradiologue à l'hôpital d'Orsay, semble troublé par sa propre analyse : *« Ces dernières années, je répondais : non. Maintenant, je crois que oui. » Immense débat qui divise des générations en blouse blanche.* Marc Jannerod, directeur du nouvel Institut des sciences cognitives à Lyon, écarte sans appel cette hypothèse : *« On pourra savoir si une personne accomplit ou pas une activité mentale. En aucun cas, on n'accédera au contenu de sa pensée. »* Jean-Pierre Changeux, le patron des neurosciences à l'Institut Pasteur, se montre perplexe et moins tranchant : *« Jannerod soulève-t-il une opposition de principe ou de méthode ? »* A ses yeux, Denis Le Bihan est dans le vrai : *« Si vous activez chez un sujet des objets de mémoire représentant soit un visage, soit un animal, soit un instrument, des aires distinctes du lobe temporal vont s'allumer, vous saurez donc à quoi pense la personne. »*

Libres paroles qui témoignent des passions et interdits entourant les purs états mentaux. Sous les feux de l'imagerie, l'esprit, que l'on avait cru irréductible à la moindre mécanique, est désormais en passe de rendre compte, de rendre des comptes. Qu'aurait dit Salret, l'aliéniste de la Salpêtrière ? *« Quand bien même la tête serait transparente comme du cristal,* affirmait-il en 1920, *on ne verrait aucune différence entre celui qui pense, délire ou rêve. »* Et qu'aurait dit Ivan Pavlov, l'homme qui faisait baver les chiens aux seuls tintements d'une clochette, frappé en 1927 d'une prophétique illumination. *« Si l'on pouvait regarder à travers la voûte crânienne,* écrivait-il, *et si la zone à excitabilité optima était éclairée, on découvrirait sur un être pensant le déplacement incessant de ce point lumineux, entouré d'une zone d'ombre plus ou moins épaisse occupant tout le reste des hémisphères. »*

Nous en sommes là.

L'étincelle est venue du sang. C'est une longue histoire qui commence en 1890, lorsque deux physiologistes anglais, Roy et Scherrington, établissent un lien entre l'activité cérébrale et le flux sanguin. Plus une aire du cortex est sollicitée, plus elle reçoit d'hémoglobine chargée d'oxygène et de glucose, les carburants de la matière grise. Il suffisait de suivre le fil rouge jusqu'au cerveau. L'homme a mis un siècle pour atteindre cette cible. Le voici plus curieux que jamais, surpris de son audace et bien résolu à mener l'enquête à son terme sur ce *« phosphore un peu mou qui sert à le prévoir sans vie »*.

L'électroencéphalogramme, avec ses électrodes posées sur le *scalp du patient, donne en temps* réel un état de l'activité électrique *des neurones*, sans permettre de localiser exactement les zones au travail. Dans les années 70, le scanographe, ou scanner à rayons X, a permis de réaliser les premières cartes fonctionnelles du cerveau. Mais les images manquaient de contrastes pour entrer dans l'intimité des cellules. La décennie 90 a vu sauter les ultimes verrous avec la tomographie par émission de positons (TEP), puis l'aimant de l'IRM fonctionnelle, au champ magnétique trente mille fois supérieur à celui de la Terre.

Dans les deux cas, c'est le sang qui parle. La première technique est légèrement invasive. On injecte dans le bras d'un volontaire un isotope ou traceur radioactif dont la demi-vie – période de radiation – est brève : 123 secondes pour l'oxygène 15. Pendant cette courte période, la personne examinée doit se livrer à une tâche cognitive ou motrice précise, lire des mots, *les écouter*, opposer le pouce à ses autres doigts. En se désintégrant au cours de son voyage vers le cerveau, l'isotope émet un positon qui heurte aussitôt une particule sœur, un électron. De cette rencontre « au sommet » naissent deux photons, deux grains de lumière que filme une caméra à positons disposée comme les anneaux de Saturne autour du crâne du sujet. Les détecteurs, très sensibles aux rayonnements, fonctionnent en circuits de coïncidence : reliés par paires, ils ne signalent un événement que si deux photons se propagent en sens inverse. Un calcul complexe permet ensuite de reconstituer les *images de coupe du cerveau reflétant* son activité. Les émissions de *photons culminent* là où le *débit* sanguin est le plus fort. On en *déduit* la zone sollicitée quand le sujet parle, calcule, écoute un message ou remue un doigt.

Cette technique a des limites : elle rapporte ce qu'elle voit avec plus d'une seconde de retard, sans cesse prise de vitesse par le cerveau qui établit et modifie ses connexions en quelques dizaines ou centaines de millisecondes. La TEP souffre aussi d'une légère imprécision : les aires identifiées sont éloignées de plusieurs millimètres des aires réellement en action. L'IRM corrige ces défauts *sans les éliminer tout* à fait. Plus proche de la chronométrie cérébrale, plus fidèle dans le repérage des zones au travail, elle n'exige en outre aucune piqûre au bras et assure de longues séquences de prises de vues. L'afflux de sang oxygéné dans les parties actives du cortex perturbe le champ magnétique local. Les signaux émis à la suite d'un bombardement d'ondes radio permettent de désigner les représentations les plus fidèles à ce *jour du cerveau pensant.*

L'USAGE clinique de ces images s'annonce primordial. Une exploration préopératoire renseigne le chirurgien sur le lieu précis où l'ablation d'une tumeur ne fera courir au malade aucun risque de paralysie. Il en va de même pour les personnes atteintes d'épilepsie. La section partielle du lobe temporal peut provoquer une perte de langage, l'aphasie. Jusqu'à présent, les médecins n'avaient d'autre recours que le test traumatisant de Wada : un cathéter enfoncé dans une *carotide*, le patient recevait un barbiturique pendant une minute *dans son hémisphère supposé du* langage et subissait une épreuve de production ou de reconnaissance des mots. Mais la méthode manquait de fiabilité. Le barbiturique se diffusait au-delà des aires visées. Lorsque le docteur Le Bihan place une fillette épileptique de dix ans dans son aimant et lui demande de citer des noms de jouets, d'aliments, ou d'habits, il sait que les réponses seront indiscutables et le test de Wada inutile. Véritable éruption cérébrale, l'épilepsie se traduit par un débit sanguin accru et quasi simultané en plusieurs régions du cerveau. *« Mais il y a bien une zone qui s'anime avant les autres, un foyer épileptique. L'IRM fonctionnelle devrait le localiser »*, espère le praticien d'Orsay.

Bien sûr, les maladies dégénératives du système nerveux, comme la maladie d'Alzheimer ou de Parkinson, relèvent avant tout d'une meilleure connaissance du génome humain. L'imagerie fournit cependant des signes avant-coureurs des affections touchant le cerveau à *bas bruit*, comme la sclérose en plaques. Le simple mouvement d'un doigt de la main droite active une région de l'hémisphère gauche du cerveau. Il stimule aussi des noyaux gris impliqués dans le lissage du mouvement. Verdict de l'imagerie : ces noyaux sont inopérants chez les parkinsoniens.

Au printemps dernier, une équipe de chercheurs de Saint-Louis (Missouri) a identifié un nodule situé en profondeur, six centimètres en arrière de la fosse nasale, le cortex préfrontal genouillé, comme lieu présumé de la mélancolie, autrement dit la dépression. *Les images de la* caméra à positons ont montré que *cette zone était* peu active sur un échantillon de patients dépressifs comparés à celle de gens « normaux ». Grâce à la plus grande précision de l'IRM, les scientifiques de Saint-Louis ont constaté que les tissus cérébraux du cortex préfrontal genouillé des malades étaient moitié moins épais ! De nombreuses expériences réalisées sur des schizophrènes ont fait apparaître une hypofrontalité – donc une activité affaiblie du cortex frontal où siègent les fonctions supérieures : réflexion, anticipation, cohérence du récit ou du calcul. Surtout, des hallucinations visuelles ou auditives mettent en jeu les aires primaires de la vue et de l'ouïe, comme s'il s'agissait d'événements réellement perçus. Incapable de discriminer entre le monde extérieur, le produit de sa mémoire ou le fruit de son imagination, le cerveau des schizophrènes se crée son propre monde.

Mais doit-on croire ce que l'on voit ? Où se situent les frontières *de la normalité ? La TEP comme* l'IRM fonctionnelle livrent leurs *précieuses données suivant* le principe de la soustraction : le cortex du sujet est « scanné » ou « magnétisé » au repos, puis en activité. La différence entre les deux clichés renseigne sur les zones impliquées. Reste l'ombre d'un doute. Que signifie « au repos » pour un organe doté d'une vie *sui generis* ?

Un patient doit regarder plusieurs points rouges lumineux. Son aire visuelle primaire, dite V1, s'active. Après quelques exercices semblables, le médecin lui demande non plus de fixer les points rouges, mais de s'en souvenir en fermant les yeux. *Surprise* : la même aire V1 s'allume dans son cortex alors que la rétine n'a reçu aucun message. La question vaut la peine d'être reposée : doit-on croire ce que l'on voit si l'imagination provoque une réponse semblable du cerveau ? *« V1 sert d'écran,* explique Denis Le Bihan. *On y projette une vidéocassette ou un programme extérieur. »* Les sujets « au repos » sont parfois priés de songer à un ciel bleu ou à une nuit étoilée. *« Comme l'imagerie mentale peut activer le cortex visuel primaire, même cette condition n'est pas anodine. »*

UN scénario semblable se joue dans le cortex moteur : la personne testée doit remuer les doigts d'une main, l'un après l'autre, puis elle effectue des gestes similaires dans sa tête en s'interdisant le moindre mouvement. Là encore, des régions identiques du cortex sont stimulées. Le *mental training* des sportifs trouve là sa consécration neurologique. Entre agir et imaginer l'action, il n'existe aucune différence corticale. Le golfeur, le sprinter, le tennisman qui se concentrent sur la tâche à accomplir, en décomposant chaque geste, animent en eux une sorte de simulateur de bord. Le chercheur de l'Inserm Jean Decety rapporte les incroyables conclusions de deux chercheurs américains ayant comparé l'apprentissage psychique et physique sur la force du poignet. *« L'entraînement mental produit les mêmes effets sur l'augmentation de la force musculaire que l'entraînement physique. Ces résultats ne peuvent s'interpréter que par l'activation de circuits moteurs centraux puisque aucune contraction des muscles n'avait été observée au cours de l'entraînement mental. »*

Une telle découverte ouvre aussi des voies insoupçonnées pour la rééducation. Ici s'impose une saisissante propriété cérébrale : l'art de l'économie ; imaginer avant ou au lieu de faire. Se passer d'agir en y pensant, d'une pensée efficace. *« Nous sommes des animaux qui avons trouvé la bonne idée d'avoir une idée à la place des choses »*, observe le psychobiologiste Roland Jouvent. L'intellect est *« un moyen de s'adapter, de remplacer la réalité »*.

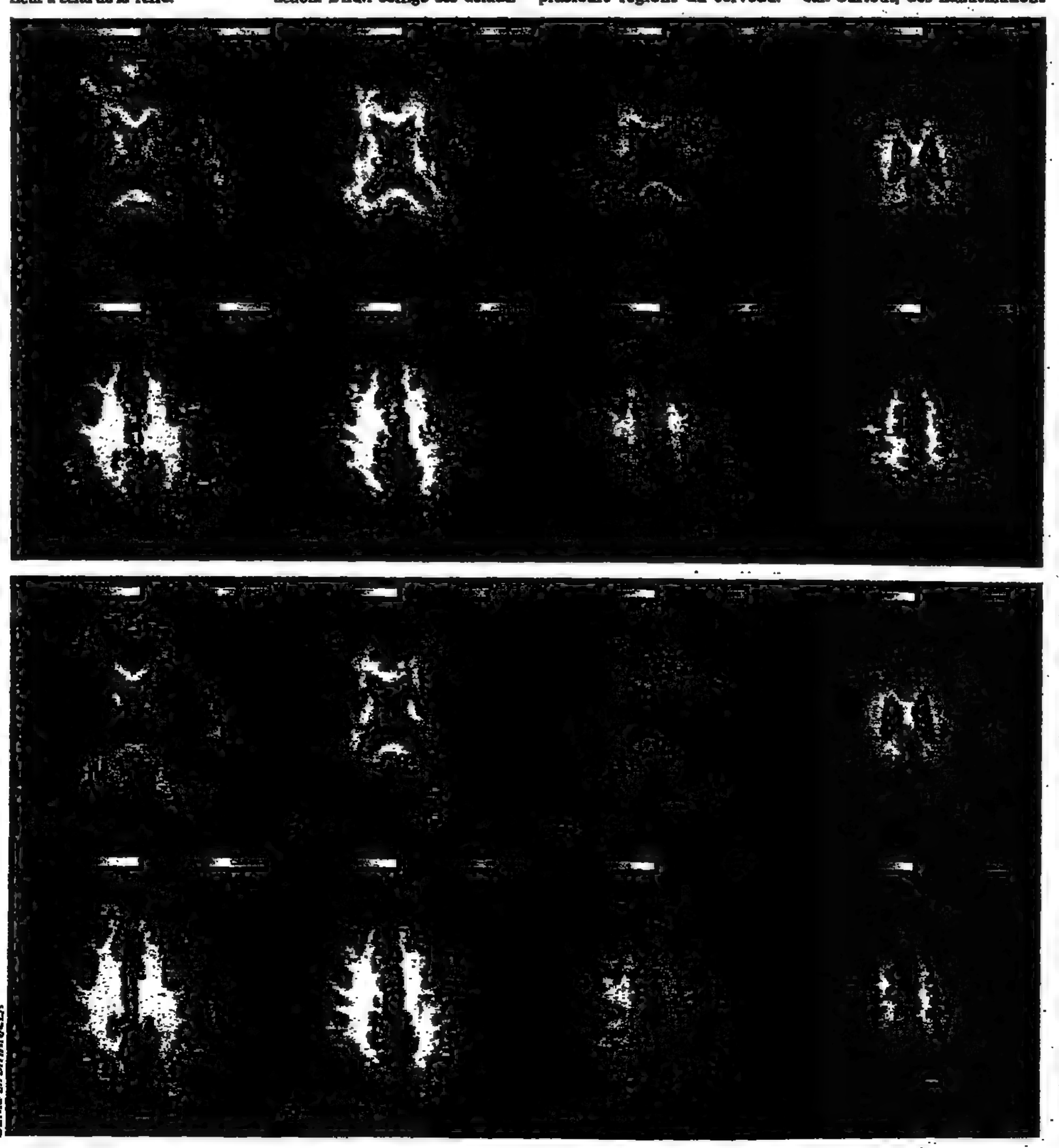

DENIS LE BIHAN/CEA

Etude portant sur des sujets japonais pensant à des mots écrits soit en kanjis, caractères chinois à forte composante visuelle, soit en kanas, caractères syllabiques. Les taches de couleur jaune, signes d'une forte activité cérébrale, sont plus nombreuses dans l'hémisphère droit – représenté par convention à gauche – lors de l'utilisation des kanjis (en bas) que lors de l'utilisation des kanas (en haut).

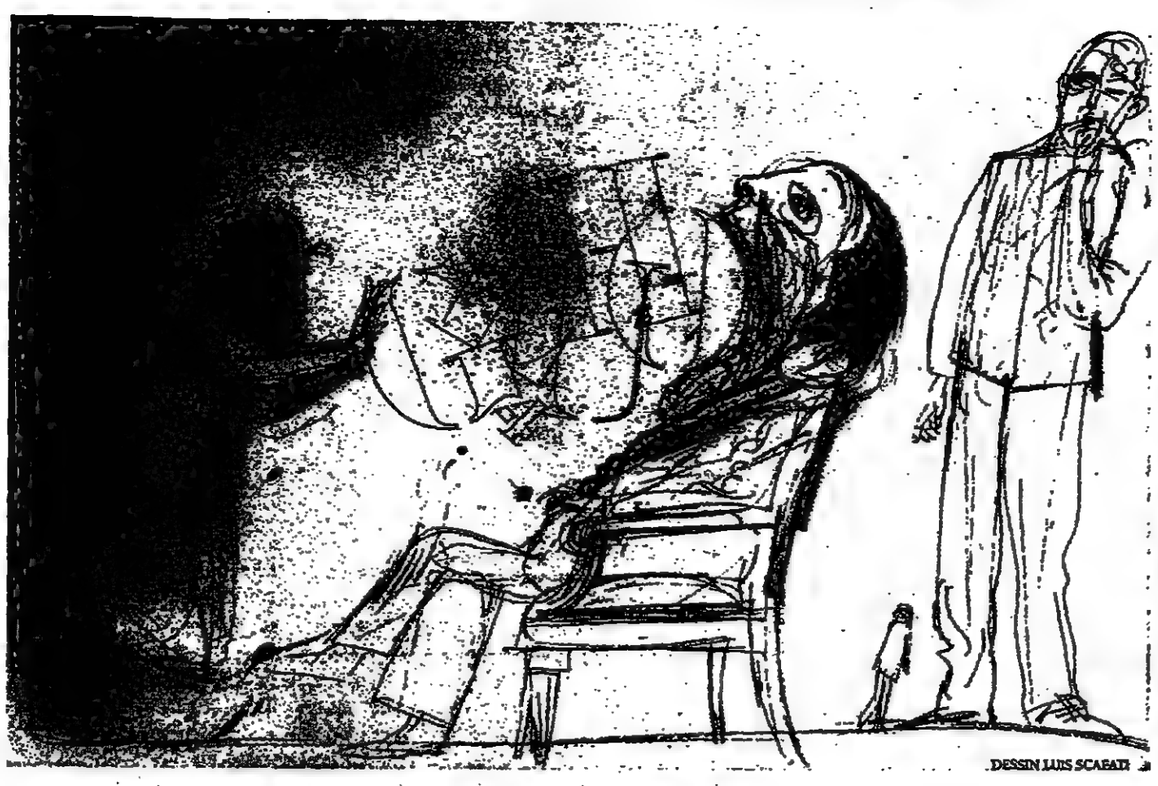

DESSIN LUIS SCAFATI

Là où le cerveau travaille, le débit sanguin s'accroît. Il suffisait donc de suivre ce fil rouge pour accéder aux régions du langage et de la vision, du calcul ou de la musique. Grâce aux traceurs radioactifs et à la résonance magnétique, l'imagerie moderne montre le cortex qui parle, compte, se souvient, s'égare ou se trouble. Une introspection qui permet de mieux saisir la complexité de l'univers cérébral sans violer l'intimité de la pensée

Le langage n'est donc pas seul à donner du sens. L'imagerie reflète une pensée « *d'outre-mots* », qu'on pourrait baptiser « *imagination* ». S'il devait accomplir tous les actes qui lui traversent l'esprit, s'il devait éprouver chaque combinaison de l'échiquier avant de se résoudre à une seule, l'homme sain perdrait sans doute la raison. Le cerveau est un monde qui protège du monde en le réduisant à l'essentiel.

De cette complexité, le chercheur italien Mizzolati a extrait une famille de neurones aux propriétés particulières qu'ont aussi étudié à Lyon Marc Jannerod et Jean Decety. Un homme prend dans sa main une cacahuète sous les yeux d'un singe. Dans le cortex de l'animal se met en marche un neurone dit « miroir ». Si le singe accomplit à son tour le même acte, ce neurone intervient à l'identique. Faire et regarder faire sont des équivalents corticaux. Ce qui vaut pour le quadrumane vaut pour l'homme. « *Si nous ne possédions que ce type de neurones*, précise Marc Jannerod, *nous serions plongés dans un état de schizophrénie, incapables de décider qui de l'autre ou de soi a effectué le mouvement.* » Mais ces neurones « miroirs » ont une utilité cognitive et sociale considérable. C'est en codant les représentations des autres en action à l'intérieur de notre cerveau, en « engrammant » ces images, que nous nous comprenons mutuellement. Posséder le reflet d'autrui accomplissant une tâche précise est, tout à la fois, apprentissage et partage d'une expérience enfouie en chacun et aussitôt reconnue lorsqu'elle surgit au quotidien. Cocteau aurait aimé ce *miroir qui réfléchit*.

Le temps n'est pas si loin où les *chercheurs ne disposaient*, pour résoudre l'énigme cérébrale, que *de matières post mortem ou de* patients lésés. Avec l'imagerie *moderne*, ce sont des *sujets en* pleine possession de leurs moyens *qui entrent dans l'aimant ou sous* le regard de la caméra à positons. *Les facultés supérieures* du cortex humain sont désormais dans la *mire*, et leur découverte est une source intarissable d'étonnement.

En 1973, Semir Zeki avait heurté ses pairs en affirmant que le cerveau traitait l'information visuelle par des voies spécialisées et géographiquement séparées, à la manière d'un bureau de poste ventilé en guichets. « *Je fus reçu froidement*, se souvient ce professeur de neurobiologie du British College de Londres. *Notre image du monde est unifiée. Penser qu'elle découle de processus distincts va à l'encontre de l'expérience de chaque instant.* » Lauréats du prix Nobel de médecine en 1981 pour leurs travaux sur les mécanismes corticaux de la vision, les chercheurs de Harvard David H. Hubel et Torsten-Niels Wiesel ne constatèrent aucune ségrégation cellulaire au sein de V1, l'aire primaire qui reçoit les messages de la rétine. Semir Zeki s'appuyait sur des travaux réalisés avec des macaques, les singes au « *point de vue* » le plus proche de l'homme.

C'est en 1989 que la caméra à positons lui donna raison. Placé devant des figures géométriques colorées à la manière des tableaux de Mondrian, un sujet activait une petite région du cortex occipital extérieure à l'aire V1, que Zeki nomma aire de la couleur, ou V4. Un tableau de points lumineux en noir et blanc se déplaçant à l'aléatoire laissa V4 éteinte, mais stimula une autre petite région, V5, dévolue au mouvement et indifférente aux coloris. Zeki distingua encore V3, l'aire de la forme, et V2 située autour de V1, jouant le rôle sélectif de « sas » entre l'aire primaire de la vision et les aires spécialisées. Cette architecture, admise par Hubel et Wiesel, est riche d'enseignements : une minuscule lésion occipitale peut ôter la perception des couleurs (achromatopsie) sans ôter la vue, ou priver une personne de la perception des mouvements (akinétopsie) ou de la faculté de reconnaître les visages familiers (prosopagnosie), à la manière de l'« homme qui prenait sa femme pour un chapeau » examiné par le neurologue Oliver Sachs.

Semir Zeki a décomposé les séquences visuelles du cerveau. En 80 millisecondes, l'homme perçoit d'abord la couleur, puis la forme, puis la profondeur et enfin le mouvement. Au total, une trentaine d'aires d'étendue variable sont impliquées dans la vision, spécialisées dans la mémoire des mots écrits, des visages. Un tableau abstrait de Mondrian fait jouer V1 et V4. Une nature morte, où les couleurs reproduisent la perception du réel, active de surcroît des zones du lobe temporal et de l'hippocampe, un « organe » très ancien du cerveau qui rend compte de la ressemblance. L'œil compare ici avec ce qu'il sait du monde, avec la trace de ce qu'il a déjà vu. Des couleurs qui mentent – à la manière des fauves représentant les fraises bleues – ouvrent une autre voie, dorsale, du cortex visuel. « *On constate une différence neurologique entre l'art abstrait et le figuratif* », explique Semir Zeki. Certaines zones semblent dominer : ainsi la stimulation de V4 entraîne-t-elle aussitôt la déconnexion de V5. Le neurologue en tire une règle : la couleur rend le mouvement vague.

CETTE « concurrence » rappelle une mésaventure mnésique survenue à Freud. Dans un train qui l'emmène en Italie, le psychanalyste évoque avec son voisin de banquette un maître italien qu'il est incapable de nommer, dont il se représente seulement une fresque au coin de laquelle l'artiste s'est peint lui-même. A la description du tableau, son voisin reconnaît Signorelli. Mais à peine Freud a-t-il entendu le nom du maître que la fresque et son visage se sont irrémédiablement effacés de son esprit...

La référence à l'art n'est pas gratuite. Devant le portrait de Titien à la National Gallery de Londres, l'arrogance de l'homme saute aux yeux. « *Votre cerveau et celui de Titien ont communiqué sans paroles car la personnalité dépeinte correspond à une expression connue du visage*, explique Semir Zeki. *Le cerveau est le lieu de naissance de l'œuvre.* » Selon lui, un certain nombre d'artistes ont découvert à leur insu des lois de la neurologie, en particulier Mondrian avec ses lignes orientées horizontales et verticales qui reflètent, avec une singulière prescience, l'organisation des cellules en travées dans l'aire V3 dévolue à la forme. Alexandre Calder a « touché » l'aire V5 du mouvement avec ses célèbres mobiles, prenant même soin de supprimer les couleurs des figures pour « *éviter la confusion* ». Seuls les cubistes ont, aux yeux de Zeki, neurologiquement échoué « *en abandonnant le point de vue et l'illuminant pour reconstituer ce qu'ils croyaient être le réel comme il est et non comme le cerveau l'invente. L'Homme à la guitare, de Picasso, sous ses multiples aspects, est méconnaissable* », conclut le professeur britannique, tout en admettant qu'il faut « *sacrifier mille vérités apparentes pour percevoir l'essentiel d'un objet* ».

Notre organisation neuronale nous permet aussi de conserver la constance des couleurs, de savoir qu'une orange est orange au soleil de midi aussi bien qu'au crépuscule. Le cortex use là d'une logique inhibant la perception primaire. Ce rôle correcteur se manifeste pour désamorcer les réponses automatiques. Dans l'ouvrage *Le Cerveau en action*, le chercheur de l'Inserm Stanislas Dehaene évoque la tache de Stroop dont le protocole date de 1935 : un sujet lit une liste de mots et doit donner la couleur de l'encre qui a servi à écrire chaque mot. « *On observe un effet d'inhibition considérable*, constate Dehaene, *lorsque le mot lui-même est un nom de couleur qui entre en conflit avec la couleur à dénommer : par exemple le mot « rouge » écrit à l'encre verte.* » Les régions cérébrales impliquées dans les représentations sémantiques – aire de Wernicke – se mettent ainsi en marche spontanément. Le cerveau cherche de manière « irrépressible » le sens du mot. Puis apparaît une forte activité dans le cortex cingulaire antérieur, une zone qui, d'après le chercheur lyonnais Olivier Koenig, « *semble critique dans l'activité d'inhibition de la réponse automatique du sens véhiculé par le mot* ».

C'est dans cette même région préfrontale que la caméra à positons a repéré les neurones de la mémoire de travail, de court terme, utiles pour retenir un numéro de téléphone ou de chambre d'hôtel. Quant aux souvenirs plus profonds, ils sont codés à proximité des aires primaires de la couleur (pour le jaune de la banane) ou du mouvement (pour le galop du cheval).

> « L'entraînement mental produit les mêmes effets sur l'augmentation de la force musculaire que l'entraînement physique. Ces résultats ne peuvent s'interpréter que par l'activation de circuits moteurs centraux puisque aucune contraction des muscles n'avait été observée au cours de l'entraînement mental »

Les moyens modernes d'investigation cérébrale n'ont pas remis en cause les localisations séculaires du langage dans les zones de Broca (production de phonèmes) et de Wernicke (compréhension). Si la parole – y compris intérieure – vient de l'hémisphère gauche, c'est aussi le cas de tâches dites métalinguistiques : trouver des verbes, des rimes, assembler des lettres et des syllabes, les comparer. Un sujet non entraîné à qui l'on demande d'associer des verbes à des objets sollicite trois régions « gauches ». Mais, une fois familiarisé à cet exercice, il ne mobilise plus qu'une région insulaire commune aux deux hémisphères et spécialisée dans la simple lecture. En apprenant, le cerveau remodèle ses circuits selon la loi de l'économie. Il en va autrement dans l'apprentissage du mouvement : la main gauche du violoniste jouit d'une représentation corticale supérieure à celle du non-violoniste).

Le test des kanas et des kanjis est un classique de la subtilité des aires neuronales. Les Japonais utilisent deux systèmes d'écriture. Les kanjis, ou idéogrammes chinois, et les kanas, apparus au neuvième siècle, un langage syllabique, moins imagé. Si l'hémisphère gauche est dans les deux cas dominant, la lecture des kanjis exige le recours à des régions pariétale et temporale droites, signe d'un effort visuel. Autre curiosité : l'écoute de mots abstraits ne stimule pas les mêmes zones de l'hémisphère gauche que l'écoute de mots concrets.

Dans une étude parue dans *Nature* en avril 1996, Antonio Damasio et son épouse Hanna ont aussi identifié des aires participant au processus du langage, extérieures aux régions classiques de Broca et Wernicke. « *Je crois qu'il existe trois systèmes*, explique Damasio. *Le premier est conceptuel : ce sont nos idées sur les choses ou les gens. Le deuxième concerne les mots liés à ces concepts : une table, un lion, une personne... Entre les deux intervient un mécanisme de médiation qui va du concept au mot ou du mot au concept. Il s'agit de régions « diplomatiques » différentes selon qu'il s'agit d'une personne, d'un animal ou d'un outil, comme un tournevis ou un marteau.* »

Ces régions, Damasio les a circonscrites au moyen de la tomographie par émission de positons. Situées dans le cortex sensorimoteur, largement distribuées dans l'hémisphère gauche du cerveau (frontal et temporal, mais aussi pariétal et occipital), leur rôle est décisif. Elles permettent de reconstruire sur-le-champ le nom d'un ami croisé dans la rue en fournissant les phonèmes, les sons qui composent son patronyme. A l'inverse, la voix de cet ami entendue au téléphone active les mêmes régions intermédiaires, qui, sur des fragments dormants, reconstruisent aussitôt une image, un visage. Pour Damasio, chaque personne abrite en elle une ville de Brigadoon, dont la légende (écossaise) veut qu'elle se réveille une fois tous les cent ans et demeure assoupie entre-temps. « *Cette vision du cerveau contredit le structuralisme qui confond les mots et les choses*, poursuit Damasio. *La réalité est différente : les choses sont les choses, indépendamment des mots qui peuvent les qualifier.* » A preuve, ses examens de patients lésés dans les régions cérébrales « diplomatiques » du langage. Devant la photo de Kennedy, l'un répond : « *Je ne sais pas qui c'est.* » Il a perdu le concept. Un autre dit : « *C'est le président qui a été assassiné* », sans pouvoir retrouver son nom.

Pourt sa part, le psycholinguiste Jacques Mehler a observé que, chez les bilingues parfaits, la deuxième langue chevauchait exactement l'aire de la première langue. Au contraire, un bilingue laborieux, qui trébuche sur les mots et conserve un fort accent, « loge » sa langue seconde à distance de sa langue maternelle. Citons encore la particularité des adultes japonais incapables de saisir les sons « *ra* » et « *la* » (à la différence des bébés nippons qui conservent cette faculté jusqu'à six mois avant d'en être privés par l'influence du milieu extérieur). Pendant la deuxième guerre mondiale, les Américains, avertis de cette lacune, l'ont exploitée sans vergogne en codant leurs messages secrets à base de « *la* » et de « *ra* »...

D'autres langages ne laissent pas de surprendre. En observant le cerveau en plein calcul, Stanislas Dehaene a découvert que la comparaison de nombres entiers, la multiplication et la soustraction sollicitaient des régions distinctes du cortex. « *Lors de la comparaison des chiffres, une petite région pariétale inférieure droite entre en activité*, écrit-il. *La multiplication n'active que la région pariétale gauche. La soustraction active simultanément ces deux régions avec une étendue et une intensité plus prononcées.* » Si la reconnaissance des mots – et des chiffres écrits en lettres – se situe exclusivement dans l'hémisphère gauche, les chiffres arabes sont appréhendés par les deux hémisphères. Mais seul le cerveau gauche possède les tables d'addition et de multiplication, et sait calculer et annoncer les résultats à haute voix pendant que le cerveau droit reste muet.

L'électroencéphalographie, qui capte l'activité cérébrale à la milliseconde, témoigne des échanges ultra-rapides entre les deux hémisphères : « *Si la multiplication est simple*, explique Stanislas Dehaene, *telle 2 × 3, l'activation pariétale est fortement latéralisée à gauche et de courte durée. Si, au contraire, la multiplication est moins familière, telle 8 × 7, alors elle semble démarrer dans l'hémisphère gauche avant de s'étendre à la région pariétale droite pendant plusieurs centaines de millisecondes.* »

Aux bases neurales éclatées de la *curiosa mathematica*, on peut rapprocher celles, non moins éparpillées, de la musique. Les travaux de Justine Sergent, à l'Institut neurologique de Montréal, ont révélé cette configuration particulière du cerveau : la perte du langage verbal – aphasie – n'entraîne pas nécessairement une perte du langage musical – amusie. L'organiste français Jean Langlais continua ainsi à composer alors qu'il était devenu incapable de rédiger ou de lire des phrases à la suite d'un accident vasculaire au cerveau. L'amusie est, en outre, sélective : elle peut se traduire par une incapacité à écrire des notes sur une partition ou à jouer des morceaux alors que les facultés d'écoute sont intactes.

EN 1933, Maurice Ravel confiait à son amie Valentine Hugo : « *Je ne ferai jamais ma* Jeanne d'Arc. *Cet opéra est là, dans ma tête, je l'entends mais je ne l'écrirai jamais. C'est fini, je ne peux plus écrire ma musique.* » Sur la partition de *Don Quichotte à la Dulcinée*, son écriture était si méconnaissable qu'un de ses proches la crut rédigée « *par une main amie* ». Agraphique, apraxique (il avait, par maladresse, jeté un caillou au visage de quelqu'un en voulant faire des ricochets sur l'eau), Ravel souffrait d'une amusie partielle : les notes qu'il entendait, qu'il sentait vibrer en lui, il ne pouvait plus les traduire en activité motrice, tangiblement créatrice. « *Les compétences musicales qui lui restaient pouvaient être comparées à celles d'un mélomane ou d'un critique musical hautement averti qui n'aurait plus eu à sa disposition l'usage des connaissances techniques constituant les outils de base d'un compositeur* », a écrit Justine Sergent. En testant sous la caméra à positons (et en IRM) dix pianistes professionnels droitiers devant lire en silence, écouter puis jouer un choral de Bach, elle a repéré les zones stimulées : un large réseau neuronal engageant les quatre lobes cérébraux, dans les régions adjacentes à celle du langage. A l'instar des aires visuelles, chaque territoire possède une spécialité musicale propre.

Antonio Damasio envisage de lancer l'an prochain un programme neurologique pour explorer, avec deux interprètes européens, la relation intime entre la musique et le cerveau. Veut-il lire dans les pensées chargées d'émotion ? « *Non, ça ne m'intéresse pas. Nous sommes proches de comprendre la biologie de l'esprit, ses mécanismes. Mais l'expérience personnelle est absolument privée, et j'espère qu'elle le restera. Elle constitue le dernier refuge.* »

Eteignons la caméra à positons, calmons le champ magnétique. Le cerveau est vu. Reste tout l'inconnu lié à l'organe de la connaissance, cet appareil sans pareil.

Eric Fottorino

Prochain article :
Une machine célibataire

Comprendre les massacres

par Stathis N. Kalyvas

DANS la plupart des cas, les attaques contre les villages (...) ont été accompagnées d'actes d'une extrême brutalité. Les maisons ont été incendiées, et, parfois, les villageois y ont été brûlés vifs. (...) Dans un cas, quelque 500 bandits, après avoir réduit la gendarmerie et ses 64 occupants, ont exécuté 24 villageois, parmi lesquels 4 hommes, 5 femmes et 15 enfants âgés de trois à neuf ans. Tous ont été massacrés au pistolet, au couteau ou à la hache. Une femme enceinte a été éventrée, ses huit enfants et leur père ont été tués. Quarante-cinq maisons ont été incendiées.

Cette description pourrait concerner l'Algérie, mais ce n'est pas d'elle qu'il s'agit ici. Extraites d'un télégramme envoyé, le 14 mars 1947, par l'ambassade britannique d'Athènes au Foreign Office, à Londres (Foreign Office, dossier FO 371/67075), ces lignes décrivent l'attaque menée, le 26 septembre 1946, par les communistes de l'Armée démocratique contre le village de Mandalos, en Macédoine centrale. Une attaque parmi les centaines d'autres qui furent perpétrées entre 1943 et 1949, durant les six années de la guerre civile grecque.

La ressemblance avec les événements d'aujourd'hui, en Algérie, est frappante : mêmes attaques contre les villages, mêmes atrocités contre les civils, y compris les femmes et les enfants massacrés au couteau et à la hache. Pourtant, de prime abord, la guerre civile grecque ne ressemble en rien à la guerre civile algérienne. En Grèce, il s'agissait d'un conflit « idéologique » opposant des communistes à des nationalistes dans le contexte de l'occupation allemande, puis dans celui de la guerre froide. En Algérie, les affrontements paraissent motivés par le fanatisme religieux.

Une première remarque s'impose : en dépit de leur caractère abominable, les massacres algériens ne sont pas *« une horreur sans précédent »*, comme l'affirme Alain Finkielkraut (*Libération* du 21 janvier). Si, en Grèce, les violences systématiques perpétrées contre les populations civiles n'ont pas eu droit à la même couverture médiatique que les événements algériens d'aujourd'hui, elles n'en sont pas moins malheureusement typiques des guerres civiles de ces dernières décennies, malgré leurs profondes différences d'ordre idéologique, politique, historique et sociologique. Que l'on se souvienne, par exemple, des Escadrons de la mort au Salvador ou du Sentier lumineux au Pérou.

Dans le passé, ce type de violence n'a guère épargné non plus la France, comme en témoigne, en 1794, la réaction thermidorienne dans le Midi, où hommes, femmes et enfants furent presque tous massacrés au couteau. Ce n'est pas sans raison que les républicains appelèrent leurs ennemis des *« égorgeurs »* ! Les massacres commis à l'aide de couteaux paraissent exercer une fascination particulière. Ils sont pourtant typiques d'un contexte rural où ils expriment l'adaptation guerrière d'un savoir-faire civil et non une culture de haine spécifique.

Les massacres algériens sont généralement décrits comme d'incompréhensibles actes de folie sadique, œuvre des *« fous de l'islam »*. Sadiques, certes, ils le sont ; mais ils ne sont pas irrationnels pour autant. L'étude attentive des éléments obtenus çà et là en Algérie révèle que la première impression de massacres commis au hasard est fausse. Les tueries sont sélectives, et les cibles sont d'abord des familles pro-islamistes qui ont changé de bord en acceptant les armes fournies par l'armée. La comparaison dans le temps et dans l'espace des guerres civiles suggère que ce type de terreur sélective et ciblée constitue la stratégie par excellence des mouvements de guérilla et des groupes paramilitaires.

Lorsqu'un général algérien, récemment, affirma ne pas être en mesure de mettre une sentinelle devant chaque maison, tout le monde se gaussa de lui. Pourtant, il exprimait le problème de base de toute guerre civile : l'incapacité de chaque camp à contrôler la totalité du territoire – villages près des casernes inclus ! Pour résoudre le problème, chacun des adversaires tente de dissuader ses alliés de faire défection en rendant le retournement de veste très coûteux. La manière la plus simple est la terreur. Du point de vue de la guérilla, il s'agit d'une démarche rationnelle, qui n'a rien à voir avec l'islam ou la religion en général ; il s'agit d'un moyen déjà utilisé sur de nombreux fronts, dans plusieurs autres guerres civiles, même si les médias ne s'en sont guère préoccupés.

La terreur n'est jamais le monopole d'un camp. Le gouvernement grec, durant la guerre civile, les Jacobins, durant la Révolution française, les généraux algériens, aujourd'hui, l'ont utilisée, de façon souvent plus discrète mais non moins horrible.

Mêmes attaques contre les villages, mêmes atrocités contre les civils, y compris les femmes et les enfants massacrés au couteau et à la hache : l'Algérie d'aujourd'hui rappelle la Grèce de la guerre civile

En comparant les conflits, on parvient enfin à une autre conclusion : l'adhésion individuelle à un groupe de guérilla ou à un groupe paramilitaire peut être favorisée par l'intervention d'un parti politique, mais n'est pas le résultat d'un choix politique ou idéologique conscient. Etre membre du GIA ou *« patriote »* (comme, durant la guerre d'Algérie, l'on était harki ou moudjahid) est souvent l'aboutissement de conflits locaux ou d'affrontements familiaux ou personnels.

Les massacres en Algérie ne sont pas uniques. Ils ne sont ni particuliers à l'islam ni l'expression d'une folie sadique, comme le pensent de nombreux observateurs. Cela ne veut pas dire que de tels massacres sont acceptables, ni qu'il ne faille pas les condamner. Au contraire, la communauté internationale doit tout faire pour qu'ils cessent. Mais il y a pour cela un préalable : comprendre le conflit qui déchire l'Algérie, non pas comme quelque chose d'unique, mais comme la nouvelle expression d'un phénomène bien connu et malheureusement répétitif. Des concepts tels que le *« terrorisme islamique »* (qui était au centre des dénonciations entendues à la Mutualité, le 21 janvier) gênent la compréhension des faits. Les anathèmes contre les massacres et la condamnation de l'islamisme sont peut-être populaires, mais ils ne font qu'obscurcir les choses. Comprendre requiert une perspective radicalement différente.

Stathis N. Kalyvas *enseigne la science politique à la New York University.*

L'Algérie et les intellectuels français

Suite de la première page

Dès lors, il est logique, comme l'explique Génération Ecologie dans son appel au meeting du 21 janvier, que *« la gravité de la situation nous impose désormais de mettre en accusation les assassins avant les autocrates : s'il est vrai que nul n'est parfait, et surtout pas le régime algérien, les assassins, égorgeurs, découpeurs, violeurs, éviscérateurs, sont bien pires »*.

Ce discours résonne fortement, on le comprend, dans notre pays nourri de laïcité, où les exactions attribuées à des islamistes ne peuvent, à juste titre, que susciter un rejet total. Il n'a qu'un défaut : il est aussi faux que simpliste. Plus grave : par l'aveuglement dont il témoigne sur les racines réelles de l'horreur algérienne, il contribue à alimenter l'effroyable spirale de violence et de barbarie qui ensanglante le pays.

Car des souffrances qu'endure depuis des générations le peuple algérien, ces intellectuels semblent ne rien vouloir savoir. En effet, assimiler la folie barbare des massacres actuels à l'islam, même si les égorgeurs s'en réclament, est totalement réducteur. Comment ignorer qu'elle trouve aussi ses racines dans une longue histoire de violences et de vengeances que le pouvoir militaire manipule et entretient à son profit ?

Une histoire commencée en 1830 avec la colonisation française, qui déchaîna une violence inouïe (elle fit plusieurs centaines de milliers de victimes) ; violence que les colons français surent alimenter pendant plus d'un siècle en s'attachant des *« indigènes »* pour les dresser contre leurs frères. Cette tradition de manipulation de la violence a perduré pendant la guerre d'indépendance : c'est avec l'aide de 260 000 *« supplétifs »* algériens que les militaires français menèrent cette guerre, qui fit près de 500 000 morts.

Mais aussi en manipulant l'adversaire : en 1958, les militaires français parvinrent ainsi, lors de la tristement célèbre affaire de la *« bleuite »*, à intoxiquer le fameux commandant Amirouche, l'un des chefs de l'ALN, qui fit torturer et exécuter plus de 2 000 de ses combattants soupçonnés à tort de trahison.

Cette tradition, malheureusement, a déteint sur les combattants algériens. Le conflit politique entre le FLN et le MNA de Messali Hadj se traduisit par une *« guerre dans la guerre »* qui fit près de 10 000 morts, dont les centaines de villageois de Mélouza, tués en mai 1957. Au sein du FLN lui-même, des règlements de comptes sanglants se multiplièrent après l'assassinat, en décembre 1957, du leader Abane Ramdane, exécuté sur l'ordre, entre autres, d'Abdelhafid Boussouf, formé à l'école du KGB et fondateur du service qui allait devenir la Sécurité militaire après l'indépendance (cette mort fut attribuée alors à l'armée française, comme l'assassinat de Mohamed Boudiaf, en 1992, sera attribué mensongèrement aux islamistes). Pire encore : les 80 000 à 100 000 harkis exécutés dans des conditions atroces, entre mars et juillet 1962, par les combattants de la vingt-cinquième heure – les « marsiens » –, anxieux de s'attirer ainsi les faveurs du nouveau pouvoir.

Comment croire que tout ce sang versé n'ait pas laissé de profondes séquelles dans l'Algérie moderne ? Comment croire que la mémoire jamais assumée de ces horreurs n'ait pas une large part dans certains massacres, où se règlent aussi les comptes des générations précédentes ? Certes, les motifs immédiats sont autres. C'est bien au nom de l'islam que les jeunes désespérés du GIA tuent leurs frères musulmans.

Mais en faisant de ce constat une explication absolue, nos intellectuels français aveugles et sourds sur l'histoire algérienne pratiquent un négationnisme d'un genre nouveau : celui qui nie le rôle majeur dans la situation actuelle d'un régime militaire né en juillet 1962 du coup d'Etat de l'*« armée des frontières »*. Depuis plus de trente-cinq ans, sa seule logique a été de se maintenir au pouvoir, hier par un *« socialisme »* de façade et par le clientélisme nourri de la rente pétrolière, aujourd'hui par l'accaparement à son seul profit de cette rente et par la manipulation de la violence née de la révolte populaire.

Sans doute, il n'existe pas de preuves irréfutables que certains de ces massacres aient été accomplis sur ordre par des militaires déguisés ou non en *« barbus »*, même si plusieurs témoignages récents de *« dissidents »* des services de sécurité (*The Observer* du 11 janvier) l'affirment expressément. Le laisser-faire ostensible, cynique et assumé des forces de sécurité suffit à lui seul à mettre en cause l'Etat. Surtout quand il n'est nul besoin d'avancer cette hypothèse pour répondre sérieusement à la question « Qui tue ? » (et non pas « Qui tue qui ? », car les victimes, hélas, sont connues : ce sont, pour une écrasante majorité, les plus humbles, les plus pauvres, hostiles au pouvoir).

D'un côté, et d'abord, ce sont les forces de sécurité (armée et police) qui, au nom de la lutte antiterroriste, tuent familles et villages entiers, qu'ils soient ou non impliqués dans la lutte armée, et multiplient les exactions – tortures, exécutions extrajudiciaires, enlèvements, etc. Et, de l'autre, les maquisards des GIA mènent une guerre barbare qui frappe surtout les populations civiles ; une guerre qui, contrairement à ce que l'on prétend, ne répond à aucun plan d'ensemble : aucun état-major secret ne planifie les combats dans la perspective de la prise du pouvoir ; il n'existe que des groupes isolés de jeunes révoltés, animés seulement par la pure logique du désespoir.

En plaquant sur cette complexe réalité des schémas préconçus, en niant le rôle de l'histoire, certains intellectuels français dévoient gravement le juste combat qu'ils prétendent mener pour la défense de la laïcité et de l'héritage des Lumières

Depuis l'automne 1994, cette spirale de folie a été encore accélérée par la création, à l'initiative de l'armée, des brigades de milices : en légalisant la distribution d'armes aux habitants anxieux de pouvoir se défendre face aux massacres des desperados islamistes, le pouvoir a prétendu vouloir éteindre l'incendie. Mais il l'a fait avec de l'essence. Du coup, toutes les violences, y compris les plus atroces, sont devenues légitimes, et l'on sait que la plupart d'entre elles n'ont plus rien à voir avec la fantasmagorie d'une *« guerre civile »* entre *« terroristes islamistes »* et *« pouvoir républicain »* : il s'agit de plus en plus souvent de sordides affaires de droit commun, et surtout de l'accomplissement d'implacables vendettas collectives.

En armant les milices, les généraux algériens ont levé le voile sur la véritable nature de leur pouvoir : celui d'une *« coupole »* mafieuse et non pas celui d'un Etat, qui n'a en vérité jamais pu se construire depuis l'indépendance. On le sait depuis Max Weber, le fondement de l'Etat est d'assurer le monopole de la violence : en déléguant à l'Etat, selon des procédures nécessairement démocratiques, l'exercice contrôlé de la violence, les citoyens se donnent la garantie de la paix civile. C'est cette garantie que les militaires algériens ont définitivement renoncé à apporter à leur peuple, préférant manipuler la violence, dans la continuité de la tradition coloniale, pour pouvoir continuer à profiter directement des commissions occultes prélevées sur les échanges commerciaux (et dont on peut estimer le montant à quelque 6 milliards de francs par an...).

Les intellectuels français qui apportent – même avec des pincettes – leur soutien au pouvoir algérien en dénonçant cette *« idée bien enracinée : le peuple est toujours bon, le mal vient du pouvoir »* (Alain Finkielkraut, *Libération* du 21 janvier) portent donc une lourde responsabilité. En plaquant sur la complexe réalité algérienne des schémas préconçus, en niant le rôle de l'histoire, ils dévoient gravement le juste combat qu'ils prétendent mener pour la défense de la laïcité et de l'héritage des Lumières. Et en encourageant ceux qui prétendent mettre fin à l'effusion de sang en le faisant couler plus encore, ils se renient eux-mêmes.

Au risque de passer pour des dreyfusards attardés, nous n'admettons pas pour notre part qu'un Etat utilise massivement comme arme de répression la torture et le meurtre. L'un des signataires de ce texte avait dénoncé ces procédés en 1957. Avons-nous tort de les dénoncer encore aujourd'hui ?

C'est d'abord en Algérie que devront se trouver les voies du retour à la paix civile. Mais en France et ailleurs nous pouvons y contribuer en renonçant à ces errements, en nous mobilisant pour que notre propre gouvernement respecte les engagements qu'il a souscrits en notre nom : les différents pactes internationaux sur le respect des droits de l'homme, également souscrits par le gouvernement algérien.

Si nous continuons à accepter que ce dernier les viole impunément, cela signifie que nous acceptons qu'ils soient aussi demain violés chez nous. L'envoi d'une commission d'enquête internationale sur les violations des droits de l'homme en Algérie est aujourd'hui l'urgence absolue. Le gouvernement de Lionel Jospin s'honorerait en cessant de mettre des obstacles à cette demande, qui est aujourd'hui celle de nombreux Etats démocratiques. Il pourrait aussi, sans plus tarder, diligenter des enquêtes financières sur les commissions occultes liées aux échanges commerciaux franco-algériens, qui jouent un rôle essentiel dans le maintien au pouvoir des dictateurs d'Alger et dans le martyre du peuple algérien.

François Gèze
et Pierre Vidal-Naquet

Justice et solidarité

par Catherine Audard

UNE fois de plus, ce sera de la rue que les signaux les plus importants pour notre société se seront fait entendre.

Nous assistons à une transformation radicale de nos concepts traditionnels de justice, de solidarité, d'égalité, sur lesquels étaient fondés aussi bien l'Etat providence de l'après-guerre que notre tradition républicaine depuis plus de deux siècles. Les concepts mêmes qui définissaient notre appartenance à la communauté nationale, le sens de notre citoyenneté. Et cette transformation, même si elle est douloureuse et qu'elle remet en cause nos repères moraux les plus solides, doit faire l'objet d'une réflexion au lieu de s'imposer « dans le bruit et la fureur », comme c'est le cas depuis plusieurs hivers.

Que se passe-t-il ? Deux conceptions de la justice se télescopent dans nos esprits, occultent les nécessaires prises de conscience et empêchent les prises de décisions politiques. Pour l'une, qu'illustre par exemple le débat actuel sur les allocations familiales ou sur l'accès sans sélection à l'université, la justice exige que tous les citoyens soient traités de la même façon (*alors que l'Ancien Régime multipliait les divisions et les particularismes*), *qu'ils aient accès aux mêmes avantages puisqu'ils se sont acquittés des mêmes charges* et obligations fiscales et autres, vis-à-vis de la communauté. Les idéaux universalistes de la Révolution française qui incarnent notre conception de la justice ont, cependant, un résultat remarquable. Ils nous ont conduits à une situation où la vie en société se rapproche de plus en plus des rapports marchands. Le prix d'une marchandise est le même, que l'on soit riche ou pauvre, comme le prix d'une visite chez le médecin est le même pour tous, ou l'entrée à l'université et la possibilité d'y continuer des études sont identiques pour tous les titulaires du baccalauréat. Et, même si les conséquences sont injustes, c'est bien, d'une certaine façon, qu'il en soit ainsi. C'est ainsi que s'est construite la « communauté des citoyens » qu'est la nation France.

Mais, pour une autre conception de la justice, que j'appellerai « différentielle » – pour choquer –, ce qui est juste, c'est de « traiter de manière semblable des cas semblables », et donc de comprendre en quoi des cas peuvent être « semblables ». Cela veut dire, et c'est un tabou à faire sauter, se préoccuper des particularités, isoler et cerner certaines similarités et différences pour que les individus concernés voient réellement leur situation comprise et améliorée de manière équitable. Les idéaux universalistes, ne l'oublions pas, ont contribué à renforcer les inégalités, sociales, scolaires et autres. Si la justice demande une redistribution vers les plus défavorisés, elle demande en priorité de lever « le voile d'ignorance » qui les a trop longtemps dissimulés.

Tout le problème est de mettre en œuvre cette justice différentielle – « le principe de différence » de John Rawls –, sans détruire la cohésion nationale. Il n'y a pas de remède miracle. Mais il existe tout de même des réponses.

Une justice de ce type, qui répondrait aux mouvements actuels, ne pourra être mise en œuvre que par une politique et une administration elles-mêmes « différentielles », non par une machine d'Etat anonyme et qui fabrique sans cesse de nouvelles injustices et de nouvelles distances.

L'avenir se trouve du côté d'une action concertée entre trois forces qui, jusqu'à présent, n'ont guère eu l'occasion de travailler ensemble :

– le secteur associatif et des ONG, dont la vitalité est croissante et qui représente les initiatives au niveau du micro-social, est le mieux placé pour comprendre et identifier les « cas » sans la considération desquels il n'y a pas de justice, pour lutter contre l'exclusion et la destruction du tissu social : la citoyenneté commence et se renforce dans la société civile et le « forum public » ;

– le secteur privé doit se transformer – il y a déjà des signes avant-coureurs – et prendre conscience de ses responsabilités, qui sont immenses ; il a les moyens d'investir dans la cité, il y a intérêt, il doit le faire et devenir un partenaire dans cette action concertée ; l'entreprise citoyenne ne peut rester un slogan creux plus longtemps ;

– le secteur public doit et peut se transformer pour apprendre à écouter, à faire confiance aux initiatives, au lieu d'imposer et de se méfier ; il doit et peut devenir un Etat-citoyen, engagé avec toutes les forces sociales dans la reconstruction de la communauté.

Catherine Audard *est agrégée de philosophie.*

Le bienfaisa

Parlez-moi d'amour ! *par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

DES BILANS du siècle, ce n'est pas ça qui manque. Sauf en histoire de nos intimités. Sur ce que *sont devenus nos sentiments*, les experts tâtonnent. Heureusement qu'il y a le théâtre. Le cœur et les *mots pour en parler*, ça a toujours été son affaire. Ça l'est resté, au milieu des décombres de l'absurde. Le hasard des reprises parisiennes fait bien les choses : trois spectacles à l'affiche récapitulent les trois étapes du XXe siècle amoureux. Quarante années tout juste séparent les couples selon Sacha Guitry (1920), Françoise Sagan (1960) et la dernière révélation de la période : Yasmina Reza.

Le Mari, la Femme et l'Amant (Théâtre des Variétés) repose encore sur le *ménage à trois*, donc sur le risque de perdre son pantalon et la face, cette frousse dont la bourgeoisie du siècle dernier fit son sujet primordial de terreur et d'hilarité. A la mécanique Feydeau-Labiche, le causeur Guitry ajoute ses éloges habituels de l'hypocrisie. Signe d'une évolution par rapport au temps où la goujaterie machiste portait beau et faisait recette : les répliques sur la prétendue faiblesse intellectuelle des femmes ne font plus rire. Au demeurant, épouses et maîtresses acceptent moins ce préjugé qu'elles n'en tirent avantage pour *mener le jeu*. Leur revanche est en marche ; et ce n'est pas d'hier, depuis Marivaux, Goldoni, Shakespeare, Aristophane.

Une génération et une guerre après Guitry, le coq gaulois agonise pour de bon. Les mâles de *Château en Suède* (Théâtre Saint-Georges) comptent pour du beurre. Le mari Barbe-Bleue qui braille du haut de son tracteur n'a *pas plus d'autorité qu'un bambin sur son pot*. Mais l'amour, même joué et enjoué jusqu'au caprice, reste ce qu'il est : une affaire de pouvoir. « *Libérées* », les femmes gardent la nostalgie d'être « *tenues* ». La pilule n'a pas encore innocenté la gaieté permissive des sens. Le risque demeure qu'un joli amant imbécile vous manque... Tout cela est dit dans l'insouciance d'un hiver imaginaire, où personne ne souffre ni ne meurt vraiment.

Reza n'a plus qu'à reprendre le badinage où l'a *laissé Sagan*. Finis les cocufiages et les stratagèmes. Les mâles d'*Art* (Théâtre Hébertot) semblent avoir eu gain de cause, puisqu'ils sont entre eux, sans femmes. Mais c'est qu'une affectivité unisexe a remplacé la lutte à qui portera la culotte, et l'amitié se fait aussi vétilleuse que l'amour. La pièce serait aussi juste si elle était jouée par des femmes – il faudrait essayer !

Le souci du « qu'en-dira-t-on », essentiel chez Guitry, en recul chez Sagan, ne survit en 1998 qu'à propos des avis donnés sur un tableau monochrome. La société a relâché son emprise sur les intrigues de comédie. Elle en a congédié les agents traditionnels : la respectabilité et les domestiques. Elle ne sévit plus qu'à travers les préjugés esthétiques. Les hommes ont gagné la liberté d'être faibles, frémissants, de ne plus crâner. Le grand vainqueur de leurs bisbilles, c'est l'indécis de la bande, à qui la psychanalyse a appris les *larmes*, et *dont les démêlés matrimoniaux* n'entament pas la joie de non-violent, vaste comme le rire de Jean Rochefort.

Il est là, le trait d'union entre les trois époques, dans ces personnages de mecs détrônés et ravis de l'être. Rochefort est le petit frère du Sébastien parasite et fumiste de Sagan, si tant est que Nicolas Vaude puisse avoir un cadet, lui qu'illuminent toutes les grâces de ce que Colette appelait « *la dignité revêche de l'enfance* ». L'amant de Guitry lui-même, servi par le charme de Pierre Arditi, *ouvrait la cohorte des nouveaux hommes*, enfin libres d'être tendres et couards, sans armes, riches de l'humour des inadaptés, tous descendants du Neveu de Rameau.

Autre ressemblance : le même personnage-clé des trois pièces s'appelle le plaisir, tout français, du bien-dire. Ces trois as du dialogue (dont deux femmes) s'enchantent, nous ravissent, de danser autour de vérités lucioles, de répliques exquises. Guitry donne la main à Jules Renard. Reza concilie Pinter et Nathalie Sarraute. Quant à Sagan (qui n'avait que vingt-quatre ans !), et dont Sartre m'a dit, un jour : « *Vous verrez, ça finira par tenir le coup* », on se sent, en sortant de l'écouter, sur un merveilleux nuage, comme après du Musset !

Commissions *par Lars Bo*

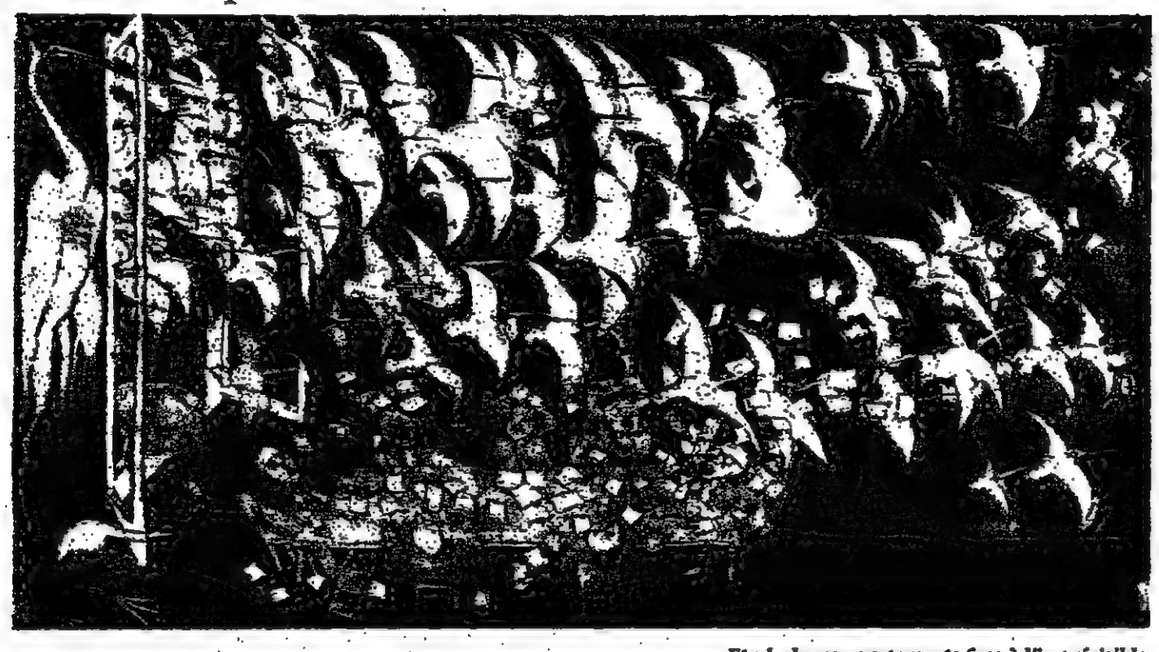

Etude des comportements face à l'imprévisible.

Le bienfaisant conflit des chômeurs

LA CHOSE est maintenant sûre : après avoir été longtemps hors du débat qu'ils suscitaient, les chômeurs sont désormais présents, et bien présents. Ayant pris la parole, ils ne quitteront pas la scène de sitôt, quelles que puissent être les péripéties qui affecteront leur mouvement. Que cela plaise ou pas, que l'on conteste leurs associations ou non, il faudra à l'avenir compter avec eux, entendre leurs revendications et négocier avec leurs délégués, tout minoritaires ou « manipulateurs » qu'ils soient. Lorsqu'elle était dans l'opposition, Martine Aubry avait déploré l'absence de représentation des chômeurs ; *la voilà exaucée, et au-delà de ses espérances.*

Depuis vingt-cinq ans, l'événement était attendu ou, plutôt, devait bien finir par arriver. En son temps, déjà, Georges Pompidou prédisait que la France exploserait si le chômage venait à atteindre un million de personnes. D'année en année, alors que le nombre de sans-emploi n'a pratiquement jamais cessé d'enfler, le pays, d'ordinaire plus prompt à réagir, faisait preuve d'une surprenante aptitude à encaisser sans vraiment broncher. Presque stoïques *dans* l'épreuve, les Français – les chômeurs au premier rang – donnaient l'impression de pouvoir toujours repousser les limites du supportable. Seuls quelques mouvements sociaux, la fin de 1995 par exemple, révélaient ici et là, par des voies détournées, des signes réels d'exaspération.

Avec le temps, les politiques – mais pas seulement eux – avaient *fini* par s'accommoder de cette apparente passivité. Droite et gauche confondues *dans* l'alternance, ils en étaient venus à parier sur cette passivité puis à croire que l'acceptation serait sans bornes. Tous avaient pris l'habitude de faire l'impasse sur le sort des chômeurs. Accréditant cette « *préférence française pour le chômage* », selon laquelle, avec l'accord implicite des syndicats, il convenait de privilégier le noyau dur du salariat – les 25-55 ans, en gros –, ils pouvaient ainsi poursuivre sur la voie tracée.

Les majorités successives voulaient ignorer qu'un jour ou l'autre les chômeurs s'inviteraient sur le devant de la scène. Les voilà qui demandent maintenant des comptes, au moment où – ironie du sort – un gouvernement socialiste, qui plus est issu de la « *majorité plurielle* », se trouve aux commandes.

Autre leçon, tout aussi positive : insensiblement, le décor a changé ; des sujets jusqu'ici tabous peuvent enfin être abordés. Des raisonnements admis vacillent. Il est permis d'espérer qu'il en sortira une dynamique nouvelle. Avec le recul, il faudra imputer cette évolution positive à l'action des chômeurs.

LES DIFFÉRENCES S'ESTOMPENT

La réalité crue de la pauvreté a fini par s'imposer, derrière celle du chômage. La revendication sur le relèvement des minima sociaux, mais aussi la découverte, ou la prise de conscience, bien tardives, du sort réservé aux « *travailleurs pauvres* » l'ont traduite. Ils sont des millions, sans-emploi ou smicards horaires, qui travaillent à temps partiel, contraints de vivre aux confins du seuil de pauvreté (3 200 francs par mois).

Ce voile déchiré, les anciennes catégories ont éclaté. Il n'y a plus, d'un côté, le travail ou l'emploi et, de l'autre, le chômeur ou l'inactif. Il n'y a plus, séparés par une invisible frontière, les revenus du travail et ceux de substitution ou d'assistance. Entre le RMiste, le chômeur en fin de droits, en allocation spécifique de solidarité (ASS), et le salarié très précaire, les différences s'estompent quand il faut, au quotidien, ramer sur les mêmes galères.

Comment disposer des ressources pour vivre, tout simplement ? Sur ce point crucial, des avancées sont peut-être en train de se produire, qui risquent de modifier le traitement à la fois social et économique de ces questions. Il n'est plus possible de maintenir des barrières étanches pour isoler le chômage du travail. Il n'est pas plus acceptable de réserver les *minima* sociaux à ceux qui n'ont pas d'emploi. Quand un RMiste retrouve une parcelle d'activité, son salaire vient en déduction de son allocation. Dès lors, sa réinsertion dans le monde du travail se traduit, pour les quelques heures effectuées, par une « imposition » à 80 % ou à 100 % de son revenu antérieur. Son retour à l'emploi en est contrarié, comme pour tant d'autres chômeurs dans le même cas.

A l'inverse, *des systèmes d'aide* « en sifflet » offriraient des opportunités supplémentaires, ménageraient des espaces plus souples et faciliteraient sans doute l'intégration ou l'adaptation aux nouvelles formes d'emploi. Certes, le chemin à emprunter comporte pas mal d'embûches : difficultés techniques et dangers divers. L'entrée des chômeurs dans l'action oblige en tout cas à l'explorer.

En quelques semaines, de nombreuses hypothèses *plus d'une fois* formulées dans le désert ont resurgi : l'allocation universelle de revenu et d'autres propositions innovantes sont soumises au débat.

Hier ignoré, le principe d'un statut pour la pluriactivité est discuté parce qu'il permettrait d'additionner un revenu social avec un « bout d'emploi », pour le RMiste, le chômeur ou le travailleur à temps très réduit, mais aussi d'ajouter le revenu d'une activité – pourquoi pas partielle ? – à celui d'une activité complémentaire.

Déjà, Lionel Jospin a fait un pas dans cette direction. Avec les « *passerelles* » que le premier ministre a évoquées, un chômeur pourrait conserver tout ou partie de son indemnisation et reprendre un emploi. Ce qui faciliterait les transitions. C'est le cas, depuis peu, pour les titulaires de CES (contrats emploi-solidarité, à mi-temps), désormais autorisés à occuper parallèlement un emploi du secteur privé.

Progressivement, les conceptions évoluent donc dans le bon sens. Le paradoxe demeure : on doit amplement cette évolution au mouvement des chômeurs. Un enseignement à retenir pour tous ceux qui se désespéraient de l'apathie des sans-emploi, citoyens « de seconde zone » disait-on trop souvent, et tout autant pour tous ceux qui craignaient leur irruption, sur un mode populiste, sur la scène sociale.

Alain Lebaube

PRÉCISION

FREDERICK DELIUS

Dans l'article consacré à la musique de Delius utilisée comme antidote à la violence dans le métro (*Le Monde* du 3 février), le compositeur britannique a été qualifié de musicien « *peu connu* ». Frederick Delius (1862-1934) est en réalité l'un des compositeurs britanniques les plus connus. Sa musique a été servie par les plus grands chefs d'orchestre en Grande-Bretagne, mais aussi aux Etats-Unis et en Allemagne.

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'équilibre nucléaire

CETTE fois, la méthode Jospin a porté ses fruits et évité de trop forts tangages dans sa majorité « plurielle ». Depuis son discours de politique générale du 19 juin 1997, le premier ministre écoutait beaucoup, mais se gardait de trancher. Pourtant, le débat était vif, opposant, d'un côté, les Verts, de l'autre, une part du Parti socialiste et les communistes. Les premiers prônaient une réorientation de la politique nucléaire, symbolisée par la fermeture immédiate de Superphénix. Les seconds défendaient la continuité de la filière avec le maintien de la recherche sur l'incinération des déchets.

Chacun peut se targuer de sortir la tête haute de cette bagarre, n'ayant pas cédé sur l'essentiel. Le premier ministre a confirmé le maintien de la politique énergétique avec la primauté de l'atome. Il a également donné des gages aux adversaires de cette politique en prônant la diversification des sources d'approvisionnement et une réelle transparence de la filière. Il s'inscrit ainsi en phase avec l'opinion publique : deux Français sur trois estiment qu'il faut continuer à faire fonctionner les centrales nucléaires. En revanche, la méfiance est forte quant au stockage des déchets : 82 % des Français expriment des craintes sur ce mode de gestion. Le premier ministre ménage également les chercheurs, soucieux que la France garde la maîtrise de la technologie des neutrons rapides, en rouvrant Phénix. Reste à gérer l'inquiétude locale dans l'Isère : les 100 millions de francs prévus pour la reconversion y suffiront-ils ?

Il faut donc prendre acte d'une inflexion certaine de la politique française. Une taxe sur la consommation d'énergie, affectée en partie aux énergies renouvelables, atteste de cette volonté de diversification. Cette orientation nouvelle augure une ouverture des choix lors du renouvellement du parc nucléaire, qui débutera dans les années 2010.

Mais c'est surtout l'annonce d'un projet de loi sur la transparence et le contrôle de l'industrie nucléaire qui marque un tournant. Jusqu'à présent, les écologistes avaient beau jeu de condamner l'opacité des décisions dans ce domaine. La politique nucléaire avait gardé le sens du secret, hérité de son passé militaire. Le nucléaire civil pouvait-il demeurer un des seuls secteurs où contrôleur et contrôlé ne font qu'un ? La précédente ministre de l'environnement, Corinne Lepage, s'était heurtée à cet obstacle, affrontant un corps des Mines soutenu par le gouvernement Juppé. Lionel Jospin, dès son arrivée au pouvoir, avait annoncé son intention de mettre fin à cet auto-contrôle. Sous la pression de sa ministre et de l'opinion, il est allé plus loin en décidant d'inscrire dans la loi l'indépendance de l'instance de contrôle.

En confiant au Parlement la surveillance de ces grands choix stratégiques, il offre ainsi à l'opinion des garanties de sécurité et de transparence afin qu'elle accepte, en contrepartie, le maintien de la filière électronucléaire dans son ensemble.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directeurs : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Aeschimann
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Médiateur : Thomas Ferenczi
Directeur exécutif : Eric Fottorino ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA *Le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, *Le Monde* Investissements, Le Monde Presse, Idéa Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

L'esprit et la matière

LUNDI matin, le Conseil de la République s'est uni pour rendre publiquement hommage à la mémoire de Gandhi. Les conseillers de la République présents se sont unanimement associés au geste qu'on leur proposait de faire en l'honneur du grand mort dont le monde entier déplore la perte. Tous, sauf les membres du groupe communiste.

Le principal ennemi que poursuivent les marxistes est le capitalisme ; or ce propriétaire de deux douzaines de pagnes passera difficilement pour avoir vécu sur la sueur du peuple. Le Parti communiste déteste le colonialisme sous toutes ses formes, spécialement sous la forme que lui a donnée l'*impérialisme britannique* ; or s'il fallait reporter sur un seul homme l'honneur d'avoir libéré l'Inde, Gandhi serait en bonne place pour y prétendre. Quant à la suppression des classes, nul n'a lutté pour elle plus courageusement que l'apôtre des « intouchables ». Ce n'est donc pas sans raisons que l'on s'étonne de l'abstention communiste, mais c'est à tort, car elle-même se justifie par des raisons, sinon plus solides, du moins plus nécessaires que celles-là.

Gandhi n'a jamais compté que sur l'esprit pour vaincre les forces du mal, et c'est en châtiant son propre corps qu'il a finalement assuré le triomphe de l'esprit. Le fait est là, d'une évidence aveuglante ; mais s'il est vrai, c'est que le marxisme est faux. Il n'est pas possible de soutenir qu'une dialectique immanente à la matière mène le monde, et de reconnaître en même temps l'éclatant triomphe de l'*esprit sur la matière que* l'ascète hindou vient de payer de sa mort.

Etienne Gilson
(4 février 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

FUSION *Comment réussir une fusion ?* Agir vite, répond Bertrand Collomb, PDG de Lafarge, qui vient d'acquérir le groupe britannique Redland. *« Le pire pour les salariés, affirme-t-il au Monde, c'est l'incertitude. L'expérience m'a appris que, si rien ne change dans les six mois, tout devient problématique après. »* ● L'ACQUISITION de Redland renforce la place de numéro un mondial de Lafarge dans les matériaux de construction et lui permet d'entrer dans un nouveau métier, la toiture. ● À LA SUITE de la crise asiatique, M. Collomb considère qu'il existe dans la région des possibilités d'acquisitions importantes. Mais les dossiers sont à étudier avec attention, notamment en raison de l'endettement des groupes asiatiques. ● LAFARGE mise surtout sur de nouveaux développements en Inde et en Chine, deux pays épargnés par la crise.

Le PDG de Lafarge se donne six mois pour intégrer le britannique Redland

Dans un entretien au « Monde », Bertrand Collomb affirme que la rapidité est la clé du succès d'une fusion. Renforcé dans sa position de numéro un mondial des matériaux de construction, le groupe français mise sur des développements en Asie

« Vous venez d'achever l'acquisition de Redland. Quel changement amènera l'arrivée de ce groupe britannique chez Lafarge ?

– Avec Redland, Lafarge change de dimension. Le groupe passe de 42 à 64 milliards de francs de chiffre d'affaires et compte désormais 66 000 salariés. Nous renforçons notre place de numéro un mondial dans les matériaux de construction, avec une position de leader dans le ciment, le béton et maintenant dans les granulats, et nous prenons la première place dans un nouveau métier, la toiture. Au-delà, l'acquisition de Redland permettra de renforcer la cohésion de nos métiers et de les valoriser. C'est ce que je cherche à faire depuis que je suis président. Lafarge n'est pas un groupe cimentier avec quelques activités annexes, mais un groupe qui compte plusieurs métiers d'une égale importance, qui doivent

BERTRAND COLLOMB

le respect des hommes et des cultures.

– Pourquoi vous donnez-vous si peu de temps ?

– Une des leçons d'une OPA est que l'on peut aller vite. Souvent nous prenons beaucoup de temps pour faire évoluer les choses. A tort. Le pire pour les salariés, c'est l'incertitude. Il existe une attente terrible lorsqu'une entreprise est rachetée. Les salariés veulent connaître leur sort et sont prêts à changer. Il faut profiter de cet état de grâce pour le faire rapidement.

» L'expérience m'a appris que, si rien ne change dans les six mois, tout devient problématique après. Lafarge a mis dix ans pour intégrer Canada Cement. Quand je suis arrivé, en 1983, à General Portland (filiale cimentière aux Etats-Unis), peu de choses avaient changé depuis son rachat trois ans auparavant. Cela a été très difficile de faire évoluer les choses par la suite. Mais faire vite ne veut pas dire faire brutalement. La philosophie de Lafarge a toujours été la participation et la consultation des collaborateurs.

– La législation sociale britannique facilite cette intégration rapide...

– Il est vrai que les relations sociales y sont beaucoup plus souples qu'en France. Mais cette situation rend le dialogue, paradoxalement, plus libre. On a du mal en France à garder cet esprit de dialogue, car il a été tué par le formalisme. Les relations sociales sont tellement encadrées que l'on a toujours peur d'engager l'échange, de donner des informations en plus de celles qui sont obligatoires, par peur de dépasser le cadre légal et d'être poursuivi par un tribunal. Alors on accomplit le rituel légal, sans plus.

– L'intégration de Redland se traduira-t-elle par des licenciements ?

– A Londres, au siège social de Redland, certainement. J'aimerais bien, toutefois, amener quelques responsables de Redland à Paris pour renforcer notre internationalisation et bénéficier d'autres ouvertures. Dans les activités, les suppressions seront limitées, car les zones de recouvrement sont faibles. Mais je ne peux pas dire quel en sera le nombre exact. Tout sera arrêté dans le cadre du processus d'intégration.

– Etes-vous obligé de faire des cessions ?

– Nous allons sans doute céder quelques actifs. Mais ce sera à la marge. Au total, ces désinvestissements devraient s'élever à 3 ou 4 milliards de francs.

– L'acquisition de Redland vous a coûté 18 milliards de francs. Etes-vous sûr de pouvoir la rentabiliser rapidement, comme vous vous y êtes engagé ?

– Nous commençons à entrevoir de l'intérieur les possibilités de synergies et de progrès internes. Il est impossible, pour l'instant, d'en chiffrer l'importance. Mais nous sommes sûrs que l'acquisition de Redland augmentera, dès cette année, le résultat net par action. Mais cela ne suffit pas. Il faut créer de la valeur, c'est-à-dire dégager une rentabilité supérieure au coût du capital. C'est ce que les actionnaires demandent. Nous atteindrons cet objectif dans trois ans.

– Lancerez-vous une augmentation de capital pour financer le rachat de Redland ?

– Avec les 3 à 4 milliards de francs de désinvestissements et la capacité d'autofinancement que nous générons, nous pouvons réaliser environ 5 milliards de francs d'investissements pour assurer notre développement, sans procéder à une augmentation de capital. La question, toutefois, ne sera tranchée qu'au printemps, en fonction de la situation économique et de nos objectifs.

– Où comptez-vous investir ?

– La ligne de conduite de Lafarge est toujours la même : équilibrer notre développement entre les pays mûrs et les pays émergents ; jouer sur une palette d'activités pour avoir les plus grandes possibilités de croissance. L'acquisition de Redland nous permet d'entrer dans un nouveau métier, la toiture, qu'il faut apprendre. Pour l'instant, l'élargissement de notre portefeuille n'est plus d'actualité. En revanche, nous allons poursuivre notre expansion internationale dans tous nos métiers, y compris les tuiles.

– Vous avez dit récemment qu'avec la crise asiatique des occasions de rachats allaient se présenter et qu'il fallait les saisir. Est-ce toujours votre avis ?

– Oui. Même si Lafarge continuera à s'agrandir en Amérique du Sud, aux Etats-Unis, en Europe de l'Est, il existe en Asie des possibilités d'acquisitions importantes qu'il faut étudier avec attention. Jusqu'à présent, nous n'avons pas pu nous développer autant que nous le souhaitions dans cette région. Toutes les affaires étaient à des prix abominablement élevés, capitalisant 30, 40 voire 50 fois leurs bénéfices. Quand vous ne croyez pas à l'expansion continue, ce qui est l'expérience, vous n'achetez pas à ces prix-là. Aujourd'hui, ces groupes sont en faillite. Il convient donc de regarder attentivement les dossiers. Car les pays asiatiques représentent un potentiel de croissance important, une fois la crise passée.

» Tout le problème pour nous est de mesurer le temps de cette crise. Nous pensons que la récession sur nos marchés durera en moyenne trois-quatre ans dans la région. L'Indonésie, compte tenu de l'importance de sa population et de la faiblesse de son équipement, conserve un potentiel de rebond plus important que la Thaïlande, dont le niveau de consommation de matériaux est déjà très haut. Nous devons bien estimer ces diverses situations avant de nous engager.

» La deuxième difficulté est l'état financier des entreprises. Elles sont très endettées et ont besoin de restructurations financières lourdes. Cela conduit à des discussions très compliquées. Nous regardons actuellement plusiers dossiers. Parallèlement, nous travaillons sur de nouveaux développements en Inde et en Chine, deux pays épargnés par la crise. Et nous espérons bien aboutir rapidement.

– Quelles sont vos prévisions d'activité pour 1998 ?

– L'année 1997 s'est très bien terminée pour nous. Hors effet de change, notre chiffre d'affaires a progressé de 13,2 % en un an, à 42 milliards de francs. Dans l'ensemble, les perspectives pour 1998 sont bonnes. La crise asiatique ne devrait pas trop nous toucher. Les Etats-Unis sont toujours aussi florissants. L'Amérique latine et le pourtour méditerranéen sont bien orientés. L'Europe de l'Est décolle. En France, le moral de nos clients est meilleur, même s'il faut rester prudent, surtout si l'on s'empêtre dans le débat des 35 heures. »

Propos recueillis par Martine Orange

Souvenirs de la City

Lafarge est un des premiers groupes français à avoir lancé une OPA inamicale sur une société anglaise. Son offensive sur Redland a déclenché une foule de critiques et de clichés éculés. Décrit tantôt comme un Napoléon, tantôt comme un patron prenant ses ordres auprès de l'Etat, Bertrand Collomb ne pouvait être capable de reprendre Redland, à en croire la presse et les milieux de la City.

« Les réflexes nationaux ont d'abord joué. Puis les préjugés sont tombés lorsque nous avons démontré à la communauté financière que Lafarge était un groupe international, appliquant les mêmes méthodes que les Anglo-Saxons », explique le PDG français. *« De toute façon, dans ces situations, c'est l'économie qui prime. Il y avait une entreprise en situation d'échec industriel, un groupe qui proposait une solution de reprise et pas d'alternative »*, constate-t-il. Pour éviter toute contre-attaque, Lafarge a dû tout de même remonter son offre de 16 à 18 milliards de francs.

Vos clients savent-ils ce que vous

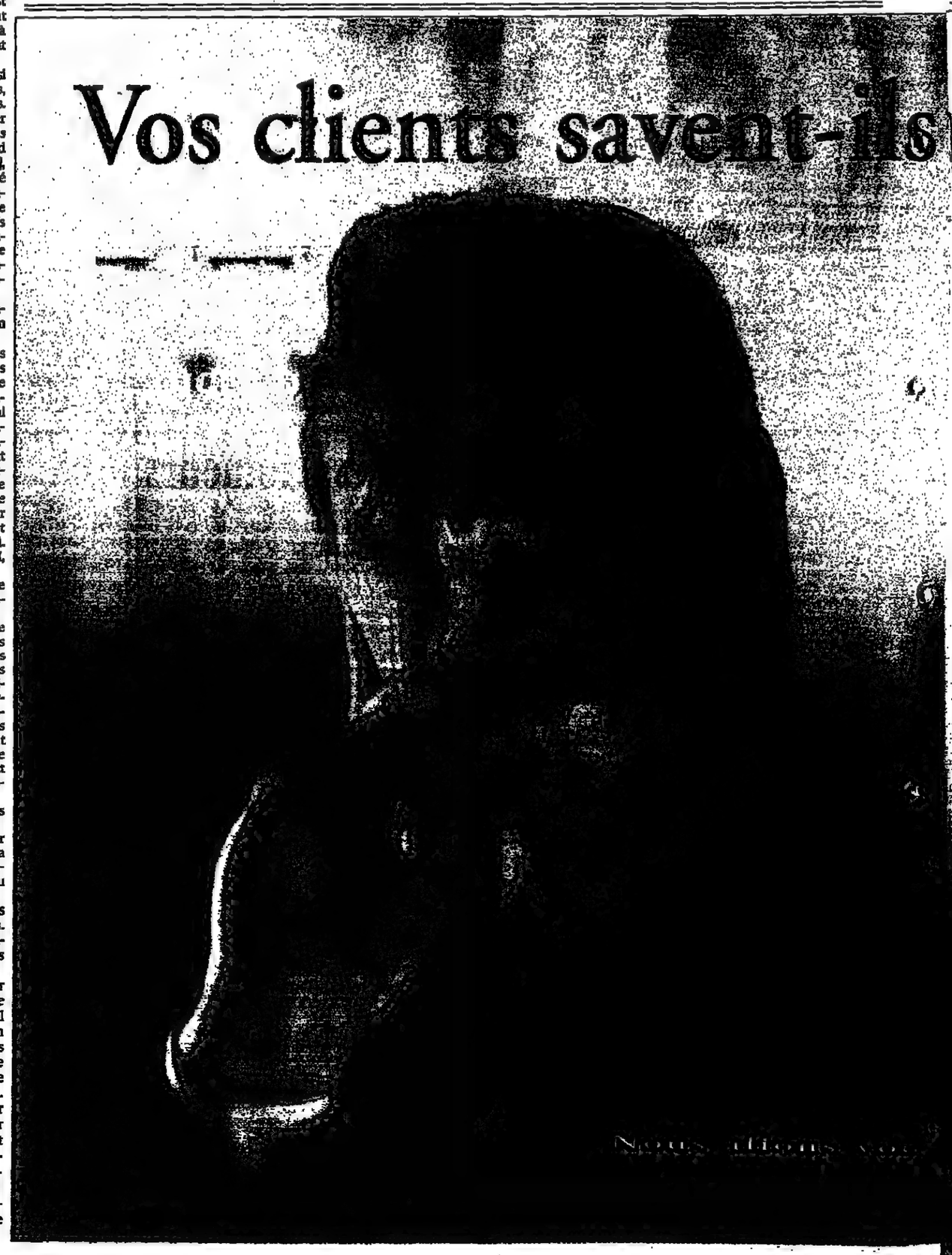

Nous disons que l'an 2

Didier Pineau-Valencienne désigne Henri Lachmann comme son successeur à la présidence de Schneider

L'ex-PDG de Strafor-Facom prendra ses fonctions en janvier 1999

Pressé par ses actionnaires qui lui demandaient de régler sa succession, Didier Pineau-Valencienne a annoncé, lundi 2 février, la nomination d'Henri Lachmann à la présidence de Schneider à partir du 1er janvier 1999. PDG de Strafor-Facom depuis 1981, M. Lachmann, 60 ans, est un proche du patron de Schneider. A l'ouverture de la Bourse de Paris, mardi 3 février, le titre Schneider perdait 4,55 %.

JEAN-MARTIN FOLZ, Daniel Melin, Jean-Marie Messier, Jean-Paul Jacamon... Après avoir entretenu le suspense pendant des années et usé quelques directeurs généraux, Didier Pineau-Valencienne a décidé de régler sa succession à la tête de Schneider. Le PDG du groupe d'équipements électriques a annoncé, lundi 2 février, la désignation d'Henri Lachmann à la présidence du groupe et de Jean-Paul Jacamon comme vice-président. Ce tandem prendra ses fonctions officiellement en janvier 1999 au moment du départ de M. Pineau-Valencienne.

Depuis des mois, le PDG de Schneider était pressé par ses actionnaires (AXA, Paribas, AGF, la Société générale) de désigner un successeur. Après avoir été tenté un moment de jouer les prolongations et de modifier les statuts pour rester au moins président du conseil de surveillance, il s'est rendu à leurs arguments. Lors du conseil du 28 janvier, ses administrateurs l'ont convaincu que le flou entretenu autour de la future présidence devenait préjudiciable au groupe (Le Monde du 20 janvier). M. Pineau-Valencienne a accepté de rendre public le choix de son successeur, les administrateurs approuvant, de leur côté, un dispositif qui lui permet d'exercer sans entraves la dernière année de son mandat.

Le choix de M. Lachmann n'est pas une surprise. Depuis que Jean-Marie Messier – le seul homme que M. Pineau-Valencienne ait réellement considéré comme son dauphin – avait préféré la présidence de la Générale des eaux à celle de Schneider, le PDG de Strafor-Facom, administrateur de Schneider depuis 1996, était l'unique candidat acceptable à la fois par le président de Schneider et ses actionnaires. M. Lachmann siège notamment aux conseils de Paribas et d'AXA.

M. Lachmann est l'homme dont M. Pineau-Valencienne se sent le plus proche. Leur parcours, leurs idées en font presque des doubles. Issus tous les deux d'HEC, longtemps ignorés par les hauts fonctionnaires sortis de Polytechnique et de l'ENA, les deux présidents ont un côté iconoclaste qui tranche dans les milieux dirigeants. Ils ont chacun hérité de sociétés centenaires qu'il leur a fallu restructurer. L'un transformera, à partir de 1981, Schneider, conglomérat informe allant des locomotives à l'énergie nucléaire en passant par la téléphonie et les vêtements de skis, en un groupe recentré sur l'équipement électrique. L'autre changera au début des années 80 les vieilles Forges de Strabourg, spécialisées dans les aciers, en un Strafor-Facom recentré sur le matériel de bureau et l'outillage à main.

AUTORITAIRES

Autoritaires; veillant sur tout, ils prêchent dans le même temps un renouvellement de la politique sociale. Alsacien, ayant vécu de longue années en Allemagne, M. Lachmann s'est fait le défenseur du système d'apprentissage allemand, allant jusqu'à imposer dans son entreprise l'engagement de deux apprentis ou stagiaires dans chaque service. Alarmé par le chômage des jeunes, M. Pineau-Valencienne, lui, soutient activement la politique de bac technique et de formation professionnelle mise en place par la direction de Merlin-Gerin à Grenoble et ne cesse d'en vanter les mérites à l'extérieur.

En politique, ils se disent tous deux admirateurs convaincus du général de Gaulle. En affaires, ils s'affirment libéraux, à la française. Ils fréquentent les mêmes clubs patronaux, et notamment Entreprise et Cité où se côtoient Claude Bebear (AXA), Jean-René Fourtou (Rhône-Poulenc), Jean-Marie Messier, Vincent Bolloré.

M. Lachmann devrait abandonner en juin la présidence de Strafor-Facom à Paul-Marie Chavanne, directeur général du groupe depuis un an. Il fera ses premiers pas chez Schneider en septembre avant d'en prendre la présidence effective en janvier. Mais à soixante ans, il n'a que peu de temps pour insuffler à ce groupe une nouvelle dynamique.

Martine Orange

La SNCF risque de perdre 100 millions de francs dans le TGV anglais

Elle a financé 13 % d'un projet compromis

ACTIONNAIRE du consortium chargé de construire la ligne à grande vitesse entre le tunnel sous la Manche et Londres, la SNCF se prépare à enregistrer plusieurs dizaines de millions de francs de pertes comptables. *« Si dans un mois aucun accord n'intervient avec le gouvernement britannique, qui est sollicité pour accorder une subvention supplémentaire, le consortium London & Continental Railway (LCR) devra mettre la clef sous la porte »*, reconnaît un proche du dossier à la SNCF. Après liquidation des actifs et rétrocession au gouvernement britannique des subventions déjà reçues, *« il ne restera plus rien des capitaux propres »*, reconnaît cette même source.

Pour la SNCF, via ses filiales Systra et French Railway Limited, qui détiennent 13 % du capital, c'est l'équivalent de 10 millions de livres (100 millions de francs) qui partiraient en fumée. Compte tenu de *« plus-values latentes »* qui seraient logées dans French Railway, la SNCF affirme qu'elle n'aurait à provisionner qu'une vingtaine de millions de livres dans ses comptes 1997.

LCR, dont font également partie le groupe Virgin, la société de bus National Express et l'américain Bechtel, n'est pas parvenu à rassembler à la date prévue les 5,4 milliards de livres nécessaires à la construction de cette voie nouvelle qui doit permettre de réduire la durée du trajet entre Paris et Londres de trois heures à deux heures trente (*Le Monde* du 27 janvier). Les investisseurs invités au tour de table ont jugé insuffisantes les prévisions de recettes de l'Eurostar, gage des remboursements d'emprunts et des profits futurs.

Le gouvernement britannique mène actuellement des négociations avec Railtrack, la société privée propriétaire des voies de chemin de fer en Grande-Bretagne, et le norvégien Kvaerner pour tenter de trouver une solution. Juridiquement, la Grande-Bretagne n'est pas tenue de réaliser la liaison à grande vitesse.

Christophe Jakubyszyn

Les Chantiers de l'Atlantique espèrent une commande de six paquebots

NANTES
de notre correspondant

Les Chantiers de l'Atlantique espèrent décrocher, d'ici à fin février, la commande de six paquebots de croisière, a indiqué Patrick Boissier, PDG du chantier naval de Saint-Nazaire (groupe GEC-Alsthom), au comité d'entreprise, lundi 2 février. Pour le dernier chantier naval français de rang international, qui emploie 4 100 personnes, la perspective d'une telle commande résoudrait les problèmes de charge. Elle lui permettrait d'atteindre l'objectif très ambitieux qu'il s'est assigné de pouvoir se passer d'aides publiques dans trois ans.

L'armateur américain Renaissance Cruise souhaite commander deux nouveaux navires (de taille moyenne), quasiment identiques aux quatre déjà commandés aux Chantiers de l'Atlantique. De son côté, la société américano-norvégienne de Miami, Royal Caribbean International (RCI), projette de commander quatre paquebots de mille cabines. Numéro deux mondial des croisières, RCI a déjà commandé sept paquebots à Saint-Nazaire sur les onze qu'il a fait construire depuis sa création en 1969. Le dernier d'entre eux, *Rhapsody-of-the-Seas* (900 cabines), a été livré en 1997, et un paquebot de la même série doit être livré en octobre.

Le chantier de Saint-Nazaire a franchi la première étape en étant sélectionné au détriment de ses concurrents par les deux armateurs. Les lettres d'intention de commande dont ils disposent sont assorties de conditions suspensives à lever d'ici au 28 février, portant essentiellement sur leur financement. Comme à chaque fois, GEC-Alsthom va maintenant se tourner vers Bercy pour obtenir un soutien public. Officiellement, selon les règles européennes, les aides ne doivent pas dépasser 9 % du prix de revient du navire mais, grâce notamment à des crédits bancaires, ce pourcentage est largement dépassé.

Les crédits inscrits au budget pour 1998 avoisinent 850 millions de francs. Mais ce chiffre sera probablement supérieur, étant donné les reports de crédits des années précédentes. Ainsi en 1997, la loi de finances prévoyait une dotation de 750 millions, mais 1 297 millions ont été disponibles. Par ailleurs, le gouvernement met la dernière main à un système d'incitation aux investissements maritimes (pour remplacer les quirats), mais qui ne concernera que les investisseurs français.

Les objectifs du plan d'entreprise lancé par Patrick Boissier pour parvenir à se passer d'aides d'ici trois ans supposent d'importants gains de productivité. Le PDG expliquait que, si les Chantiers de l'Atlantique étaient capables de prendre des commandes sans aide publique, la perspective de doubler l'activité était réaliste. Mais jusqu'à maintenant beaucoup étaient restés sceptiques à Saint-Nazaire, à commencer par les syndicats CGT, CFDT et FO, qui refusent la filialisation de la division armement du chantier naval, qui réalise certains travaux de menuiserie, d'électricité et d'aménagements intérieurs. Pour le député PS de Loire-Atlantique, Claude Evin, *« il sera d'autant plus facile de plaider le dossier auprès du gouvernement que le chantier fait en sorte de pouvoir se passer un jour d'aide, même s'il en est encore loin »*.

Adrien Favreau

Le marché automobile redémarre

LE MARCHÉ français de l'automobile redémarre timidement : les ventes de voitures particulières ont augmenté de 13,1 % en janvier, avec 138 344 unités. Même si cette hausse se compare à un mois de janvier 1996 particulièrement mauvais, elle paraît encourageante au Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA). D'autant que les marques françaises se sont bien comportées : Peugeot a vu ses ventes augmenter de 16,6 % et Citroën de 47,5 % – portant à 27,4 % le taux de pénétration du groupe PSA –, tandis que Renault, avec une progression de 12,8 %, occupe 29 % du marché.

Après une année 1997 catastrophique, qui avait vu le marché français tomber à son plus bas niveau depuis 1975, avec 1,71 million de véhicules immatriculés, le CCFA espère voir les ventes revenir cette année aux alentours de 1,9 million. La sortie de nouveaux modèles, comme la Clio 2 ou la nouvelle Golf, devrait y aider. Autre élément positif : alors que les primes à la casse avaient, jusqu'en septembre 1996, dopé les ventes de petits modèles – à faibles marges – le marché semble se réorienter vers le milieu et le haut de gamme, grâce notamment au succès de la Mégane.

L'industrie automobile française a compensé, en 1997, la morosité de son marché intérieur par des ventes dynamiques hors des frontières. Pour les dix premiers mois de 1997, le commerce extérieur de la branche automobile française a enregistré un excédent de 56,64 milliards de francs.

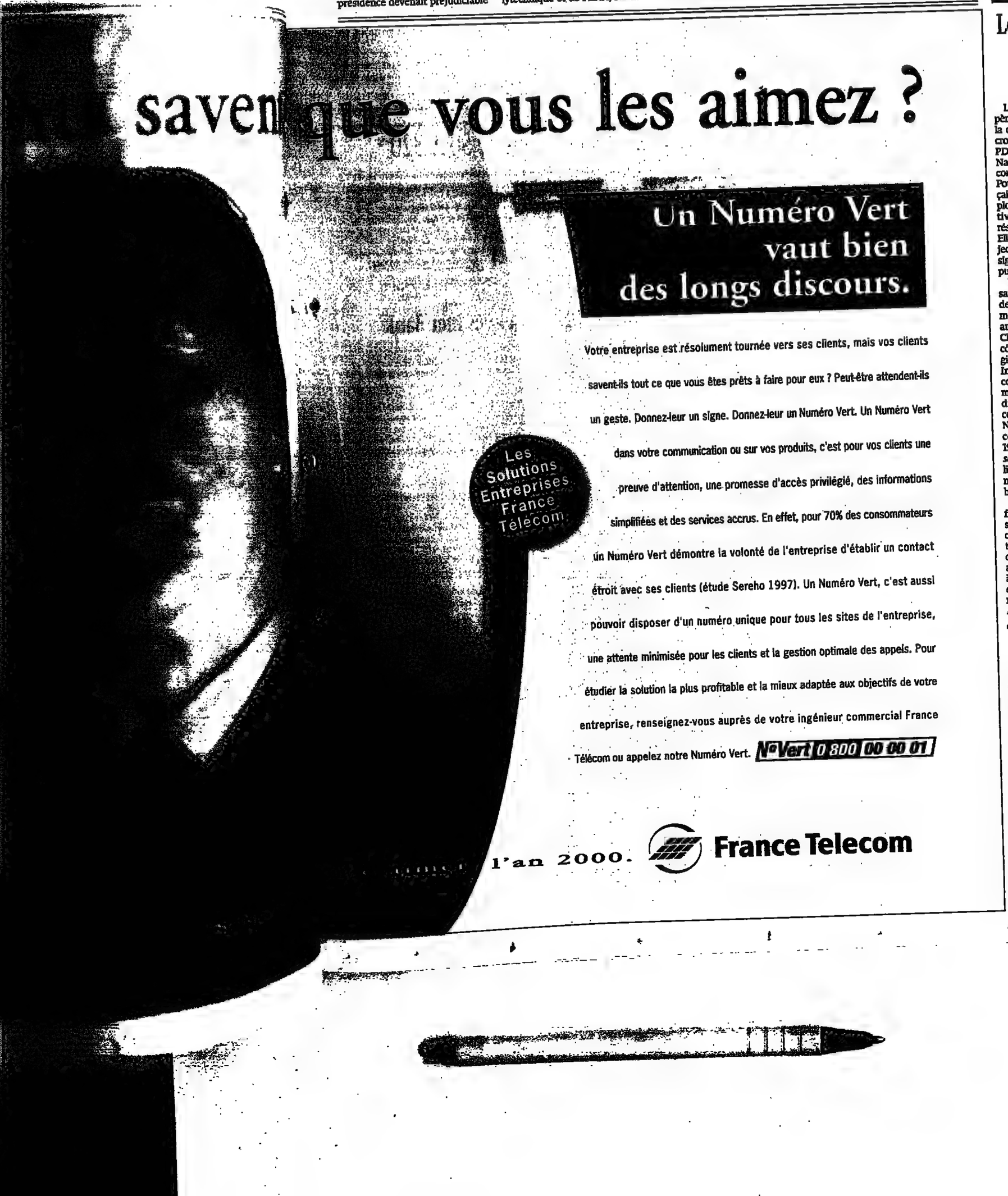

Les pertes des banques européennes en Asie pourraient atteindre 120 milliards de francs

La Commerzbank provisionne 3,4 milliards de francs

Outre les risques de pertes sur les marchés financiers, l'agence d'évaluation financière Standard & Poor's estime que, d'ici à la fin de l'année 1998, 30 % du portefeuille de crédits des banques européennes en Asie risquent d'être confrontés à des défauts de paiements. Les pertes potentielles ne menacent toutefois pas la survie des établissements. Les banques françaises, moins rentables, sont les plus exposées.

A MESURE que la période de publication des résultats annuels – traditionnellement concentrée autour du mois de mars – approche, les banques révèlent les premières conséquences de la crise asiatique dans leurs comptes. Les mauvaises nouvelles se classent en deux catégories : l'impact de la crise sur leur portefeuille de crédits, qui se traduit par des provisions, et les pertes liées aux mouvements violents des marchés financiers. Les ordres de grandeur sont impressionnants dans les deux cas, mais ils ne menacent, ni en Europe, ni aux Etats-Unis, la survie des établissements frappés.

Côté marchés, les déconvenues sont nombreuses. La Chase Manhattan et Paribas, selon l'agence de notation Standard & Poor's, ont déjà reconnu avoir perdu de l'argent dans leurs activités de banque d'investissement du fait de la crise asiatique. NatWest et l'Union de banques suisses ont dû faire face à des défaillances profondes dans la gestion du risque de leurs activités sur produits dérivés, qui seraient sans doute apparues même sans la crise asiatique. Et, dernière annonce en date, la Barclays a indiqué, lundi 2 février, qu'elle avait perdu 129 millions de livres (1,3 milliard de francs) sur les marchés financiers au quatrième trimestre de 1997. S'ajoutant à diverses provisions liées à la fermeture de son activité de banque d'investissement, BZW, l'impact total sur ses comptes sera de 340 millions de livres (3,4 milliards de francs).

Côté crédits, la Commerzbank, troisième banque privée allemande, a décidé, le 2 février, de passer 1 milliard de marks (3,35 milliards de francs) de provisions face à un portefeuille de 30 milliards de marks de crédits en Asie. Une semaine plus tôt, la Deutsche Bank avait annoncé une provision de 1,4 milliard de marks. De son côté, la Société générale va passer entre 1 et 2 milliards de francs de provisions pour faire face à 41 milliards de francs d'engagements sur les « Cinq tigres » (Thaïlande, Philippines, Malaisie, Indonésie, Corée du Sud).

Une étude de Standard & Poor's, publiée lundi 2 février, synthétise l'ensemble des risques encourus par les banques européennes sur leur portefeuille de crédits. Face à des engagements de 110 à 130 milliards de dollars (660 à 780 milliards de francs), S & P estime que les banques pourraient perdre entre 16 à 20 milliards de dollars. L'agence estime possible que 30 % des crédits consentis en Thaïlande, en Indonésie, en Malaisie et en Corée soient touchés par des défauts de paiement, d'ici à fin 1998, et soient provisionnés à hauteur de 50 %. D'ores et déjà, l'agence estime que 30 % des crédits aux banques thaïlandaises, 50 % des crédits aux banques indonésiennes et 15 % des crédits accordés en Malaisie vont être être compromis. Elle estime entre 20 et 30 milliards de dollars les crédits « à problème » en Corée.

Les établissements français apparaissent comme les plus vulnérables, confirme S & P, soulignant que les risques sont concentrés dans cinq groupes : le Crédit lyonnais, la Société générale et la BNP sont les plus exposés, suivis par le Crédit agricole et Paribas. Le Lyonnais apparaît une fois de plus comme la banque la moins armée en fonds propres pour amortir le choc : « Les provisions en Asie en 1998 pourraient empêcher la banque de dégager un profit et reporter sa privatisation d'une année ou deux », précise même l'agence.

S & P s'empresse toutefois de relativiser les chiffres : « En moyenne, les pertes estimées représentent 30 % à 40 % des résultats annuels avant provisions des banques et 55 % à 75 % des bénéfices avant impôts », et les portefeuilles de crédits ne sont pas uniformes, en termes de risques, d'une banque à l'autre. Ce qui montre que la crise reste tout-à-fait supportable pour les établissements européens. De fait, la Commerzbank a annoncé que son résultat d'exploitation serait moins bon que prévu en 1997, mais qu'il progresserait tout de même de 24 %, malgré la provision pour risques asiatiques. Mêmes indications à la BNP, la Générale et le Lyonnais.

Les banques françaises semblent toutefois provisionner leurs crédits moins que leurs homologues allemandes. Ces dernières, estime Marc Pinto, analyste chez Merrill Lynch, profitent de la bonne tenue de leurs activités pour passer des provisions massives, qui de plus, bénéficient d'un régime fiscal avantageux !

La situation en tout cas ne paraît pas affoler les investisseurs. Lundi, les titres bancaires progressaient plus vite que les indices boursiers. « Le risque asiatique a déjà été pris en compte par le marché et paraît bien contrôlé », constate un analyste. Les investisseurs se félicitent surtout du mouvement de concentration dans le secteur bancaire, que le moindre incident sur les résultats accélère. La perte de l'UBS dans ses activités de produits dérivés n'a-t-elle pas poussé la banque dans les bras de la SBS ? Alors que deux opérations majeures viennent d'être annoncées au Canada et en Belgique, la Bourse se réjouit davantage des restructurations qu'elle ne craint l'impact de l'Asie.

Sophie Fay

La fusion SBS-UBS bloquée par la commission suisse

Alors que les actionnaires de l'Union de banques suisses et ceux de la Société de banques suisses se prononcent sur la fusion des deux établissements (respectivement mardi 3 et mercredi 4 février), la Commission de la concurrence suisse a décidé, lundi 2 février, d'ouvrir une enquête sur cette fusion. Elle n'autoriserait pas le rapprochement provisoire de certaines activités, pourtant prêt à être engagé, indique le quotidien *Les Echos* du 3 février. La décision est très surprenante : depuis que les deux banques ont annoncé leur décision de fusionner le 8 décembre 1997, la commission ne s'était pas manifestée.

L'euphorie est revenue sur les marchés boursiers occidentaux

Le redressement des places asiatiques les rassure

LES OPÉRATEURS des marchés boursiers n'accordent apparemment aucun crédit aux nombreux économistes qui affirment que la crise financière en Asie du Sud-Est provoquera d'importantes tensions déflationnistes sur les économies occidentales. Les Bourses américaines et européennes ont très fortement progressé, lundi 2 février. A Wall Street, l'indice Dow Jones a terminé la séance en hausse de 2,55 %, à 8 107,78 points, son plus haut niveau depuis le 8 décembre 1997. Les places européennes ont, pour leur part, atteint de nouveaux sommets historiques. A Paris, lundi, l'indice CAC 40 des principales valeurs a gagné 0,48 %, pour s'inscrire à 3 187,50 points, tandis que Francfort progressait de 1,97 % et Londres de 2,57 %.

Les investisseurs sont d'abord rassurés par le redressement des marchés financiers en Asie du Sud-Est : la Bourse de Hongkong a gagné 14,33 % lundi, et celle de Kuala Lumpur s'est envolée mardi, avec une hausse de 23,55 %, la plus importante de son histoire. La remontée des Bourses et des monnaies asiatiques diminue les risques de faillite dans la région, notamment en Corée du Sud et en Indonésie. Elle augmente aussi la probabilité d'un rebond économique plus rapide que prévu dans la région et réduit enfin le montant des pertes que les banques occidentales subiront dans la région.

L'annonce, lundi, par l'agence de notation financière Standard & Poor's, selon laquelle la crise asiatique pourrait coûter jusqu'à 120 milliards de francs aux établissements de crédit européens n'a d'ailleurs pas ébranlé l'optimisme des opérateurs à propos des valeurs bancaires. Le cours de l'action BNP a gagné 2,30 %, et celui de la Société générale 2,64 %.

EXCÉDENT BUDGÉTAIRE AMÉRICAIN

Les perspectives de nouvelles fusions dans ce secteur, mais aussi dans celui de la pharmacie, de la chimie, des télécommunications, aiguisent l'appétit des investisseurs. Ces derniers parient sur le fait que la naissance de tels géants s'accompagnera d'économies d'échelle et d'une réduction des coûts, ce qui dopera la valeur des titres en Bourse.

Les marchés boursiers occidentaux profitent enfin d'un environnement économique et monétaire favorable. Aux Etats-Unis, le miracle se poursuit – il a été symbolisé par la présentation, lundi, d'un projet de budget pour l'exercice 1999 en excédent, pour la première fois depuis trente ans *(lire également page 3)* –, tandis qu'en Europe continentale la reprise montre des signes d'accélération, les exportations étant enfin relayées par la consommation intérieure.

Pierre-Antoine Delhommais

Iberia commande 50 A-320

LA COMPAGNIE aérienne espagnole Iberia devait annoncer, mardi 3 février, une commande de 50 appareils court et moyen courrier de la famille A-320, assortie de 26 options, auprès du consortium européen Airbus. Ce contrat, de près de 2,6 milliards de dollars (environ 15,5 milliards de francs) hors options, constitue l'une des plus importantes commandes de l'histoire de l'industrie aérienne européenne et une importante victoire d'Airbus dans un bastion de Boeing (70 % de la flotte d'Ibéria). Ibéria devait d'ailleurs annoncer, le même jour, l'achat de 16 Boeing-757, d'une valeur de 800 millions de dollars.

Divorce en vue entre la BNP et la Dresdner Bank

SELON des « milieux bancaires bien informés », la coopération entre la Banque nationale de Paris (BNP) et la Dresdner Bank, deuxième banque allemande, est sur le point d'être abandonnée, affirme le quotidien allemand *Frankfurter Allgemeine Zeitung* (FAZ), mardi 3 février. En une dizaine d'années d'existence, cette coopération ne produit toujours pas « des revenus tangibles », écrit le journal et reste limitée aux marchés d'Amérique Latine et d'Europe de l'Est. « Compte tenu des derniers développements entre la BNP et la Dresdner, cette rumeur nous surprend beaucoup et nous paraît infondée », a déclaré mardi matin au *Monde* un porte parole de la BNP. Le quotidien allemand cite également un porte-parole de la Dresdner ayant apporté son démenti.

DÉPÊCHES

■ **TELECOM : France Télécom et Cegetel** vont prochainement annoncer la création de l'Union des entreprises de télécommunications (Unetel), dont l'une des fonctions sera d'élaborer une convention collective commune.

■ **MICROSOFT : le fabricant américain de logiciels** a obtenu, lundi 2 février, la suspension provisoire, *jusqu'au 21* avril, des investigations du professeur de droit Lawrence Lessig (Le Monde du 24 janvier). Il gagne un point dans la guerre judiciaire qui l'oppose aux autorités fédérales qui l'accusent de violer les règles de la concurrence en imposant au marché son logiciel de navigation sur Internet, Explorer.

■ **MITSUBISHI : le groupe japonais** a indiqué mardi 3 février que sa perte nette pour l'exercice clos fin mars sera plus lourde que prévu et atteindra 70 milliards de yens (3,4 milliards de francs).

■ **PSA : le groupe automobile a présenté**, lundi 2 février, son nouveau moteur diesel à injection directe à haute pression qui permet un gain de 20 % de la consommation de carburant et, en conséquence, une réduction des émissions polluantes.

■ **GENERAL MOTORS : le constructeur automobile américain** a annoncé, lundi 2 février, s'être mis d'accord avec le constructeur automobile sud-coréen Daewoo pour renforcer leur partenariat au niveau international.

■ **GENERALI : l'augmentation de capital du groupe** d'assurances italien démarrera le 9 février pour s'achever le 10 mars. Le capital passera de 1 763,5 milliards de lires (5,8 milliards de francs) à 2 051,4 milliards de lires (environ 6,8 milliards de francs).

■ **PACIFICORP : le groupe américain a lancé**, mardi 3 février, une offre publique d'achat de 4,06 milliards de livres (40,5 milliards de francs) sur le groupe britannique de production et de distribution d'énergie, Energy Group.

■ **BRITISH AEROSPACE : le constructeur aéronautique britannique** va recevoir 123 millions de livres (1,2 milliard de francs) du gouvernement britannique, sous forme d'avances remboursables, pour le développement des nouvelles versions du quadrimoteur A-340 d'Airbus, dont British Aerospace détient 20 %.

■ **ALITALIA : la Commission européenne** va ouvrir, mercredi 4 février, une procédure d'enquête sur les aides de l'Etat italien à Alitalia en raison des prix particulièrement bas pratiqués par la compagnie publique aérienne sur ses lignes intérieures.

■ **INTERNATIONAL PAPER : le groupe papetier américain** a annoncé, lundi 2 février, l'acquisition de l'Américain Weston Paper and Manufacturing Company dans le cadre d'une opération d'échange d'actions évaluée à 232 millions de dollars (1,4 milliard de francs).

L'AFB dénonce la convention collective des banques

LES LETTRES recommandées ont été envoyées aux syndicats, lundi 2 février. Les deux signataires, Michel Freyche, président de l'Association française des banques (AFB), et Olivier Robert de Massy, président de la commission nationale paritaire de la banque, les informent que l'AFB « dénonce, à compter de ce jour, l'actuelle convention collective nationale de travail du personnel des banques ainsi que ses annexes ». Mardi 3 février, les syndicats étaient surpris par cette décision. Ils pensaient qu'elle n'interviendrait que dans quelques semaines. Mais, depuis le 22 octobre 1997, ils ne se faisaient guère d'illusion. Ce jour-là, le conseil de l'AFB avait donné son accord à M. Freyche pour qu'il dénonce la convention collective s'il n'arrivait pas à la modifier sur au moins un point fondamental : la fixation par la branche, et non par les banques elles-mêmes, de la valeur du « point bancaire », qui régit la politique salariale de la profession.

Depuis des années, les banques souhaitent disposer de la maîtrise de leur politique salariale et ne laisser à la branche que la négociation des salaires réels. Le calendrier s'est accéléré avec la conférence nationale sur les 35 heures du 10 octobre. L'AFB a eu beau jeu de démontrer que la fixation des salaires par la branche était incompatible avec le projet du gouvernement d'inciter chaque entreprise à négocier la réduction du temps de travail accompagnée d'une « évolution modérée » des salaires. Depuis le 5 novembre, l'AFB et les syndicats ont tenu cinq réunions pour chercher un accord. Mais les positions étaient inconciliables : les syndicats souhaitent conserver au niveau de la branche de nombreuses prérogatives, alors que l'AFB veut décentraliser au niveau des banques non seulement les salaires, mais les 35 heures et les classifications.

A l'issue de la réunion paritaire du 31 janvier, le communiqué de l'AFB était sans ambiguïté : « Le désaccord porte sur l'objet même de la négociation. » L'AFB a décidé d'en tirer les conséquences sans attendre. Dans sa lettre du 2 février, elle propose que « le calendrier et les modalités pratiques de la négociation de la future convention collective soient arrêtés lors de la réunion de la commission nationale paritaire du vendredi 27 février ». Petit signe d'ouverture, la lettre précise que « cette négociation portera, bien entendu, sur l'ensemble des dispositions de la convention collective, y compris sur des dispositions relatives aux modalités de l'aménagement et de la réduction du temps de travail ».

Concrètement, la convention collective actuelle reste en vigueur un an après le 1er janvier suivant la dénonciation, soit jusqu'au 1er janvier 2000. A l'AFB, on déclare souhaiter reprendre rapidement les négociations sur les points importants comme les classifications et les salaires. Mais, dans un premier temps, il est vraisemblable que les syndicats, qui devaient se réunir le 3 février dans l'après-midi, décident un mouvement de grève. « On ne peut pas faire moins », reconnaît un syndicaliste. Nul ne se hasarde à un pronostic. Même si les dernières grèves dans les banques ont été relativement peu suivies, « la dénonciation revêt une forte symbolique », admet un dirigeant de l'AFB.

Frédéric Lemaître

Les sociétés de services informatiques restructurent leur actionnariat

DE GRÉ ou de force, les banques françaises poursuivent leur désengagement des sociétés de services et d'ingénierie informatique (SSII). Lundi 2 février, la Société générale a annoncé la vente, pour 700 millions de francs, de SG2 (1 400 personnes, 1,1 milliard de francs de chiffre d'affaires), dont elle détenait 100 % du capital depuis sa création en 1970.

L'acheteur, Experian, est britannique (*Le Monde* du 3 février). Employant 6 000 personnes pour un chiffre d'affaires de 6 milliards de francs, il s'agit d'une filiale d'un des principaux groupes européens de vente par correspondance, Great Universal Stores (GUS). A l'image de SG2, Experian est spécialisé dans le traitement des moyens de paiement, les centres d'appel, le marketing crédit.

Désormais, le marché des services informatiques est suffisamment développé pour que les banques n'aient plus besoin de conserver une compétence en interne. La Société générale a d'ailleurs précisé que son désengagement est motivé par la nécessité de concentrer ses moyens sur son seul métier, où elle est « confrontée à une concurrence accrue ». Début 1997, le Crédit lyonnais s'était, lui aussi, désengagé, pour des raisons surtout financières. Ce retrait s'est fait à la faveur de la fusion entre sa filiale Sligos et Axime (groupe Paribas), donnant naissance à une nouvelle société, Atos. Paribas n'a, pour sa part, conservé que 13 % du nouvel ensemble, et a réduit son poids dans une autre SSII de premier plan : Sema Group, dont elle contrôle 20 % du capital, et dont le premier actionnaire est, désormais, France Télécom.

Comme les banques, l'opérateur de téléphone avait d'abord estimé nécessaire d'être présent dans les services informatiques. Confronté à la fin de son monopole, France Télécom a depuis choisi de céder des actifs – notamment Télésystèmes – à Sema Group, en échange d'une prise de participation. Emanation du secteur nucléaire, le CEA s'est, lui aussi, retiré de ce marché en vendant la Cisi à la Compagnie des signaux.

PHASE INDUSTRIELLE

Hier sociétés quasi-artisanales, les SSII, sont entrées dans une phase plus industrielle, nécessitant des moyens importants. Elles offrent désormais des catalogues de prestations, dûment tarifées, utilisant des méthodes strictes de développement et de mise en place, et faisant appel à une base commune de produits et services afin de rentabiliser leurs investissements. C'est « face aux besoins d'investissements de SG2 pour intensifier son développement », que la Société générale s'est mis en quête d'un repreneur.

Ce mouvement va de pair avec une plus grande spécialisation : les sociétés de services ont fini par reconnaître qu'elles ne pouvaient plus prétendre tout faire seules, à l'image de SG2, qui avait cédé son ingénierie à Sopra (dont la Société générale détient 16 %). Il s'accompagne aussi d'un besoin d'une plus grande internationalisation. « Experian nous ouvre ce volet international, que nous n'avions pas », a ainsi relevé la direction de SG2. C'est un autre raison majeure du désengagement des banques. Car la législation américaine interdit aux industriels d'être contrôlés par des banques. Mais il est impensable pour une société d'informatique d'être absente des Etats-Unis.

Philippe Le Cœur

La majorité noire d'Afrique du Sud va avoir sa télévision

La Haute Autorité de l'audiovisuel commence les auditions des candidats à la concession de la première chaîne privée non payante du pays. Priorité est donnée aux investisseurs de la communauté noire adossés à des groupes étrangers, dont TF1

JOHANNESBURG
de notre correspondant

La transformation du paysage audiovisuel sud-africain suscite la convoitise des grands groupes de communication internationaux. Du géant américain Time Warner au magnat australo-américain Rupert Murdoch, en passant par le français TF1, presque tous figurent dans les consortiums candidats à la création de la première chaîne privée non payante d'Afrique du Sud. Sur les sept dossiers présentés, un seul ne dispose pas de partenaire étranger. Ils seront départagés par l'Autorité indépendante de radiodiffusion (IBA) qui devait commencer, mardi 3 février, l'examen des candidatures.

Pour les multinationales de la télévision, cet appel d'offres représente une affaire particulièrement alléchante. Les quelque 40 millions de Sud-Africains constituent un marché au potentiel exceptionnel dans un environnement mondial plutôt en voie de saturation. Pour l'instant, beaucoup parmi la majorité noire n'ont pas les moyens d'avoir leur propre téléviseur. Mais le pays compte déjà 20 millions de téléspectateurs, et leur nombre ne fait qu'augmenter grâce à l'effort de rééquilibrage économique entrepris par le nouveau pouvoir.

MARIAGE D'INTÉRÊTS

Le marché apparaît d'autant plus attrayant, pour de nouveaux opérateurs, que la montée de l'audience se heurte à une offre de programmes encore très limitée. La grande majorité des téléspectateurs n'ont accès qu'à la télévision de service public. Seules les trois chaînes de la South African Broadcasting Corporation (SABC) sont disponibles gratuitement et en clair. A 150 francs l'abonnement mensuel, la chaîne privée M-Net diffuse des programmes cryptés accessibles – *via* un décodeur – à un million de privilégiés seulement.

La demande des téléspectateurs et du marché publicitaire est telle que les candidats à la nouvelle chaîne envisagent de faire des bénéfices dès la quatrième année d'exploitation. Malgré un investissement initial de 1 milliard de francs, tous s'affirment prêts à respecter le cahier des charges défini par la Haute Autorité de l'audiovisuel. Pour stimuler une production locale laminée par la concurrence américaine, l'IBA exige notamment que les programmes sud-africains représentent au moins 20 % du total.

Conformément à la volonté du pouvoir noir de mettre l'audiovisuel à l'heure de la nouvelle Afrique du Sud, l'IBA a également pour consigne de favoriser les candidats représentant *« les communautés historiquement désavantagées »*. Il s'agit, en réalité, de donner la priorité aux opérateurs noirs pour atténuer la domination de la minorité blanche dans les médias. C'est d'ailleurs pour cette raison que les groupes étrangers ne se présentent que comme des partenaires minoritaires des consortiums candidats à l'attribution de la nouvelle télévision. Les projets sont dominés par des actionnaires noirs qui ne disposent pas à eux seuls des capitaux nécessaires.

Ce mariage d'intérêts caractérise notamment la participation de TF1 dans la candidature de New Channel TV. Partenaire à hauteur de 20 % du capital et des investissements, la chaîne française refuse de se définir comme l'opérateur du projet, habilement bâti autour de plusieurs figures de proue du *black business*. Très au fait du langage politiquement correct de rigueur, TF1 affirme simplement vouloir mettre son *« savoir-faire »* au service d'une candidature qui reflète *« les valeurs et les aspirations du peuple sud-africain dans sa pluralité »*.

Dans la même logique, Time Warner s'est associé à un groupe d'investisseurs plaçant l'argent des très influents syndicats noirs. Un groupe suédois a préféré, lui, soutenir le projet présenté par d'anciens prisonniers politiques de Robben Island. La Haute Autorité de l'audiovisuel s'est donné cinq semaines d'auditions pour évaluer les candidatures. Elle devrait rendre son verdict à la fin du mois de mars.

Frédéric Chambon

Querelle judiciaire entre « L'Evénement du jeudi » et « Marianne »

JEAN-FRANÇOIS KAHN a deux enfants de papier encore en vie : *L'Evénement du jeudi*, créé en 1984, et *Marianne*, lancé en 1997. Les deux journaux sont au centre d'une petite guerre journalistico-judiciaire. Dans un court entrefilet de son édition du 2 au 8 février, signé PMO, – pour passage de la Main-d'Or, adresse du journal, ces initiales désignant souvent des articles de Jean-François Kahn –, *Marianne* explique que Thierry Verret, directeur de *L'Événement du jeudi*, demande 7 millions de francs, pour *« concurrence déloyale »*, parce que *Marianne* lui aurait pris *« près de 30 % de lecteurs »*.

Cette querelle de famille est un nouvel épisode du combat entre les deux hebdomadaires. En 1994, *L'Événement du jeudi* avait déposé son bilan. Repris par Thierry Verret, Jean-François Kahn continuait à y jouer un rôle actif. Au cours de l'été 1995, il propose au PDG de l'hebdomadaire une transformation radicale du journal, pour créer un nouvel *Événement* vendu 10 francs, reprenant une idée déjà plusieurs fois évoquée. Il revient à la charge un an plus tard. Après le refus de Thierry Verret, les relations entre les deux hommes vont continuer à se tendre et Jean-François Kahn va lancer *Marianne*, avec une partie de la rédaction.

Jean-François Kahn était en contrat avec *L'Événement du jeudi* quand il préparait *Marianne*. Ce contrat, passé avec M. Kahn et sa SARL, JFK Communication, prévoyait une rémunération de 100 000 francs par mois pour des éditoriaux et des conseils et l'obligeait à ne pas participer à d'autres journaux ou à des lancements. Thierry Verret estime qu'il a rompu son contrat en annonçant le nouvel hebdomadaire. Les mois de novembre et décembre 1996 ne lui ayant pas été réglés, Jean-François Kahn a attaqué *L'Événement* en référé, pour demander les 200 000 francs correspondant à deux mois de salaires. Le tribunal de commerce l'a débouté, de même que *L'Événement du jeudi*, qui réclamait 500 000 francs de dommages et intérêts.

Jean-François Kahn poursuivant sa procédure au fond, *L'EDJ* s'est lancé dans une contre-offensive spectaculaire. Dans une *« demande reconventionnelle »*, il attaque Jean-François Kahn pour *« concurrence déloyale »*, en estimant qu'il n'avait pas le droit de travailler sur un projet concurrent avant le mois de mars 1997. Et il évalue le préjudice à 7 millions de francs, presque les deux tiers du capital de *Marianne*.

Cette querelle intervient alors que les deux hebdomadaires sont dans une phase de transition. *Marianne*, après la réussite de son lancement, souffre d'un manque de recettes publicitaires et est à la recherche de nouveaux capitaux. La fin de l'année 1997 a été marquée par un fléchissement des ventes ; ce qui ne l'empêche pas d'afficher une diffusion moyenne payée pour le deuxième semestre 1997 de 229 200 exemplaires, reposant principalement sur la vente en kiosques.

L'Événement du jeudi, quant à lui, ferme définitivement la période Kahn, pour passer à l'ère d'Hachette et de Georges-Marc Benhamou. L'hebdomadaire vit désormais sous la houlette, parfois mouvementée, de l'ancien responsable de *Globe*. Actionnaire à 48 %, le groupe Lagardère devrait augmenter sa participation et prendre le contrôle de l'hebdomadaire. Mais cette perspective suscite quelques réticences au sein d'Hachette Filipacchi Médias, dont la direction est réservée sur la situation des magazines d'actualité et inquiète des effets sur son cours de Bourse de la reprise d'un *Événement du jeudi* qui n'est pas dans une santé florissante.

Alain Salles

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : plusieurs organisations du Syndicat du livre CGT ont adopté** une *« plate-forme revendicative commune »* qu'elles doivent présenter au Syndicat de la presse parisienne, mercredi 4 février. La déclaration du Syndicat général du livre et de la communication écrite, de la Chambre typographique et des syndicats des cadres et des employés – non signée par les rotativistes et par les correcteurs – demande notamment *« la reconnaissance du rôle des ouvriers et des cadres du Livre de la préparation en rédaction »* et l'extension de la charge du travail *« vers les nouveaux supports de communication »*.

■ **AUDIOVISUEL : un accord a été signé au Japon** pour fusionner en avril les activités des bouquets numériques JSkyB et PerfecTV. Opérationnelle depuis octobre 1996, PerfecTV est contrôlée par plusieurs maisons de commerce nippones, comme Itochu, Sumitomo Corp., Mitsui and Co. et Nisho Iwai. JSkyB, qui n'a pas encore commencé sa diffusion, résulte d'une alliance entre News Corp (le groupe de Rupert Murdoch), Softbank, Sony et la chaîne de télévision hertzienne Fuji TV. – *(AFP)*

■ **INTERNET : la chaîne de télévision américaine CNN va réduire** le nombre des abonnements aux journaux et magazines américains destinés à ses salariés en leur proposant, à la place, d'accéder gratuitement aux mêmes informations sur Internet. CNN estime qu'elle ferait ainsi une économie de 500 000 dollars (environ 3 millions de francs), ce qui, selon son porte-parole, *« est le coût de la création d'un nouveau bureau de CNN dans un pays du monde »*. – *(AFP)*

■ **PUBLICITÉ : Jean-Marie Messier, PDG de la Compagnie générale des eaux,** affirme dans la lettre professionnelle *Actuamédia* du 29 janvier, qu'*« Havas Advertising est un atout et non un handicap »* pour Havas, dont son groupe est l'actionnaire de référence. *« La démarche* [d'Havas Advertising est] *utile dans la définition des nouveaux produits et des approches marketing aussi bien de Cegetel, d'Havas et de Canal Plus »*, a-t-il indiqué. Havas Advertising doit augmenter son capital pour réduire la part d'Havas de 37 % à environ 20 %.

DANONE

Données provisoires non auditées

Chiffre d'affaires consolidé
+5,4 %
88,5 mds F

Chiffre d'affaires International
+29,3 %
19,4 mds F

Résultat opérationnel
+7,3 %
8,0 mds F

Résultat net
+8,3 %
3,7 mds F

DANONE EN 1997

Croissance de 8,3 % du résultat net

Comme l'avait annoncé Franck RIBOUD à l'Assemblée Générale des Actionnaires en mai dernier, l'année 1997 a été pour le Groupe Danone celle du recentrage sur ses trois métiers mondiaux (produits laitiers frais, boissons et biscuits) et de la poursuite de sa stratégie de développement international. L'année 1997 a également été celle de la confirmation du redressement des marges et des résultats.

La croissance du résultat net du Groupe Danone en 1997 s'établit à 8,3 %. La progression du résultat avant Impôt est de 11 %. Cette différence reflète la forte hausse de l'Impôt sur les sociétés en France.

Le résultat opérationnel du Groupe a progressé de 7,3 % pour une croissance de 5,4 % du chiffre d'affaires, traduisant une amélioration sensible du taux de marge du Groupe qui passe de 8,9 % à 9,1 %.

Le résultat de 1997 n'est pas affecté par des éléments exceptionnels dans la mesure où les plus-values de cession dégagées durant l'exercice ont été compensées par des charges exceptionnelles relatives aux activités d'épicerie.

NOUVELLE PROGRESSION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'est élevé à 88 476 millions de F en 1997, contre 83 940 millions de F en 1996, soit une progression de 5,4 %.

CONFIRMATION DU REDRESSEMENT DES MARGES

Les marges ont progressé tant en Europe occidentale qu'à l'international pour atteindre au total 9,1 %. En excluant les activités d'épicerie cédées en fin d'année, la marge totale du Groupe aurait été de 9,4 %.

L'INTERNATIONAL CONTINUE A TIRER LA CROISSANCE DU GROUPE

Le chiffre d'affaires International (hors Europe occidentale) a enregistré une nouvelle croissance (+ 29,3 %), due à la fois à des acquisitions et aux activités existantes. Le poids de l'International est ainsi passé de 18 % du chiffre d'affaires du Groupe en 1996 à 24 % en 1997 (après cession des sociétés d'épicerie).

FORT DÉVELOPPEMENT DE LA MARQUE DANONE

Le chiffre d'affaires réalisé sous la marque "Danone" a progressé de près de 10 % en 1997, atteignant 23 milliards de F (produits laitiers frais, biscuits, eaux et aliments infantiles).

INFORMATION ACTIONNAIRES
N° VERT : 0800 320 328
MINITEL (1,29F/mn) : 3615
OU 3616 CLIFF

■ LA BOURSE de Tokyo s'est ressaisie, *mardi 3 février*. L'indice Nikkei a terminé la séance sur un gain de 246,16 points, soit 1,47 %, à 17 022,98 points.

■ WALL STREET a terminé au-dessus des 8 100 points, lundi 2 février. L'indice Dow Jones a gagné 2,55 %, à 8 107,78 points, grâce à une reprise des places asiatiques.

■ SAISIE par la fièvre des fusions et acquisitions, Londres a battu de nouveaux records lundi. Le Footsie a terminé en hausse de 140,5 points, soit 2,57 %, à 5 599 points.

■ DANS UN ENVIRONNEMENT euphorique, Paris a connu sa sixième séance de hausse consécutive, lundi le CAC 40 a gagné 0,48 %, à 3 187,50 points, nouveau record de clôture.

■ FRANCFORT a *battu un deuxième* record historique consécutif : grâce aux valeurs *pharmaceutiques*. Le DAX a gagné, au terme de la séance officielle, 1,86 %, à 4 522,81 points.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Prises de bénéfice à Paris

APRÈS six séances de hausse consécutive qui ont porté par trois fois les indices à des niveaux record, la Bourse de Paris subissait des prises de bénéfice, mardi 3 février, à l'image des autres places financières européennes. En baisse de 0,38 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 0,56 %. Aux alentours de 12 h 15, les valeurs françaises perdaient en *moyenne 0,35 % à 3 176,35 points*. Lundi la Bourse avait terminé sur le niveau record de 3 187,50 points après avoir quelques heures auparavant atteint 3 221,58 points. Le marché était une fois encore actif avec un chiffre d'affaires sur le marché à règlement mensuel de 4,2 milliards de francs.

L'accès de faiblesse du dollar justifie des prises de bénéfice à la Bourse de Paris qui affichait lundi à la clôture de nouveaux records après six séances de hausse. Le recul du dollar lundi en fin de journée à la suite d'une baisse de tension dans le conflit qui oppose les Etats-Unis à l'Irak avait déjà limité la progression du marché parisien à + 0,48 % alors que la hausse sur les autres places européennes se situaient entre 1,5 % et 2 %. Les valeurs pharmaceutiques dopées, la veille, par la fusion Glaxo-Wellcome et SmithKline, étaient plus faibles. Rhône-Poulenc cédait 2,9 % à 273,90 francs et Synthélabo, 2 % à 822 francs.

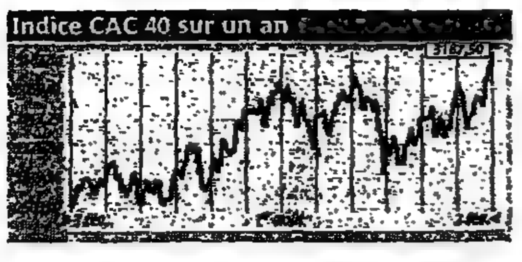

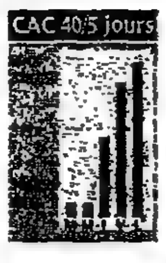

Société générale, valeur du jour

L'ACTION Société générale a sensiblement progressé, lundi 2 février, à la Bourse de Paris, dans le sillage des autres valeurs bancaires. Elle a gagné 2,64 %, à 817 francs, alors que l'indice CAC 40 ne s'appréciait en clôture que de 0,48 %. Cette progression s'est effectuée en dépit d'un abaissement des prévisions de résultats pour 1997 et 1998 par le courtier Salomon Smith Barney. Ce dernier reste néanmoins à l'achat sur la valeur, considérant que la banque est très attractive parmi les poids lourds d'Europe continentale, du fait de sa faible valorisation et de sa stratégie mettant un plus grand accent sur sa rentabilité.

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 03/02	Var. % 02/02	Var. % 31/12
Credit Lyonnais CI	315,80	+4,26	+0,89
Labinal	1643	+3,59	+6,13
Carbone Lorraine	1897	+2,85	+0,90
Strafor Facom	470	+2,62	+13,25
Sidel	412,80	+2,56	+3,45
Peugeot	845	+2,42	+11,33
Pathe	1054	+2,33	−9,76
Christian Dalloz	753	+2,30	+8,50
Nordon (Ny)	419	+2,19	+4,75
GrandVision	243,90	+2,05	−1,49

BAISSES, 12 h 30	Cours au 03/02	Var. % 02/02	Var. % 31/12
Bull	66	−3,93	+4,10
Canal +	1243	−3,39	+11,08
Cred.Fon.France	93	−3,12	−1,06
Rhone Poulenc A	273,20	−3,12	+1,33
Gr.Zannier (Ly) #	140,20	−2,98	+4,47
Sefimeg CA	378,80	−2,82	+26,26
Eridania Beghin	1065	−2,65	+13,17
CGIP	2121	−2,54	−1,80
Groupe Andre S.A.	645	−2,56	+6,78
Renault	198	−2,46	+16,95

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	03/02 Titres échangés	Capitalisation en F
Rhone Poulenc A	1452073	397446668,50
Alcatel Alsthom	353297	275611542
Axa	498454	259069664
Eaux (Gle des)	260622	239312141
France Telecom	743307	191563328
Schneider SA	524706	179938023,40
Societe Generale	209366	172440802
Suez Lyon.des Eaux	221025	165223134
AGF-Ass.Gen.France	464172	148671305,40
Elf Aquitaine	216207	146404905

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 03/02	Var. % 02/02	Var. % 31/12
Nissan France SA	159	+8,85	+13,97
Harel Dubois	722	+7,44	+11,07
Assystem #	228	+6,54	+16,92
Cardif SA	1002	+5,69	−5,91
Desquenne Giral	100,80	+5,5	+18,44

BAISSES, 12 h 30	Cours au 03/02	Var. % 02/02	Var. % 31/12
Sediver	146,10	−14,05	−9,25
Chausseria (Ly)	8,15	−9,44	+35,83
Le Bourget	127	−9,28	−12,41
Poujoulat Ets (Ns)	203	−7,72	−10,57
Serbo CB #	151,50	−7,65	+11,39

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	02/02	30/01	Var. %
Ind. gén. SBF 120	2171,30	2161,36	+0,46
Ind. gén. SBF 250	2060,01	2050,29	+0,48
Ind. Second Marché	1902,03	1904,72	−0,14
Indice MidCac	1659,67	1663,37	−0,22
Valeurs Indus.	2302,45	2301,10	+0,06
1 - Energie	2682,25	2706,60	−0,90
2 - Produits de base	1982,52	1976,94	+0,28
3 - Construction	1935,25	1928,89	+0,33
4 - Biens d'équip.	1643,55	1666,98	−1,41
5 - Automobile	2602,82	2544,75	+2,28
6 - Biens consom.	3917,93	3872,42	+1,18
7 - Indus. agro-alim.	1751,51	1737,46	+0,81
Services	2297,64	2274,05	+1,04
8 - Distribution	4273,04	4226,06	+1,06
9 - Autres services	1503,53	1488,32	+1,02
Sociétés financières	1604,48	1589,13	+0,97
10 - Immobilier	799,56	799,05	+0,07
11 - Services financ.	1684	1666,32	+1,06
12 - Sociétés invest.	1847,06	1829,99	+0,93

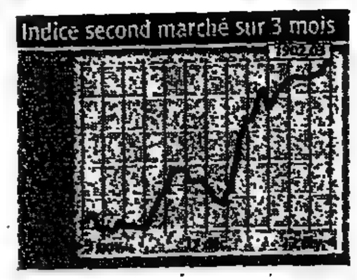

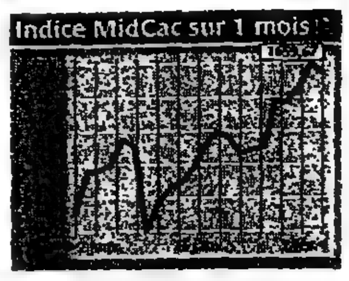

Reprise à la Bourse de Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé en hausse de 1,47 % après une séance sans grand relief, mardi 3 février. L'indice Nikkei a gagné 246,16 points, à 17 022,98 points.

La veille, Wall Street a terminé à 150 points de son dernier record établi le 6 août 1997, grâce à une reprise des places asiatiques et aux perspectives de méga-fusion dans la pharmacie. L'indice Dow Jones est repassé au-dessus des seuils de *8 000 et 8 100 points pour la première fois depuis deux mois, finissant sur un gain de 201,28 points* (+ 2,55 %), à 8 107,78. Le record se *situe à 8 259,31 points*. L'indice Standard & Poor's 500 a terminé, pour sa part, pour la première fois au-dessus des 1 000 points, finissant sur un gain de 20,99 points, à 1001,27 points.

En Europe, saisie par la fièvre *des fusions et acquisitions*, provoquée par l'annonce du projet de mariage entre les deux premiers groupes pharmaceutiques du pays, Glaxo Wellcome et SmithKline Beecham, la Bourse de Londres a battu un nouveau record, gagnant 2,57 %, à 5 599 points. La Bourse de Francfort s'est appréciée de 1,87 %, à 4 522,81 points, nouveau record de clôture.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 02/02	Cours au 30/01	Var. en %
Paris CAC 40	3185,55	3172,14	+0,42
New-York/DJ indus.	8040,28	7906,50	+1,66
Tokyo/Nikkei	16776,80	16628,40	+0,88
Londres/FT100	5593,50	5458,50	+2,41
Francfort/Dax 30	4522,81	4440,38	+1,82
Frankfort/Commer.	1437,15	1432,15	—
Bruxelles/Bel 20	3153,90	3153,90	—
Bruxelles/General	2611,42	2579,79	+1,21
Milan/MIB 30	1174	1174	—
Amsterdam/Gé. Cbs	644,70	640,40	+0,67
Madrid/Ibex 35	695,68	695,68	—
Stockholm/Affarsal	2382,66	2382,66	—
Londres FT30	3349,30	3274,20	+2,24
Hong Kong/Hang S.	10578,60	9252,36	+12,54
Singapour/Strait t	1432,99	1259,92	+12,08

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	02/02	30/01
Alcoa	78,06	76,37
Allied Signal	40,50	38,93
American Express	86,75	83,68
AT & T	62,87	62,62
Boeing Co	48,50	47,56
Caterpillar Inc.	50,25	48
Chevron Corp.	75,75	74,81
Coca-Cola Co	66,81	64,75
Disney Corp.	108,56	106,56
Du Pont Nemours&Co	59,25	56,62
Eastman Kodak Co	65,56	65,25
Exxon Corp.	60,50	59,31
Gen. Motors Corp.H	60,50	57,93
Gen. Electric Co	78,56	77,50
Goodyear T & Rubbe	63,37	62,62
Hewlett-Packard	61,87	60
IBM	100,43	98,68
Intl Paper	47,62	45,68
J.P. Morgan Co	104,93	101,18
Johnson & Johnson	68,81	66,93
Mc Donalds Corp.	47,81	47,12
Merck & Co.Inc.	117,75	117,25
Minnesota Mng.&Mfg	87,06	83,50
Philip Moris	42,56	41,50
Procter & Gamble C	79,62	78,37
Sears Roebuck & Co	47,37	46,06
Travelers	52,25	49,50
Union Carb.	44,93	43,81
Utd Technol	84,50	81,62
Wal-Mart Stores	40,81	39,87

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	02/02	30/01
Allied Lyons	5,42	5,47
Barclays Bank	18,63	18,50
B.A.T. industries	5,63	5,58
British Aerospace	16,02	15,88
British Airways	5,19	5,15
British Petroleum	8,16	8,27
British Telecom	5,94	5,84
B.T.R.	1,69	1,64
Cadbury Schweppes	7,34	7,15
Eurotunnel	0,58	0,60
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	20,09	16,43
Granada Group Plc	9,47	9,63
Grand Metropolitan	5,93	5,93
Guinness	5,49	5,49
Great Ic	7,33	7,36
H.S.B.C.	15,68	15,15
Impérial Chemical	9,39	9,33
Legal & Gen. Grp	6,50	6,48
Lloyds TSB	8,81	8,62
Marks and Spencer	5,74	5,78
National Westminst	11,04	10,95
Peninsular Orienta	7,02	7
Reuters	5,48	5,50
Shell Transport	4,15	4,17
Tate and Lyle	5,48	5,49
Zeneca	26,56	24,50

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	02/02	30/01
Allianz Holding N	560	545
Basf AG	63,90	61,95
Bayer AG	73,85	68,70
Bay hyp&Wechselbk	90,40	89,15
Bayer Vereinsbank	117,70	118
BMW	1497	1460
Commerzbank	65	66,50
Daimler-Benz AG	129,30	128,20
Degussa	97,50	95
Deutsche Bank AG	118,45	118,90
Deutsche Telekom	32,60	32
Dresdner BK AG FR	81,90	81,90
Henkel VZ	114,50	109
Hoechst AG	70	64,30
Karstadt AG	619,50	617
Linde AG	1107	1090
Man AG	494	491
Mannesmann AG	1055,50	1041
Metro	71,90	71,95
Muench Rue N	780	749,50
Preussag AG	589,50	592
Rwe	102,30	102,25
Sap VZ	674	664
Schering AG	201,25	190
Siemens AG	112,90	111,75
Thyssen	384	383,30
Veba AG	125,90	126,40
Viag	1065	1055
Volkswagen VZ	790	783

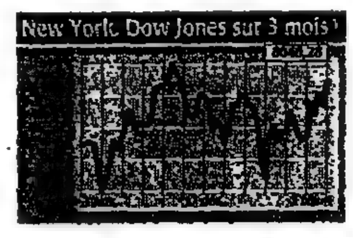

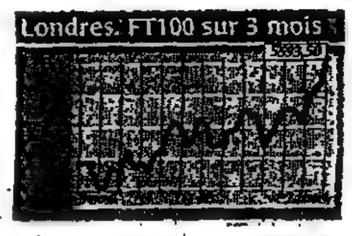

LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Baisse du Matif

LE MARCHÉ obligataire français était orienté à la baisse, *mardi 3 février. Dès les premières transactions*, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'État abandonnait 10 centièmes à 102,92. La veille, ce même contrat avait terminé sur une note stable, inchangé par rapport à la veille du week-end alors qu'il était en hausse en cours de matinée.

Aux Etats-Unis, le rendement moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, qui évolue à l'inverse du prix, remontait à 5,855 % contre 5,80 % vendredi, après la publication d'une hausse légèrement supérieure aux attentes des revenus des ménages en décembre (+0,4 %). Les opérateurs s'attendent à ce que la Réserve fédérale (Fed) laisse les taux directeurs inchangés ce mardi lors de la réunion de son comité monétaire.

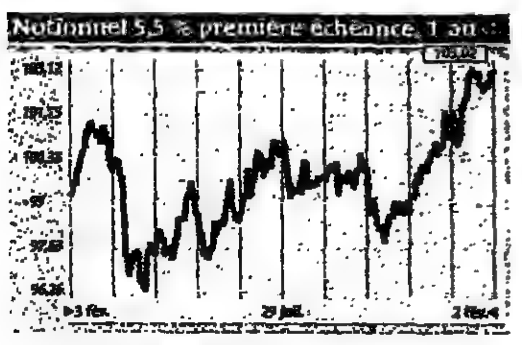

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 02/02	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,31	5,10	5,66	1,70
Allemagne	3,30	5,05	5,65	1,80
Grande-Bretagne	7,06	6,04	NC	2,80
Italie	6,31	5,43	5,96	2,60
Japon	0,47	2	NC	0,50
Etats-Unis	5,53	5,52	5,81	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 02/02	Taux au 30/01	indice (base 100 fin 97)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'État 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'État à TME	−1,95	−1,96	98,28
Fonds d'État à TRE	−2,18	−2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	−2,20	−2,03	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,55 %)

	Achat 02/02	Vente 02/02	Achat 30/01	Vente 30/01
Jour le jour	3,3750	—	3,3750	—
1 mois	3,42	3,54	3,39	3,49
3 mois	3,49	3,61	4,09	4,21
6 mois	3,56	3,68	3,56	3,70
1 an	3,71	3,83	3,77	3,92
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,5313	—	3,5313	—
Pibor Francs 3 mois	3,5938	—	3,5938	—
Pibor Francs 6 mois	3,6602	—	3,6602	—
Pibor Francs 9 mois	3,7500	—	3,7500	—
Pibor Francs 12 mois	3,8379	—	3,8379	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,3802	—	4,3802	—
Pibor Ecu 6 mois	4,4063	—	4,4063	—
Pibor Ecu 12 mois	4,4271	—	4,4271	—

MATIF

Échéances 02/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 5,5 %					
Mars 98	—	103,02	103,16	102,94	103,04
Juin 98	—	102,42	102,44	102,38	102,36
Sept. 98	—	102,12	102,12	102,12	102,12
PIBOR 3 MOIS					
Mars 98	—	96,37	96,38	96,37	96,37
Juin 98	—	96,24	96,25	96,23	96,24
Sept. 98	—	96,13	96,13	96,12	96,13
Déc. 98	—	96,01	96,02	96,01	96,02
ÉCU LONG TERME					
Mars 98	—	102,42	102,42	102,24	102,36

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 02/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Février 98	—	3191	3235	3190	3222
Mars 98	—	3200	3237,50	3200	3236
Juin 98	—	3198	3198	3198	3198
Sept. 98	—	3216	3216	3216	3216

LES MONNAIES

US/F ↗ 6,1388 | US/DM ↘ 1,8166 | US/¥ ↘ 126,4900 | DM/F ↘ 3,3509 | £/F ↗ 10,0140

Repli du dollar

LE DOLLAR était orienté à la baisse, mardi 3 février, au cours des premières transactions interbancaires. La devise américaine cédait du terrain face au franc, à 6,09 francs, et au deutschemark, à 1,8176 deutschemark – contre 6,1072 francs et 1,8225 deutschemark lundi soir.

Quelques heures plus tôt, à Tokyo, le billet vert perdait quelques fractions contre le yen, en réaction à la hausse de la Bourse de Tokyo et à celle des monnaies asiatiques. L'idée que Tokyo pourrait encore jouer le dollar à la baisse *contre le yen l'a également affecté. Le dollar s'est replié à* 126,18/23 yens, contre 126,43/48 yens lundi à New York.

Les cambistes observent que le billet vert manque en fait d'orientation, des tentatives à la baisse s'étant heurtées à une assez bonne demande. La perspective d'une éventuelle intervention américaine en Irak constitue un élément de soutien du dollar, notait-on sur le marché.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 02/02	% 30/01	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	335,0900	[illegible]	322	346
Ecu	6,6115	−0,01	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	6,1388	+0,43	5,8300	6,4300
Belgique (100 F)	16,2390	[illegible]	15,6300	16,7300
Pays-Bas (100 fl)	297,3100	−0,01	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3965	[illegible]	3,1200	3,6200
Danemark (100 krd)	87,9400	−0,01	82	92
Irlande (1 iep)	8,4045	+0,14	7,9300	8,7700
Gde-Bretagne (1 L)	10,0140	+0,08	9,5600	10,4100
Grèce (100 drach.)	2,1155	+0,02	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	75,6700	+0,13	69	79
Suisse (100 F)	414,2300	−0,65	401	425
Norvège (100 k)	81,0900	+0,37	75,5000	84,5000
Autriche (100 sch)	47,6250	[illegible]	46,0500	49,1500
Espagne (100 pes.)	3,9515	+0,05	3,6400	4,2400
Portugal (100 esc.	3,2750	[illegible]	2,9000	3,6000
Canada 1 dollar ca	4,2357	+1,48	3,9100	4,5100
Japon (100 yens)	4,8478	+0,92	4,6500	5
Finlande (mark)	110,7200	+0,03	104	115

PARITES DU DOLLAR

PARITES DU DOLLAR	03/02	02/02	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,8166	[illegible]	−0,69
TOKYO : USD/Yens	126,4900	[illegible]	−0,37

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	6,1490	[illegible]	6,1352	[illegible]
Yen (100)	4,8609	[illegible]	4,8272	[illegible]
Deutschemark	3,3499	[illegible]	3,3506	[illegible]
Franc Suisse	4,1441	[illegible]	4,1598	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,3991	[illegible]	3,3977	[illegible]
Livre sterling	10,0413	[illegible]	10,0646	[illegible]
Peseta (100)	3,9666	[illegible]	3,9533	[illegible]
Franc Belge (100)	16,246	[illegible]	16,247	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,85	[illegible]	3,61
Eurodollar	5,53	5,53	5,53
Eurolivre	7,54	[illegible]	7,45
Eurodeutschemark	3,38	[illegible]	3,64

L'OR

	cours 02/02	cours 30/01
Or fin (k. barre)	59600	59850
Or fin (en lingot)	60600	60450
Once d'Or Londres	304,85	301,50
Pièce française(20f)	347	348
Pièce suisse (20f)	353	351
Piece Union lat(20f)	350	350
Pièce 20 dollars us	2500	2500
Pièce 10 dollars us	1350	1340
Pièce 50 pesos mex.	2235	2240

LE PÉTROLE

En dollars	cours 03/02	cours 02/02
Brent (Londres)	15,96	15,69
WTI (New York)	17,75	16,81
Light Sweet Crude	17,18	17,03

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	03/02	02/02
Dow-Jones comptant	137,02	[illegible]
Dow-Jones à terme	144,76	145,38
CRB	234,39	235,11
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	1739,50	[illegible]
Cuivre à 3 mois	1760	1753,50
Aluminium comptant	1514,75	1507
Aluminium à 3 mois	1534,50	1526,50
Plomb comptant	515,25	524,50
Plomb à 3 mois	528	528
Etain comptant	5192,50	5167,50
Etain à 3 mois	5205	5210
Zinc comptant	1102,50	1101,75
Zinc à 3 mois	1129,50	[illegible]
Nickel comptant	5337,50	5390
Nickel à 3 mois	5435	5512,50

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	602,40	[illegible]
Platine à terme	392,50	[illegible]
Palladium	—	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	337,25	[illegible]
Maïs (Chicago)	273	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	672,75	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	195,90	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	75,65	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1556	[illegible]
Café (Londres)	1905	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	295	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	66,40	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	103,15	[illegible]

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 3 FÉVRIER

Liquidation : 20 février
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,35 %
CAC 40 : 3176,49

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	978		− 0,30	
Cr.Lyonnais(T.P.)	920		+ 0,54	
Renault (T.P.)	1952		—	
Rhone Poulenc(T.P)	2435		+ 1,02	
Saint Gobain(T.P.)	1280		—	
Thomson S.A (T.P)	942		− 0,10	
Accor	1221		+ 0,90	
AGF-Ass.Gen.France	321,90		− 0,65	
Air Liquide	960		− 0,52	
Alcatel Alsthom	796		− 1,63	
Atos CA	899		− 1	
Axa	514		+ 1,16	
Ball Investis.	840		− 0,59	
Bazar Hot. Ville	642		− 0,15	
Bertrand Faure	419		—	
BIC	452,20		− 1,41	
BIS	501		− 0,19	
B.N.P.	324		+ 0,03	
Bollore Techno.	824		+ 0,72	
Bongrain	2830		− 1,94	
Bouygues	766		+ 1,82	
Bouygues Offs.	243		—	
Bull#	68,70		− 3,93	
Canal+	1284		− 3,19	
Cap Gemini	580		+ 1,83	
Carbone Lorraine	1848		+ 2,65	
Carrefour	3378		− 0,74	
Casino Guichard	342		+ 0,70	
Casino Guich.ADP	260,10		− 0,96	
Castorama Dub.(Li)	784		+ 0,25	
C.C.F.	417		− 0,40	
Cegid (Ly)	723		− 0,13	
Cerus Europ.Reun.	35,20		− 0,28	
CGIP	2177		− 2,57	
Chargeurs	335,10		+ 0,86	
Christian Dalloz	736		+ 2,30	
Christian Dior	677		− 1,03	
Ciments Francais	269,80		− 0,88	
Clpe France Ly #	201		− 1,49	
Clarins	523		+ 0,38	
Club Mediterranee	420,70		+ 0,07	
Coflexip	600		− 0,33	
Colas	1051		+ 1,23	
Comptoir Entrep.	13,20		+ 1,13	
Comptoirs Mod.	2871		+ 0,73	
CPR	478,50		+ 0,10	
Cred.Fon.France	96		− 3,12	
Credit Lyonnais Cl	291,80		+ 8,22	
CS Signaux(CSEE)	208,10		− 0,14	
Damart	3981		− 0,77	
Danone	1204		+ 0,08	
Dassault-Aviation	1325		—	
Dassault Electro	628		+ 0,31	
Dassault Systemes	185		− 0,54	
De Dietrich	295		+ 2,08	
Deveaux(Ly)#	799		− 0,50	
Dev.R.N-P.Cal Li #	53,10		− 0,94	
Dexia France	748		− 0,53	
DMC (Dollfus Mi)	139		+ 1,87	
Dynaction	143,60		+ 0,97	
Eaux (Cie des)	905		+ 1,65	
Eiffage	335,80		+ 0,65	
Elf Aquitaine	685		− 1,16	
Eramet	250,10		+ 1,55	
Eridania Beghin	1094		− 2,65	
Essilor Intl	1860		+ 0,32	
Essilor Intl.ADP	1710		—	
Esso	517		− 1,16	
Eurafrance	2455		+ 0,32	
Euro Disney	8,55		− 1,75	
Europe 1	1390		—	
Eurotunnel	6,15		− 1,61	
Fimalac SA	500		− 0,60	
Finextel	113,50		− 2,11	
Fives-Lille	375		− 1,06	
France Telecom	257,60		+ 0,31	
Fromageries Bel	4450		− 1,32	
Galeries Lafayette	3868		− 0,51	
GAN ex.dt sous.	152		− 1,31	
Gascogne (B)	520		− 0,19	
Gaumont #	441		− 0,22	
Gaz et Eaux	2449		− 0,65	
Geophysique	614		—	
G.F.C.	350		+ 0,18	
GrandVision	239		+ 2,05	
Groupe Andre S.A.	662		− 2,56	
Groupe GTM	403		− 1,53	
Gr.Zannier (Ly) #	144,40		− 2,90	
Guilbert	931		− 0,21	
Guyenne Gascogne	2000		− 0,60	
Hachette FILI.Med.	1397		− 0,85	
Havas	432		+ 0,23	
Havas Advertising	878		+ 0,45	
Imetal	760		− 0,78	
Immeubl.France	387		− 1,52	
Infogrames Entert.	211,50		− 0,28	
Ingenico	141		+ 1,06	
Interbail	168,80		− 1,59	
Intertechnique	1315		+ 0,38	
ISIS	554		− 0,36	
Jean Lefebvre	370,20		− 0,05	
Klepierre	890		− 2,02	
Labinal	1586		+ 3,59	
Lafarge	395,50		− 0,15	
Lagardere	218,90		− 0,82	
Lapeyre	367,90		− 0,24	
Lebon	276,10		− 0,75	
Legrand	1260		+ 0,23	
Legrand ADP	822		+ 0,60	
Legris Indust.	238,80		− 0,54	
Lochrdis	817		− 0,61	
L'Oreal	2488		+ 0,16	
LVMH Moet Hen.	1144		− 1,74	
Marine Wendel	766		—	
Metaleurop	61,85		+ 0,08	
Metrologie Inter.	16		—	
Michelin	332,60		− 1,20	
Moulinex #	132,20		+ 0,13	
Natexis	342,50		+ 0,14	
Nord-Est	120		+ 0,41	
Nordon (Ny)	410		+ 2,19	
NRJ #	941		—	
Oléar	69,75		+ 0,39	
Paribas	544		+ 0,18	
Pathe	1080		+ 2,23	
Pechiney	247,50		− 0,64	
Pernod-Ricard	380,20		− 0,84	
Peugeot	825		+ 2,42	
Pinault-Print.Red.	3629		+ 0,05	
Plastic Omn.(Ly)	785		+ 0,12	
Primagaz	515		− 0,58	
Promodes	2600		+ 0,38	
Publicis #	575		+ 0,86	
Remy Cointreau	101		+ 1,98	
Renault	203		− 2,46	
Rexel	1977		− 0,05	
Rhone Poulenc A.	282		− 3,12	
Rochette (La)	24,60		− 0,60	
Rue Imperiale(Ly)	5640		− 0,70	
Sade (Ny)	211		—	
Sagem SA	3160		+ 0,63	
Saint-Gobain	817		− 0,48	
Salvepar (Ny)	476,90		+ 0,22	
Sanofi	695		—	
Sat	1769		− 1,07	
Saupiquet (Ns)	519		+ 1,92	
Schneider SA	354,10		− 2,25	
SCOR	515,40		− 0,82	
S.E.B.	784		− 1,65	
Sefimeg CA	398		− 0,87	
SEITA	229		− 0,87	
Selectibanque	70		− 0,28	
SFIM	1083		+ 2,03	
SGE	187,40		− 2,34	
Sidel	402,50		+ 2,55	
Silic CA	895		+ 1,45	
Simco	466		− 0,08	
S.I.T.A.	1190		− 0,42	
Skis Rossignol	138,50		− 1,09	
Societe Generale	817		+ 0,85	
Sodexho Alliance	3300		—	
Sogeparc (Fin)	398		+ 0,20	
Sommer-Allibert	311		− 0,94	
Sophia	255,20		+ 1,09	
Spir Communic. #	434		+ 0,02	
Strafor Facom	458		+ 2,62	
Suez Lyon.des Eaux	748		+ 1,07	
Synthelabo	839		− 1,31	
Technip	648		—	
Thomson-CSF	204,50		− 0,24	
Total	632		− 0,94	
UIF	432		− 0,23	
UIS	214		− 0,46	
Unibail	675		− 0,14	
Union Assur.Fdal	811		− 0,73	
Usinor	85,25	86,05	+ 0,93	
Valeo	436,50	440,90	+ 0,87	
Vallourec	375	375,70	+ 0,18	
Via Banque	183,80	182	− 0,97	
Worms & Cie	347	348	+ 0,28	
Zodiac ex.dt divid	1349	1350	+ 0,07	
Elf Gabon	999	1005	+ 0,20	

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
ABN Amro Hol.#	125,20	125,60	+ 0,31	
Adecco S.A.	1960	2013	+ 2,70	
Adidas AG #	890	884	− 0,67	
American Express	520	528	+ 1,53	
Anglo American #	278	275,20	− 1	
Arngold #	260	257	− 1,15	
Arjo Wiggins App.	15,80	15,70	− 0,63	
A.T.T. #	387,80	381,10	− 1,72	
Banco Santander #	217	217	—	
Barrick Gold #	118,40	117,40	− 0,84	
B.A.S.F. #	214	212,60	− 0,70	
Bayer #	247,10	247	− 0,04	
Crown Cork ord.#	901	—	—	
Crown Cork PF CV#	280,20	—	—	
Daimler Benz #	491,90	496	+ 0,94	
De Beers #	140,50	138,30	− 1,70	
Deutsche Bank #	395,90	390,20	− 1,28	
Diageo PLC reg.	54,45	54,45	—	
Dresdner Bank	275,20	273,60	− 0,58	
Driefontein #	41,05	39,80	− 3,04	
Du Pont Nemours #	360	357,20	− 0,77	
Eastman Kodak #	401,50	397,50	− 0,97	
East Rand #	1,37	1,35	− 1,45	
Echo Bay Mines #	12,20	11,90	− 2,45	
Electrolux #	450	450	—	
Ericsson #	244	242,10	− 0,77	
Ford Motor #	318	318,20	+ 0,06	
Freegold #	30	28,75	− 4,16	
Gencor acl.reg.	11,90	10,90	− 8,40	
General Elect. #	475	476,90	+ 0,40	
General Motors #	359,20	368	+ 2,44	
Gle Belgique #	630	630	—	
Hanson PLC reg.	28,55	28,1	− 1,92	
Harmony Gold #	20,80	19,80	− 4,80	
Hitachi #	48,35	49,45	+ 2,27	
Hoechst #	233,60	242	+ 3,59	
I.B.M #	618	610	− 1,29	
I.C.I #	94	95	+ 1,01	
Ito Yokado #	321,60	326	+ 1,52	
Kingfisher plc #	96,70	97,70	+ 1,03	
Matsushita #	98,50	99,50	+ 1,28	
Mc Donald's #	299	302	+ 1,02	
Merck and Co #	732	715	− 2,32	
Mitsubishi Corp.#	51,30	51,30	—	
Mobil Corporat.#	421,20	427	+ 1,37	
Morgan J.P. #	635	637	+ 0,31	
Nestle SA Nom. #	9730	9800	+ 0,71	
Nipp. MeatPacker #	76	77	+ 1,18	
Nokia A	480	480	—	
Norsk Hydro #	275,60	275	− 0,21	
Petrofina #	2141	2114	− 1,26	
Philip Morris #	260	259,80	− 0,07	
Philips N.V #	423,30	409,40	− 3,75	
Placer Dome Inc #	79	77,90	− 1,32	
Procter Gamble #	479,60	483,20	+ 0,75	
Quilvest	318,20	318,50	+ 0,09	
Randfontein #	13	12,50	− 3,84	
Rio Tinto PLC #	79,40	82,20	+ 3,52	
Royal Dutch #	318	319,80	+ 0,59	
Sega Enterprises	128,10	122	− 4,76	
Saint-Helena #	16,70	16	− 4,19	
Schlumberger #	448	443,50	− 1,22	
SGS Thomson Micro.	407	402,40	− 1,13	
Shell Transport #	41	41,65	+ 1,58	
Siemens #	379	379,50	+ 0,07	
Sony Corp. #	588	578	− 1,70	
Sumitomo Bank #	75,40	75	− 0,53	
T.D.K #	481,90	470	− 2,46	
Telefonica #	201,40	203,40	+ 0,09	
Toshiba #	28,45	29,55	+ 3,86	
Unilever act.Div.#	358,90	353	− 1,64	
United Technol. #	504	513	+ 1,78	
Vaal Reefs #	289,90	276	− 4,79	
Volkswagen A.G #	3580	3580	—	
Volvo (act.B) #	168	168,50	+ 0,29	
Western Deep #	136	130,80	− 4,19	
Yamanouchi #	153,60	153,50	− 0,06	
Zambia Copper	11,70	11,85	+ 1,28	

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
MARDI 3 FÉVRIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	
CEPME 9% 89-99 CA#	107,03	
CEPME 9% 92-06 TSR	—	
CFD 9,7% 90-03 CB	121,45	
CFD 8,5% 92-05 CB	—	
CFF 10% 88-98 CA#	104,10	
CFF 10.25%90-01 CB#	113	
CLF 8,7% 88-00 CA#	109,74	
CNA 9% 4/92-07	125,40	
CRH 8,6% 92/94-03	117,40	
CRH 8,5% 1087-88#	104,75	
EDF 8,6% 88-89 CA#	108,21	
EDF 8,6% 92-04 #	119	
Finansder 9%91-06#	126,11	
Finansd.8,6%93-02#	113,69	
Floral 9,75% 90-99#	—	
OAT 9/85-98 TRA	—	
OAT 9,50%88-98 CA#	102,16	
OAT TMB 87/99 CA#	99,94	
OAT 8,125% 89-99 #	105,25	
OAT 8,50%90/00 CA#	109	
OAT 85/00 TRA CA#	—	
OAT 10%85/85-00 CA#	112,67	
OAT 89-01 TME CA#	101,05	
OAT 10% 90-01 ecu	115,90	
OAT 7,5%7/86-01 CA#	110,40	
OAT 8,5% 91-02 ecu	—	
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,55	
OAT 8,50% 89-19 #	136,22	
OAT 8,50%92-23 CA#	—	
SNCF 8,2% 87-94CA	106,50	
Sues Lyon.Eaux 90	965	

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	48,75	
Baccarat (Ny)	501	
Bains C.Monaco	700	
Bque Transatlanti.	224	
B.N.P.Intercont	◆ 899	
Bidermann Intl	◆ 110	
B T P (la cie)	◆ 7,60	

(Publicité)

Nouvelle Golf.
Et si c'était la voiture que tout le monde attendait ?

http://www.vwfrance.com/

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
MARDI 3 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	45	
AFE #	550	
Aigle #	360	
Albert S.A (Ns)	◆ 165	
Altran Techno. #	1986	
Arkopharma#	324	
Montaignes P.Gest	◆ 1965	
Assystem #	214	
Bque Picardie (Li)	◆ 840	
Bque Tarneaud(B)#	362,10	
Bque Vernes	◆ 156	
Beneteau CB#	1650	
B I M P	100,50	
Boiront(Ly)	346,50	
Boisset (Ly) #	350	
But S.A.	282	
Cardif SA	950	
C.E.E #	86,75	
CFPI #	◆ 395	
Change Bourse (M)	238	
CNIM CA#	192	
Codetour #	968	
Comp.Euro.Tele-CET	302	
Confiandey #	290	
C.A. Hte Normandie	535	
C.A. Paris IDF	850	
C.A.Ille & Vilaine	299,50	
C.A.Loire Atl.Ns #	289	
C.A.Pas de Calais	546	
C.A.du Nord# (Li)	503	
C.A. Oise CCI	321,90	
C.A. Somme CCI	328,20	
C.A.Toulouse (B)	◆ 433	
Devanlay	◆ 521	
Devernois (Ly)	585	
Ducros Serv.Rapide	32	
Emin-Leydier (Ly)#	355	
Europ.Extinc.(Ly)	437,50	
Expand s.a	790	
Factorem	635	
Falveley #	216,70	
Finacor	56	
Finimfo	719	
Assur.Bq.Populaire	670	
Gautier France #	280	
Gel 2000	40	
GEODIS #	370	
GFI Industries #	1115	
Girodet (Ly) #	◆ 28,70	
GLM S.A.	250	
Gpe Guillin # Ly	250	
Kindy #	150	
Guerbet	226,50	
Hermes Internat.l #	470	
Hurel Dubois	672	
ICBT Groupe #	190	
LCC.I #	147,10	
ICOM Informatique	499	
Idianova	◆ 67,10	
Int. Computer #	80,10	
IPBM	◆ 64,90	
Mé-Metropole TV	627	
Manitou #	784	
Manutan	495	
Marie Brizard #	614	
Maxi-Livres/Profnl	37,10	
Meceiec (Ly)	◆ 63	
MGI Coutier #	288	
Monneret Jouet Ly#	135	
Naf-Naf #	88,50	
Norbert Dentres.#	680	
NSC Groupe Ny	800	
Onet #	959	
Paul Predault	149	
P.C.W.	19 —	
Petit Boy #	88,20	
Physo-Lierac #	201,60	
Pochet	725	
Poujoulat Ets (Ns)	220	
Radiall #	715	
Robertet #	1130	
Rouleau-Guichard	253	
Securidev #	104	
Smoby (Ly)#	559	
Sofco (Ly)	◆ 11,50	
Softbus	◆ 370	
Sopra #	889	
Steph.Kelian #	75	
Sylea	600	
Teisseire-France	170	
TFI	649	
Thermador Hol. #	340	
Trouvay Cauvin #	118	
Unilog	979	
Union Fin.France	680	
Viel et Cie #	155	
Vilmorin et Cie #	510	
Virbac	519	

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h30
MARDI 3 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	37,90	39,40
Belvedere	850	848
BVRP	225	224
Coil	138,10	140
Electronique D2	469	480
FDM Pharma n.	136,50	130
Genset	399	399
Guyanor action B	12,15	12
High Co	168	168
Infosole	80	79,90
Jolier-Regol	81	82
Mille Amis	38,40	38,40
Naturex	70,05	73
Oltec	803	800
Picogiga	191	198
Proxidis	20	20
R21 Santé	415	415
Stelax	6,15	6,40

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
MARDI 3 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin Cl	◆ 814	814
Générale Occidentale	◆ 160	160
Stés lecteurs du Monde	◆ 170	170
Via Crédit (Banque)	◆ 25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 2 février

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	148,34	
Agipi Actions (Axa)	130,70	
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2420,21	
BNP	**3615 BNP**	
Natio Court Terme	14444	
Natio Epargne	2265,48	
Natio Oblig. M.T. C/D	882,69	
Natio Ep. Croissance	3608,83	
Natio Ep. Patrimoine	152,54	
Natio Epargne Retraite	177,16	
Natio Epargne Trésor	11526,06	
Natio Euro Valeurs	1172,78	
Natio Euro Oblig.	1056,41	
Natio Euro Opport.	1161,37	
Natio Inter	1147,94	
Natio Opportunités	208,74	
Natio Revenus	1135,05	
Natio Sécurité	11341,84	
Natio Valeurs	1520,52	
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	94055,53	
Oblig. tres cate.	286,24	
CDC-GESTION		
Livret Bourse Inv. D PEA	◆ 926,20	
Nord Sud Dévelop. C	◆ 2673,29	
Nord Sud Dévelop. D	◆ 2525,97	
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	319,39	
Patrimoine Retraite D	309,72	
Sicav Associations C	◆ 2455,22	
CDC TRESOR		
Fonsicav C	20004,08	
Mutual. dépôts Sicav C	19630,65	
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Act. Futur D PEA	318,98	
Ecur. Capitalisation C	263,19	
Ecur. Expansion C	84516,63	
Ecur. Gdsvaleurs C	3869,87	
Ecur. Investis. D PEA	253,54	
Ecur. Monépremière	11528,20	
Ecur. Monétaire C	13222,63	
Ecur. Monétaire D	12255,97	
Ecur. Trésorerie C	524,51	
Ecur. Trésorerie D	311,91	
Ecur. Trimestriel D	2071,43	
Epargcourt-Sicav D	197,20	
Géoptim C	13459,58	
Géoptim D	12357,66	
Horizon C	2489,58	
Prévoyance Ecur. D	108,31	
Sensipremière C	13962,99	
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	12343,87	
Écur. Sécuripremière C	12224,16	
CRÉDIT AGRICOLE		
Amplia	◇ 121691,96	
Atout Amérique	201,34	
Atout Asie	91,73	
Atout France Europe	958,12	
Atout France Monde	238,85	
Atout Futur C	915,02	
Atout Futur D	852,36	
Coexis	2015,48	
Dièze	2362,47	
Elicash	◇ 966725,38	
Eurodyn	3007,47	
Indicia	◆ 1970,45	
Moné.J C	◇ 12129,81	
Moné.J D	◇ 11490,84	
Obligfutur C	573,31	
Obligfutur D	549,35	
Oraction	1530,50	
Revenu-Vert	1198,37	
Sévia	◆ 116,72	
Sycchésis	19266,70	
Uni Associations	◇ 119,80	
Uni-Foncier	1576,18	
Uni-Garantie C	1968,63	
Uni-Garantie D	1408,34	
Uni-Régions	1734,53	
Univar C	◇ 314,36	
Univar D	◇ 301,27	
Univers Actions	269,21	
Univers-Obligations	260,57	
CIC BANQUES		
Francic	167,27	
Francic Pierre	151,32	
Europe Régions	260,17	
CIC PARIS		
Associc	1091,68	
Cicamonde	1700,47	
Convertick	430,07	
Ecocic	1851,57	
Mensuelcic	10115,98	
Oblicic Mondial	4101,31	
Oblicic Régions	1226,91	
Rentacic	164,36	
CREDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1395,42	
Lion 20000 C	17408,15	
Lion 20000 D	16286,87	
Lion-Associations C	11275,74	
Lion-Associations D	10686,06	
Lion Court Terme C	26871,69	
Lion Court Terme D	23674,25	
LionPlus C	1694,43	
LionPlus D	1559,09	
Lion Trésor	2568,41	
Oblilion	2307,98	
Sicav 5000	813,36	
Silvafrance	1369,24	
Silvam	629,68	
Silvarente	258,38	
Silvinter	884,56	
Trillion	5178,37	
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2515,38	
CM Option Dynamique	148,79	
CM Option Equilibre	283,13	
Créd.Mut.Mid.Act.Fr	170,45	
Créd.Mut.Ep.Cour.T	940,87	
Créd.Mut.Ep.Ind. C	162,93	
Créd.Mut.Ep.J	23291,93	
Créd.Mut.Ep.Monde	1845,67	
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1940,10	
Créd.Mut.Ep.Quatre	1097,30	
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	107,21	
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	540,67	
Saint-Honoré Capital	20777,34	
St-Honoré March. Emer.	701,81	
St-Honoré Pacifique	684,95	
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1857,41	
Stratégie Actions	1199,92	
Stratégie Rendement	2079,99	
Amplitude Amérique C	125,55	
Amplitude Europe C	187,85	
Amplitude Europe D	184,71	
Amplitude Monde C	1116,02	
Amplitude Monde D	1064,70	
Amplitude Pacifique C	94,92	
Elanciel D PEA	◆ 209,08	
Émergence Poste D PEA	164,17	
Géobilys C	696,40	
Géobilys D	658,89	
Metal Deploye	372	
Moni	5,55	
Navigation (Nle)	◆ 119,20	
Optorg	948	
Paluel-Marmont	◆ 488	
Exa.Clairefont(Ny)	◆ 901	
Parfinance	255	
Paris Orleans	279	
Promodes (Cl)	1920	
PSB Industries Ly	545	
Rougier #	333,50	
Saga	138,50	
S.L.P.H.	273	
Softragi	◆ 4740	
Taittinger	3220	
Tour Eiffel	514	
Vicat	527	
Caves Roquefort	◆ 1850	
Elyo	307	
Finaxa	409	
Gaillard (M)	◆ 1501	
Givaudan-Lavirotte	◆ 1290	
Grd Bazar Lyon(Ly)	● 190	
Gd Mou.Strasbourg	◆ 1805	
Hotel Lutetia	366	
Hotels Deauville	601	
Immeubl.Lyon (Ly)	◆ 535	
L.Boullet (Ly)	262	
Kaleis Dynamisme C	1183,90	1160,69
Kaleis Equilibre C	1127,02	1104,92
Kaleis Sérénité C	1074,07	1068,44
Latitude C	150,75	150,75
Latitude D	137,34	137,34
Oblitys D	650,88	641,26
Plénitude D PEA	227,85	228,29
Poste Gestion C	15122,99	15122,99
Revenus Trimestr. D	5307,05	5254,50
Solstice D	2377,51	2371,58
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	38592,32	38592,32
Actimonétaire D	30575,19	30575,19
Cadence 1 D	1068,55	1057,97
Cadence 2 D	1070,15	1059,55
Cadence 3 D	1059,31	1048,82
Capimonétaire C	416,82	416,82
Capimonétaire D	376,10	325,22
Sogeobtig C/D	9586,47	9491,55
Interobtig C	7847,38	7769,68
Intersélection France D	794,28	778,71
S.G. France opport. C	2317,85	2271,62
S.G. France opport. D	2193,35	2150,34
Sogenfrance C	2185,63	2142,77
Sogenfrance D	1984,28	1945,37
Sogépargne D	304,30	300,29
Soginter C	2542,98	2493,12
Fonds communs de placements		
Favor D	1603,93	1572,48
Sogeliance D	1750,06	1732,73
Sogenfrance Tempo D	263,62	258,45

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

DISPARITIONS

■ **MARCEL LEMOINE**, ancien député communiste de l'Indre, est *mort jeudi 29 janvier à l'âge de* soixante-dix-neuf ans. Né le 23 décembre 1918 à Châteauroux, Marcel Lemoine, comptable de formation, entre en politique lors du *Front populaire : il est membre* des Jeunesses communistes. Résistant, condamné à mort par le régime de Vichy en septembre 1941 pour *« atteinte à la sûreté de l'Etat »*, il s'évade, gagne la vallée du Rhône, est arrêté en mai 1944, *s'évade à nouveau au cours d'un* transfert vers Dachau. Elu à l'Assemblée nationale en 1967, battu en 1968, il retrouvera son siège entre 1973 et 1978, date à laquelle il est battu au second tour. Premier secrétaire de la fédération du PCF *pendant vingt ans*, il a également été maire de Déols (Indre), conseiller général de l'Indre et l'un des représentants du PCF au Parlement européen.

■ **YVES SAUDMONT**, ancien maire communiste de Nanterre, *est mort jeudi 29 janvier à l'âge de* soixante-trois ans. Né le 19 novembre 1934, Yves Saudmont avait adhéré au PCF en 1951. Conseiller municipal de Nanterre *en 1971, il était devenu maire de la* ville en juin 1973 et fut conseiller général de Nanterre-Sud-Ouest (1979-1992). En mai 1988, il s'était démis de ses fonctions pour raisons de santé, *cédant son siège de* maire à Jacqueline Fraysse-Cazalis, elle aussi communiste.

■ **RÉGIS PLOTON**, sénateur (div. d.) de Haute-Loire, est décédé à l'âge de soixante et un ans, dans la nuit du dimanche 1er au lundi *2 février, à Saint-Etienne (Loire).* Né le 29 août 1936 à Saint-Didier-en-Velay *(Haute-Loire), Régis Ploton*, agriculteur, a été élu en 1975 au conseil général de la Haute-Loire, dont il est devenu vice-président en 1985. Maire de Saint-Didier-en-Velay de 1977 à 1989, il est devenu sénateur en février 1996, à *la suite du décès accidentel*, le 24 janvier, de Jean-Paul Chambriard, dont il était le suppléant. Régis Ploton était inscrit au groupe des Républicains et Indépendants.

NOMINATIONS

MARINE

Laurent Barbaroux a été nommé *au conseil des ministres de* mercredi 28 janvier directeur de l'établissement national des invalides de la marine (ENIM) en remplacement de Gérard Sylvestre, sur proposition de Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, *des transports et du logement.*

[Né le 21 avril 1948 à Versailles (Yvelines), Laurent Barbaroux est ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (ENA). A *sa sortie de l'école, en 1975, il est affecté au* ministère du travail et de la santé. En 1978, il est nommé chef du bureau des études et du financement à la direction de l'action sociale. En 1980, il est affecté au ministère de l'économie et du budget et réintègre celui de la santé en juin 1981. De 1981 à 1984, il *est conseiller technique au cabinet de* Charles Fiterman, ministre d'Etat chargé des transports. Puis Laurent Barbaroux est détaché à la RATP, où il reste jusqu'en 1990, pour devenir ensuite sous-directeur administratif à Météo-France. Il était secrétaire *général de cet établissement public depuis* janvier 1994.]

DIPLOMATIE

Jean-Claude Brochenin a été nommé ambassadeur au Rwanda, en remplacement de Jacques *Courbin, par décret publié au Journal officiel* du 1er février.

[Né le 15 juin 1935 à Crest (Drôme), Jean-Claude Brochenin est licencié en droit et breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer. Il a été notamment en poste à Addis-Abeba (1964-1966), à Saigon (1966-1968), à Oslo (1968-1971), à Rangoun (1971-1973), à Québec (1973-1976), à New York auprès des Nations unies (1976-1980), à Berne (1985-1989) et à l'administration centrale, avant d'être nommé ambassadeur *aux Seychelles (1989-1993), puis au Ghana* (1993-1996).]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 30 janvier sont publiés :

● **Produits chimiques :** un arrêté portant suspension de la fabrication, de l'importation, de l'exportation, de la mise sur le marché à *titre gratuit ou onéreux de cer*tains produits destinés à l'homme ou à l'animal et contenant des éthers de glycol. Il concerne les préparations magistrales des médicaments ; un arrêté suspendant la mise ou le maintien sur le marché de produits cosmétiques et de produits d'hygiène corporelle contenant certains éthers de glycol (*Le Monde* du 22 janvier).

Au *Journal officiel* du samedi 31 janvier sont publiés :

● **Anciens combattants :** un arrêté portant création d'un comité d'histoire auprès du secrétariat d'Etat aux anciens combattants. Il a pour mission de contribuer à une meilleure connaissance de l'histoire du département ministériel et de son action, depuis sa *création jusqu'à nos jours, de celle* des établissements qui lui sont attachés (Office national des anciens combattants et victimes de guerre, Institution nationale des invalides) et de celle de ses ressortissants regroupés en associations.

● **Routiers :** un décret modificatif relatif aux *modalités d'application* des dispositions du code du travail dans les entreprises de transport routier. Ce texte étend aux conducteurs de zone courte les dispositions du contrat de progrès applicables à la longue distance, pour le décompte des temps de travail.

● **Prison :** un arrêté modificatif relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Ecole nationale *d'administration pénitentiaire.*

● **Commerce :** un décret relatif aux conditions d'attribution de la carte d'identité de commerçant étranger.

Au *Journal officiel* du dimanche 1er février sont publiées :

● **Conseil constitutionnel :** plusieurs décisions du Conseil constitutionnel, déclarant inéligibles pour un an Bruno Granger (div., Rhône), Azouz Begag (Rhône), Gabriel Lagouge (Nouveaux Ecologistes, Paris), Michèle *Vitré (div., Paris)* et *Patrice Du*mesnil (Essonne). Ils n'ont pas déposé leur compte de campagne dans les conditions et délais prévus par le code électoral.

LE MONDE Février 1998
diplomatique

CRISE FINANCIÈRE : La face d'une crise de surproduction, par **François Chesnais.** – Les remèdes absurdes du FMI, par **Ibrahim Warde.** – *Faillite fracassante pour la* dictature indonésienne, par **Françoise Cayrac-Blanchard.** – Les Sud-Coréens sous le choc, par **Jean-François Arnaud.** – Le nouveau manifeste du capitalisme mondial, par **Lori M. Wallach.**

ALGÉRIE : L'armée confisque le pouvoir, par **Lahouari Addi** – Oser une commission internationale d'enquête, par **Salima Ghezali.**

AMÉRIQUE LATINE : Washington manœuvre contre le Mercosur, par **Ricardo Seitenfus.**

PAYS BALTES : Lente intégration des Russes, par **Guylaine Saffrais.**

INFORMATION : Le faux procès du journalisme, par **Edwy Plenel.** – Quelques questions sur un quiproquo, par **Pierre Bourdieu.** – Hors sujet, par **Serge Halimi.** – Le photojournalisme broyé par le « people », par **André Rouillé.** – Limiter les dégâts des médias, par **Jean-Loup Motchane.**

RELIGION : Rome excommunie... puis gracie, par **François Boutard.**

En vente chez votre marchand de journaux - 22 F

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Nous souhaitons un joyeux anniversaire à notre

Papy chéri.

Clémence, Antoine, Martin.

Yves,

déjà cinquante ans de Monde !

Bon anniversaire.

Annie, Hélène et Pierre.

Décès

« Ma grâce te suffit. »
(II, Cor 12, V. 9)

– Le doyen Jacques Callot,
son époux,
Ses enfants et petits-enfants,
Ainsi que toute sa famille,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Annette CALLOT,
née JUILLARD,

survenu le 1er février 1998, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le 4 février 1998, à 15 heures, au temple de Breuillet (Charente-Maritime).

Les fleurs et les couronnes peuvent être remplacées par des dons à des œuvres.

La Simandière,
17920 Breuillet.

– Mme Marie-Hélène Elghozi,
Frédéric, Pierre, Maria Caumont,
Parents et amis,
ont la tristesse de faire part de la mort de

M. Francis CAUMONT,

survenue à l'âge de cinquante-huit ans, le 1er février 1998, à Lyon.

Une cérémonie civile est prévue le mercredi 4 février 1998, à 11 heures, au funérarium sis au 177, avenue Berthelot, à Lyon-7e.

– Mme Suzanne Claisse,
sa mère,
Mme Renée Claisse-Dauchy,
son épouse,
M. Paco Claisse,
son fils,
Mme Micheline Huglo,
sa [illegible],
M. et Mme Daniel Claisse,
ses frère et belle-sœur,
Mme Roland Dauchy-Vaneecloo,
M. et Mme Georges Dauchy
et leurs enfants,
Mme Odette Dauchy
et ses filles,
M. José Dauchy,
sa belle-famille,
Mme Naïma Haddaoui,
Mlle Sihem Beldi,
Mme Chadia Ouard,
Et tous ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Alain CLAISSE,
professeur à l'université de Paris-I,

survenu à Paris.

L'inhumation aura lieu le mercredi 4 février 1998, à 14 heures, au cimetière d'Annappes, Villeneuve-d'Ascq (Nord), où l'on se réunira.

– Le président de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne,
Les enseignants,
Le personnel administratif,
Les étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 31 janvier 1998, de

M. Alain CLAISSE,
professeur de droit public
à l'université de Paris-I.

La levée du corps aura lieu le mercredi 4 février 1998, à 11 heures, à la chambre funéraire du cimetière des Batignolles.

Rassemblement à 10 h 45, 10, rue Pierre-Rebière, Paris-17e (métro Porte-de-Clichy).

– Le directeur de l'UFR droit, administration et secteurs publics,
Ses collègues enseignants,
Le personnel administratif,
Les étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 31 janvier 1998, de

M. Alain CLAISSE,
professeur de droit public
à l'université de Paris-I.

La levée du corps aura lieu le mercredi 4 février 1998, à 11 heures, à la chambre funéraire du cimetière des Batignolles.

Rassemblement à 10 h 45, 10, rue Pierre-Rebière, Paris-17e (métro Porte-de-Clichy).

– Mme André Chaufour,
son épouse,
M. et Mme Jean-Louis Napp,
Mme François Nessi,
Mme Claudie Chaufour,
M. et Mme Jean-Jacques Chaufour,
M. et Mme Patrick Lamm,
M. et Mme Jean-François Chaufour,
M. Jean-Michel Chaufour,
M. et Mme Jean Luc Chaufour,
ses enfants,
ses petits-enfants,
et arrière-petits-enfants,
Mme Suzanne Pinta,
sa belle-sœur,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. André CHAUFOUR,
commandeur de la Légion d'honneur,
cofondateur
avec son frère Pierre (†)
du groupe Dumez,

survenu en son domicile, le 1er février 1998, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 4 février, à 11 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, 17, rue Ampère, Paris-17e.

– Le proviseur,
Le conseil d'administration,
Et l'ensemble des personnels du lycée Claude-Monet, Paris-13e,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Denis CORVOL,
professeur.

Les obsèques auront lieu mercredi 4 février 1998, à 14 heures, en l'église *Saint-Gilles de Bourg-la-Reine (Hauts-*de-Seine).

– M. et Mme Pierre Moulinier,
M. et Mme Alain Delafoy,
M. et Mme Patrick Guibal,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
Les familles Malecot, Devaux, Rocques, Caumon et Delatouche,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul DELAFOY,
née Cécile MALECOT,

*survenu le 1er février 1998, dans sa quatre-*vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 5 février, à 15 heures, en l'église Saint-Symphorien de Versailles, suivie de l'inhumation au cimetière de Chilly-Mazarin (Essonne).

– Sa famille
fait part du décès de

Mme Georgette GENTHON,

survenu à Marseille, le dimanche 1er février 1998.

Jean Louis GINOUX,
enseignant à l'Institut national polytechnique de Grenoble,

est décédé le 7 décembre 1997, victime d'un accident de la route.

Ingénieur de l'Ecole nationale supérieure des industries chimiques en 1965, il a essentiellement consacré son activité professionnelle au génie des procédés. *Il avait acquis dans le domaine* de l'absorption une réputation *internationale.*

Sa culture, son ouverture et sa générosité en faisaient un enseignant-chercheur unanimement apprécié de ses collègues et élèves de l'Ecole nationale supérieure d'électrochimie et d'électrométallurgie de Grenoble. Il venait d'être élevé au grade d'officier des Palmes académiques.

– Jean-Yves Helmer, délégué général pour l'armement,
Jean-Benoît Frèches, directeur de la gestion et de l'organisation à la DGA,
Et l'ensemble des personnels de la délégation générale pour l'armement,
ont la tristesse de faire part du décès de

André HERAUD,
attaché principal
d'administration centrale,
chef du bureau du budget
à la direction de la gestion
et de l'organisation,

survenu le 1er février 1998,
et s'associent à la douleur de sa famille.

– Le président de l'université Pierre-et-Marie-Curie-Paris-VI,
Ses collègues de l'UFR de physique,
Tous les personnels,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 30 janvier 1998, dans sa soixante-dix-huitième année, de

M. André HERPIN,
professeur de physique,
président de l'université
Pierre-et-Marie-Curie de 1971 à 1976,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,
commandeur de l'ordre
des Palmes académiques.

Les obsèques auront lieu le jeudi 5 février, à 11 heures, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e.

André Herpin était physicien spécialiste de physique nucléaire, directeur de l'INSTN pendant cinq ans. Il fut le premier président de l'université et présida l'ADFAC jusqu'à ses derniers jours.

Très attaché à l'université Pierre-et-Marie-Curie, André Herpin laisse le souvenir d'un homme loyal et chaleureux, aux grandes qualités humaines.

– Le bureau de l'ADFAC (Association pour le développement de la faculté des sciences de Paris),
Ses membres,
Son personnel,
Et ses intervenants,
ont appris avec douleur le décès de

M. André HERPIN,
leur président,

survenu le vendredi 30 janvier 1998.

M. André Herpin a toujours été très attaché à l'ADFAC, d'abord en sa qualité de président de l'université Pierre-et-Marie-Curie (de 1971 à 1976), puis comme trésorier et président de l'ADFAC.

Ils expriment toute leur gratitude et leur profonde douleur.

– Mme Marie-Claude Paradis,
son épouse,
Mathilde et Marion,
ses filles,
Tous ses parents et amis,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Michel PARADIS,

survenu le 26 janvier 1998, dans sa cinquante et unième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

– Lorient, Guémené-sur-Scorff.

Nous avons la tristesse de faire part du décès de

Mlle Armelle ROUVILLOIS,

survenu le 1er février 1998, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 4 février, à 14 h 15, en l'église Notre-Dame-Bonne-Nouvelle de Lorient, à Lorient, suivie de l'inhumation au cimetière de Guémené-sur-Scorff.

De la part de
M. et Mme Joseph Ezvan,
Et des familles Robic et Rouvillois.

M. et Mme Joseph Ezvan,
14, rue du Général-Delestraint,
75016 Paris.

Serge TOUAM,
professeur agrégé d'histoire,

nous a quittés.

Sa famille,
Ses amis.

La cérémonie religieuse aura lieu le *mercredi 4 février, à 15 h 45, en la* basilique de Saint-Denis et sera suivie de l'inhumation au cimetière communal.

108, rue Saint-Marc,
75011 Paris.

Pierre VETTER,
docteur ès sciences naturelles,
croix de guerre 1939-1945,

est entré dans la *lumière* de Dieu, le 31 janvier 1998, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

De la part de
Mme Pierre Vetter,
son épouse,
Odile, Bernard, Chantal, Elisabeth,
ses enfants,
Les familles Vetter, François, Parant, Capdevielle et Fauveau.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 4 février, à 14 h 30, à la chapelle Notre-Dame de Lourdes, 1, allées Frédéric-Mistral, Toulouse.

Suivant le désir de la famille, il n'y aura pas de fleurs, mais des dons peuvent être envoyés à la Fondation pour la recherche médicale sur la maladie d'Alzheimer, 54, rue de Varenne, Paris-7e.

4, allées Frédéric-Mistral,
31400 Toulouse.

Anniversaires de décès

– Il y a vingt ans, le 6 février 1978, le Frère

Albert-Marie BESNARD,
o.p.,

s'éteignait au couvent Saint-Dominique à Paris.

Une Eucharistie sera célébrée à sa mémoire le vendredi 6 février 1998, à 19 h 30.

Couvent Saint-Dominique (éditions du Cerf),
29, boulevard de La Tour-Maubourg,
75007 Paris.

– Saint-Jean-du-Gard. Genève. Strasbourg. Paris.

Le 4 février 1991, disparaissait,

Philippe LATHAM.

Son souvenir demeure vivant en nous.

– Le 4 février 1995,

Geoffrey SKELDING,
interprète à l'OCDE,

nous quittait.

Nous pensons à lui.

Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 5 février, à 20 h 30 : M. le rabbin D. Fathi : « Un judaïsme dans le siècle ». (Rd. Berg-Isaac). Tél. : 01-42-71-68-19.

– *L'Institut Michel-Villey pour la culture juridique et la philosophie du* droit de l'université Paris-II-Panthéon-Assas (ancien centre de philosophie du droit) organise, le 13 février 1998, une journée consacrée à « Michel Villey ». Les personnes intéressées peuvent demander une invitation auprès du secrétariat de l'institut, 83 *bis*, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris-6e, tél. : 01-44-41-59-14.

– Mercredi 4 février, à 20 h 30, débat : « Une autre façon de penser la civilisation juive ? » animé par Jean-Luc Allouche, rédacteur en chef à *Libération*, avec Esther Benbassa, Jean-Christophe Attias, Paula Jacques, écrivain, Philippe Haddad, rabbin.

A l'occasion de la parution du Dictionnaire de civilisation juive (éditions Larousse).

Au Centre communautaire de Paris, 5, rue de Rochechouart, Paris-9e, *métro* Cadet.

PAF. Tél. : 01-49-95-95-92.

Soutenances de thèse

– M. Frédéric Cuvillier a soutenu le mercredi 28 janvier 1998, à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, une thèse de doctorat en droit public intitulée « La **moralisation** des financements politiques depuis les lois de 1988 ».

Le jury était composé de MM. les professeurs Jean-Claude Colliard, *directeur de thèse*, président, Henri Roussillon, Marc Blanquet, Jean Gicquel et Jean-Pierre Camby.

Le grade de docteur lui a été décerné avec la mention très honorable et les félicitations unanimes du jury.

CARNET DU MONDE
21 *bis*, rue Claude-Bernard
75242 Paris Cedex 05
Téléphones :
01-42-17-39-80
01-42-17-29-96
01-42-17-38-42
Tarif à la ligne H.T.

Rubrique nécrologie ..... 105 F
Abonnés et actionnaires ..... 95 F
Mariages/naissances ..... 70 F
Thèse étudiants ..... 65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Tous les films, toutes les salles
et tous les horaires du cinéma en Ile-de-France
c'est dans **aden**
en vente, chaque mercredi en Ile-de-France
avec Le Monde
et chaque semaine avec *Inrockuptibles*
aden *Attendez qu'il sorte avant de sortir*

Vous vendez
ou vous louez
votre appartement
ou votre maison
Forfaits Particuliers
495 F TTC - 2 parutions
685 F TTC - 4 parutions
5 lignes
112 F TTC la ligne suppl.
Tél. : 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

Le Monde
A LA TÉLÉVISION ET SUR LA RADIO
Autour du *Monde*
LCI
Le samedi à 12h10 et à 16h10
Le dimanche à 12h10 et à 23h10
■
Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18h30
■
De l'actualité à l'Histoire
La chaîne *Histoire*
Les vendredi à 21 h, samedi à 13 h
mardi à 23 h, mercredi à 19 h
et jeudi à 17 heures.
■
Le Grand Débat
FRANCE CULTURE
Les 3e et 4e lundis de chaque mois
à 21 heures.
■
A la « une » du *Monde*
RFI
Du lundi au vendredi
à 12h45 (heure de Paris)

TÉLÉMATIQUE *Le gouvernement américain vient de rendre publiques ses propositions concernant la nouvelle organisation du réseau télématique mondial.* ● UN PIONNIER d'Internet, Jon Postel, a choisi ce moment pour détourner le trafic des demandes d'adresses, géré habituellement par un ordinateur du gouvernement. Ce « test » tombe à pic pour démontrer qu'un homme seul peut encore intervenir dans le fonctionnement intime du réseau. ● LES PROPOSITIONS de l'administration Clinton mettront un terme à cette situation qui passe pour de l'anarchie auprès des nouveaux acteurs commerciaux de la Toile. ● LES ÉTATS-UNIS poussent dans le sens d'une libéralisation d'Internet, mais ils espèrent en conserver le contrôle sur leur territoire. Ils se heurtent au projet d'internationalisation conçu par l'Organisation internationale des télécommunications (OIT), dont le siège est à Genève.

Un pionnier d'Internet démontre la fragilité des structures de la Toile

Au moment précis où l'administration américaine annonce une réforme de l'organisation du réseau mondial, un chercheur américain, Jon Postel, effectue une sorte de détournement en court-circuitant pendant deux jours l'ordinateur du gouvernement qui centralise les demandes d'adresses

Y A-T-IL un pilote sur Internet ? Non, et certains amoureux de l'ordre le regrettent. Mais, si personne n'est véritablement aux commandes de la Toile, *on sait* aujourd'hui que ces dernières peuvent être détournées par un seul individu, comme celles d'un vulgaire avion de ligne. Jon Postel, inconnu jusqu'à présent en dehors des cercles d'initiés aux arcanes d'Internet, en a, magistralement, administré la preuve la semaine dernière.

Avec sa longue barbe et sa chevelure de prophète, Jon Postel incarne la légende d'Internet. En charge de l'Internet Assigned Numbers Authority (IANA), il est considéré comme le père du système d'adressage des sites sur Internet. Directeur associé à l'Institut des sciences de l'information de l'université de Californie du Sud, il veille quasiment seul sur l'harmonisation d'un grand nombre des paramètres fondamentaux du réseau mondial tels que les protocoles, les noms de domaines et... les adresses Internet. Quand, n'importe où dans le monde, un internaute demande une adresse – *www. lemonde.fr*, par exemple – le logiciel de navigation envoie une requête pour obtenir l'adresse numérique correspondante – *194 2 31 156* dans ce cas. Cette dernière est fournie par l'un des 12 ordinateurs (serveurs d'adresses) répartis dans le monde et qui sont gérés par l'IANA.

« TEST DE RE-ROUTAGE »

Mercredi 28 et vendredi *30* janvier, Jon Postel a utilisé quelques-uns de ces 12 ordinateurs pour court-circuiter la machine contrôlée par le gouvernement située à *Herndon (Virginie) et qui sert de* d'ordinateur central pour ce trafic. L'internaute moyen n'a perçu aucun changement mais, pendant deux jours, la distribution d'adresses sur la Toile a totalement échappé au gouvernement américain.

L'universitaire californien parle de *« test de re-routage »* et qualifie le moment choisi pour cette sa manœuvre de *« regrettable »*. Il promet de reconfigurer ses ordinateurs pour qu'*ils* assurent leurs fonctions sans nouvel incident.

En fait, il semble avoir agi pour des raisons plus politiques que financières. Son « détournement » souligne le caractère archaïque *des structures actuelles du réseau* mondial, qui mettent une responsabilité énorme entre les mains d'un seul homme. Son acte a mis en lumière cette situation qui a fait trembler les entreprises, nouveaux acteurs majeurs d'Internet. Ces dernières s'accommodent *mal du parfum d'anarchie* flottant encore dans le cyberespace au moment où elles se lancent dans le commerce électronique. Pour faire des affaires, rien ne vaut *l'ordre, la rigueur et la sécurité.* Les réformes que prépare le gouvernement américain devraient les rassurer, mais elles privent Jon Postel de son pouvoir et marquent la fin d'une époque...

Le vendredi 30 janvier, l'administration Clinton a rendu publiques ses recommandations dans ce domaine. Le rapport rédigé sous la direction d'Ira Magaziner, le conseiller Internet du président des Etats-Unis, prône une sorte de « privatisation » de la gestion des adresses et des noms de domaines. Une façon de prendre acte de l'évolution du réseau dont les structures restent encore marquées par l'époque où *il servait essentiellement à la* communication entre les chercheurs américains.

Actuellement, l'IANA de Jon Postel travaille sous contrat du ministère américain de la Défense à travers la Darpa (Defense Advance Research Projects Agency), l'agence qui est à l'origine d'Arpanet, l'ancêtre militaire d'Internet mis en service en 1975. Parallèlement, la société privée Network Solutions s'est vu *confier l'exclusivité de l'attribu*tion de trois noms de domaines principaux (.com,.net et .org – pour commerce, réseau et organisations) par la National Science Foundation (NSF).

Les propositions d'Ira Magaziner prévoient la création d'une entreprise privée à but non lucratif, basée aux Etats-Unis, qui reprendrait en main la gestion des numéros assurée par l'IANA. Le conseil d'administration de la nouvelle société serait composé de quinze membres représentant équitablement les intérêts des différents acteurs d'Internet, à l'exclusion de tout délégué des gouvernements ou des organisations internationales. Sept utilisateurs d'Internet siégeraient à ce conseil. Le gouvernement surveillerait la mise en place de la nouvelle structure pendant les deux premières années. Dès le 30 septembre prochain, les bases de données de l'IANA et son personnel seraient transférées au sein de la nouvelle entité.

« SUR LE SOL AMÉRICAIN »...

Jon Postel ne s'oppose pas à cette proposition. Mais, selon le *New York Times* du 2 février, il recommande la création d'un groupe international de dirigeants, issus de la communauté des techniciens d'Internet, et qui assurerait la création des nouveaux noms de domaines. Il prône également une rupture plus rapide de l'implication du gouvernement dans la gestion d'Internet. En fait, il semble que les réticences de ce pionnier soient motivées par la perte de pouvoir des techniciens au profit de la nouvelle vague des commerciaux : deux sièges seulement sont réservés aux premiers sur les 15 du conseil d'administration de la nouvelle société.

Au-delà de l'anecdote du détournement, le plan de l'administration Clinton promet d'engendrer d'autres réactions vigoureuses. En effet, il heurte de front les projets discutés au sein de l'Organisation internationale des télécommunications (OIT), installée à Genève. Cette dernière tente, depuis l'an dernier, de faire sortir le centre de gravité de l'administration d'Internet des frontières des Etats-Unis (*Le Monde* du 30 avril 1997). Elle a prévu de créer sept nouveaux noms de domaines principaux et de confier la gestion de l'ensemble des adresses à 28 entités réparties sur la planète. Une vision très différente de celle de l'administration Clinton qui spécifie que la nouvelle société privée chargée de gérer les adresses d'Internet doit être implantée *« sur le sol américain »*...

Michel Alberganti

La souris transgénique obtient un institut pour bons et loyaux services rendus à l'homme

ORLÉANS
de notre envoyée spéciale

D'abord, on ne voit qu'elles, énormes cuves transparentes vomissant de vagues tuyaux de caoutchouc noir. Mais l'odeur, entêtante, est celle de la vie. Alors on approche. Et on découvre que les cuves hébergent des cages, dans lesquelles nichent des milliers de souris. Blanches, noires ou brunes, déclinantes ou à peine nées, saines ou malades, elles ressemblent à *n'importe quelle* souris de laboratoire. Déception des néophytes, sourire indulgent des chercheurs. Au-delà des apparences, ces rongeurs ont en effet un point commun qui, à lui seul, vaut de l'or : ils sont « transgéniques ». Un trésor scientifique unique en Europe et soigneusement entretenu par l'Institut de transgénose du CNRS, qui vient tout juste d'être inauguré sur le campus d'Orléans.

Transgéniques ? Comme les plantes du même nom, ces animaux possèdent dans leur patrimoine un gène étranger qui leur confère une caractéristique particulière. *Mais, contrairement* à leurs comparses végétales qui sont disséminées dans la nature, leur fonction se cantonne au laboratoire, où elles offrent de remarquables modèles d'étude des maladies humaines. *« Environ 9 % de la population occidentale est atteinte par des troubles du fonctionnement du système nerveux central, et la plupart de ces troubles ont une base héréditaire »*, explique Pierre Roubertoux. Directeur d'une importante unité de recherche du CNRS intitulée « Génétique, neurogénétique et comportement », ce biologiste a choisi de quitter son laboratoire parisien pour venir, avec son équipe, participer à l'aventure orléanaise. Et y préciser, à l'aide de la transgénèse, la composante génétique de graves maladies (mongolisme, ataxies cérébelleuses, épilepsies), ou encore de la sensibilité aux drogues (alcool et opiacés).

« Le recours aux souris transgéniques permet d'explorer bien d'autres pistes que les troubles du système nerveux », ajoute-t-il. Diabète, cancers ou maladies cardio-vasculaires, toutes les affections humaines ayant une composante héréditaire peuvent en effet bénéficier, d'une manière ou d'une autre, de cette nouvelle technique d'étude (*Le Monde* du 24 novembre 1995). A une condition : les scientifiques doivent disposer de souris dont les lignées sont parfaitement contrôlées, tant sur le plan génétique que sanitaire.

Telle est, précisément, la vocation première de l'Institut de transgénose. Moyennant un investissement de 30 millions de francs (17 millions provenant du CNRS, 13 millions du conseil régional), cet établissement est né de la transformation du Centre de développement des techniques avancées pour l'expérimentation animale du CNRS (CDTA), installé à Orléans depuis 1967. Sa force, pour l'essentiel, réside dans ses moyens techniques.

AVIS AUX AMATEURS

Qu'ils travaillent sur place ou y séjournent ponctuellement, les chercheurs trouveront ici les conditions idéales pour obtenir, conserver et étudier *« des modèles transgéniques fiables »*. Grâce à 3 000 m² d'animaleries protégées permettant d'accueillir 6 000 souris dans des « isolateurs » – enceintes étanches maintenues en surpression pour éviter toute contamination extérieure –, auxquelles s'ajoutent huit « salles blanches » pouvant héberger 50 000 rongeurs.

Voilà pour les capacités d'accueil. Reste à obtenir et à gérer ce cheptel de souris transgéniques. Le moyen le plus efficace d'obtenir un de ces spécimens consiste à injecter à la micropipette, dans des œufs tout juste fécondés, le fragment d'ADN (acide désoxyribonucléique, support de l'hérédité) qu'on souhaite intégrer dans son génome. Les œufs manipulés *sont ensuite implantés dans* une souris porteuse, où se poursuit leur développement. A la naissance, il faut enfin vérifier si les nouveau-nés ont acquis ou non le gène étranger. Un fragment de peau est prélevé sur leur queue, l'ADN qu'il contient est isolé et analysé : s'il est porteur du gène, le souriceau est déclaré bon pour le service. Catégorie transgénique, destination recherche.

« Une fois qu'une lignée de souris transgéniques a satisfait aux besoins d'une étude scientifique, il n'est pas nécessaire de la laisser proliférer. Il vaut mieux conserver les embryons qui en sont issus dans l'azote liquide, ce qui demande infiniment moins de place et de suivi. Il suffit ensuite de réimplanter un embryon dans une mère porteuse pour rendre à nouveau une lignée « respirante », et pour l'utiliser à d'autres fins de recherche », résume Alain Puget, directeur du CDTA. L'unité de congélation et de cryoconservation de l'Institut gère ainsi une banque de 30 000 embryons, appartenant à 300 lignées transgéniques. A ce titre, elle participe activement au réseau européen EMMA (European Mouse Mutant Archive), dont la mission est de *« constituer une banque de lignées transgéniques et d'assurer leur diffusion en vue de la recherche médicale »*.

Expertises bactériologiques et virologiques, manipulations et contrôles génétiques de pointe, cryoconservation et réimplantation d'embryons : au fond, il ne manque presque rien au jeune Institut de transgénose pour qu'il devienne la Mecque européenne de la souris transgénique. Presque rien, si ce n'est des chercheurs. L'équipe de Pierre Roubertoux, reconnue et forte d'une trentaine de personnes, est certes un gage de réussite. Mais l'arrivée *d'autres équipes sera nécessaire* pour que s'instaure véritablement, à Orléans La Source, un pôle de recherche sur la génétique de la souris. L'Institut se dit prêt à accueillir trois autres équipes de recherche, dont deux dans l'immédiat. Avis aux amateurs.

Catherine Vincent

Un modèle d'étude sur mesure

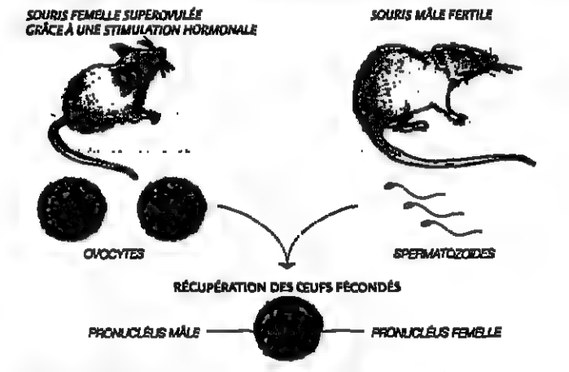

A l'institut de transgénose d'Orléans, 30 000 embryons issus de 300 lignées de souris transgéniques sont actuellement conservés dans l'azote liquide. Sur les souriceaux parvenus à terme, 600 typages d'ADN peuvent être réalisés chaque jour. Soit une installation unique en Europe, tant pour l'étude de l'expression des gènes que pour la mise au point de modèles animaux de maladies humaines.

Un siècle d'exploration médicale

LA SOURIS n'a pas attendu les progrès de la génétique pour intéresser la médecine. Dès la fin du siècle dernier, elle fut utilisée pour la recherche sur le cancer, après qu'on eut découvert qu'elle pouvait développer spontanément des tumeurs. Aujourd'hui, elle constitue l'un des meilleurs modèles pour l'étude des maladies de l'homme. Dans les laboratoires naissent et meurent des souris atteintes de nanisme ou d'obésité, de maladies cardio-vasculaires, de troubles neurologiques, de diabète ou d'anémies. On étudie aussi leur développement et leur vieillissement, dont les mécanismes biologiques présentent de grandes similitudes avec ceux qui gouvernent notre propre espèce.

A ce succès, plusieurs raisons. Comme tous les mammifères, la souris présente une physiologie et un métabolisme très proches de ceux des humains. Facile à manipuler et à élever en captivité, très prolifique, ayant peu d'exigences alimentaires, elle offre de surcroît de nombreux avantages en tant qu'animal de laboratoire.

Enfin et surtout, son matériel génétique est très semblable au nôtre. Certes, la souris ne possède que vingt paires de chromosomes, contre vingt-trois pour l'homme – conséquence des divers remaniements et cassures subis au cours de l'évolution des mammifères. Mais la structure, l'ordre et l'arrangement des gènes sur ces chromosomes se sont remarquablement conservés d'une espèce à l'autre. Ce qui explique que, pour mieux comprendre la génétique de l'homme, plusieurs centaines de biologistes dans le monde se penchent désormais sur la génétique de la souris.

Dès les années 1930, cette parenté permit d'entrevoir, sur la souris, les mécanismes génétiques qui gouvernent l'acceptation ou le rejet des greffes humaines. Mais il fallut attendre de découvrir l'effet des radiations ionisantes (responsables d'altérations chromosomiques), et, plus récemment, celui de certains agents chimiques (capables d'induire dans le génome des mutations ponctuelles), pour pouvoir véritablement provoquer des mutations dans le patrimoine murin – et ainsi dévoiler la fonction de ses gènes.

« Environ 4 000 gènes sont aujourd'hui localisés et identifiés sur les chromosomes de la souris. Sur ces gènes, plus de 600 mutations (apparues spontanément ou provoquées) ont été répertoriées, dont la plupart correspondent à des mutations humaines connues pour produire un syndrome pathologique plus ou moins sévère », précise Jean-Louis Guénet, chef de l'unité de génétique des mammifères à l'Institut Pasteur (Paris). Mieux : lorsqu'un gène à l'origine d'une maladie est localisé sur un chromosome de souris, il y de bonnes chances pour que le gène homologue soit trouvé, chez l'homme, à une position proche sur le chromosome équivalent. L'inverse est également vrai.

Que s'ajoute à cela la possibilité de fabriquer à volonté des lignées transgéniques, et l'espèce devient indispensable à la recherche. La contribution de la souris aux progrès de la médecine humaine ne fait que commencer.

C. V.

Une sélection de plusieurs centaines d'événements culturels et tous les films en Ile-de-France
c'est dans aden
en vente, chaque mercredi en Ile-de-France
avec Le Monde
et chaque semaine avec Inrockuptibles
aden · Attendez qu'il sorte avant de sortir

Un équipage féminin à la conquête du Trophée Jules-Verne

L'Anglaise Tracy Edwards va tenter, de battre le record du tour de monde en équipage sans escale, amélioré en 1997 par Olivier de Kersauson (71 jours, 14 heures, 22 minutes et 8 secondes).

Après Bruno Peyron, le Néo-Zélandais Peter Blake et Olivier de Kersauson, c'est au tour de l'Anglaise Tracy Edwards, trente-cinq ans, de se lancer dans l'aventure du Trophée *Jules-Verne, cette épreuve créée en 1992 à* l'instigation de quelques vedettes françaises de la course au large. Avec un équipage exclusivement féminin composé de onze membres (dont une Française), le skipper *veut battre le record de 71 jours, 14 heures,* 22 minutes et 8 secondes établi par le *Sport-Elec* de l'« Amiral » Olivier de Kersauson le 19 mai 1997. Pour cela, la jeune femme a racheté, avec l'aide d'un sponsor, *Enza*, le catamaran géant de Peter Blake, aussitôt rebaptisé *Royal-and-Sun-Alliance*. Amarré au port de Southampton (Grande-Bretagne), le bateau attendait une météo favorable depuis le 17 décembre 1997. Il a pris le départ mardi 3 février en fin de matinée.

HAMBLE POINT (Royaume-Uni)
de notre envoyée spéciale

Personne ne dicte sa conduite à Tracy Edwards. A quinze ans, elle avait été renvoyée du lycée parce qu'elle fumait. Un an plus tard, elle parcourait l'Europe sac au dos et, à dix-sept ans, elle était serveuse dans un bar, en Grèce. C'est là qu'elle a découvert la voile : un client lui a proposé un travail d'hôtesse sur un bateau-charter. *« J'ai tout de suite su que la mer serait ma vie,* dit ce petit bout d'Anglaise brune aux cheveux courts et au ton volontaire. *Je suis un marin moyen mais j'ai la passion qu'il faut pour aller au bout de mes projets et j'ai toujours eu de bons skippers qui m'ont enseigné comment sentir la mer et le vent car j'étais trop nulle en maths pour le faire de façon scientifique. »*

VOILE

A trente-cinq ans, la navigatrice britannique a gardé cette façon d'empoigner la vie à bras le corps, cette réticence à envisager des lendemains qui déchantent. Ses yeux verts pétillent quand elle raconte comment elle s'est réveillée un beau matin en ne pensant plus qu'à s'offrir le Trophée Jules-Verne, comme elle avait décidé d'emmener le premier équipage entièrement féminin dans un tour du monde avec escale lors de l'édition 1989-1990 sur le voilier *Maiden* (Vierge ou jeune fille). Elle s'y était classée deuxième dans sa catégorie après avoir gagné deux étapes.

« Je suis incapable de vivre sans défi, confie-t-elle. *Après Maiden, je me croyais comblée. Mais ça ne m'a suffi qu'un an. Peu à peu, le souvenir des difficultées surmontées s'estompaient. »* Clouée au plancher des vaches par des problèmes de dos, Tracy Edwards élève des chevaux et tâche de se raisonner. Mais lors de la Coupe de l'America organisée à San Diego en 1995, un ami anglais, Edward Danby, qui avait navigué sur *Enza* avec Peter Blake lorsqu'il s'était adjugé le Trophée Jules-Verne, lui fait découvrir la puissance de ce catamaran. A l'époque, il est encore le plus rapide au monde. Elle se met en tête de le racheter. *« Avec ce bateau et un bon équipage, je réunissais 90 % des conditions idéales, les 10 % qui restent sont les mêmes pour tout le monde : la météo et la chance. »*

Lorsque *Enza* est mis en vente, en mars 1996, Tracy n'a pas un sou vaillant. Elle hypothèque sa maison et sollicite un ami. Une société s'engage à sponsoriser le projet. Elle met en branle le réaménagement du bateau pour l'adapter à un équipage féminin : voiles transformées, nouvelle disposition des winches permettant de hisser avec moins d'efforts, allègement du bateau d'environ une tonne. Mais le sponsor fait subitement volte-face. *« On aurait pu les traîner en justice,* dit-elle, *mais mieux valait les oublier et repartir sur des bases saines. »*

SAUF LA MÉTÉO

Elle hypothèque alors le bateau pour payer les frais de réaménagement et emprunte à un autre ami pour les salaires de la petite équipe qui l'entoure. *« A un moment, je devais 1,4 million de livres* (NDLR, 14 millions de francs français), dit-elle, *mais je ne voulais pas qu'on sache que j'étais prise à la gorge. Mettre tout ce qu'on a dans un projet est la meilleure façon de prouver aux sponsors qu'il est réalisable. »* Le sponsor – les assurances britanniques Royal and Sunalliance – arrive presque par hasard, en janvier 1997, par l'entremise d'un consultant en management, et signe pour 4,2 millions de livres (plus de 42 millions de francs) tout compris.

Le choix de l'équipage n'a pas été simple non plus. *« Il n'y a pas tant de bons marins femmes que ça, et EF-Education sur la Whitbread en monopolise beaucoup. »* Tracy Edwards a *« écouté* (ses) *tripes ».* Des nombreux CV reçus, elle n'en a gardé que vingt-cinq puis, après des essais en mer de deux ou trois semaines, certaines renoncent d'elles-mêmes. *« Je n'ai pris que celles qui me regardaient dans les yeux et me disaient en serrant le poing :* « Je dois être sur ce bateau. » *Et peu importent leurs raisons »,* explique-t-elle.

Personne ne dicte sa conduite à Tracy Edwards. Sauf la météo. Lorsqu'on se lance à la poursuite d'un record, la seule chose qu'on décide est le moment du départ. Encore faut-il que toutes les conditions soient réunies. Tracy Edwards et « ses filles » attendaient la fenêtre idéale depuis le 17 décembre : *« L'avantage d'une course, c'est qu'on peut se préparer psychologiquement pour une date fixe. Là on passe par les hauts et les bas émotionnels. »* Mardi 3 février, elles devaient franchir la ligne de départ imaginaire à la pointe de la Bretagne. Elles chercheront des vents portants qui les mèneront très vite à l'équateur pour prendre de l'avance sur le tableau de marche du *Sport-Elec* d'Olivier de Kersauson, le détenteur du record.

A chaque instant, elles penseront à cet adversaire virtuel et compareront les positions des deux bateaux grâce aux programmes des ordinateurs de bord. « L'Amiral » n'avait « rattrapé » *Enza* qu'au 36e jour de course. Président de l'Association du Trophée Jules-Verne, il se dit bluffé par le culot de l'Anglaise. *« Elle a mis dans ce projet tout ce qu'elle avait,* dit-il, *et elle a calculé avec beaucoup de bon sens qu'à onze femmes elles faisaient le poids en chair, en nourriture, en pharmacie et en matériel, des équipages de sept ou huit hommes qui ont battu les deux derniers records. »* Tracy Edwards veut aussi prouver qu'on ne navigue pas qu'avec ses muscles.

Après le Jules-Verne, elle ira voguer autour de l'Antarctique, avec un ami américain, un aventurier, dit-elle, pour réfléchir à son avenir. A moins que Royal and SunAlliance ne souhaite la suivre dans la construction d'un super-multicoque pour The Race (*Le Monde* du 10 décembre 1997), la course du troisième millénaire, qui doit quitter l'Europe du Sud le 31 décembre 2000. Un projet à plus de 80 millions de francs.

Patricia Jolly

Un bateau qui connaît bien la route

● **Le bateau :** il s'agit de l'ancien catamaran *Enza*, rebaptisé *Royal-and-SunAlliance* et allégé d'environ une tonne. Longueur totale : 28,04 m. Flottaison : 25,90 m. Largeur maximale : 12,80 m. Haut du mât : 32 m au-dessus du pont. Voilure au près : 356 m². Voilure au portant : 610 m².

● **L'équipage :** Tracy Edwards, trente-cinq ans, Anglaise, skipper ; Adrienne Cahalan, trente-trois ans, Australienne, navigatrice ; Helena Darvelid, trente et un ans, Suédoise, chef de quart ; Mikaela Von Koskull, trente-neuf ans, Finlandaise, chef de quart ; Emma Westmacott, vingt-neuf ans, Anglaise, chef de quart ; Frédérique Brulé, trente-trois ans, Française ; Samantha Davies, vingt-trois ans, Anglaise ; Sharon Ferries, vingt-quatre ans, Néo-Zélandaise ; Hannah Harwood, trente-deux ans, Anglaise ; Miranda Merron, vingt-huit ans, Anglaise ; Emma Richards, vingt-trois ans, Anglaise .

● **Le parcours :** un tour de monde à la voile sans escale laissant le cap de de Bonne-Espérance (Afrique du Sud), le cap Leeuwin (Australie ouest) et le cap Horn (Amérique du Sud) à babord et l'Atlantique à tribord. La ligne de départ imaginaire « relie » le phare de Créac'h sur l'île d'Ouessant et le phare du cap Lizzard en Cournouailles (Royaume-Uni). L'arrivée sera jugée sur la même ligne, coupée en sens contraire.

● **Le record :** il est détenu par Olivier de Kersauson (*Sport-Elec*), en 71 jours, 14 heures, 22 minutes et 8 secondes, qui a amélioré, le 19 mai 1997, le temps du Néo-Zélandais Peter Blake (*Enza*). Celui-ci avait bouclé le tour du monde en 74 jours, 22 heures, 17 minutes et 22 secondes, le 1er avril 1994. Il s'était alors emparé du record établi par Bruno Peyron, un des fondateurs du trophée Jules-Verne (avec Florence Arthaud et Olivier de Kersauson), en 79 jours, 6 heures, 15 minutes et 56 secondes, le 20 avril 1993.

● **Le règlement :** l'épreuve est ouverte à tout type de bateau sans restriction. La sécurité du bateau et de l'équipage sont sous la seule responsabilité du skipper. Toute aide physique extérieure est interdite. Le chronométrage est assuré par les membres de l'association dont Olivier de Kersauson, en tant que détenteur du trophée, est actuellement président, et la Commission mondiale des records de vitesse à la voile (World Sailing Speed Record Council).

● **Les prochains concurrents déclarés :** l'Américain Steve Fossett et le Britannique Pete Goss.

Frédérique Brulé veut voir la mer autrement

HAMBLE POINT (Royaume-Uni)
de notre envoyée spéciale

Il y a chez Frédérique Brulé un peu de Florence Arthaud. Un tout petit peu. Juste ces cheveux longs aux pointes folles, décolorées et asséchées par la mer, le soleil et le vent. Il y a aussi ce regard plein de la lumière du large. *« Un des endroits où je me sens le mieux au monde,* dit-elle, *parce qu'on n'y vit que dans le présent. »* La comparaison s'arrête là. « Fred », comme l'appellent ses équipières de *Royal-and-SunAlliance*, n'a pas l'expérience de Florence Arthaud sur multicoque. Pas encore. Et elle est de cette race de marins anonymes qui font marcher les voiliers des autres. *D'habitude, elle navigue sur monocoque avec* Lionel Péan ou Alain Gabbay. En novembre 1997, *elle a participé au nouveau record du Tour de* Corse : 32 heures. Peu de gens l'ont su.

PORTRAIT

« C'est bien d'arriver tard à la voile, dit-elle, ça pousse à mettre les bouchées doubles. On apprend énormément des autres. »

Mais depuis qu'elle a rejoint Hamble Point, près de Southampton, en septembre 1997, pour faire partie de l'équipage que Tracy Edwards a lancé, mardi 3 février, à la poursuite du trophée Jules-Verne, Frédérique Brulé est très demandée. Une petite revanche sur un sort qui n'a pas toujours été tendre. *« Avec un copine encore plus petite que moi,* raconte-t-elle, *j'ai cherché un budget pour participer à une transat. Je me souviendrai toujours des regards condescendants que nous avons essuyés. Ils avaient l'air de dire : "Taillées comme vous l'êtes, vous n'y arriverez jamais". »* Peu lui importe, elle a aujourd'hui trente-trois ans et sait ce qu'elle vaut. Et Tracy Edwards, qui l'a choisie entre des dizaines d'autres, aussi.

Le monde de la voile est petit. Tracy Edwards connaissait la science de Frédérique Brulé en matière de gréements depuis la Whitbread 1993-1994. La Française participait alors à la préparation du voilier *Heineken*. Nantaise, elle a quitté sa Loire-Atlantique, à vingt-quatre ans, pour la Côte d'Azur, *« pour travailler dans la publicité »*. Des amis l'ont emmenée naviguer régulièrement. Elle a découvert autre chose que l'Optimist pratiqué *dans son enfance. « C'est parti très fort,* dit-elle, *comme une passion. »* Elle s'est alors lancé un défi : être capable de mener un bateau seule en quatre ans. Elle a réussi en trois, s'est fait un nom dans le port d'Antibes. *« C'est bien d'arriver tard à la voile,* dit-elle, *ça pousse à mettre les bouchées doubles. On apprend énormément des autres. »*

On la dit casse-cou, mais elle n'a rien d'une fi-lunimée. Du bateau ultra-rapide qui l'emmène, elle dit : *« Sur un engin comme celui-là, il faut simplement avoir le cœur bien accroché et l'esprit funambule. Les vagues montent entre les deux coques à travers le filet et nous envoient à un mètre de hauteur, nous sommes harnachées en permanence. J'ai conscience de risquer ma peau. Je sais que si l'une d'entre elles nous retourne c'est la mort quasi assurée pour tout le monde. »* La suite de sa carrière ? Frédérique Brulé ne l'a pas envisagée. *« Je n'ai aucune idée des ouvertures possibles »*, avoue-t-elle.

Pour l'instant, elle rêve d'un tour du monde en solo – *« Vendée Globe ou BOC »* –, mais surtout d'avoir un bateau bien à elle, *« pour toucher seule ou en équipage un maximum de pays »*. Des parcours lointains l'attirent : *« Melbourne-Osaka, New York-San Francisco, Sydney-Hobart. »* En attendant, elle pensera à Bernard Moitessier ou à Robin Knox-Johnston, ceux qui en leur temps *partaient pour des tours du monde de plus de* 300 jours. Le trophée Jules-Verne lui offrira une occasion de *« penser la mer autrement »*. Bien plus vite.

P. Jo.

France-Angleterre de rugby compromis en raison du gel

JAUNE en automne, gelée en hiver : la pelouse du *Stade de France* demeure le maillon faible du tout nouveau *Stade de France*. Après un jaunissement suspect, elle est aujourd'hui *victime du froid* qui sévit depuis plusieurs jours sur la région *parisienne*. Mercredi 28 janvier, lors de l'inauguration de la nouvelle enceinte sportive, sa surface atteinte par le gel avait considérablement gêné les footballeurs français et espagnols. Lundi 2 février dans la matinée, son état s'était tellement aggravé – la couche gelée atteint désormais quelque 10 centimètres d'épaisseur – que le Consortium qui gère le nouvel équipement a préféré alerter, par téléphone, la Fédération française de rugby (FFR) des *« menaces »* qui pourraient peser sur la tenue de France-Angleterre, match d'ouverture du Tournoi des cinq nations, samedi 7 février. *« Par courtoisie »*, indique-t-on au Consortium.

Le Consortium n'avait pas prévu d'installer un système permanent de chauffage de la pelouse. Un choix dicté par le souci *« d'éviter de provoquer artificiellement une croissance végétale en plein hiver »*, précise un communiqué de cet organisme. Propriétaire d'une bâche thermique et de plusieurs souffleurs, le gestionnaire du Stade de France a été contraint de respecter un délai de plusieurs jours avant d'installer ce matériel, à la suite du match inaugural du 28 janvier. Selon Gaëtan Desruelles, directeur général du Consortium, c'est la société Serpev, chargée de la conception de la pelouse et de sa maintenance, qui a recommandé cette attente. Il n'empêche, *« le Consortium paraît en difficulté depuis qu'il fait froid »*, affirme Jacky Laurans, le secrétaire général de la FFR, actuellement en conflit avec le Stade de France sur des questions commerciales (*Le Monde* du 27 janvier).

La FFR, à laquelle le Consortium loue le stade pour 1,7 million de francs pour organiser le match Frane-Angleterre, a proposé ses conseils. Des entreprises anglaises se sont également manifestées pour participer au rétablissement de la pelouse, actuellement impraticable. Une bâche a été déroulée dans la soirée du 2 février. Le surlendemain, elle devrait être remplacée par une bâche antigel et des souffleurs d'air chaud, d'une capacité de 250 000 kilocalories chacun. Ce procédé devrait entraîner, selon le Consortium, *« un dégel progressif »*, susceptible d'autoriser le déroulement de France-Angleterre.

De toute l'histoire du Parc des Princes, un seul match du Tournoi des cinq nations, France-Galles, a dû être reporté pour cause de gel. C'était en 1985. Le thermomètre était descendu durablement à – 15 °C et la couche de gel avait atteint 18 centimètres d'épaisseur. Patrice Lafarge, responsable de la pelouse du Parc, se souvient encore de la colère du président la FFR de l'époque, Albert Ferrasse. *« Depuis, cela ne s'est plus jamais reproduit,* assure M. Lafarge. *Nous travaillons avec les prévisions météorologiques. »*

Eric Collier

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : le Français Marc Batta**, quarante-quatre ans, fait partie des trente-quatre arbitres à avoir été désignés, lundi 2 février, par la Fédération internationale de football (FIFA), pour diriger les matches de la Coupe du monde 1998 (10 juin-12 juillet). Jacques Poudevigne, quarante et un ans, de la Ligue d'Auvergne, figure, lui, sur la liste des trente-trois arbitres assistants (juges de touche).

■ **RUGBY : Jeremy Guscott, le trois-quarts centre de l'équipe de Bath,** victorieuse, dimanche 1er février, de la Coupe d'Europe aux dépens de Brive, retrouvera sa place en équipe d'Angleterre pour le match d'ouverture du Tournoi des cinq nations contre la France, samedi 7 février, au Stade de France. Victime d'une fracture du bras et de problèmes de dos, Jeremy Guscott a été absent des terrains pendant six mois.

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS
Les Français sous l'Occupation
En juin 1940, les trois cinquièmes du territoire national sont occupés par les nazis et 1,6 million de soldats français sont faits prisonniers. Un dossier pour saisir l'ampleur de ce drame, vécu comme un traumatisme majeur par les Français
Chronologie de l'année 1997
Mois par mois, en France et dans le monde, les événements de l'année 1997 au jour le jour. Plus des repères pour comprendre les faits marquants de cette année écoulée.
UNE PUBLICATION DU MONDE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Le Monde
La Semaine de la Presse à l'école
– du 16 au 21 mars 1998 –
Pour suivre l'actualité sur toute une semaine et mieux comprendre la presse,
Le Monde renouvelle son opération
KIT-PRESSE*
● 20 exemplaires du *Monde* pendant cinq jours
● la NOUVELLE mallette pédagogique sur la presse
Renseignements et commandes :
tél. : 01-42-17-37-64
fax : 01-42-17-21-70
* Offre réservée aux établissements scolaires

Le Monde
SUR INTERNET
http://www.lemonde.fr
Le journal du jour dès 17 heures
En accès gratuit, l'intégralité de la « une », une présentation de chaque rubrique et les titres de tous les articles. Le journal complet est vendu 5 F.
Les dossiers
En accès gratuit, des dossiers thématiques d'actualité : images d'Algérie, Mondial 98, procès Papon, etc.
Nos forums
Un lieu de débats ouvert à tous
Les services
Toutes les offres d'emploi du journal, sélection d'expositions, de livres...
Le multimédia
Les pages multimédias et leurs archives depuis 18 mois.

La mer en eaux vives

Balade océane à bord du Le Divellec

ET VOUS l'aimez cuit comment, vous, le turbot ? A cœur, monsieur le Président, à cœur. Jeune député, je ne le détestais pas rose à l'arête, aujourd'hui, je me suis assagi. Moi aussi... Alors, ce sera deux turbots à cœur pour ces messieurs ! A cinq minutes de marche de la Chambre et du Quai, Jacques Le Divellec met depuis près de quinze ans son établissement de la rue de l'Université à la disposition de la République et de ses mangeurs. Lieu confortable et cher, où le poisson arrive encore frétillant en cuisine, et où on l'assaisonne à la magistrale pour le plus grand bienfait des représentants du peuple et la bonne santé de la démocratie.

La table est une alliée très sûre en politique. Du souper fin élyséen aux escargots de Bourgogne fringalés dans la cavalcade d'une campagne électorale, tout est bon à la gastronomie pour donner la main à une amie qui ne lui veut que du bien. Deux larronnes ceinturées de tricolore célébrant à perpétuité leurs noces sur l'autel de l'Etat. Il n'y a pas d'appétit de pouvoir sans appétit.

Diplomate réversible et gourmet acharné, Talleyrand fut certainement l'exploitant le plus averti de cette alliance qui lui paraissait naturelle, et dont il stipule les règles et précise les devoirs. Maintes fois racontée, l'histoire du saumon culbuté est dans la ligne du plus pur style français. Deux remarquables spécimens sont offerts un jour au prince de Bénévent, qui engage ses cuisiniers à les parer en majesté, prévenant son maître d'hôtel qu'il lui serait agréable de voir, dès son entrée, le premier poisson lourdement chuter sur le tapis, et prestement remplacé par son homologue. Ce n'est rien, ladies and gentlemen..., j'en avais un autre. Coup de théâtre, bluff, triomphe. Le dîner pouvait commencer.

Ayant servi à la popote du maréchal Juin, Le Divellec n'ignorait rien des profits qu'un chef d'état-major des forces atlantiques du secteur centre-Europe (1953-1956) pouvait tirer des réussites d'un cuistot jeune encore, mais déjà très brillant. Lui, le Breton de l'île-aux-Moines, avait mûri sa carrière à La Rochelle avant de venir s'installer à Paris, dans le carré des grandes instances, où il allait enseigner aux élus de la nation, et aux autres, les mystères et les secrets de ce qu'il appellera avec sang-froid et beaucoup d'autorité, la « cuisine de la mer ».

Il n'y en a qu'un ici qui se la coule douce : Titon, le congre de l'aquarium

Courte scène de genre, en passant Il y a quelques mois près des Invalides, territoire donné pour habituellement tranquille et de style plutôt morne. Au coin de la rue Fabert et de la rue de l'Université, quatre gandins habillés beaux quartiers sortent d'une voiture en tenant en otage une jeune fille au regard clos sous la contrainte, qu'ils entraînent vers la porte d'un restaurant : la demoiselle venait de tomber dans le guet-apens d'une invitation chez Le Divellec.

Considéré comme l'un des représentants-océan les plus fréquentables de la capitale, certains guides ne conseillent pourtant pas de partir chez lui les yeux aussi radicalement fermés. Il a ses partisans fidèles, mais aussi ses opposants qui seraient tout prêts à lui reprocher une certaine emphase dans ses partitions, une certaine complication dans ses compositions. Foie gras redondant, truffes inutiles, poissons tourmentés à l'excès. Ce que l'on dit aussi, c'est qu'il s'est taillé la part du lion dans les sélections et les arrivages de la marée. Ici, à la carte, rien que du sauvage à l'état pur, que des eaux vives, que de la vague remuante et chahutante. Aucune bestiole d'élevage. Intraitable là-dessus. Tarifs suivent.

La mer n'est pas chose facile à accommoder. Sa mise en configuration « moderne » a été ardue à mettre au point et à faire entrer dans les mœurs. A soixante-six ans, Jacques Le Divellec peut être considéré comme l'un des rénovateurs et des promoteurs de cette nouvelle et subtile approche du traitement des poissons et des crustacés. Ces délicats de l'intrigue et de la préciosité, s'ils continuaient à jeter le trouble, faisaient moins peur ; on pouvait les marier, les cuire selon d'autres préceptes, donner un rythme différent à leur frémissement. Aujourd'hui, d'autres champions sont en lice, d'autres chefs s'engagent dans d'autres recherches ; Le Divellec reste pourtant un ancien pionnier qui étonne encore. Timide et savant, Neptune et modeste, imbattable et déjà classique.

Vieille maison au décor dépassé et de certitudes très bourgeoises, mais où l'on turbine ferme au-dessus des fumets. Oppression extrême du minutage ; les plats arrivent dans la foulée du chronomètre ; commentés par une maîtrance de propos alerte et conciliant. Il n'y en a qu'un ici qui se la coule douce : Titon, le congre de l'aquarium. Une mascotte que personne ne mangera jamais, et qui regarde son monde passer de son œil de congre de ville, en songeant qu'il serait temps qu'on le mette dans un prochain TGV Atlantique pour lui redonner un peu de l'espace de ses origines. Titon...

Le turbot rôti à l'arête et sa béarnaise de homard avec ses pommes Pont-Neuf aura eu moins de chance. Aucune chance. Le voilà tranché et cuit absolument selon les bonnes méthodes, celles d'un patron grand vadrouilleur de mers exotiques, attentif à tout ce qui navigue en eau profonde, et résolument jaloux de sa réputation. Les pibales pochées à l'huile d'olive, piments et gousse d'ail, seront de la même école, comme le tourteau décortiqué et sa vinaigrette aux herbes. Le Divellec chalute toujours dans les courants les moins compromis de la capitale.

Jean-Pierre Quélin

★ *Le Divellec, 107, rue de l'Université 75007 Paris. Tél. : 01-45-51-91-96. Menus : au déjeuner, 290-390 F. Carte : 700-800 F.*

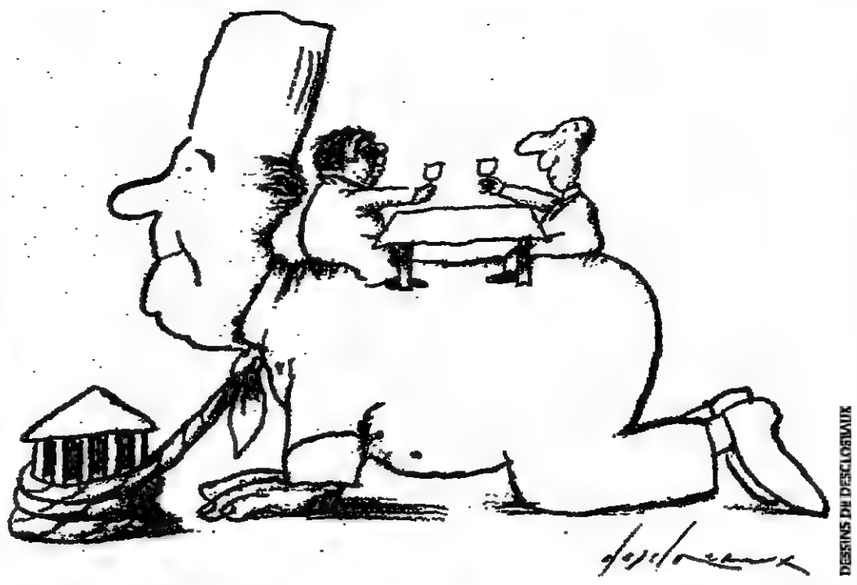

DESSINS DE DESCLOZEAUX

L'endive

Tandis qu'une cinquantaine d'espèces légumières disparaissaient des tables au *début du XIXe siècle*, comme le faisait remarquer Maguelonne Toussaint-Samat dans son *Histoire naturelle et morale de la nourriture*, une seule était créée : l'endive. C'est à la suite d'une visite à l'exposition horticole de Gand en 1873 qu'Henri de Vilmorin en rapporta les premiers exemplaires en France. Flamand, ch'timi ou botaniste, chacun se l'approprie sous un vocable différent. Mais qu'il soit baptisé witloof, chicon ou chicorée de Bruxelles, il *s'agit en réalité d'un seul et même légume*. Si nous sommes aujourd'hui le premier pays producteur d'endives en Europe, les Belges nous devancent largement quand il s'agit d'en croquer (plus de 8 kg par an et par habitant contre seulement 3,2 kg chez nous). En France, les « mono-utilisateurs » sont légion : 20 % des Nordistes se refusent à préparer l'endive autrement que cuite, 25 % des Parisiens et encore plus de Sudistes ne l'imaginent pas autrement qu'en salade.

Jean Vaudois, professeur de géographie à l'université de Lille et qui se passionne depuis plus de trente ans pour ce légume, a pris la parole à la dernière Biennale internationale de l'endive qui s'est tenue à Arras en 1997, pour commenter ces chiffres. Il en a profité une fois de plus pour, *« en tant que citoyen, militer pour que l'endive de pleine terre ne disparaisse pas »*. Autrefois, en effet, un seul procédé existait pour récolter ces cônes blancs et nacrés. Après avoir produit en quatre à six mois des racines semblables à des carottes, celles-ci étaient arrachées, effeuillées et stockées pour être ensuite *« forcées »*. Afin de donner rapidement une nouvelle pousse – l'endive proprement dite –, les racines étaient alors installées sur des cadres chauffants et recouvertes de terre, de tôles et de paille en plein champ.

En deux à six semaines, selon les conditions *climatiques, un bourgeon aux feuilles* serrées se formait qu'il fallait ensuite aller déterrer et séparer de sa racine mère. Pour éviter ce travail très pénible, à genoux sur le sol, un chercheur belge du nom de Parmentier eut l'idée dès le début des années 1950 de forcer les endives dans des salles climatisées. Ce n'est que vingt ans plus tard, grâce aux recherches techniques et génétiques menées par des botanistes français et néerlandais, que le forçage hors sol démarra véritablement.

Plus de 80 % des endives françaises sont aujourd'hui obtenues selon ce procédé qui consiste à forcer les racines hors sol, dans des bacs entreposés dans des salles chaudes et obscures.

L'endive de pleine terre est-elle condamnée à disparaître ? A moins de *regarder au flanc des cageots (certaines* coopératives comme l'URAM y mettent des étiquettes *« endive tradition »*), impossible de distinguer celle-ci du hors sol. *« Elles n'ont pourtant rien à voir »*, soutient Ghislaine Arabian, femme du Nord et chef du restaurant Ledoyen, à Paris. *« Au lieu d'être cotonneuse, l'endive de pleine terre est dense et croquante, mais avant tout elle a gardé son amertume. Les nouvelles variétés douceâtres sont à pleurer »*, ajoute celle qui propose à sa carte ce beau légume en sance, gratiné ou en pétales croustillants pour accompagner ris de veau et noix de saint-jacques.

Guillaume Crouzet

BOUTEILLE

AOC côtes-du-rhône

PARALLÈLE 45 1996

Second vignoble de France par le volume produit, les côtes-du-rhône connaissent une progression assez générale de leur qualité, grâce aux efforts de quelques-uns comme la maison Paul Jaboulet Aîné, *« spécialisée exclusivement dans les vins de la vallée du Rhône » et appréciée pour son fameux hermitage rouge* La Chapelle et aussi ses blancs magnifiques et méconnus. *Le Parallèle 45* est un rouge issu d'une sélection de syrah et de grenache noir, de couleur pourpre cardinalice, à qui l'équilibre des arômes, dans sa jeunesse, confère une réelle finesse. Aucun de ces deux cépages puissants ne domine l'assemblage. Il est probable que cette harmonie se maintiendra au-delà des sept à huit ans de garde auxquels un tel vin peut prétendre. Déjà, il est apte à accompagner l'agneau rôti et tous ces plats du grand ordinaire – la daube et les pieds-paquets – qui précèdent en Provence le temps de carême.

★ **Parallèle 45 1996 : 38,59 F la bouteille. *Paul Jaboulet Aîné S. A. Les Jalets RN 7. BP 46 La Roche-de-Glun 26600 Tain-L'Hermitage. Tél. : 04-75-84-68-93. Télécopie : 04-75-84-56-14.***

TOQUES EN POINTE

Brasseries

VAGENENDE

L'on ne s'arrêtait plus depuis longtemps devant l'ancien Bouillon Chartier, brasserie classée pour son décor de boiseries et de miroirs biseautés. Cet établissement avait eu une gloire modeste. *Le temps a passé.* La vogue de Saint-Germain vient renflouer ce qui est, en apparence seulement, une mutation irréversible. Le soir, le quartier ne désemplit pas. Alors un frémissement se produit. Vagenende s'adapte au goût du jour, qui réclame simplicité de l'accueil, produits frais et petits prix. La vie refait surface, l'orgue mécanique rejoue sa petite musique. Christian Leclère, chef de *cuisine, prépare avec soin* le pot-au-feu ménagère et son os à moelle ; le carré d'agneau rôti à la fleur de thym – fort honnête – et son gratin dauphinois. Sole, pavé de morue, dos de saumon et banc d'huîtres en toutes saisons. Des plats du jour comme le feuilleté de ris de veau aux bales roses. Vin du mois : madiran, Château Arricau-Bordes (98 F). Menu 138 F. A la carte, compter 200 F.

★ **Paris. 142, bd Saint-Germain (75006). Tél. : 01-43-26-68-18. Tous les jours : service continu de midi à 1 heure du matin.**

Jean-Claude Ribaut

GASTRONOMIE

PARIS 5e

LA FERME DU PERIGORD
1, rue des Fossés St-Marcel
Près Jardin des Plantes
- 01.43.31.69.20 -
Auberge au charme rustique. Salon.
Menus 130 F et 220 F + Carte
Menu touristique 150 F (apéritif & vin comp.)

PARIS 6e

La Chope d'Alsace
Repas d'affaires
Menu 169 F
4, Carrefour de l'Odéon PARIS 6e
Rés : 01 43 26 67 76
Ouvert jusqu'à 2 h du matin
Parking rue de l'Ecole de Médecine

PARIS 6e

MIYAKO
Spécialités de brochettes grillées sushi et sashimi japonais
Livraison à domicile 6e, 7e, 8e, 14e, 15e et 16e
Formule 68 F - Menu 100 F vin cpt - Carte 160 F
121, rue de l'Université - 01.47.05.41.83
9 bis, bd. Montparnasse 6e - 01.40.65.03.59

PARIS 6e

Vagenende Maison classée, fondée en 1904
Cuisine traditionnelle et du marché
Service continu TLJ de midi à 1h du matin
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

PARIS 6e

ALSACE A PARIS T.L.J. 01.43.26.21.48
9, pl. St-André-des-Arts, 6e - SALONS
CHOUCROUTES, GRILLADES, FLAMMEKÜECHE, POISSONS, HUÎTRES ET COQUILLAGES

PARIS 6e

Yugaraj
"l'une des grandes tables des cuisines de l'Inde" Le Monde 1/10/94
A midi le Delhi-Express 130 F
Carte environ 180 F à 190 F
14, rue Dauphine - 01.43.26.44.91
Fermé lundi midi

PARIS 7e

LES MINISTERES
depuis 1919 un bris de Paris
Menu 169 F apéritif et vin compris
servi même le samedi et dimanche
38, rue du Bac - Tél. 01.42.61.31.37

PARIS 7e

BISTROT DE BRETEUIL
Sérieux - Qualité - Prix.
Carte-menu exceptionnelle, sélection de produits parmi les plus appréciés : 6 huîtres n°2 Marennes Oléron, foie gras, 1/2 homard (suppl. 20 Frs). 12 escargots Bourgogne. Chaque jour le plat Haut de Gamme : Bar, Lotte, Sole, St-Jacques, filet de boeuf, tournedos d'agneau, filet mignon de veau. Carte desserts. Apéritif, vin direct de propriété 1/2 Bt par personne, café 182 F TTC.
Tj/7 - 3, place de Breteuil
Tél. : 01.45.67.07.27

PARIS 7e

LE BOURBON
"Ses confits, magrets, cassoulets et choucroutes. Sa bouillabaisse, poissons fumés et fruits de mer..."
Menu 162 F, Menu Gastro 185 F et Carte
1 place du Palais Bourbon.
Tél. : 01.45.51.58.27 - Jusqu'à 22h30

PARIS 8e

UN PATIO UNIQUE au cœur des Ch.-Elysées
FLORA DANICA (165 F) (Bière en sus)
COPENHAGUE salle climatisée
MENU 240 F (boisson comprise)
SAUMON, RENNE, CANARD SALÉ.
142, avenue des Ch.-Elysées - 01.44.13.86.26

PARIS 8e

YVAN
1 bis, rue Jean-Mermoz (Voiturier le soir)
Rond-Point des Champs-Elysées
Tél. 01.43.59.18.40 - 01.42.89.16.59
Fax : 01.42.89.30.95 (Ferm. Sam. midi et dim.)
Petit Yvan : 1 bis, rue Jean-Mermoz
75008 Paris - Tél. 01.42.89.49.65
Yvan sur Seine : 26, quai du Louvre
75001 Paris - Tél. 01.42.36.49.52

Sur nos plateaux, c'est elle la star !
PROMOTION FRUITS DE MER
6 PLATEAUX 80F à 247F
Menus et Formules rapides 121F - 152F
LA CHAMPAGNE
GRANDE BRASSERIE DE LA MER
10 bis, place Clichy - 75008 Paris
Tél. 01 48 74 44 78 - Fax 01 42 80 63 10
CHEZ HANSI
GRANDE BRASSERIE ALSACIENNE
3, place du 18-Juin-1940 - 75006 Paris
Tél. 01 45 48 96 42 - Fax 01 45 44 55 48

PARIS 14e

LA CREOLE
Ouvert tous les jours - 01.43.20.62.12
Spécialités des îles, dans une luxuriance de verdure et de sourires avec Guitare antillaise le soir. L'un des plus anciens restaurants antillais de la capitale. Carte 220 F env.
122, boulevard du Montparnasse

PARIS 14e

LE MOULIN VERT
Dans un îlot de verdure, ce restaurant propose un menu-carte exceptionnel à 179 F, apéritif, vin et café compris. Douze entrées (terrine de foie gras, saumon mariné ...), un grand choix de viandes et poissons (escalope de saumon aux morilles, magret aux raisins ...) et le choix entre fromage et dessert font de cette adresse un des meilleurs rapports qualité-prix de la capitale.
En semaine, menu "express-midi" à 99 F. Ouv. TLJ.
34 bis rue des Plantes - 01.45.39.31.31

PARIS 16e

RISTORANTE SAGITTARIO
Gastronomia Italiana
Spécialités de pâtes fraîches
Formule midi 75 F sauf W.E.
Menu-Carte 145 F
32 rue Lauriston - Tél. 01.47.55.88.00

92 NEUILLY

Jarrasse
L'Ecailler de Paris
01.46.24.07.56
4, av. de Madrid - 92200 Neuilly
Salons particuliers - Voiturier

LES GRANDES MARCHES
Place de la Bastille
Au pied de l'Opéra de la Bastille, une grande adresse pour un repas de qualité.
Huîtres toute l'année, poissons du marché, plats traditionnels et vins à découvrir.
Tous les jours de 11 h 30 à 1 h 30 du matin.
Réservation : 01 43 42 90 32
* 1 entrée, 1 plat, 1 dessert.

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE" renseignements : 01.42.17.39.40 - (Fax : 01.42.17.39.25)

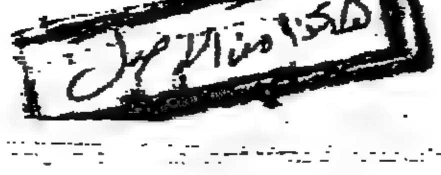

Ensoleillé

*UNE VASTE ZONE dépression*naire est axée de l'Espagne à l'Italie. Elle favorise les remontées nuageuses *sur l'extrême sud du pays*. Plus au nord, le champ de pressions reste élevé et, malgré des brouillards *parfois persistants*, le soleil brillera largement.

Bretagne, pays de loire, Basse-Normandie. – Les bancs de brouillard givrant formés en fin de nuit se dissiperont rapidement et laisseront place à un temps ensoleillé. Il fera de 0 à -3 degrés le matin et de 2 à 5 *degrés l'après-midi*.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Sur la région Centre, les nuages bas seront tenaces. Plus au nord, quelques bancs de brouillard givrant seront présents le matin puis le ciel sera dégagé. Il fera de -4 à -10 degrés le matin et aux alentours de 0 degré l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Sur la Bourgogne et l'ouest de la Franche-Comté, les nuages bas seront très nombreux. Sur les autres *régions, les bancs de brouillard* givrant isolés n'empêcheront pas une journée ensoleillée. Il fera de -7 à -8 *degrés le matin et -2 à 0 degrés* l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – *Sur les Pyrénées* et le sud de l'Aquitaine, il y aura de nombreux nuages. Le soleil brillera sur les autres régions. Il fera 0 degré le matin et 4 à 11 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Dans les vallées de l'Auvergne, les nuages bas seront persis*tants. Ailleurs*, les bancs de brouillard givrant se dissiperont dans la matinée et laisseront place au soleil. Les températures très basses le matin dépasseront difficilement 0 degré l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur le Languedoc-Roussillon et la Corse, les nuages seront nombreux. Quelques averses se déclencheront en Corse et il neigera au-dessus de 1400 mètres. Sur Provence-Alpes-Côte d'Azur, le soleil dominera. Il fera de 8 à 12 degrés l'après-midi.

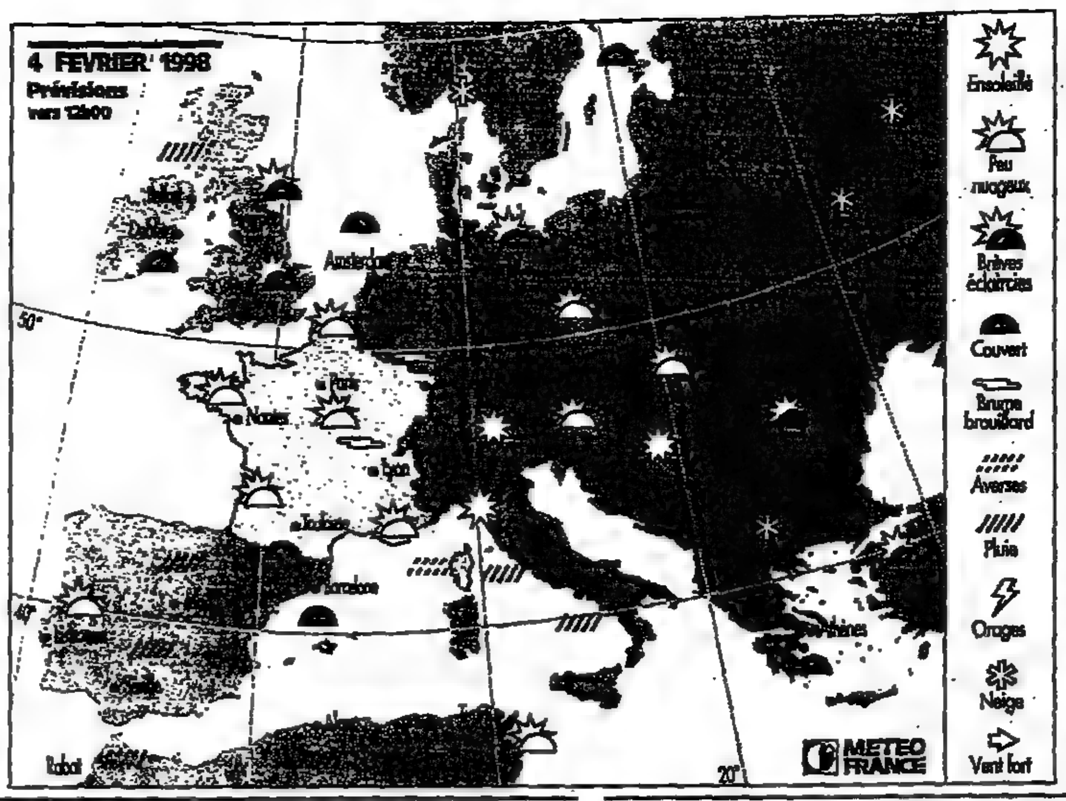

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ITALIE.** Une série de grèves affectent les transports ferroviaires et aériens italiens jusqu'au lundi 9 février. A l'aéroport de Fiumicino, les contrôleurs aériens ont annoncé un arrêt de travail, jeudi 5, de 12 à 14 heures. Dans les chemins de fer, après une grève de 2 heures des chefs de gare le 2 février, tout le personnel est appelé à un arrêt de travail de 24 heures à partir du samedi 7 février, les employés de bureau devant s'arrêter, de plus, lundi 9.

■ **BULGARIE.** Les fortes chutes de neige qui se sont abattues sur l'est de la Bulgarie ont perturbé les communications et les transports dans la régions de Yambol (300 km de Sofia), où 200 villages ont été privés d'électricité.

■ **JAPON.** Deux roquettes ont été tirées sur l'aéroport de Narita, à Tokyo, lundi 2 février, faisant un blessé léger.

PRÉVISIONS POUR LE 4 FEVRIER 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	27/30 P	KIEV	-8/-2 *	VENISE	-3/5 N	LE CAIRE	15/25 S
				POINTE-A-PIT.	22/29 S	LISBONNE	11/15 S	VIENNE	-6/0 N	MARRAKECH	8/18 C
				ST-DENIS-RÉ.	27/31 P	LIVERPOOL	4/7 N	AMÉRIQUES		NAIROBI	17/25 N
				EUROPE		LONDRES	1/7 N	BRASILIA	21/29 C	PRETORIA	21/35 S
				AMSTERDAM	2/5 C	LUXEMBOURG	-5/1 C	BUENOS AIR.	15/22 N	RABAT	12/17 P
FRANCE métropole		NANCY	-8/1 C	ATHENES	11/17 C	MADRID	8/12 P	CARACAS	24/32 C	TUNIS	13/18 S
AJACCIO	5/13 C	NANTES	-4/3 S	BARCELONE	10/13 C	MILAN	-1/7 S	CHICAGO	-4/0 C	ASIE-OCÉANIE	
BIARRITZ	3/10 C	NICE	6/13 C	BELFAST	4/7 P	MOSCOU	-14/-11 *	LIMA	24/29 P	BANGKOK	26/33 S
BORDEAUX	1/9 N	PARIS	-6/2 S	BELGRADE	-5/2 S	MUNICH	-9/-2 S	LOS ANGELES	10/13 C	BOMBAY	19/31 S
BOURGES	-7/-1 S	PAU	2/11 C	BERLIN	-5/1 N	NAPLES	8/13 P	MEXICO	5/21 S	DJAKARTA	27/30 P
BREST	0/7 S	PERPIGNAN	4/10 C	BERNE	-7/-2 S	OSLO	-14/-1 *	MONTREAL	-10/-6 S	DUBAI	17/25 S
CAEN	-6/3 S	RENNES	-3/4 S	BRUXELLES	-2/3 N	PALMA DE M.	12/15 C	NEW YORK	3/6 P	HANOI	12/21 P
CHERBOURG	-4/4 S	ST-ETIENNE	-6/-1 S	BUCAREST	-8/2 N	PRAGUE	-8/-2 S	SAN FRANCIS.	10/13 P	HONGKONG	12/17 C
CLERMONT-F.	-9/0 S	STRASBOURG	-7/0 C	BUDAPEST	-5/1 N	ROME	4/11 P	SANTIAGO/CHI	13/25 C	JERUSALEM	10/22 S
DIJON	-5/1 C	TOULOUSE	3/11 C	COPENHAGUE	-5/4 P	SEVILLE	11/17 P	TORONTO	-6/-3 C	NEW DEHLI	9/19 S
GRENOBLE	-3/5 S	TOURS	-6/0 S	DUBLIN	4/7 C	SOFIA	-3/1 *	WASHINGTON	4/6 P	PEKIN	-9/2 S
LILLE	-4/3 S	FRANCE outre-mer		FRANCFORT	-5/2 N	ST-PETERSB.	-15/-12 C	AFRIQUE		SEOUL	-6/0 N
LIMOGES	-3/6 S	CAYENNE	24/30 N	GENEVE	-3/2 S	STOCKHOLM	-9/2 C	ALGER	10/20 P	SINGAPOUR	26/30 C
LYON	-4/1 S	FORT-DE-FR.	21/28 N	HELSINKI	-16/-12 C	TENERIFE	13/19 C	DAKAR	22/28 S	SYDNEY	22/28 N
MARSEILLE	3/11 C	NOUMEA	25/30 N	ISTANBUL	7/10 N	VARSOVIE	-7/-3 C	KINSHASA	23/35 S	TOKYO	1/8 S

Situation le 3 février à 0 heure TU

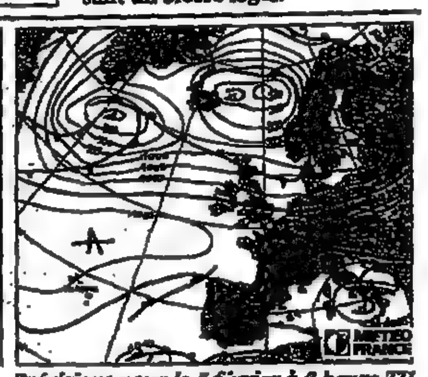

Prévisions pour le 5 février à 0 heure TU

PRATIQUE

Les faux frais du téléphone mobile

NOMBREUX sont les bénéficiaires d'un téléphone mobile pour les fêtes de fin d'année à regretter ce cadeau empoisonné. *Lorsqu'elle a reçu le pack SFR* à 165 F, Patricia J. a voulu faire ajouter à son contrat l'option « international ». *Elle s'est alors aperçu* que la société Motorola Tel-Co, qui gérait son abonnement, lui réclamait 120 F, au lieu des 60 F figurant dans le tarif SFR.

En effet, selon le lieu d'achat du téléphone, l'abonnement peut être géré soit directement par l'opérateur lui-même, soit par une société de commercialisation de services (SCS) : par exemple, Hutchison pour la *FNAC*, Vodafone pour Leclerc et Virgin Mégastore, Debitel pour But, Vidélec, La Redoute, Camara, *FTMS* pour le BHV. Seul Bouygues, qui commercialise lui-même ses abonne*ments, échappe* à ce système, de même que l'offre Ola d'Itinéris, gérée exclusivement par France Télécom.

Les SCS ont pour objectif de favoriser la commercialisation du téléphone mobile. Elles achètent du « trafic » (un volume de *communications) à Itinéris et* à SFR, et sont libres de le revendre sous forme d'abonnements aménagés à leur guise. A cause de la concurrence qui règne dans ce secteur, les SCS respectent géné*ralement les prix fixés par les opé*rateurs. Mais elles se rattrapent sur les options.

Le principal service rendu par les SCS est la possibilité de changer d'opérateur en cours d'année, de passer d'Itinéris à SFR, ou inversement. Mais il faut payer le prix fort : 230 F chez Hutchison, 420 F chez Débitel, 422 F chez Vodafone. Les SCS permettent également de changer le titulaire d'un abonnement : la facture s'élève à 180 F chez Vodafone, 200 F chez Hutchison, *241 F chez Débitel* et 250 F chez Carrefour.

Les autres options proposées *par les SCS existent* également chez les opérateurs, et le plus souvent à moindre prix. Par exemple, *modifier son abonne*ment à l'intérieur du même réseau revient à 120 F chez Débitel et Vodaphone, et 150 F chez Motorola Tel-Co, alors que cette opération est gratuite au cours des trois premiers mois chez SFR, au cours des deux premiers mois chez Itinéris *pour toutes les formules, et à tout* moment pour les forfaits « évolution ». Pour changer de numéro d'appel, il en coûtera de 65 F chez Carrefour à 241 F chez Vodafone. Le remplacement en cas de perte *de la carte SIM, que l'on glisse* à l'intérieur du téléphone pour pouvoir s'en servir, sera facturé 150 F *chez Motorola Tel-Co*, 180 F chez Débitel et Vodafone, 240 F chez Hutchison.

Pour obtenir la facturation détaillée, on enregistre de grandes différences de prix, surtout si on souhaite l'affichage des dix chiffres du numéro : de 25 F par mois pour la majorité des SCS à 36 F *(chez Vodaphone), alors que* les opérateurs se contentent de 15 F. Obtenir ponctuellement une *facture détaillée peut atteindre* des sommets : de 60 F (chez Vodafone) à près de 100 F chez Débitel *et Hutchison*.

Si l'on est allergique au prélèvement automatique, il est possible de régler ses factures par chèque, moyennant un supplément de 24 F par mois. Mais gare aux mauvais payeurs ! Tout chèque ou prélèvement rejeté sera taxé 120 F chez Débitel, 150 F chez Carrefour, 180 F *chez* Vodafone et Motorola Tel-Co, et 192 F chez Hutchison. Il faudra y ajouter 96 F par relance *chez Vodafone et Débitel*.

Pour mettre fin à son abonnement auprès de la SCS, il faut s'y *prendre deux mois* à l'avance, et acquitter des *« frais de déconnexion »* – 301 F chez Débitel, 422 F chez Vodafone – pour une opération qui, de fait, ne correspond à aucun service réel.

Les SCS justifient ces prix en faisant remarquer qu'elles assument la responsabilité juridique et financière de leurs clients, ce qui ne va pas sans risques : chez Carre*four, on constate près de 5 %* d'impayés. Les SCS disent également assurer un service après-vente personnalisé. Malheureusement, il est parfois très difficile de joindre la « hot-line » de sa SCS, et le *moindre renseignement est factu*ré sinon directement, du moins par l'intermédiaire d'un service télématique (2,23 F la minute) ou d'un numéro Audiotel (1,49 F la minute).

Patricia, qui refuse ce système, a rapporté son pack au commerçant. *Mais cela ne la dispense pas pour* autant de payer l'abonnement. La réponse des opérateurs sur ce point est unanime : *« La reprise du matériel par un revendeur n'équivaut pas à une résiliation de contrat, et l'abonnement continue de courir pendant un an. »*

Il en va de même pour l'offre Ola, où la *« garantie de reprise »* permet de rendre l'appareil téléphonique dans les six mois moyennant un remboursement de 500 F. *« L'abonné conserve sa carte SIM, qui lui permet de téléphoner avec un autre appareil »*, dit-on à France Télécom. Mais des consommateurs qui ont renvoyé le coffret ne l'entendent pas de cette oreille et refusent de continuer à payer jusqu'à la fin du contrat.

« La plupart des litiges sont réglés directement entre les acheteurs d'un téléphone mobile et les opérateurs ou les SCS », constate-t-on à la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF). La DGCCRF et l'UFC-Que Choisir ont engagé des contentieux, et la commission des clauses abusives a inscrit l'examen des contrats de la téléphonie mobile à son planning de 1998.

Michaëla Bobasch

Des mauvaises surprises

● La première facture est toujours plus élevée que prévu. *L'achat d'un « pack » inclut* un mois d'abonnement payé à l'avance. Mais les opérateurs *oublient de préciser que cette* somme sera imputée sur le deuxième mois, la première facturation étant débitée au prorata de la consommation réelle. C'est pourquoi il est plus avantageux d'acheter son pack en fin de mois.

● « Nomad », la formule de carte prépayée de Bouygues, permet d'être joint à tout moment, sans dépenser beaucoup. *Mais les* correspondants du « Nomad » qui appellent à partir d'un *téléphone ordinaire paieront* 2,97 F les 45 premières secondes, puis 3,80 F la minute en heures pleines (au lieu de 2,97 F la minute + 2 francs pour un téléphone Bouygues classique).

● Attention aux appels vers un mobile d'un réseau concurrent : ils sont eux aussi facturés au prix fort.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98030

◆ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

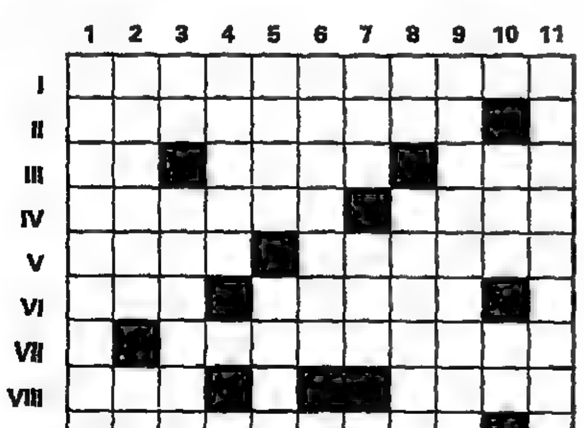

HORIZONTALEMENT

I. Pousse et donne un coup de pouce à l'action. – II. Qui poussent à l'action. – III. Bas de gamme. Perdue, elle est difficile à retrouver. Station belge. – IV. Qui vit de grandes transformations. On le retrouve au dessert s'il est perdu. – V. Clameur. *Joins les deux bouts*. – VI. Introduit du neuf. Fis des pompes. – VII. Pour jeter un coup d'œil sidéral. – VIII. Test projectif. Traité pour résister. – IX. Avec lui, s'il y a du plaisir il n'y a pas de gêne. – X. Grosse bête disparue. Difficile, voire impossible à dépasser. – XI. Parfois beaux après usage. Unique en son genre.

VERTICALEMENT

1. Doit pointer au bon endroit pour réussir. – 2. Entraîne le lecteur *dans un coin. Plein d'aigreur*. – 3. Nouveau après un tour. Repliées sur elles-mêmes. – 4. Machine à *laver*. – 5. Supprimer en sortant. Elle aussi peut supprimer. – 6. Tout ce qui faut pour une bonne mise en page. Cours élémentaires. – 7. *Plante odorante. Lentilles.* Grecque retournée. – 8. Personnel. Remplissent les marchés. – 9. Prête à passer à table. – 10. Qui rapproche du Bon Dieu. Le plus grand en Italie. Mis en mouvement. – 11. Se donne un genre qui n'était pas le sien.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98029

HORIZONTALEMENT

I. Académicien. – II. Baratine. Nô. – III. Onctueuse. – IV. Ma. Av. Suant. – V. Ilote. Armer. – VI. Nîmes. *Béera*. – VII. Ases. Il. Sud. – VIII. TAT. OPEP. Da. – IX. Ib. Pré. Edam. – X. Ollé. Cure. – XI. Neutralisés.

VERTICALEMENT

1. Abomination. – 2. Canalisable. – 3. Arc. Omet. Lu. – 4. Datâtes. Pet. – 5. Etuves. Or. – 6. Mie. Ipéca. – 7. Inusable. Ul. – 8. Césure. Péri. – 9. Eames. Des. – 10. En. Neruda. – 11. Nostradamus.

SCRABBLE® PROBLÈME N° 55

A la recherche des mots avec X

1. Vous avez tiré A C E O T U X.

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres (96 points).

b) Avec ce même tirage, trouvez quatre mots de huit lettres en les complétant avec quatre lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des deux mots placés sur la grille.

c) Avec six lettres de ce même tirage, trouvez sept mots de sept lettres en les complétant avec sept lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des deux mots placés sur la grille.

N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

d) B E F I M O R. Trouvez un sept-lettres – A A L N R S V. Trouvez un sept-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 11 février.

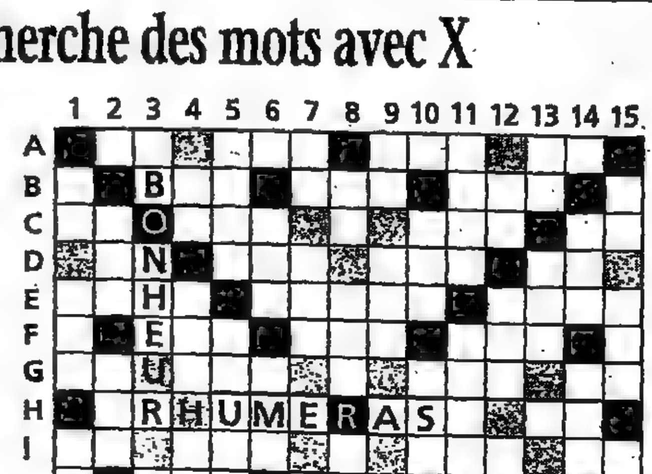

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 28 janvier.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) PILOTES, 1 A, 114. Anagrammes : PIOLETS, PISTOLE, POLISTE, *guêpe*, et PILOTES.

b) PILOSITE, C 1, 72, ou l'anagramme PISOLITE – PETIOLES, E 1, 70, ou l'anagramme LEPIOTES, *champignon* – EXPLOITS, F 1, 71 – POPLITES, *du jarret*, 4 H, 76 – HOPLITES, 5 H, 76 – POLOISTE, *joueur de polo*, 6 E, 64 – SPOLIENT, 7 B, 65 – PISTOLES, 8 A, 83, ou l'anagramme POLISTES.

c) ENRHUMERAS, 42.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
Le Monde PUBLICITE
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

DANSE Ils sont quatre et font du bruit comme cent. Ils s'appellent Jan Fabre, Wim Vandekeybus, Alain Platel. Et, pour seule femme, Anne Teresa de Keersmaeker. Ils sont flamands, d'Anvers, de Gand et de Bruxelles. ● ANNE TERESA DE KEERSMAEKER est, à Paris, au Théâtre de la Ville, du 3 au 7 février, avec *Just before*, spectacle qu'elle annonce comme un virage dans son œuvre. Alain Platel et Jan Fabre viendront également dans la capitale respectivement du 25 au 29 mai et du 3 au 6 juin. ● ACTEURS DU SPECTACLE VIVANT dans tous ses états, ils parlent de leur travail, de leur sentiment d'être flamand, de la question du corps dans une Belgique secouée par les scandales pédophiles. ● L'ÉCRIVAIN, intellectuel et poète Stefan Hertmans, Gantois, pose un regard étonné sur des artistes qu'il suit avec ferveur.

La fureur exubérante de la danse des Flamands

Sans former d'école, quatre chorégraphes d'Anvers, de Gand et de Bruxelles constituent une bande de tempéraments, libertaires et imprévisibles : Jan Fabre, Wim Vandekeybus, Alain Platel et Anne Teresa de Keersmaeker, qui présente à Paris son nouveau spectacle, « Just Before »

ANVERS, GAND, BRUXELLES
de notre envoyée spéciale

Mercredi 28 janvier, Jan Fabre, plasticien de renommée internationale, mais aussi activiste redoutablement doué du spectacle vivant – il invente des « compressions » d'opéra, de musique, de théâtre, de danse – a déserté Anvers, sa ville natale. Avec le peintre russe Ilya Kabakov, il est à Courtrai où l'après-midi même sera projeté au centre Limelights le film *Une rencontre*, qu'ils ont réalisé ensemble.

Kabakov est déguisé en mouche, Fabre en scarabée. Les deux hommes sont des experts des mœurs des insectes. Filmés dans le sous-sol et sur la terrasse d'un immeuble à Manhattan, la mouche-Kabakov et le scarabée-Fabre dissertent en russe et en néerlandais. Langage d'insectes, langages d'artistes. La communication passe au-delà des mots. Pince-sans-rire... La force de ces artistes flamands ? Ne jamais être là où on les attend.

HERMAN SORGELOOS

« Just Before », d'Anne Teresa de Keersmaeker, avec sa compagnie Rosas.

ENTRE MINIMALISME ET BAROQUE

Retour sur une histoire récente. 1982 : Anne Teresa de Keersmaeker – elle est âgée de vingt-deux ans –, après un an passé à New York, ivre de la sonorité des musiques répétitives, livre *Fase* sur une partition de Steve Reich. Minimaliste, succès immédiat. La même année, Fabre éclate avec huit heures de provocation absolue et de nudité totale dans *C'est du théâtre comme il était à espérer et à prévoir*. Impossible d'être plus baroque. Le public de théâtre crie au génie – il est âgé de vingt-quatre ans. 1986 : Alain Platel, orthopédagogue, crée avec des gens de la rue sa compagnie Les Ballets C. de la B. (pour Contemporains de la Belgique) – il est âgé de trente ans. Il lui faudra attendre les années 90 et *Bonjour Madame fera-t-il beau demain...* pour être découvert à l'étranger. 1987 : Wim Vandekeybus, qui a quitté la compagnie de Fabre, réussit avec sa première pièce, *Ce que le corps ne se souvient pas*, un coup de maître, avec des écrasements de corps au sol comme on en n'avait encore jamais vu. Ce qui lui vaut un Bessie Award aux Etats-Unis. Bons débuts à vingt-deux ans !

Danse avec les insectes et les monstres chez Fabre, danse avec des corps-avions chez Vandekeybus, danse structurée dans les notes de musique chez Keersmaeker, danse avec les exclus et les enfants chez Alain Platel. Tout ça ne fait pas une école. Plutôt une bande. Quatre tempéraments aux esthétiques oscillant entre minimalisme et baroque. La nef des fous et le rituel magique. Points communs ? Au Café Hopper, en face du Musée des beaux-arts d'Anvers, Katie Vertsockt, critique de danse, tente une explication : *« Ils jouent des jeux dangereux sur la lame du couteau, avec en tête la volonté de ne pas être comme il faut. Ils zappent entre l'esthétisme et le kitsch. Ils ne sont jamais romantiques, jamais sentimentaux, jamais légers non plus, mais au bord du mysticisme. Au début, Anne Teresa de Keersmaeker était contre tout. Elle avait la rage. Quinze ans après, la rage, elle l'a toujours. »*

Des opposants inclassables ? *« Je ne suis pas un chorégraphe, je suis un artiste*, annonce Jan Fabre. *J'emploie à chaque fois le médium le plus approprié à ma pensée. »* Il sème la confusion et s'en réjouit : *« Dans un sens, je suis un artiste conservateur, car je crois à l'histoire de l'art, je m'en sers. Tous les bons artistes d'avant-garde puisent leurs créations dans la tradition. Toutes mes racines sont là, en Flandres, Jheronimus Bosch, Bruegel, mais aussi le surréaliste James Ensor, mais aussi l'écrivain Maeterlinck. »* Références aux monstres mi-animaux, mi-insectes de Bosch, de Bruegel, mais aussi aux essais de Maeterlinck intitulés *La Vie des abeilles*, *La Vie des fourmis*.

« Ici, en Belgique, il y a une riche culture, mais c'est le désert des institutions. On doit se frayer notre propre chemin, trouver notre voie vers l'international. On pourrait parler d'ironie flamande, mais d'une ironie qui naît du sérieux. D'une ironie qui est le fait des petites communautés. Ironie de la résistance développée par un pays occupé par les Espagnols, les Hollandais, les Français. On pourrait aussi parler d'anarchie. Mon travail consiste à établir les symétries invisibles entre l'ordre et le chaos. L'excès ? On est un peuple qui sait boire et festoyer. » Jan Fabre ne lit que les scientifiques.

Myriam de Clopper, programmatrice au théâtre De Singel d'Anvers, estime que *« le cynisme, le danger de l'esthétisme pour l'esthétisme, voire la vulgarité guettent certains. Il s'agit aussi d'une petite famille un peu étouffante. Ces artistes viennent des classes moyennes aisées, avec beaucoup d'enfants, instruits dans les écoles religieuses, catholiques. La laideur voulue de leur esthétique est le plus souvent un flirt avec ce qu'ils croient être prolétarien. Seul Jan Fabre vient d'un milieu populaire. Sa curiosité est insatiable, son pouvoir de recyclage pouvant aller jusqu'au plagiat. »* Katie Verstockt ajoute : *« Ils ont l'intelligence rigide des Nordiques. Quand un danseur est au milieu chez Fabre, il est pile au milieu. Mais ils possèdent aussi la passion du Sud, comme la développe Wim Vandekeybus avec l'Espagne, le Maroc, le désert. »*

Gand. Le Vorruit, ancienne Maison du peuple, construite dans le style Art nouveau : là, Alain Platel est installé avec sa compagnie de danseurs, de non-danseurs et d'enfants. Hildegard de Vuyst, sa dramaturge, est présente. Alain Platel, devenu célèbre avec *La Tristeza complice* et *Bernadette*, s'interroge : *« Je n'arrive pas à fonctionner en dehors de Gand. Dans cette ville, il y a une tradition de fêtes qui n'a rien à voir avec le carnaval. Elles ont lieu en juillet pendant dix jours et dix nuits. Je crois qu'elles remontent à un mouvement de travailleurs, à l'octroi de congés d'été. Cette ville a une forte tradition ouvrière, plus émancipatrice que socialiste. »* Traditions populaires qui rejoignent les préoccupations du chorégraphe liées à la vie des marginaux et des exclus.

« ÉTAT DE CHOC »

« La danse flamande, si elle existe, reprend-il, *est le fait de personnalités qui n'ont pas eu à se confronter à une histoire, à un opéra, à une école. Le terrain est grand ouvert. Pas de règles, pas de références. Tout peut s'inventer. »* Alain Platel, lui aussi, parle d'anarchie, à laquelle il ajoute *« un certain je-m'en-foutisme, très gantois. Mon sujet n'est ni la danse, ni le théâtre, mais les gens avec lesquels j'ai envie de créer quelque chose*, continue-t-il. *Je suis orthopédagogue. Je pars des histoires que mon équipe a envie d'exprimer. Je ne suis pas là pour leur dire ce qu'il faut faire, mais pour structurer, repérer, donner une forme. »*

La danse de Platel intègre des enfants. Leur vitalité, leur charme. Sujet aujourd'hui délicat dans une Belgique secouée par l'accumulation des scandales pédophiles. On se rappelle le jeune garçon de *Bonjour Madame...*, laissé pour mort après des jeux sexuels, ou ce qui pouvait passer pour tel, avec un jeune adulte. *« Cette intention n'était même pas dans notre tête quand nous avons construit cette séquence, mais de nombreux spectateurs ont eu cette interprétation. Une sorte de prémonition ? J'arrive devant le public avec des propositions. A lui de faire ses propres choix. Continuer à travailler avec des enfants est très important, surtout après l'affaire Dutroux. En ce moment, nous répétons avec des petites filles. Leur seule présence provoque un lien avec les événements auxquels on est confronté, chaque jour. Cette réalité est présente dans le studio. »*

Bruxelles. Le chauffeur de taxi nous indique, sur les quais, la maison du satanique « pasteur hongrois » et énumère ses meurtres. Anne Teresa de Keersmaeker, interrogée dans les locaux de sa nouvelle école de danse, saisie entre deux répétitons de l'opéra *Barbe-Bleue* de Bartok, exprime ses réticences : *« Bien sûr, les premiers mots que j'ai entendu prononcer par mon père et ma mère sont en flamand. Mais quand on voit ce qui se passe en Belgique, je pense qu'il y a des choses plus importantes que les querelles linguistiques. Le pays est en état de choc, en décomposition. Je ne sais pas si vous ressentez cela. Ce n'est pas propre. L'important : quelles sont les actions à mener contre la pourriture ? Où sont les hommes capables de les entreprendre ? Prendre le balai et nettoyer les écuries comme le dit l'extrême droite ? Tout cela va nous mener droit à une catastrophe aux prochaines élections. Il y a un tel dégoût, une telle méfiance face à tant de corruption. C'est ce sentiment d'impuissance qui est dangereux. »* Et Wim Vandekeybus, le benjamin de trente-trois ans, comment se sent-il flamand, lui ? *« Je n'éprouve pas le besoin de créer chez moi. Je crée partout. En Italie, aux Etats-Unis, en Israël. Je pars pour Hongkong. J'aime l'attitude des gens du Sud. Au Maroc, on vit comme il y a mille ans, en contact étroit avec les animaux. Cela me rappelle mon enfance, la nature et mon père vétérinaire. »*

Dominique Frétard

Repères

Voir.
Paris. Théâtre de la Ville. Du 3 au 7 février : *Just Before*, d'Anne-Teresa de Keersmaeker et sa compagnie Rosas. Du 25 au 29 mai : *Bach*, d'Alain Platel. Du 3 au 6 juin : *Glowing Icons*, de Jan Fabre. Tél. : 01-42-74-22-77. Théâtre de la Bastille. Du 24 au 28 mars : *Eat, Eat, Eat*, de Hans Van den Broeck, un héritier d'Alain Platel. Tél. : 01-43-57-42-14.
Anvers. Du 1er au 14 mars : Festival Beweeging, avec Eric Raeves, Marc Vanrunxt, Annamiri van der Pluijm dans des solos de Jan Fabre, Jeannette van Steen, Alain Platel. Tél. : 00-32-3-225-10-66.
Bruxelles. Du 24 au 28 février, puis du 1er au 8 mars : *Barbe-Bleue*, opéra de Bela Bartok chorégraphié d'Anne Teresa de Keersmaeker, Théâtre royal de La Monnaie. Tél. : 00-32-2-29-12-11.
Lire.
Septentrion, revue de culture néerlandaise. Librairies Attica, Compagnie, Nordique, à Paris. Le Furet du Nord, à Lille, Tourcoing, Arras. Livres : *Jan Fabre, la discipline du chaos*, Editions Dis/Voir. *Jan Fabre, le guerrier de la beauté*, L'Arche. *Rosas Album*, édité par le Theater Institut Nederland d'Amsterdam.

Ecole, sérénité et maternité

BRUXELLES
de notre envoyée spéciale

Il est 9 h 30 au 164, avenue Van-Volxem, dans le quartier de la Gare du Midi, à Bruxelles. Deux grands bâtiments blancs, presque en quinconce, simples. Du terrain autour et un arbre somptueux. En 1995, Anne Teresa de Keersmaeker ouvrait son école, Parts (Performing Arts Research and Training Studios) dans une ancienne blanchisserie. A l'entrée, une espèce de maison de maître, pas vilaine. On y demande son chemin. Une conductrice de tank soviétique se retourne, avec la casquette à oreillettes, bien enfoncée sur les yeux. C'est Anne Teresa de Keersmaeker. On est dans la garderie. Elle prend congé de sa fille Anna Francesca, son portrait craché. Comme elle est très occupée par les répétitions de l'opéra de Bartok, *Barbe-Bleue*, qu'elle joue à partir du 24 février à La Monnaie, elle nous confie à Guy Guypens, son administrateur.

Le premier bâtiment est celui de Rosas, la compagnie de la chorégraphe. Avec studios, loges, douches, cafétéria et bureaux. Le deuxième bâtiment est celui de l'école proprement dite. Guy Guypens explique le montage financier : la création d'une société pour financer l'école et la compagnie, qui a permis de se lancer dans des emprunts privés importants, sans attendre les subventions, et sans mettre en péril l'avenir du travail de la chorégraphe. *« Nous avons en projet pour 1999 la création d'un grand espace qui communiquera avec l'arrière du premier bâtiment. Il permettra de présenter des travaux d'élèves, de servir de salle de spectacle. Tout autour, nous avons prévu l'aménagement des jardins. Il faudrait que tout soit prêt pour Bruxelles 2000. »*

Sur la passerelle qui surplombe les studios de l'école, les premières années attendent un cours de Wim Vandekeybus. La scolarité s'effectue en trois ans. Elle est fondée sur la transmission d'expériences. Les professeurs sont souvent des chorégraphes réputés. *« N'attendez pas de moi un grand discours comme quoi la culture ne doit pas être subventionnée*, dit Anne Teresa de Keersmaeker, qui nous a rejoints. *C'est le devoir d'une société d'investir de l'argent dans la création. Mais force est de constater qu'on n'a pas attendu, c'est vrai... Je considère que c'est vraiment notre maison. »* A la cantine, végétarienne, Anna Francesca tète le sein de son illustre maman, tout en lui envoyant de la purée de potiron sur son chemisier blanc. Mudra, l'école de Maurice Béjart, fermée en 1988, où a été formée Anne Teresa de Keersmaeker, a trouvé une belle héritière.

D. F.

« Chez Fabre, les femmes portent des bottines, chez de Keersmaeker des gros godillots noirs »

STEFAN HERTMANS, Gantois de quarante-six ans, est écrivain, essayiste, et avant tout poète. Sa voix fait autorité parmi les intellectuels. Il est aussi un fervent observateur de la danse de ses compatriotes. Son prochain livre, Villes – récits en cheminant *(à paraître chez Meulenhoff), est une traversée de cités européennes comme Bruxelles, Amsterdam, Tübingen, Dresde, Trieste, Bratislava, Marseille... Il compare pour* Le Monde *les chorégraphies de Jan Fabre et d'Anne Teresa de Keersmaeker.*

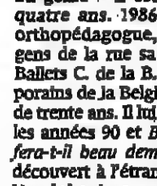

VERBATIM

« Si Jan Fabre ou Wim Vandekeybus ont quelque chose en commun, je dirais l'immédiateté. A la fois interroger le mouvement et ses conséquences. A la fois la manière et l'étonnement. Il y a chez Jan Fabre une énergie qui surgit de la lenteur, une énergie à la limite de la douleur. Il y aussi le risque, que l'on retrouve chez Wim Vandekeybus. Chez ce dernier, le saut est dangereux. Il peut tuer. Chez Jan Fabre, la chorégraphie est devenue plus emblématique, comme une figure engloutie en soi-même, mais l'énergie reste tout autant menaçante. La lenteur, la répétition, l'étirement dans le temps créent des tensions qui font mal aux spectateurs. Certains se lèvent, s'en vont, furieux. Mais si on se laisse impliquer, on commence à réfléchir. Le spectacle oblige, prend, rend captif. La tension n'éclate jamais quand on s'y attend, mais elle éclate. Fabre, artiste plasticien, garde au spectacle vivant, et même quand il écrit des opéras, l'esprit des performances, avec un air à la Duchamp.

» Il y a dans cette pensée contemporaine quelque chose qui n'appartient pas à la modernité, qui échappe à la psychanalyse. On est dans l'emblématique. Pour faire référence à l'historien Wittgenstein : on montre, on ne dit pas. Aucun développement psychologique. On tourne autour de la question de la vérité sans l'exprimer par le discours, l'argument. On montre un événement ouvert, et le doute inhérent. Comme dans le théâtre de Jean Genet, comme dans le théâtre d'Heiner Müller. La blessure est dans l'écriture. Plus que jamais on approche le sujet moraliste, mais avec une prudence extrême envers les grandes valeurs. C'est la démarche inverse d'un philosophe tel Comte-Sponville chez vous. On rejoint là la catharsis de la tragédie antique.

» Chez Jan Fabre, on est dans un monde du haut Moyen Age, dans un monde préfaustien. Il y a du démoniaque, de l'énergie maline, car il n'est pas dans la distinction morale. Dans *Sweet Temptations*, la fête tourne à la catastrophe, à l'obscène. Il y a tout à penser que les hommes qui se masturbent ne sont pas dans le simulacre. Le public s'indigne. Il constate qu'il n'a pas sa place, sauf à redéfinir sa pensée. C'est comme ce qui se passe en ce moment en Belgique : ces événements nous absorbent.

» Anne Teresa de Keersmaeker est complètement différente. Jan Fabre représente l'univers d'un homme qui traite de la femme en prémoderniste, avec une relation sexiste dont il joue consciemment. Keersmaeker fut pour moi la révélation d'un nouveau langage qui partait d'un corps de femme. J'admire que le discours soit à la fois celui de la grande intimité d'une femme et celui d'une grande rage de femme ; le discours idéologique et le discours corporel étant le même. C'est si frais, si nouveau, si évident, qu'en tant qu'homme j'en suis jaloux. Chez Jan Fabre, les femmes portent des bottines, chez Keersmaeker des gros godillots noirs. Cela dit tout. Ces grosses chaussures, lourdes, terriennes, disent la conscience de soi-même, de ce que les femmes ne veulent plus. La chorégraphe réécrit le discours d'une nouvelle élégance, d'une poétique qui se situe, comme chez tout véritable artiste, bien au-delà des oppositions homme/femme. A l'inverse, sa danse est une allégorie du tout, saisi en un seul mouvement.

» C'est « l'idiot » qui parle en moi. C'est ce que je vois avant de comprendre. Après, l'intellectuel, bien sûr, peut bavarder... En vous parlant, je m'aperçois que pour la première fois je m'exprime sur le travail d'Anne Teresa de Keersmaeker. »

MUSIQUE THÉÂTRE DE LA VILLE PARIS
DIM. 8 FÉVRIER 17H 95
TAFELMUSIK
Jeanne Lamon direction, violon
Nancy Argenta soprano
BOCCHERINI-HAYDN-MOZART
2 PL. DU CHATELET 01 42 74 22 77

« Anastasia », au cœur de la guerre du film d'animation

Le film de la Fox et les projets de Warner et Dreamworks veulent bousculer Disney sur un secteur porteur

LA SORTIE du dessin animé *Anastasia* (Fox), le 5 février, est un épisode de la guerre économique que se livrent les majors autour du film d'animation. Durant les deux dernières années, des studios américains – Warner, Fox et Dreamworks – ont dépensé à eux trois 1 milliard de dollars dans leur branche animation pour lutter contre Disney. Un investissement presque modeste au regard des bénéfices que Disney a pu générer dans ce département. Depuis novembre 1989, date de sortie de *La Petite Sirène*, qui allait revitaliser son secteur animation, alors moribond, avec des recettes de 84,4 millions de dollars, Disney a bâti, sous l'impulsion de Michael Eisner et de Jeffrey Katzenberg – ce dernier parti en 1994 fonder avec David Geffen et Steven Spielberg le studio Dreamworks –, un rouleau compresseur, capable d'écraser la concurrence, avec 85 % de part de marché.

Les bénéfices du *Roi Lion* (Disney), une fois les recettes salles, vidéo, et les centaines de produits dérivés comptabilisés, sont estimés à 1 milliard de dollars ; ceux du *Bossu de Notre-Dame* à un peu plus de 500 millions. *Aladin, Pocahontas, La Belle et la Bête*, ont rapporté des sommes au moins aussi importantes. Sur douze mois, Disney produit environ soixante films (par l'intermédiaire de ses filiales, Buena Vista, Hollywood Pictures et Miramax), dont deux d'animation. Or ces deux derniers rapportent davantage que les cinquante-huit autres réunis. Plusieurs analystes financiers estiment que 70 % des bénéfices de Disney proviennent de son secteur animation.

La sortie d'« Anastasia » aux Etats-Unis a rapporté 50 millions de dollars à la Fox.

MARKETING ÉLABORÉ

Le simple logo Mickey suffisait, jusqu'à une date récente, à faire vendre n'importe quel film d'animation. On raconte qu'en 1994, juste avant la sortie du *Roi Lion*, Warner avait fait tester auprès du public l'un de ses films d'animation, *Poucette*, avec des résultats très médiocres. Présenté le lendemain, avec le logo Disney à la place de celui de Warner, le même film obtenait des notes remarquables. L'aura Disney n'explique pas tout. Un marketing élaboré, très en avance sur la concurrence grâce à des accords passés avec la chaîne de magasins de jouets Toys'R'Us, une parade organisée sur la 42e Rue à New York lors de la sortie d'*Hercule*, et des bandes-annonces de chaque nouveau long-métrage insérées dans chaque sortie vidéo transforment chaque essai en coup gagnant.

Pour contrecarrer la suprématie de Disney, ses concurrents vont employer l'artillerie lourde. Alors que Disney a programmé *Mulan* pour l'été, Dreamworks sortira *Prince of Egypt* en septembre, Warner a prévu *Quest for Camelot* pour la fin de l'année, période où la Fox sortira également *Planet Ice*, un film d'animation pour adultes. Dreamworks a déjà en préparation *Ants*, *El Dorado : city of gold* ; Warner, *Iron Giant* ; et Disney pas moins de sept films jusqu'à l'an 2000 : *A Bug's Life*, *Tarzan*, *Kingdom of the Sun*, *Dinosaur*, *Atlantis*, *Treasure Planet*, *Fantasia 2000*. Un tel embouteillage va forcément entraîner son lot de perdants.

Les difficultés rencontrées par la Fox lors de la sortie d'*Anastasia* aux Etats-Unis en disent long sur le chemin à parcourir par la concurrence. Après avoir réalisé 50 millions de dollars aux Etats-Unis, un score honorable au regard du résultat moyen enregistré par *Hercule* (99 millions de dollars), *Anastasia* aurait dû connaître un succès bien plus important si Disney n'avait pas ressorti, le même jour, *La Petite Sirène*. Fox a confié la direction de son nouveau studio d'animation à Don Bluth (*Fievel et le Nouveau Monde*, *Le Petit Dinosaure et la Vallée des merveilles*), le seul animateur à avoir réussi à contester le monopole Disney dans les années 80, et à Gary Goldman, un ancien de Disney.

Si, pour l'instant, tout se passe pour le mieux pour Bluth dans son nouveau studio installé dans l'Arizona, l'avenir s'annonce plus difficile. Le besoin vital de se forger une équipe d'animateurs a changé les données en vigueur dans la profession.

Dreamworks a débauché plusieurs membres de l'écurie Disney à coups de dollars, provoquant une augmentation considérable des salaires. Pour retenir des membres de son équipe, Disney a dû les intéresser aux résultats de leurs films et leur a offert des actions de l'entreprise en plus de leur salaire hebdomadaire. Un avocat d'affaires, interrogé par le *Los Angeles Times*, en juin 1997, faisait remarquer que la guerre de l'animation lui faisait penser à la course à l'armement entre l'Union soviétique et les Etats-Unis durant les années 80 : *« Les Russes ont relevé le défi lancé par Reagan et ont fini sur la paille. Disney est aujourd'hui dans la même situation. »*

Samuel Blumenfeld

DÉPÊCHES

■ **INDUSTRIES MUSICALES :** le Midem Asie (Marché international de l'industrie musicale), qui devait se tenir du 26 au 29 mai à Bali (Indonésie) après trois premières éditions à HongKong, est reporté à une date indéterminée. Reed Midem Organisation indique que la crise économique en Asie *« et ses conséquences imprévisibles ne permettent pas de garantir à nos clients le retour promotionnel et économique qu'ils sont en droit d'attendre »*.

■ **Les musiciens CGT sont favorables au taux réduit de TVA** sur le disque, sous réserve que des mesures compensatoires soient prises afin que cette mesure aboutisse à une baisse du prix de vente du disque au public. Dans un communiqué, la Spedidam (Société de perception et de distribution des droits des artistes interprètes de la musique et de la danse) et le SNAM (Syndicat national des artistes musiciens, CGT) rappellent qu'en 1987 la TVA sur le disque est passée de 33 % à 18,6 %, *« mais qu'aucune des mesures préconisées par l'Etat en contrepartie de cette baisse n'est entrée en application »*.

■ **BANDE DESSINÉE : « Sursis », de Jean-Pierre Gibrat** (Dupuis), a obtenu le prix « Interfestivals » de la meilleure bande dessinée de l'année, ont annoncé, lundi 2 février, les organisateurs. Ce prix est décerné conjointement par dix-sept festivals de bande dessinée en France, Belgique et Suisse qui s'engagent à monter une exposition consacrée à l'album et à l'auteur primé et à la faire tourner durant l'année dans toutes leurs manifestations.

Des sculptures du XXe siècle pour le jardin des Tuileries

DES SCULPTURES du XXe siècle seront installées au jardin des Tuileries. Lesquelles ? Une commission, réunie pour la première fois le 26 janvier au ministère de la culture, est chargée de répondre à cette question. Présidée par Pierre Encrevé, conseiller de Catherine Trautmann, elle réunissait un aréopage de conservateurs, des hauts fonctionnaires culturels, les deux paysagistes qui rénovent le jardin (Louis Benech et Pascal Cribier) et le sculpteur Alain Kirili, chargé par le précédent ministre, Philippe Douste-Blazy, d'élaborer le projet.

Alain Kirili entend poursuivre l'action de Malraux qui, il y a trente ans, fit venir en ce lieu (grâce à la générosité de Dina Vierny) les bronzes de Maillol aujourd'hui visibles sur les pelouses et entre les haies du Carrousel. Demain, ces 27 hectares de verdure pourraient accueillir, entre la Pyramide du Louvre et l'Obélisque de la Concorde, une vingtaine d'œuvres modernes et contemporaines. Alain Kirili donne une liste : Rodin, Picasso, Lipchitz, Max Ernst, Arp, Miro, Giacometti, Calder, Germaine Richier, Dubuffet, Pierre-Etienne Martin et David Smith, pour les « historiques » ; Louise Bourgeois, César, Chillida, Richard Deacon, Dietman, Dodeigne, Flanagan, Paul-Armand Gette, Sol Lewitt, Anne Rochette, Skoda, Marc Di Suvero, pour les « vivants »... Une troisième section, « prière de toucher », pourrait regrouper des œuvres accessibles aux enfants et aux adultes, mal-voyants notamment.

HOSTILITÉ DU MUSÉE D'ORSAY

Anne Pingeot, conservateur au Musée d'Orsay, est hostile à la réalisation d'un programme qu'elle juge dommageable pour la statuaire installée ici au XIXe siècle. En effet, si Alain Kirili entend conserver les œuvres placées autour du bassin octogonal – des moulages de pièces du XVIIIe siècle – ainsi que les beaux groupes animaliers de Jules Cain, presque tous les autres devraient être déplacés, les Tuileries n'étant pas une annexe d'Orsay. Le sort des monuments dédiés à quelques figures de la IIIe République – Waldeck-Rousseau et Jules Ferry – est plus complexe. Ils pourraient, demande Kirili, gagner les rues ou les avenues dédiées à ces grands hommes.

Autre problème : faire venir les œuvres. *L'Homme au mouton*, de Picasso, ou *Le Capricorne*, de Max Ernst, des bronzes monumentaux convoités par Alain Kirili, sont respectivement au Musée Picasso et au Musée national d'art moderne (Centre Pompidou). Les conservateurs accepteront-ils d'en faire le dépôt aux Tuileries ? Pour le premier de ces bronzes, des conservateurs comme Françoise Cachin (directrice des Musées de France) et Jean Clair (Musée Picasso), s'y opposent. Pierre Encrevé aura besoin de toute sa diplomatie pour convaincre les gardiens du temple de se séparer de leurs précieux trésors, quand bien même ils sont actuellement médiocrement exposés.

Enfin, si Louis Benech et Pascal Cribier sont ravis de cette initiative, ils entendent redessiner certaines portions des Tuileries en fonction des œuvres à placer. Car il ne s'agit pas de créer ici l'annexe d'un musée, mais de faire coexister harmonieusement le jardin, qui a son identité propre, et les sculptures, dont la charge est évidente. Ils entendent ainsi placer la plupart d'entre elles sous le couvert des grands arbres : *« Les pierres blanches au soleil, les bronzes à l'ombre des bosquets »*, indique Pascal Cribier.

Catherine Trautmann devrait inaugurer une première série de statues, dès l'automne – les Rodin naguère installés ici par Michel Guy. Les dernières devraient trouver leurs places à la fin de l'an 2000.

Emmanuel de Roux

Encore un retour de Michel Polnareff

JOHNNY HALLYDAY *destroy*, Michel Polnareff solitairement diaphane : les héros des années 60 tentent de maintenir leur image. Entre *Harley-Davidson et lunettes en forme de pare-brise*, que chacun s'y retrouve. Le mystère Polnareff commença sur un vrai décrochage du réel, depuis la côte ouest des Etats-Unis, où le chanteur s'était réfugié, puis par un faux nouvel album, *Live at the Roxy*, en 1996. Le plan média, qui passait alors par un long métrage et un entretien « exclusif » pour Canal Plus, continue aujourd'hui par un coffret, *Michel Polnareff, les premières années*, trois disques reprenant la carrière du chanteur.

Les compositions de Michel Polnareff, provocateur, hippie parisien amateur de Procol Harum et anti-bourgeois, ont marqué la fin d'une époque emberlificotée dans la morale. Elles ont influencé la pop française jusqu'à aujourd'hui. Mais la carrière de Polnareff s'est bel et bien arrêtée en 1972, si l'on excepte *Bulles*, en 1981, et l'inégal *Kâma Sûtra*, en 1989. Surpris mal voyant, obèse et barbu dans un palace parisien par *Paris-Match*, débusqué par *Le Monde* aux Etats-Unis il y a deux ans, puis traqué par des médias intrigués par sa déchéance temporaire et son silence, Michel Polnareff a compris qu'il fallait recruter ses fans là où ils se trouvaient : à la fin des années 60, une époque qui bénéficie d'un retour de mode chez les amateurs de pop. Il a vu tout le parti qu'il pouvait tirer de ces « premières années », pour lui fabuleuses.

Live at the Roxy, enregistré en public en 1995 au Roxy, un club de Los Angeles, était une resucée des plus grands succès du compositeur du *Bal des Laze* (avec le parolier Pierre Delanoë) ou de *Holidays* (avec Jean-Loup Dabadie). Polnareff se payait le luxe d'agrémenter *Live at the Roxy* d'un inédit, un morceau instrumental d'une rare banalité, *Lee Neddy*. Depuis, de retour de Polnareff, pourtant annoncé, point. Comment continuer d'exister cependant ? Remastérisés *« en 20 bits »* et en haute définition, voici revenir *La Poupée qui fait non*, *Love Me, Please Love Me* (écrites avec Frank Gérald) et autres petits chefs-d'œuvre inspirés des Kinks ou des Moody Blues et exécutés de haute voix par le fils du pianiste et compositeur Léo Pol. Cette fois encore, les commerciaux ont trouvé un argument : les 45 tours publiés à partir de 1966 (*La Poupée qui fait non*) n'avaient jamais été regroupés ainsi dans leur intégralité. Il est vrai que l'intérêt suscité par *Pipelette* ou *Y'a qu'un ch'veu était*, légitimement, au plus bas.

Une telle réédition mériterait, enfin, des explications de texte : il faudra encore attendre, qui sait, un nouveau *Coucou me revoilou* (album fantôme publié en 1978, après un procès pour fraude fiscale en France). En soixante pages, le livret grand format, coûteux, n'assure que le service minimum – les paroles sur fond noir ou or, des mini-reproductions des pochettes originales et les crédits obligatoires (auteur et compositeur). Rien sur les musiciens (souvent prestigieux), les arrangeurs, les chefs d'orchestre, les studios (notamment le studio Pye, à Londres), qui ont aussi forgé le style Polnareff.

Ce laisser-aller n'est pas innocent : il veut laisser croire que Michel Polnareff, roi des années 60, ne doit rien à personne.

Véronique Mortaigne

★ Un coffret de trois CD universal, MCD 84152.

Du naufrage considéré comme un des beaux-arts

TANDIS que *Titanic* atteint des records au box-office, un colloque intitulé « Le naufrage aujourd'hui » a réuni à Paris, du 28 au 30 janvier, à l'Institut catholique, une trentaine d'historiens, musicologues, enseignants de lettres, amiraux, contre-amiraux et autres membres de l'Académie de marine. Organisé par un laboratoire du CNRS tout ce qu'il y a de plus respectable, celui d'histoire et d'archéologie maritimes à l'époque moderne, et par l'Institut catholique, non moins fiable, ce colloque était prévu bien avant le succès du film, a-t-il été répété.

D'abord, les faits : aujourd'hui, malgré les cartes, les radars et les dispositifs anti-collision, il se produit un naufrage d'un gros navire tous les deux jours dans le monde. La liste des causes fait rêver : courants, barres de flot ou mascaret, raz de marée, tornades, ouragans, typhons, cyclones, orages, trombes, incendies, rochers, icebergs et même escroquerie à l'assurance.

Sans vouloir vexer personne, l'historien Pierre Chaunu a bien expliqué que, sous pavillon grec ou panaméen, voguaient de véritables épaves. A bord des gros porte-conteneurs, pétroliers ou vraquiers, il n'y a pas grand monde. Mais, quand un ferry entier sombre, ce sont des centaines d'âmes à la mer : le naufrage de l'*Estonia*, en 1994, fit 757 morts.

Des faits aux mythes, le pas a vite été franchi. Peinture et musique, littérature et cinéma : naufragés, pilleurs d'épaves, sauveteurs ont inspiré les artistes à toutes les époques, avec une apogée à l'âge romantique. Le naufrage de la *Méduse* en 1816, avec son pitoyable radeau, a donné lieu au célèbre tableau de Géricault, mais aussi à cinquante-cinq livres, a compté André Zysberg, de l'université de Caen.

Tous ces romans, essais historiques, poèmes et pièces de théâtre ne sont pas tragiques : *Le Naufrage de la Méduse* est un vaudeville en quatre actes, de 1839. *Le Naufrage heureux* est une autre pièce gaie, de la même période : l'accident-prétexte permet de rapprocher deux êtres qui se découvrent une passion. Le film *Titanic* reprendra ce stratagème.

Car le naufrage peut être positif, puisqu'il rompt avec la banalité. Rarement moral, il débarrasse les voyageurs de leur femme légitime pour les pousser vers des îles paradisiaques où il permet la survie des alcooliques, comme ce steward du *Titanic* qui sauta dans l'eau avec une bonbonne de whisky et survécut en buvant jusqu'à l'arrivée des secours.

NÉCROPHAGIE ET CANNIBALISME

La catastrophe autorise le déferlement de pulsions et le retour de pratiques archaïques, propres à émoustiller le spectateur sédentaire. *« On tira-z-à la courte paille, pour savoir qui-qui-qui serait mangé, ché, ohé »*, fredonne-t-on dans *Il était un petit navire* : nécrophagie et cannibalisme étaient un expédient courant, a assuré Henri Legohérel, de l'Académie de marine. Les gens de mer fermaient les yeux : dans ce rude milieu, dit-il, *« survivre était déjà une punition »*.

Tout au long du Moyen Age, les croisés écrivent leurs souvenirs de mer, souvent de véritables cauchemars, a rappelé Claude Thomasset, de l'université Paris-IV. Dur comme fer, ils croient que certains navires portent malheur, que d'autres chavirent quand le passagers sont en nombre pair ou – suprême danger – quand une femme enceinte est à bord. Alors ils égrènent la liste des saints spécialisés dans la marine : Nicolas, Clément et, bien sûr, la Vierge Marie. Ces récits de tempêtes funestes créent leur propre style littéraire, observe Claude Thomasset, fait de phrases courtes (un sujet, un verbe) destinées à frapper, comme : *« Le ciel noircit. Le vent tourne. Les flots mugissent. »* A chacun les naufrages qu'il mérite.

Les catastrophes contemporaines semblent moins fécondes pour l'imagination. Au drame ancien s'est ajoutée une dimension de danger dû à la pollution, constate Pierre Chaunu, puisque plus de la moitié des cargaisons peuvent être considérées comme nuisibles – pétrole, produits chimiques ou nucléaires. A la place des œuvres d'art, ces naufrages engendrent plutôt d'interminables procès. L'universitaire regrette que, *« de l'ex-voto à l'église Notre-Dame de la Garde, on soit passé, en moins d'un siècle, à la plainte au tribunal international »*.

Catherine Bédarida

« Le Loup-garou de Paris », grand prix du Fantastic'Arts de Gérardmer

LE LOUP-GAROU DE PARIS, d'Anthony Waller (Grande-Bretagne), a remporté, dimanche 1er février, le grand prix de la cinquième édition du Festival du film fantastique de Gérardmer (Vosges), Fantastic'Arts. Le prix spécial du jury revient *ex aequo* à *Gattaca*, d'Andrew Niccol, et à *Forever*, de Nick Willing, le prix de la critique à *Forever*, et le prix *Première* du public également au *Loup-garou de Paris*.

La manifestation a également été l'occasion de voir en avant-première *Scream 2*, le dernier film de Wes Craven, qui avait décroché en 1997 le grand prix du festival et réalisé près de 2,5 millions d'entrées en France avec *Scream*. Le jury était présidé par le Canadien Ted Kotcheff, auteur du premier *Rambo*. Selon les premiers chiffres disponibles, l'édition 1998 de Fantastic'Arts a enregistré plus de 30 000 entrées dans les salles de cinéma de la ville malgré l'absence de personnalités de premier plan. Contrairement à l'édition 1997, qui avait réussi à attirer comme président du jury Ken Russel et des personnalités telles que John Malkovitch, le cru 1998 a fait pâle figure. *Le Loup-garou de Paris*, où l'on peut voir les acteurs français Tom Novembre et Pierre Cosso, ainsi que Julie Delpy dans le principal rôle féminin, a réalisé près de douze millions de dollars de recettes aux Etats-Unis pour le premier week-end après sa sortie.

Les spectacles à réserver dès maintenant c'est dans aden
en vente, chaque mercredi en Ile-de-France avec Le Monde
et chaque semaine avec Inrockuptibles
aden Attendez qu'il sorte avant de sortir

Les châteaux de cartes en verre et acier de Brigitte Nahon, sculpteur en équilibre

L'artiste, qui vit entre New York et Paris, est l'invitée du Musée Zadkine

Le Musée Zadkine accueille jusqu'au 22 février le sculpteur Brigitte Nahon, de retour d'un séjour de plus de trois ans aux Etats-Unis. Plans de verre et barres d'acier sur chant jamais soudées ni boulonnées, rideau de fils, perles en suspens, précipitations de plumes... les œuvres de l'artiste semblent lutter contre le poids et l'espace à la recherche d'un équilibre fragile, à l'image de la vie de leur auteur.

Musée Zadkine, 100 *bis*, rue d'Assas, Paris-6e. *Du mardi au* dimanche, de 10 heures à 17 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 22 février.

Qui est Brigitte Nahon ? Un « *vrai sculpteur* », vous répondra Noëlle Chabert, la conservatrice du Musée Zadkine, qui a eu cette bonne idée de proposer à l'artiste d'investir l'ancien atelier du maître, rue d'Assas. « *Un vrai sculpteur qui renverse l'espace avec tous ses matériaux.* » Rideau de fils, perles en suspens, précipitations de plumes... Par son installation fine et musicale, Brigitte Nahon a voulu attraper la lumière qui vient du petit jardin privatif et rendre plus sensible encore l'esprit du lieu, un havre de paix. Sans pour autant perdre de vue les données fondamentales de la sculpture : poids, verticalité, équilibre, avec lesquelles elle compose depuis une dizaine d'années, montrant toujours son attirance pour les situations délicates.

Ses agencements paraissent souvent prêts à basculer, s'écraser ou se défaire, friser toujours la catastrophe, mais tiennent. A l'image de ce qu'est l'artiste dans la vie : une personne énergique et sensible, qui doute et fait face. En reflet d'une histoire personnelle qui compte plus qu'il n'y paraît. L'œuvre de Brigitte Nahon a commencé claire et nette comme un ouvrage d'art, d'abord faite d'oppositions radicales et simples entre des matières consistantes et lourdes comme l'acier et apparemment fragiles comme le verre, entre l'opaque et le transparent. Ce n'est pas un hasard. Le sculpteur, qui a un père ingénieur des travaux publics, fait une sculpture de points d'appui, à la manière empirique des enfants, mais réfléchie comme celle de tout artiste élevé dans les écoles d'art d'aujourd'hui.

TRANQUILLITÉ D'ESPRIT

Plans de verre et barres d'acier sur chant jamais soudées ni boulonnées, mais solidaires les uns des autres tels les éléments d'un château de cartes, roues et balançoires mis en jeu, confrontation-blague de l'œuf et de l'éléphant sur une *planche à bascule. Il fallait bien que* jeunesse se passe...

Aujourd'hui elle est passée, enfin presque. Les œuvres sont plus complexes, plus floues, plus troublantes. On pense à une tranquillité d'esprit conquise, à un travail d'équilibrage intérieur. Parce que l'Amérique ? Avant le départ pour New York, l'artiste tendait à se dépasser dans un travail de titan. Depuis, avec notamment les perles de verre qu'elle trame dans un coin de l'atelier de Zadkine, elle semble donner dans un travail de patience.

Brigitte Nahon est née à Nice le 23 décembre 1960. A seize ans, elle se passionne pour la danse contemporaine : déjà un problème de poids et d'équilibre. En 1980, elle entreprend des études d'arts plastiques à l'université de Provence, qu'elle conclut par un DEA à Paris. Elle s'intéresse à la pierre et pratique la taille à Aix-en-Provence, rencontre le sculpteur Bernard Pagès, qui lui permet de travailler pour elle-même dans son atelier. Premières expositions dans la région.

Puis elle « monte » à Paris, où elle participe à la vie de l'Usine Ephémère, puis de l'Hôpital Ephémère. Dans les espaces offerts par ces lieux alternatifs, elle peut voir grand, apprendre à placer des éléments parfois très lourds et concevoir un projet monumental pour La Défense, pour lequel elle bénéficie du mécénat d'Usinor. Aguerrie, l'artiste pouvait sans doute envisager l'aventure en Amérique : il lui faut toujours aller plus loin.

Une bourse de la Villa Médicis « hors les murs » lui permet de séjourner à New York. Débuts difficiles dans un atelier-logement exigu, petits boulots... Elle en bave, mais ne se décourage pas. La bourse était de six mois, et cela fait trois ans et demi qu'elle fait son trou là-bas, où la Cristinerose Gallery, de Chelsea, s'occupe d'elle. Si elle cherche à renouer avec Paris – son exposition au Musée Zadkine ainsi qu'une commande d'EDF lui en donnent l'occasion –, ce n'est donc pas parce qu'elle vivrait un échec outre-Atlantique, mais bien plus pour ne pas rompre le fil de l'histoire de sa vie, qu'il lui faut nouer plus solidement pour consolider son œuvre.

C'est une donnée de sa démarche, dans la logique d'une œuvre qui ressemble à l'histoire personnelle de l'artiste. Une œuvre qui mûrit comme l'arbre dont il faut entretenir les racines. Brigitte Nahon n'y manque pas. En 1993, elle a saisi l'occasion de son exposition au Centre culturel français de Thessalonique, pour partir à la recherche de la « *ville Grand-Père* », Demotica, aujourd'hui Dhidhimoteichon, où *sa famille paternelle, décimée* pendant la dernière guerre, habitait depuis plus de quatre siècles. C'est ainsi qu'elle a retrouvé l'existence d'un cousin de son père, survivant d'Auschwitz qui s'est fixé en Floride, et auquel elle téléphone toutes les semaines. C'est la logique d'une artiste qui, de plus en plus, travaille sur les liens.

Geneviève Breerette

Aperghis et Xenakis transcendés au festival Présences

PRÉSENCES 98. Créations de Georges Aperghis, Michèle Reverdy, Iannis Xenakis, Frédérick Martin, Suzanne Giraud, par l'Ensemble Accroche Note, avec la participation de Cécile Daroux (flûte). IANNIS XENAKIS : *Nuits* ; *Echange* ; *Phlegra* ; *Epei* ; *N'shima*, par l'Ensemble vocal du chœur de Radio France, Guy Reibel (direction), Catherine Aks, April Lindevald (voix), Michael Lowenstern (clarinette basse), Ensemble ST-X, Charles Zacharie Bornstein (direction). MAISON DE RADIO FRANCE, le 31 janvier.

Les nombreux mélomanes qui se rendent chaque année au festival Présences veulent avant tout savoir où en est la création et suivre le travail des compositeurs remarqués au cours d'éditions antérieures ou cehui des maîtres servis dans des conditions exceptionnelles.

L'ensemble Accroche Note a principalement *attesté que l'originalité de Georges Aperghis* (compositeur de prédilection, au même titre que Pascal Dusapin, de la formation strasbourgeoise) ne se limitait pas à une activité de pionnier dans la sphère du théâtre musical. *Simulacre 3* (1996) débute, certes, par un tressage polyphonique (soprano, clarinette, alto et marimba), qui rappelle le canevas du fascinant Sextuor monté en 1993 au Planétarium des Amandiers à Nanterre, mais son flux relève cependant d'une dramaturgie propre à l'absolu de la musique de chambre. Donné en création mondiale, le *Trio pour clarinette, violoncelle et piano* s'inscrit dans une semblable dimension d'éloquence abstraite. Cette pièce, justement acclamée par le public, est une succession d'épisodes que l'on *jurerait inspirés par la vie quotidienne* : rencontres houleuses, esquives spirituelles, démarcations espiègles ou vigoureuses... Le tout, agencé sans aucun risque d'anecdote, travers dont ont souffert la plupart des autres créations du début de soirée.

Le *Solo* pour grand marimba de Michèle Reverdy file comme une étude conventionnelle sur la volubilité feutrée de l'instrument. *Pilote*, de Frédérick Martin, procède de même avec une clarinette basse et tarde à se fixer sur un motif intelligible, dont l'effet est curieusement castrateur. *Envoûtements III*, de Suzanne Giraud, se place dans la perspective du « *souvenir amoureux* » et multiplie naïvement les clichés de la suggestion érotique.

L'ÉNERGIE TRIBALE DE L'HOMME

La musique de Iannis Xenakis ignore l'académisme. *On le sait depuis le tellurique Metastaseis* ; on pourra l'affirmer aussi pour certaines pièces de jeunesse exhumées aujourd'hui telles que *Zyia* (1952), utilisant des sources populaires grecques. La forme n'y semble pas toujours maîtrisée, mais l'expression ne laisse jamais indifférent, notamment lors de rapports conflictuels entre un piano tachiste et une soprano svelte (Françoise Kubler, dont le grain âpre convient parfaitement à la vocalité méditerranéenne).

Aperghis et Xenakis (tous deux Grecs installés en France depuis longtemps) ont en commun de mettre au jour dans leur musique l'énergie tribale de l'homme. *Simulacre 3* indique que le premier agit en chamane, *Nuits* que le second *opère en démiurge. Créée en 1968 au* Festival de Royan, cette œuvre célèbre projette les voix dans l'espace comme des OVNI destinés à fondre sur les auditeurs pour les engloutir dans une spirale vertigineuse ! Hululements, sifflements, phonèmes percussifs et autres sons insolites émis par l'Ensemble vocal du chœur de Radio France ont ainsi atteint leur cible. Comme *Nuits*, le magnifique *Echange*, composé en 1989, diffuse une expression véritablement intemporelle. Cet éblouissant concerto prend d'abord une apparence illusionniste en jouant sur une note qui part du soliste (clarinette basse), connaît plusieurs mutations de timbre au sein de l'ensemble instrumental et finit par se découvrir au bout de l'archet d'un violoncelle. L'œuvre évolue ensuite vers un maximum de distorsion de la matière, qui fait exploser tous les moules habituels de l'expression musicale.

On ne s'improvise pas interprète de Xenakis. Si l'ensemble américain ST-X est aujourd'hui capable de manifester la grandeur du compositeur, c'est grâce à un parcours approfondi de son univers. Chaque exécution invite alors à parler de sublimation : dans la contorsion pour *Phlegra* et *Epei*, pièces qui, sous l'influence des mouvements browniens, font geindre la matière ; dans l'imprécation pour *N'shima*, sorte de danse sacrale pour deux voix de paysannes, deux cors, deux trombones (seules sources non amplifiées) et violoncelle.

Pierre Gervasoni

cité de la musique
musée, concerts, centre d'information
gospel
Shaw Singers
7 et 8 février
blues
R.L. Burnside
Clarence Gatemouth Brown et ses musiciens
7 février < 20h
chicano, tex mex
Lalo Guerrero, chant, guitare
Flaco Jimenez
8 février < 16h30
Ⓜ Porte de Pantin
1 44 84 44 84

INSTANTANÉ

« *TOSCA* », *QUATRIÈME*

L'Opéra national de Paris pratiquant l'alternance à Bastille et Garnier, les reprises de *Tosca*, de Puccini, et de *Così fan Tutte*, de Mozart, ont pris la place des nouvelles productions de *La Veuve joyeuse*, de Franz Lehar, et de *La Traviata*, de Verdi. *Tristan et Isolde*, de Wagner, est annoncé pour le 5 février. Il y a au moins deux bonnes raisons d'aller à Bastille pour cette quatrième série de représentations de *Tosca*, : Jean-Philippe Lafont chante et Jan Latham-Koenig dirige un orchestre que l'on soupçonne harassé, quand bien même on sait qu'il se divise en fonction des productions.

De Scarpia, le Français ne cherche pas à en faire un grand noble dont les manières élégantes cacheraient une âme noire. Son Scarpia est un criminel, une ordure fasciste ordinaire, un sadique bienheureux de pouvoir être ce qu'il est grâce au pouvoir politique qu'il détient. Lafont est donc parfait, d'autant qu'il chante formidablement bien, avec un creux et une puissance qui lui permettent de soulever la salle à l'issue du « *Te Deum* » qui clôt l'acte I.

La surprise vient de la fosse. Nouveau directeur musical de l'Orchestre de Strasbourg, Jan Latham-Koenig déploie une violence, une urgence, une puissance dramatiques idéales, sans couvrir les chanteurs, à la tête d'un orchestre délié, soyeux, jamais pris en défaut de manque de concentration. Et si le chef ne recrée pas l'atmosphère magique du « Lever du jour », c'est que Werner Schroeter, à ce moment précis, fait trop bouger les soldats sur scène et que le bruit de leur jeu gêne. Mais ce n'est évidemment pas pour sa mise en scène qu'il faut retourner voir *Tosca*. Ça, on le sait depuis la première.

Alain Lompech

★ « Tosca », de Puccini. Maria Guleghina (Tosca), Fabio Armiliato (Cavaradossi), Jean-Philippe Lafont (Scarpia), Maîtrise des Hauts-de-Seine, Chœurs et orchestre de l'Opéra de Paris, Jan Latham-Koenig (direction), Werner Schroeter (mise en scène). Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 19 h 30, les 3, 7, 10 et 13 février. Tél. : 08-36-69-78-68. De 60 F à 635 F.

SORTIR

PARIS

Musica Antiqua Köln
L'exceptionnelle maîtrise de cet ensemble d'instruments anciens, la verve qu'il met à réveiller des partitions alourdies par d'autres ensembles, ne peuvent faire oublier que Reinhard Goebel est parfois un peu brutal.
Œuvres de Telemann, Vivaldi et Biber. Reinhard Goebel (direction).
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie. Paris 8e. Mo Miromesnil. Le 3, à 20 h 30. Tél. : 01-49-53-05-07. De 95 F à 250 F.

Beethova Obas
Haïtien à la voix chaude, guitariste inspiré par la douceur des accords brésiliens, Beethova Obas promène son sentiment de l'exil, tamise ses colères contre la misère, les inégalités, la violence qui mine son pays. Fin observateur du quotidien insulaire, il parvient à inventer une nouvelle musique caraïbe.
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mo Sentier. Du 3 au 14 février, à 20 h 30. Relâche dimanche et lundi. Tél. : 01-42-36-37-27. 80 F. Première partie : Dominique Sylvain.

Jeff Bodart
Ex-Gangster d'Amour, ce chanteur bruxellois a pris ses marques dans le paysage de la chanson francophone en 1992 avec *Du vélo sans les mains*. Ses *Histoires universelles* (titre de son nouvel album chez Arcade, dans lequel Kent est venu glisser sa plume) ont du goût, du swing et sont balayées par une fraîche malice.
Théâtre Trévise, 14, rue Trévise, Paris 9e. Mo Rue-Montmartre. Du 3 au 7 février, à 20 heures. Tél. : 01-45-23-35-45. 90 F.

Festival international du prix Georges & Ruta Sadoul
En mémoire de Georges Sadoul, historien, critique de cinéma, auteur de *L'Histoire du cinéma mondial* – que Godard compare à « *une petite cinémathèque portative et vivante* » – a été créé en janvier 1968 le prix Georges Sadoul, qui couronne chaque année deux premiers ou seconds longs métrages français et étrangers. La sélection finale est présentée au Cinéma le 14-Juillet-sur-Seine du 3 au 10 février.
14 Juillet-sur-Seine, 14, quai de la Seine, Paris 19e. Mo Jaurès. Tél. : 01-40-30-30-31.

(Publicité)
DANS LA JUNGLE DES VILLES
Brecht / Braunschweig
Jusqu'au 22 février
Théâtre National de la Colline 01 44 62 52 52

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

L'Annonce faite à Marius
de Harmel Sbraire (France, 1 h 25).
L'Arche du désert
de Mohamed Chouikh (Algérie, 1 h 30).
Le Chacal
de Michael Caton Jones (Etats-Unis, 2 h 04).
Le Festin chinois
de Tsui Hark (Hongkong, 1 h 47).
Fire
de Deepa Mehta (Canada, 1 h 40).
Love ! Valour ! Compassion !
de Joe Mantello (Etats-Unis, 1 h 55).
Le Monde magique
de Ladislas Starewitch
Courts métrages de Ladislas Starewitch (Russie, 1 h 13).
Souviens-toi... l'été dernier (*)
de Jim Gillespie (Etats-Unis, 1 h 40).
The End of Violence
de Wim Wenders (Etats-Unis, 2 h 02).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

Casablanca
de Michael Curtiz, avec Humphrey Bogart, Ingrid Bergman, Peter Lorre, Marcel Dalio.
Américain, 1942, noir et blanc (1 h 42).
VO : Action Ecoles, 23, rue des Ecoles, Paris 5e. Tél. : 01-43-25-72-07 ; Mac-Mahon, 5, avenue Mac-Mahon, Paris 17e. Tél. : 01-43-29-79-89.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Sandrine Piau (soprano)
David Selig (piano)
Œuvres de Debussy, Roussel et Messiaen.
Auditorium de la Bibliothèque nationale de France, quai François-Mauriac, Paris 13e. Mo Quai-de-la-Gare. Le 3, à 19 heures. Tél. : 01-53-79-59-59. 100 F.
Freiburger Barockorchester
Bach : *Sinfonia BWV 1071, Concerto pour hautbois, Concerto pour violon, cordes et basse continue BWV 1056, Sinfonia de la cantate BWV 174, Suite pour orchestre BWV 1069.* Gottfried von der Goltz (violon, direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 3, à 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. De 100 F à 160 F.
Aleksandar Serdar (piano)
Beethoven : *Sonate pour piano op. 13 « Pathétique ».* Mendelssohn : *Variations sérieuses.* Brahms : *Intermezzi op. 117.* Bach-Busoni : *Chaconne.*
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 4, à 12 h 45. Tél. : 01-40-28-28-40. 50 F.
Brenda Kahn, Vin Scialla, Ernie Adzentoivich
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. Le 3, à 20 h 30. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.
Bertrand Renaudin Trio
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 3, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.
Tim Berne Bloodcount
Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 93 Montreuil. Le 3, à 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

RÉSERVATIONS

Carnaval Do Brasil
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. Mo Pigalle. Les 20 et 21 février à 23 heures. Tél. : 01-44-92-77-66. 110 F.

DERNIERS JOURS

8 février :
Dominique Labauvie
Cargo – Centre international d'arts visuels, galerie, 53-55, rue Grignan, 13 Marseille. Tél. : 04-91-54-84-84. De 11 heures à 19 heures ; samedi de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche.
8 février :
Irving Penn
Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4e, Mo Saint-Paul. Tél. : 01-44-78-75-00. De 11 heures à 20 heures. Fermé lundi, mardi et fêtes. 30 F.
8 février :
Une bête sur la lune
de Richard Kalinoski, mise en scène d'Irina Brook, avec Simon Abkarian, Corinne Jaber, Guy Touraille, en alternance Jonathan Haddad et Kristen Josse.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Mo Bobigny-Pablo Picasso. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-41-60-72-72. De 60 F à 140 F.
8 février :
Visages de la nuit (Nachtgesichter)
de Frank Soehnle, d'après Max Jacob, mise en scène de Karin Ersching, Marcus Dürr et Frank Soehnle, avec Frank Soehnle.
Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. Mo Aubervilliers-Pantin 4 Chemins. Les 3, 4, 5 et 6 février, à 20 h 30 ; le 7, à 16 heures et 20 h 30 ; le 8, à 16 heures. Tél. : 01-48-34-67-67. De 50 F à 90 F.
10 février :
Meurtres de la princesse juive
mise en scène de Jean-Marc Brisset, avec Philippe Bussière, Alain Daffos, Richard Duval, Franck Garric, Jacques Vincey, Jean-Stéphane Lefèvre, Catherine Morlot, Béatrice Arias, Michaël Harel, Nathalie Andres, Nathalie Bensard, Christelle Boizarmé, Paula De Oliveira et Céline Pique.
Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. RER Cité-Universitaire. Les mardi, vendredi, samedi, lundi, à 20 heures ; le jeudi, à 19 heures ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 01-45-89-38-69. De 55 F à 110 F.

EN VUE

■ Leurs familles sont toujours sans nouvelles des quatre poètes « embarqués » par les policiers chinois, lundi 26 janvier, à Guiyang, chef-lieu de la province de Guizhou : ni même du fils de **Wu Ruohai**, l'un d'entre eux, qui, âgé *de six ans, tenait la main de son* père au moment de l'arrestation.

■ Une commission gouvernementale de Moscou reconnaîtra officiellement, vendredi 6 février, les dépouilles *mortelles du tsar* **Nicolas II** *et de* ses proches, identifiées, avec un taux de certitude de 99,98 %, à partir de l'ADN prélevé sur les cadavres exhumés à Ekaterinbourg. Les milliers de fidèles de l'Eglise russe orthodoxe de l'étranger continueront de vénérer à Bruxelles les ossements rassemblés en 1918 par un officer de l'Armée blanche, **Nikolaï Sokolov**. *« Il n'est pas question pour nous d'entendre parler de l'apparition de nouveaux restes »*, a tranché le métropolite de New York, **Vitali**.

■ *Un bidasse italien*, incorporé à Vérone, qui venait de se faire réformer pour homosexualité, surpris, narquois, le lendemain, en compagnie de sa fiancée dans une gondole à Venise, a été dénoncé par ses camarades de régiment jaloux. Depuis le début de l'année, les autorités allemandes ont déjoué neuf conscrits qui, afin d'échapper *au service militaire, se faisaient* passer pour des néo-nazis. En Russie, les appelés ne jouent plus : ils désertent en masse pour éviter les brimades sauvages et les bizutages mortels de l'armée. Vendredi 30 janvier, un soldat de la région de Samara, sur le point d'être repris, s'est tiré une balle dans la tête.

■ En été, les conscrits suédois trompent l'ennui en filmant les baigneuses nues qui évoluent sur les plages, à des kilomètres de leur poste d'observation. Leurs caméras sont équipées de puissants téléobjectifs mis au point à l'époque où l'armée surveillait les manœuvres des sous-marins *soviétiques espions*.

■ **Rudolf Giuliani**, maire de New York, citant l'exemple d'un honnête homme, **Syed Shah**, chauffeur de taxi pakistanais, qui a restitué 10 000 dollars (environ 60 000 francs) en espèces, oubliés dans sa voiture par une touriste belge, improvise une petite leçon *de morale devant les enfants* du personnel municipal invités pour une fête au City Hall : *« Et vous, qu'auriez-vous fait si vous aviez trouvé l'argent ? » « On l'aurait gaaardééé ! »*, répondent en chœur les bambins.

■ **Pippo Gianni**, maire de Priolo, en Sicile, impliqué dans une affaire d'escroquerie, condamné en première instance à 3 ans de prison en vertu de l'article 39 du code pénal, a gagné 23 millions de lires (environ 78 000 francs) en jouant au Loto à Palerme, le 3 et le 39 précisément.

Christian Colombani

La presse militaire française rentre dans le rang

Certaines rédactions appelées à disparaître pour cause d'économies expriment leur amertume dans leurs colonnes

ÉCONOMIES OBLIGENT : la presse militaire en France, du moins celle dont les grands commandements opérationnels ont la responsabilité, se fait hara-kiri. On assiste, là comme ailleurs, à un regroupement des titres pour *raisons financières, plus exactement* à la disparition de quelques-unes de ces publications, souvent très proches de la communauté dont elles étaient l'émanation, au profit d'une concentration autour d'un média par armée, qui deviendrait *quasiment la voix officielle*. Au sein des rédactions militaires concernées, cela regimbe un peu, certaines n'hésitant plus à faire part de leurs états d'âme dans leurs colonnes. Le dernier en date à se saborder est *FAC infos*, une revue trimestrielle éditée à un peu plus de 4 000 exemplaires par le commandement de la Force aérienne de combat (FAC), c'est-à-dire les escadrons qui rassemblent *les trois cent quinze avions de* combat de l'armée de l'air française.

Son éditorialiste, le général de corps aérien Pierre Péron, qui commande la FAC, exhale son ressentiment dans le dernier numéro. *« La presse militaire à usage interne*, écrit-il, *s'appuie plus qu'une autre sur le support papier. Il arrive à* FAC infos *un avatar : celui d'être lu, puis connu, voire attendu. Cela fait beaucoup pour une gazette. »*

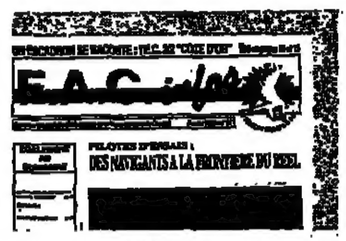

FAC infos tire donc sa révérence. Mais, en réalité, il ne s'agit pas *– uniquement – d'une censure* plus ou moins déguisée de titres priés de rentrer dans le rang. C'est l'ensemble de la presse militaire qui est concernée par une directive, non annoncée, du précédent gouvernement. Cette décision entre désormais en application. Un audit de la Cour des comptes, visant le *foisonnement des publications administratives*, avait invité le ministère de la défense à y mettre de l'ordre et à faire 30 % d'économies dans ses coûts de fonctionnement.

AU GARDE-À-VOUS

Ce sont les médias rédigés par les grands « commandeurs » qui *ferment boutique*, c'est-à-dire les publications souvent les plus percutantes ou les plus professionnelles, et destinées à entretenir la cohésion interne au sein des principales formations militaires, toutes armées confondues. Ces revues ou ces magazines sont comparables à une presse d'entre*prise dont* le but est de créer des liens d'identification des personnels à leur communauté de travail pour mieux entretenir l'esprit « maison ».

Si l'on excepte les petites feuilles élaborées avec les moyens du bord et propres à un *régiment*, une base aérienne ou un bateau, qui pourront subsister, une seule publication par armée échapperait au couperet, celle qui, déjà, se vend en kiosque ou par abonnements : *Air actualités* (40 000 exemplaires) pour l'armée de l'air ; *Cols bleus* (24 000) pour la marine ; *Terre magazine* (130 000) pour l'armée de terre ; *Gend'infos* (106 500) pour la gendarmerie ; et *Info DGA* (57 000) à la délégation générale pour l'armement. Avec une cerise sur le gâteau : le mensuel *Armées d'aujourd'hui* (140 000 exemplaires), qui est la vitrine interarmées du Service d'information et de relations publiques des armées (Sirpa).

Dans les rédactions des périodiques appelés à disparaître, on ne cache pas le ressentiment d'être ainsi mis au garde-à-vous. *« Nous sommes des gens simples, dont la fraternité d'armes décuple l'efficacité d'une compétence professionnelle absolue et d'un dévouement sans limite à notre pays*, note, amer, le général Péron. *Cela allait bien en l'écrivant. »*

Jacques Isnard

DANS LA PRESSE

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ Il est bien difficile au commun des mortels de se faire une opinion sur l'opportunité scientifique de l'arrêt de Superphénix. (...) En revanche, il n'est pas besoin d'être docteur en sciences nucléaires pour constater que la décision du gouvernement n'est que politique, qu'elle est assez peu démocratique, qu'elle est *moins écologique qu'il* n'y paraît, qu'elle est fort coûteuse et qu'elle est inspirée par une philosophie malthusienne et défaitiste. Le premier ministre paie une dette électorale. Dominique Voynet lui avait apporté son soutien aux dernières *législatives*. Lionel Jospin lui avait promis en échange l'abandon de Superphénix. C'est chose faite.

L'HUMANITÉ
Lucien Degoy

■ La décision de démantèlement de *Superphénix engagée hier* (...) présage mal de l'avenir. Ce choix, assure le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, *« ne remet pas en cause le nucléaire »*. A voir. Car la décision prise conjointement de remettre en activité et pour quelques années le petit réacteur Phénix ne fait pas le compte. Question d'échelle et surtout d'ambition. On ne voit pas comment on pourrait construire l'avenir dans le domaine de l'énergie, de ses nécessaires diversifications de ressources, sans pousser jusqu'au bout la maîtrise du nucléaire en particulier, sans anticiper les moyens d'une industrie qui prépare le long terme, économies d'énergie comprises. L'indépendance énergétique et nationale est aussi à ce prix.

NEWSWEEK
Michael Elliott

■ L'affaire Lewinsky a eu un réel impact sur l'atmosphère à Davos. Il y a un an (...) les Etats-Unis faisaient figure de lion parmi les nations. *« L'Amérique est de retour »* était le message évident. (...) Cette année, les Etats-Unis sont loin d'avoir l'air triomphant. Ils ont l'air, disons, sot. (...) On a pu observer à Davos les spasmes de la naissance d'un monde où la puissance de l'Amérique n'est plus si centrale. La conférence a été ouverte par le chancelier allemand Helmut Kohl (...). Kohl est apparu comme un géant, pas seulement dans son apparence physique. Il est le personnage dominant d'un riche continent de démocraties qui auront bientôt une monnaie unique et sont de plus en plus étroitement liées les unes aux autres. (...) A court terme, l'Europe sera si obsédée par le besoin de faire réussir la monnaie unique qu'elle pourrait devenir encore plus préoccupée d'elle-même. Et l'Europe n'a pas la capacité de projeter une importante force militaire très au-delà de ses frontières. Mais à plus long terme, on peut facilement entrevoir le développement d'une Union européenne qui partage réellement les fardeaux du globe avec les Etats-Unis, qui devienne, en réalité, une seconde superpuissance démocratique. Si la manière dont sont perçus les scandales de Washington peut servir d'indication, cette perspective serait accueillie avec un grand soulagement par la plupart de ceux qui sont assemblés à Davos.

www.angelfire.com/il/FourMothers/

Des pacifistes israéliennes communiquent avec « l'ennemi » via Internet

APRÈS LA MORT, le 4 février 1997, de soixante-treize militaires disparus dans la collision de deux hélicoptères israéliens, quatre mères de soldats se sont inspirées des Quatre Mères du peuple juif (Léa, Sarah, Rebecca et Rachel) pour fonder, il y a un an, une association qui exige le retrait d'Israël de la *« zone de sécurité »* occupée dans le sud du Liban. Communément appelé Four Mothers, ce groupe pacifiste s'est vite doté d'un site Web en hébreu pour dénoncer *« l'inadmissible »* coût humain des opérations militaires, tant chez les Israéliens que chez les Libanais.

Mais, pour ces femmes, Internet allait vite jouer un tout autre rôle. *« Il était très important de montrer aux Libanais que nous pensions aussi à eux*, explique Yona Rochlin, membre des Four Mothers et internaute chevronnée. *Je crois qu'Internet est la meilleure façon de communiquer avec ses* "ennemis". »

Yona Rochlin a donc traduit et adapté le site des Quatre Mères en anglais, puis elle a contacté, par Internet bien sûr, le reporter qui couvrait le sud du Liban pour le quotidien de langue anglaise *Beyrouth Daily Star* : souhaitait-il réaliser une interview, *via* courrier électronique, avec un porte-parole des Four Mothers ? Le journaliste accepta et publia un article. Il s'agissait d'une première, les journaux libanais ne donnant quasi jamais la parole à des ressortissants de l'Etat hébreu. Il est vrai que le porte-parole des Four Mothers, Shaul Zadka, dénonçait l'occupation, exigeait le retrait de Tsahal de la zone occupée, et appelait au dialogue entre les deux peuples afin que cesse leur *« diabolisation mutuelle »*.

Depuis, des Libanais laissent régulièrement des messages sur le livre d'or électronique des Four Mothers. *« Je voudrais vous féliciter pour votre geste noble et héroïque*, a écrit un visiteur libanais. *J'espère que la presse libanaise reproduira votre point de vue en arabe, pour que plus de gens encore apprennent l'existence des nombreux Israéliens qui croient à la coexistence pacifique. »*

Aujourd'hui, le site anglais des Four Mothers propose une trentaine d'articles de journaux, principalement américains et israéliens, et une quarantaine de liens. Y figurent, entre autres, le site officiel de Tsahal, qui a mis en ligne des tableaux recensant le nombre de soldats tombés dans la région frontalière, mais aussi des serveurs libanais qui, eux, mettent l'accent sur le Hezbollah.

Michel Arseneault

SUR LA TOILE

ADRESSES

■ Après sept mois de consultations avec les acteurs du réseau, Ira Magaziner, le « M. Internet » de l'administration américaine, propose de réformer le système de gestion des adresses Internet, afin de l'ouvrir à la concurrence et à d'autres pays que les Etats-Unis. Ses propositions ont été postées sur le site Web du département américain du commerce. Parmi les propositions : confier la coordination technologique du système d'adresses, aujourd'hui aux mains d'un groupe d'universitaires sous la responsabilité du gouvernement américain, à un organisme international à but non lucratif, représentatif des secteurs privés et publics.

ADRESSE (BIS)

■ Deux hommes d'affaires en informatique de l'Arizona ont déposé l'adresse d'un nouveau site Web, www.Forbes2000.com, du nom du magnat des médias Steve Forbes. Ce dernier avait vainement brigué l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle de 1996. Les deux hommes d'affaires pensent qu'avec un tel nom les droits du site pourraient être rachetés un bon prix par un candidat. Trois acheteurs seraient déjà sur les rangs.

Abonnez-vous au Monde jusqu'à 360F d'économie

pour ne manquer aucun rendez-vous en 1998

■ EN MARS...
Les élections régionales et cantonales

■ EN MAI...
Le trentième anniversaire de mai 68

■ A PARTIR DE JUIN...
La coupe du Monde de football

■ CET ÉTÉ...
Un voyage en Egypte dans les pas de Bonaparte

■ EN JANVIER 1999...
La mise en circulation de l'euro

■ ET TOUS LES JOURS...

AVEC LE MONDE PASSEZ UNE BONNE ANNÉE 1998

Oui, je souhaite m'abonner au *Monde* pour la durée suivante :
☐ 3 MOIS - 562 F au lieu de 585 F* ☐ 6 MOIS - 1 086 F au lieu de 1 170 F* ☐ 1 AN - 1 980 F au lieu de 2 340 F*
* Prix de vente au numéro - (Tarif en France métropolitaine uniquement)
Je joins mon règlement, soit : ______ F 801 MQ 001
☐ par chèque bancaire ou postal à l'ordre du *Monde*
☐ par carte bancaire N° ________
Date de validité ____ Signature :
☐ M. ☐ Mme Nom : ______
Prénom : ______
Adresse : ______
______ Code postal : ______
Localité : ______ Pays : ______

TARIFS HORS FRANCE

	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne
1 AN	2 190 F	2 960 F
6 mois	1 180 F	1 560 F
3 mois	598 F	790 F

USA-CANADA
« Le Monde » (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year – Le Monde – 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA – Tel.: 800-428-30-03

Offre valable jusqu'au 31/12/98.

Pour tout autre renseignement concernant : le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers.
Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à :
LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

De Kant à Karla, vice versa

par Alain Rollat

UN MICRO au plafond ! Ce sera la dernière image que verra Karla Tucker au moment de son exécution. Avons-nous donc un micro au plafond ? Il faudra attendre la *semaine prochaine* pour obtenir peut-être une réponse du philambule de Canal Plus. Jackie Berroyer est le seul dingue assez sage pour nous éclairer sur ce point philosophique au cours de l'un de ses géniaux « Pas si vite » du lundi soir. Pour l'instant, il s'en fout, il disserte sur Kant : *« On dit que le Soleil se lève mais c'est façon de parler puisqu'on sait, depuis Copernic, que le Soleil ne bouge pas. On dit que le temps passe, cela a l'air d'une vérité incontestable, et pourtant Kant a démontré que le temps ne passe pas... »*

Lundi prochain, de toute façon, il sera trop tard. Il n'y aura plus ni micro ni plafond sous le regard de Karla Tucker. Son soleil ne se lèvera plus et son temps se sera arrêté pour l'éternité. Les miracles sont rares dans les prisons du Texas. On n'y a jamais vu un arrêt sur images pour interrompre une exécution. Il est peu probable, en revanche, que la vidéo de contrôle, cachée à l'angle de cette cellule proprette comme un bloc opératoire, nous épargne une dernière image-souvenir. On nous le remontrera sans doute, ce micro préposé au dernier mot du condamné à mort – pardon ! *la* condamnée... – qu'on aura soigneusement sanglé(e) sur ce billard nickel installé au centre de la pièce comme une table sacrificielle.

Et combien de fois nous la remontreront-ils, les voyeurs de service, l'image de cette jolie femme qui souriait encore à la vie, ce lundi soir, sur tous nos écrans ? Quel programmateur sadique a attendu les derniers instants de Karla Tucker pour nous raconter dans la même phrase sa vie et sa mort ? *« Fille de prostituée, elle-même prostituée dès l'âge de quatorze ans, droguée, condamnée à mort pour avoir tué un couple à coups de piolet... »* Oseront-ils, demain matin, ses bourreaux, regarder le soleil faire semblant de se lever ? Pourquoi ont-ils dénié à cette pécheresse convertie à la foi chrétienne, à cette diablesse devenue un ange, le droit de vivre sa rédemption à perpétuité ?

Jackie, au secours ! *« Le temps est immuable. Ce n'est pas le temps qui s'écoule mais quelque chose qui est dans le temps. Kant dirait : Ce micro et Karla sont deux choses simultanées. Karla sent que ce micro, qui l'écoute au plafond, et elle-même, qui le fixe au plafond, sont simultanés. Mais elle ne pourrait pas sentir cette simultanéité si elle ne se l'était pas représentée d'avance... »* Pigé ! Le temps n'est qu'une durée de conscience. Mais avons-nous tous une conscience sous le plafonnier ?

MARDI 3 FÉVRIER

FILMS DE LA SOIRÉE

18.55 Le Silence ■■■
D'Ingmar Bergman (Suède, 1962, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil

20.30 Liebelei, une histoire d'amour ■■■
De Max Ophuls (France, 1933, N., 85 min). Ciné Cinéfil

20.30 En avoir (ou pas) ■
De Laetitia Masson (France, 1995, 90 min). Ciné Cinémas

20.30 Starman ■
De John Carpenter (Etats-Unis, 1985, 120 min). RTL 9

20.35 Buffalo Bill ■■
De William A. Wellman (Etats-Unis, 1944, 90 min). Disney Channel

20.35 Alexandre le Grand ■■
De Robert Rossen (Etats-Unis, 1956, 140 min). TMC

20.50 Maverick ■
De Richard Donner (Etats-Unis, 1994, 135 min). TF 1

20.55 My Girl ■
De Howard Zieff (Etats-Unis, 1991, 105 min). France 2

21.00 Centre Terre : Septième continent ■
De Kevin Connor (Grande-Bretagne, 1976, 100 min). M 6

21.35 Le Chant du Missouri ■■
De Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1944, 115 min). France Supervision

21.55 A Dangerous Profession ■
De Ted Tetzlaff (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil

22.00 La Porte du paradis ■■■
De Michael Cimino (Etats-Unis, 1980, v.o., 220 min). Paris Première

22.00 Un Anglais sous les tropiques ■
De Bruce Beresford (Etats-Unis, 1994, v.o., 95 min). Ciné Cinémas

22.35 Planète hurlante ■■
De Christian Duguay (Etats-Unis, 1995, 104 min). Canal +

23.20 Une belle garce ■
De Marco de Gastyne (France, 1930, N., 95 min). Ciné Cinéfil

23.35 Kramer contre Kramer ■
De Robert Benton (Etats-Unis, 1979, 100 min). Ciné Cinémas

0.40 Nous les femmes ■■
D'Alfredo Guarini, Roberto Rossellini, Luigi Zampa, Lucchino Visconti et Gianni Franciolini (Italie, 1954, N., 90 min). RTL 9

0.55 Les Chemins de la gloire ■■
De Howard Hawks (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil

1.20 Halfaouine, l'enfant des terrasses ■■
De Ferid Boughedir (Tunisie, 1990, v.o., 100 min). Arte

2.10 La Mystérieuse Madame Cheney ■
De Franz Joseph Wild (France - Allemagne, 1962, N., 90 min). RTL 9

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 et **19.10 Nulle part ailleurs.** Invité : Costa Gavras. Canal +

21.00 Le Gai Savoir. Mais qu'est-ce qu'être français ? Invités : Jean-Marie Colombani, directeur du *Monde* pour son livre *Le Résident de la République* ; Alain Genestar ; Jean-Claude Barreau ; Pascal Sevran ; Roland Dumas. Paris Première

21.20 Matière grise. RTBF 1

22.00 Les Leçons de l'Histoire. Le communisme en question. Histoire

22.35 Bouillon de culture. A la rencontre des Français. Invités : Julian Barnes ; Azouz Begag ; Jean-Claude Casadesus ; Yves Le Roux ; Marlise Simons. TV 5

22.45 Ça se discute. Comment reprendre goût à la vie après la disparition d'un proche ? France 2

23.00 De l'actualité à l'Histoire. Où en est le gaullisme ? Le forum de Davos. Invités : Jacques Baumel ; Pierre Lellouche ; Laurence Herry ; Serge Marti. Histoire

23.40 La Preuve par trois. La gifle. France 3

0.15 Capital. Adieu patron. M 6

0.50 ▶ Les Grands Entretiens du Cercle. Invité : Willy Ronis. France 2

DOCUMENTAIRES

20.35 Portrait d'Alan Paton, écrivain sud-africain. Pleure, ô pays bien-aimé. Planète

20.43 ▶ Soirée thématique : Shoah. *[1/2] Première époque.* Arte

20.45 World Music. Cesaria Evora : Destination Cap-Vert. France Supervision

21.30 L'Eléphant seigneur de la jungle. Planète

22.25 Cuivres débridés. Planète

23.05 L'Age d'or ? TSR

0.00 Cuba si, Cuba no. Histoire

SPORTS EN DIRECT

19.30 Athlétisme. Meeting indoor de Madrid. Eurosport

20.30 Football. Championnat de D 1 : Strasbourg - Monaco. Canal +

22.00 Boxe. Combat en dix reprises. Poids super-moyens : Bruno Girard - Alloua Anki. Eurosport

2.05 Basket-ball NBA. Orlando - Atlanta. Canal +

MUSIQUE

20.50 Les 5e Victoires de la musique classique et du jazz. France 3

21.00 Hans Graf. Mozart à Salzbourg. Muzzik

22.50 Zarzuela. La Gran Via. Muzzik

23.30 Sadko. Mise en scène d'Alexei Stepanluk. France Supervision

TÉLÉFILMS

20.30 L'Eté de la Révolution. De Lazare Iglésis. Festival

20.55 L'Amour en jeu. De Piers Haggard. Téva

21.00 Einstein. De Lazare Iglesis [1/4]. Histoire

22.40 Un bus en otage. © De Vern Gillum. M 6

23.05 A la vie, à la mort. © De Lewis Teague. TF 1

23.10 L'Alambic. De Jean Marbœuf. Festival

0.40 Nomenklatura. De Michael J. Dudziewicz. Festival

SÉRIES

20.45 Murder One : L'Affaire Jessica. Chapitre XXII. Série Club

21.30 Twin Peaks. Episode n° 17. Série Club

22.55 Angela, 15 ans. L'amour à toutes les sauces (v.o.). Canal Jimmy

23.45 Star Trek : la nouvelle génération. Question de perspective (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● *20.35 Planète*
Portrait d'Alan Paton

Le romancier sud-africain Alan Paton a traversé presque tout le XXe siècle. Né en 1903, il dirige d'abord un collège pour jeunes Noirs où, à côté des châtiments corporels, il introduit des pédagogies plus novatrices. En 1946, il voyage en Scandinavie pour étudier les méthodes éducatives modernes. Le soir, dans sa chambre d'hôtel, il rédige son premier manuscrit. Publié aux Etats-Unis en 1948, *Pleure, ô pays bien-aimé* connaît un succès international immédiat. Le compositeur Kurt Weill en fait une comédie musicale, le cinéaste Zoltan Korda un film, avec l'acteur noir Sydney Poitier. Jusqu'à sa mort, en 1988, Paton milite au sein du parti libéral multiracial et continue à écrire sur l'Afrique du Sud, *« un pays où l'on espère le lundi et l'on désespère le mardi ». – C. Ba.*

● **22.00 Paris Première**
Heaven's Gate (La Porte du paradis)

Vers 1890, l'enracinement difficile d'émigrants venus d'Ukraine et d'Europe de l'Est dans le Wyoming où ils se heurtent à l'hostilité des éleveurs. Trois personnages surtout préoccupés de leurs problèmes et de leur destin personnels sont emportés par la montée des événements. Michael Cimino s'est inspiré de faits historiques pour un admirable western sur la lutte des classes dans l'Ouest américain à la fin du XIXe siècle. Tout le film – ici en version intégrale, une apothéose ! – est mené dans un style épique, coupé de pauses intimistes. L'interprétation est formidable, mention spéciale à Isabelle Huppert. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Le Bigdil.
19.50 et **20.45 Météo.**
20.00 Journal, Résultat des courses.
20.50 Maverick ■
Film de Richard Donner.
23.05 A la vie, à la mort.
Téléfilm © de Lewis Teague.
0.55 Le docteur mène l'enquête.

FRANCE 2

19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe, A cheval, Météo.
20.55 My Girl ■
Film de Howard Zieff.
22.40 Un livre, des livres.
22.45 Ça se discute.
Comment reprendre goût à la vie après la disparition d'un proche ?
0.35 Journal, Météo.
0.50 ▶ Les Grands Entretiens du Cercle. Invité : Willy Ronis.

FRANCE 3

18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et **23.00 Météo.**
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Les 5e Victoires de la musique classique et du jazz.
Soirée diffusée en simultané sur France-Musique.
23.10 Soir 3.
23.40 La Preuve par trois.
Votre glisse les intéresse.
0.35 Magazine olympique.
1.05 Rencontres à XV.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.30
18.30 *et 19.10 Nulle part ailleurs.*
19.30 Allô l'Algérie.
20.15 Football.
20.30 Championnat de D1 : Strasbourg - Monaco.
22.30 Flash infos.
22.35 Planète hurlante ■■
Film de Christian Duguay.
0.20 Flirter avec les embrouilles.
Film de David Russel (v.o.).
1.45 Surprises.

ARTE

19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2.
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.43 ▶ Soirée thématique.
Shoah.
20.44 Débat.
20.55 Shoah.
Film documentaire de Claude Lanzmann [1/2].
1.20 Halfaouine, l'enfant des terrasses ■■
Film de Ferid Boughedir.

M 6

19.00 Lois et Clark, les nouvelles aventures de Superman.
19.50 Les Mots d'Eric et Ramzy.
19.54 6 minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, E = M 6 junior.
21.00 Centre Terre, septième continent ■
Film de Kevin Connor.
22.40 Un bus en otage.
Téléfilm © de Vern Gillum.
0.15 Capital. Adieu patron.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Claude Metra.
21.00 Poésie studio.
Yadollah Rozaï, José Ensch.
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

20.50 Les 5es Victoires de la musique classique et du jazz.
Soirée diffusée en simultané sur France 3.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées.
L'arrivée de Mozart à Vienne, Œuvres de Gluck, Mozart, Paisiello, Clementi, Haydn.
22.35 Les Soirées... (suite).
Œuvres Tournemire, Lekeu.

MERCREDI 4 FÉVRIER

FILMS DU JOUR

13.30 Liza ■
De Marco Ferreri (France - Italie, 1971, 110 min). TV 5

13.30 L'Ile sur le toit du monde ■
De Robert Stevenson (Etats-Unis, 1974, 90 min). Disney Channel

13.50 Milagro ■■
De Robert Redford (Etats-Unis, 1988, 120 min). Ciné Cinémas

14.25 Chantons sous la pluie ■■■
De Stanley Donen et Gene Kelly (EU, 1952, 105 min). France Supervision

14.45 Une belle garce ■
De Marco de Gastyne (France, 1930, N., 100 min). Ciné Cinéfil

15.50 Broadcast News ■
De James L. Brooks (Etats-Unis, 1987, 130 min). Ciné Cinémas

16.20 Le Dossier noir ■
D'André Cayatte (France - Italie, 1955, N., 115 min). Festival

16.25 A Dangerous Profession ■
De Ted Tetzlaff (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 80 min). Ciné Cinéfil

18.00 Les Nuits fauves ■■■
De Cyril Collard (France, 1992, 120 min). Ciné Cinémas

18.15 Crime et châtiment ■
De Georges Lampin (France, 1956, N., 105 min). Festival

19.05 Dry Rot ■
De Maurice Elvey (Grande-Bretagne, 1956, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil

20.30 Les Chemins de la gloire ■■
De Howard Hawks (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 105 min). Ciné Cinéfil

20.30 Une étrangère parmi nous ■
De Sidney Lumet (Etats-Unis, 1992, 110 min). Ciné Cinémas

21.10 Kiss of Death ■■
De Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1994, 100 min). TSR

21.15 Une vie en cendres ■
De Michael Ray Rhodes (Etats-Unis, 1995, 90 min). RTBF 1

22.15 Liebelei, une histoire d'amour ■■■
De Max Ophuls (France, 1933, N., 80 min). Ciné Cinéfil

22.40 Hitcher ■
De R. Harmon (EU, 1986, 99 min). RTBF 1

23.25 Putain d'histoire d'amour ■■
De Gilles Béhat (France, 1981, 100 min). Festival

23.35 Le Silence ■■■
D'Ingmar Bergman (Suède, 1962, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil

23.50 Portrait de femme ■■
De Jane Campion (Grande-Bretagne, 1996, v.o., 139 min). Canal +

0.20 Mamma Roma ■■
De Pier Paolo Pasolini (Italie, 1962, N., v.o., 100 min). RTL 9

1.10 Croisières sidérales ■
D'André Zwobada (France, 1941, N., 93 min). Ciné Cinéfil

2.10 Les Couleurs du diable ■
D'Alain Jessua (France, 1997, 80 min). Canal +

2.15 Au rendez-vous de la mort joyeuse ■■
De Juan Bunuel (France - Italie, 1972, 80 min). Ciné Cinémas

4.55 L'Armée des douze singes ■
De Terry Gilliam (Etats-Unis, 1995, ♦, 124 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.35 Parole d'Expert.
Invitée : Bernadette Lafont. France 3

15.00 Envoyé spécial, les années 90.
Golfe : les autres. Le KGB. Histoire

16.05 Saga-Cités.
Les Italiens de Nogent. France 3

17.00 De l'actualité à l'Histoire.
Où en est le gaullisme ? Le forum de Davos. Invités : Jacques Baumel ; Pierre Lellouche ; Laurence Herry ; Serge Marti. Histoire

17.00 Le Gai Savoir.
Mais qu'est-ce qu'être français ? Invités : Jean-Marie Colombani, directeur du *Monde* pour son livre *Le Résident de la République* ; Alain Genestar ; Jean-Claude Barreau ; Pascal Sevran ; Roland Dumas. Paris Première

18.00 Stars en stock. Robert Redford. Marlene Dietrich. Paris Première

18.30 et **19.10 Nulle part ailleurs.**
Invitées : Emma Thompson ; Phyllida Law. Canal +

20.00 Faut pas rêver.
Tchad : La solde. France : L'arbre à pommes. Espagne : La pelote basque. Invité : Patrick Ewen. TV 5

20.10 Strip-tease.
Allez, emballé, terminé. Lire et écrire. Merci patron. La compassion. RTBF 1

20.45 Les Mercredis de l'Histoire.
Bienvenue parmi la race des hommes. Arte

20.50 Combien ça coûte ?
Invités : David Douillet ; Michel Galabru. TF 1

20.50 La Marche du siècle.
Hommes cobayes. France 3

21.00 Strip-tease. spécial «Maryflo». TV 5

22.35 Savoir plus santé.
Les maladies de la pollution. Invités : Les professeurs Alain Grimfeld et William Dab. TV 5

22.40 ▶ La Vie à l'endroit.
La prison, et après ? France 2

22.55 Le Droit de savoir.
La vie... sur liste d'attente. TF 1

23.20 ▶ Un siècle d'écrivains.
Pierre Benoit, l'artisan prisonnier. France 3

0.30 Le Cercle du cinéma.
Invités : Wolfgang Panzer ; Martin Huber ; Mohamed Choukih ; Manuel Attali ; etc. France 2

DOCUMENTAIRES

18.30 Le Monde des animaux.
Les Yeux de la mer. La Cinquième

20.00 Les Gibbons. Amour de singes. Arte

20.05 Les Nouveaux Explorateurs.
A la découverte du soleil. Planète

20.55 Les Transsibériennes. Téva

21.30 Vivre dans le désert. Téva

21.40 Musica. Vive Balanchine ! Arte

21.55 Pierre et Gilles, histoires d'amour. Paris Première

22.00 Africa. [1/6]. Différents mais égaux. Histoire

22.15 Marseille de père en fils. [1/3]. Ombres sur la ville. Planète

23.10 Profil. Bertolt Brecht [1/3]. Penser, c'est changer. Arte

23.35 Nathan Milstein, maître de l'invention. [1/2]. Quelques souvenirs d'un musicien discret. Muzzik

23.35 Roosevelt, un destin pour l'Amérique. [1/2]. TSR

0.10 La Lucarne.
Lumières boréales. Arte

SPORTS EN DIRECT

14.00 Tennis. Tournoi messieurs de Split (3e jour). Eurosport

17.55 Football. Championnat de D 2 : Lorient - Le Mans. Eurosport

DANSE

19.15 Kaguyahime. France Supervision

21.00 Casse-noisette. Ballet. Muzzik

22.40 Baryshnikov danse Balanchine. Ballet. Arte

MUSIQUE

20.25 Guitarras. Pepe Habichuela. Muzzik

21.35 Concert Patti Smith. France Supervision

22.25 Elliot Murphy. France Supervision

0.35 Jazz of the World, Montreux 96. Muzzik

TÉLÉFILMS

18.00 L'Amour en jeu. De Piers Haggard. Téva

19.00 L'Affaire Seznec. D'Yves Boisset [2/2]. Histoire

20.30 Bébé volé. De Florence Strauss. Festival

20.30 Les Filles du KGB. De Don Taylor. RTL 9

20.35 Splash II. De Greg Antonacci. Disney Channel

20.35 La Main de l'assassin. De Stuart Orme. TMC

22.00 Une mer bleue de sang. De Maurice Frydland. Festival

SÉRIES

20.30 Star Trek : la nouvelle génération. Question de perspective. Canal Jimmy

20.55 L'Instit. La Révélation. France 2

21.00 Les Cinq Dernières Minutes. Les Cheveux en quatre. Série Club

22.15 Brooklyn South. Touched by a Cherchered Cab (v.o.). Série Club

22.15 Presque parfaite. Un après-midi de chien (v.o.). Canal Jimmy

22.40 Spin City. Quand le maire s'invite (v.o.). Canal Jimmy

0.55 New York District. Génération violence. France 3

LA VIE A L'ENDROIT
présente et propose
par Mireille DUMAS
La prison, et après?
Ce soir
22h35
2 France

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ *Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».*
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques
Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

LES CODES DU CSA :
○ Accord parental souhaitable
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

NOTRE CHOIX

● *20.45 Série Club*
Les Cinq Dernières Minutes

La plus longue série policière de l'histoire

AVEC LA DIFFUSION, le 20 décembre 1996, de l'épisode *Mise en pièces*, France 2 mettait fin à la plus longue série policière de la télé française et sans doute mondiale. A un an près, « Les Cinq Dernières Minutes » fêtait son quarantième anniversaire. C'est en automne 1957 que le téléaste Claude Loursais proposa à la RTF le concept d'une dramatique télévisée récurrente qui retracerait l'enquête menée par un policier sur une affaire criminelle dont la solution serait fournie par un indice visuel permettant au téléspectateur de trouver l'identité de l'assassin.

Ayant obtenu l'accord de la RTF, Claude Loursais fit appel à quelques auteurs policiers réputés de l'époque – Fred Kassak, Maurice-Bernard Endrèbe, L.C. Thomas, Michel Lebrun... – pour la construction des intrigues policières et choisit Raymond Souplex pour le rôle de l'inspecteur Sommet, nommé Bourrel dès le deuxième épisode. La première émission, *La Clé de l'énigme*, réalisée par Loursais, fut diffusée en direct le 1er janvier 1958 sur l'unique chaîne. Deux enquêteurs amateurs suivaient l'intrigue devant des moniteurs installés au studio. Cinq minutes avant la fin, l'inspecteur, après avoir prononcé le fameux : *« Bon dieu ! mais c'est bien sûr... »*, rejoignait les deux candidats à qui on repassait deux séquences censées les mettre sur la piste de l'assassin. Malgré quelques cafouillages inhérents au direct, *l'émission fut bien accueillie* par le public. Par la suite, Loursais engagea deux excellents scénaristes, Henry Grangé et André Maheux, recruta l'inspecteur Dupuy (Jean Daurand), l'adjoint de Bourrel, qui fut promu commissaire, et supprima les candidats à partir du 21e épisode.

Les Cinq Dernières Minutes émigra sur la 2e chaîne en 1971, fut diffusée en couleur l'année suivante et faillit s'arrêter avec la mort de Raymond Souplex. Une nouvelle équipe, le commissaire Cabrol et l'inspecteur Ménardeau, reprit le flambeau à partir de 1975, puis fut remplacé en 1992 par le couple Massard-Barrier.

Jean-Jacques Schléret

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.45 Les Feux de l'amour.
14.35 Les Vacances de l'amour.
15.40 Contre vents et marées.
16.35 Tarzan.
17.05 Sunset Beach.
18.00 Les Années bleues.
18.25 Touché, gagné !
19.00 Le Bigdil.
19.50 et **20.40 Météo.**
20.00 Journal, Résultat des courses.
20.45 Météo des neiges.
20.50 Combien ça coûte ?
22.55 Le Droit de savoir.
La vie... sur liste d'attente.
0.10 Formule foot.
0.45 TF1 nuit, Météo.
1.00 Cas de divorce.
1.25 TF1 nuit.
1.35 Concert.

FRANCE 2

13.50 et **17.45 Un livre, des livres.**
13.55 Le Renard.
14.55 L'Enquêteur.
15.45 Tiercé.
16.00 La Chance aux chansons.
16.55 Des chiffres et des lettres.
17.25 Chair de poule.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ?
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 et **1.50 C'est l'heure.**
19.50 et **20.50 Tirage du Loto.**
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.35 A cheval, Météo.
20.55 L'Instit.
La Révélation.
22.40 ▶ La Vie à l'endroit.
La prison, et après ?
0.15 Journal, Météo.
0.30 Le Cercle du cinéma.

FRANCE 3

13.35 Parole d'Expert.
14.20 Va savoir.
14.58 Questions au gouvernement.
16.05 Saga-Cités.
16.40 Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et **22.45 Météo.**
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.
20.50 La Marche du siècle.
Hommes cobayes.
22.55 Soir 3.
23.20 ▶ Un siècle d'écrivains.
Pierre Benoît, l'artisan prisonnier.
0.10 Cinéma étoiles.
0.40 Vivre avec...
0.55 New York District.
1.40 Musique graffiti.

CANAL +

13.35 Décode pas Bunny.
14.25 C+ Cléo.
15.55 Daria.
16.20 Les Simpson.
16.40 Surprises.
16.50 767 en détresse.
Téléfilm de Jorge Montesi.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.20 Robin.
18.30 et **19.10 Nulle part ailleurs.**
19.30 Allô l'Algérie.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Lame de fond.
Film de Ridley Scott.
23.00 Flash infos.
23.05 Jour de foot.
23.50 Portrait de femme ■■
Film de Jane Campion (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 et **17.35 100 % question.**
14.00 Terres de légendes.
14.30 Une vie de prof.
16.05 L'Etoffe des ados.
16.35 Modes de vie, modes d'emploi.
17.05 Cellulo.
18.05 Le Cinéma des effets spéciaux.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2.
20.00 Les Gibbons.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire.
Bienvenue parmi la race des hommes.
21.40 Musica.
Vive Balanchine !
22.40 Baryshnikov danse Balanchine.
23.10 Profil.
Bertolt Brecht [1/3].
0.10 La Lucarne.
Lumières boréales.
1.35 La Troisième Rive du fleuve.
Téléfilm de Nelson Pereira Dos Santos.

M 6

13.10 M6 Kid.
16.25 Des clips et des bulles.
16.45 Fan de.
17.20 Fanquizz.
18.00 Bugs.
19.00 Lois et Clark, les nouvelles aventures de Superman.
19.50 Les Mots d'Eric et Ramzy.
19.54 6 minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Elément Terre.
20.50 Opération Porte de feu.
Téléfilm © de Kaspar Heidelbach.
22.50 Jessica, le combat pour l'amour.
Téléfilm d'Armand Mastroianni.
0.30 Secrets de femme. ⊏.
1.05 Sexy Zap. ⊏.
1.35 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique.
20.30 Agora. Alain Pagès.
21.00 Philambule.
Usage de Heidegger.
22.10 Fiction.
Le Goût de l'orange, de Marthe Rébel.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

18.36 Scène ouverte.
19.30 Prélude.
20.00 Concert. Présences 98.
Œuvres de Levinas, Dusapin, Xenakis.
22.30 Musique pluriel.
Œuvres de Dufour, Zanesi, Savoures.
23.07 Les Greniers de la mémoire.
Concerto pour alto et orchestre, de Bartok, par l'Orchestre national de la RTF, dir. Ernst Bour.

RADIO-CLASSIQUE

18.30 Le Magazine de Radio-Classique.
19.30 Classique affaires-soir.
20.40 et **22.00 Les Soirées.**
Gershwin et la scène de Broadway. Œuvres de Gershwin, Joplin, Frey, Conrad et Robinson, Antheil, Copland.

Le Monde

MERCREDI 4 FÉVRIER 1998

Alerte *par Pierre Georges*

LA VIE tue en France. Plus encore que la route. En 1996, 11 280 personnes se sont donné la mort. La même année, 8 080 Français sont décédés dans des accidents de la circulation. Ces chiffres bruts ne sont ni addition, ni raison, ni même comparaison. Ils donnent simplement la mesure d'un fléau social et d'un problème de santé publique : le nombre d'accidentés de la vie ne cesse d'augmenter en France. 8 300 suicides en 1975, 3 000 de plus aujourd'hui. C'est un fait. Et un fait grave. Des résultats de l'enquête publiée en page 8, il ressort que la France est un des *pays où le taux de mortalité par* suicide est l'un des plus élevés du monde. Et que ce taux ne cesse de croître.

Il n'est guère facile d'écrire sur le suicide. Un malheur statistique ne fera jamais la somme des tragédies individuelles. Et encore moins la recension de toutes les raisons, de tous les cheminements personnels qui ont pu conduire quelqu'un à passer à l'acte. Très souvent, presque toujours, le suicide d'un proche reste un mystère, et déjà un remords. Celui de n'avoir pas vu venir ou pas pu prévenir l'irréparable. Avec ou sans explication, ce mystère-là et ce remords-là restent les mêmes, tourment familial, questionnement culpabilisateur sans fin ni répit sur la responsabilité ou l'aveuglement.

C'est ainsi. Et ce sera toujours ainsi. Le suicide est une tragédie laissée en legs aux proches, entre incompréhension et chagrin, *presque comme un malheur punitif*. Evidence individuelle qui ne tient pas lieu d'explication collective. Alors, pourquoi tant de suicides en France ? Là, il doit bien y avoir une manière d'approche et pas seulement statistique. Et sans doute un lien à faire entre la surconsommation effarante de psychotropes et d'anxiolytiques dans notre pays et ce taux élevé de suicides. Deux signes convergents d'une société trop dure à beaucoup, insupportable à tant d'autres.

Mais, là encore, il s'agit plus d'un constat chiffré que d'évidences sociales ou de l'esquisse d'une prévention. Prenons, par exemple, les résultats de ce sondage effectué auprès de 2 708 jeunes de 15-19 ans. C'est-à-dire, auprès de personnes qui sont, classiquement, dans ce que l'on appelait *« l'âge des périls »*. Ces résultats sont angoissants humainement, *et même statistiquement* : 11 % de ces jeunes (7,6 % des garçons, 13,9 % des filles) admettent avoir pensé au suicide au cours de l'année écoulée. Et parmi eux, moins de la moitié (47 %) disent en avoir parlé à quelqu'un. Et, enfin, 4 % indiquent avoir fait une tentative de suicide.

Echantillon terriblement représentatif d'un mal-vivre largement partagé. Qu'y faire ? Multiplier les explications, les lieux d'écoute, les opérations de prévention, les interventions en milieu scolaire ? Sans doute. Mais l'enquête prouve que le problème est infiniment plus vaste, qu'il ne touche plus seulement une classe d'âge plutôt fragilisée par nature. La crise économique, la crise sociale « suicident » aussi sûrement que cette crise existentielle de la grande adolescence. Selon les travaux des chercheurs, *« l'âge des périls »* s'est fortement déplacé vers les 30-45 ans. Sans qu'un lien *formel puisse être établi entre* crise économique et suicide, les chercheurs évoquent tout de même *« une ambiance suicidogène »* entretenue par le chômage et la peur du chômage. Ce qui, en clair, veut dire que, là, on connaît et la cause et les effets. Et la façon, sinon les moyens, d'y remédier.

Claude Allègre estime « sans motif » la grève dans les collèges et les lycées

En fin de matinée, entre 25 et 42 % des enseignants suivaient le mouvement, selon le ministère

ALORS que la quasi-totalité des syndicats d'enseignants et de personnels du secondaire appelaient à une journée de grève, mardi 3 février, dans les collèges et les lycées, et que des manifestations étaient prévues, le jour même, dans la plupart des académies, Claude Allègre n'a pas ménagé ses mots pour dénoncer *« l'archaïsme »* des organisations syndicales. Tandis qu'un *sentiment « anti-Allègre »* semble avoir fédéré les mécontentements, le ministre de l'éducation nationale persiste à dénoncer le corporatisme et l'immobilisme qui prévalent, d'après lui, dans le secondaire.

Interrogé, lundi 2 février, par France-Info, sur sa volonté de donner l'image d'un ministre réformateur confronté à des syndicats conservateurs, Claude Allègre a répondu : *« Ce n'est pas l'image que je veux donner, c'est la réalité »*. *« Si on veut être ministre de l'éducation nationale et faire bouger les choses, il faut être prêt à assumer des grèves, ça fait partie du métier »*, a ajouté le ministre. Selon lui, *« la plupart des syndicats sont prêts à bouger »*, à l'exception du Syndicat national des enseignants du second degré (SNES-FSU), qui est *« extraordinairement statique, avec des idées qui, à mon avis, ne sont pas des idées de ce temps »*.

Dans un entretien accordé au journal *Les Echos*, mardi 3 février, Claude Allègre considère que cette grève est *« sans motif »*. Il réaffirme sa *« détermination à mener à bien la déconcentration »* et souligne que *« le syndicat qui combat cette réforme* [le SNES, ndlr] *était déjà, au début des années 80, opposé aux lois de décentralisation qui ont donné compétence aux départements et aux régions pour l'entretien des collèges et des lycées »*.

Répondant au ministre, le SNES lui demande de *« cesser de mettre en cause les personnels »*. Pour Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES, *« ce qui est au cœur du mouvement de grève, c'est la volonté de la profession d'être entendue et respectée »*. Elle dénonce également dans les projets de déconcentration de Claude Allègre *« la volonté d'introduire l'arbitraire et la gestion des personnels à la tête du client »*. Michel Deschamps, secrétaire général de la FSU, estimait, mardi 3 février, sur France-Inter : *« Il n'y a pas de place pour un ministre dont la stratégie tend à opposer les acteurs entre eux. (...) Je constate qu'en six mois, on a perdu beaucoup de temps en petites phrases, en grandes querelles et en vaines polémiques qui ne font pas avancer la transformation de l'école »*.

« On a perdu beaucoup de temps en petites phrases »

Les motifs de mécontentement des enseignants du second degré ne se limitent pas au manque de respect que leur témoigne M. Allègre. Lundi 2 février, le SNES et le SE-FEN ont publié un communiqué pour s'inquiéter d'une nouvelle baisse du nombre de postes mis aux concours de recrutement d'enseignants du second degré. *« Pour la troisième année consécutive, les postes aux concours externes sont en baisse de 10 % (...) alors que, depuis le début de l'année, se multiplient les manifestations d'établissements réclamant des professeurs »*, écrit le SNES. Pour sa part, le SE-FEN indique que cette baisse *« est en contradiction avec l'engagement pris par le gouvernement de Lionel Jospin de considérer l'éducation nationale comme un investissement essentiel pour l'avenir du pays »*.

Ce syndicat, représenté surtout dans le premier degré, a rendu publique le même jour, une lettre commune signée par le SNU-IPP et le SGEN-CFDT, adressée à Claude Allègre. Les trois organisations, qui représentent 82 % des personnels, écrivent qu'elles *« ont fait savoir par leur mobilisation* [pour la manifestation du 1er février] *leur attente d'une intégration rapide dans le corps de professeur des écoles, mettant fin à une division injustifiable entre enseignants »*. Elles demandent donc *« une rencontre rapide qui pourrait permettre d'ouvrir une négociation sur l'évolution de ce dossier, qu'attend la majeure partie de notre profession »*.

C'EST INUTILE DE SOIGNER VOTRE CLAUSTROPHOBIE

si vous voyagez dans une boîte à sardines.

Une bonne nouvelle pour les claustrophobes : enfin un avion où on ne se sent pas enfermé. Avec le Boeing 777, on n'est pas serré dans son fauteuil, on peut étaler ses jambes, on n'a pas les coudes de ses voisins dans les côtes, on ne sent plus leurs genoux dans le dos et on peut se lever sans se cogner la tête contre les coffres à bagages. Quel soulagement ! Chaque jour sur UNITED AIRLINES, nous ne [illegible] dépasser vos attentes. Alors un conseil, augmentez la dose de vos voyages sur UNITED AIRLINES et vous verrez vos troubles diminuer complètement. Pour plus d'informations, contactez votre agence de voyages, ou UNITED AIRLINES au 0 801 72 72 72 (N°Azur), composez le 3615 UNITED (1,29 F/mn) ou retrouvez-nous sur Internet : www.ualfrance.fr.

STAR ALLIANCE
The airline network for Earth.*
* Le Réseau Aérien du Monde

Le don sulfureux d'un Français à un mouvement négationniste allemand

LES SERVICES du Bundestag (Chambre basse du Parlement) chargés de contrôler le financement des partis politiques allemands sont actuellement placés face à un cas de figure embarrassant. La loi fédérale prévoit en effet la transparence pour les dons supérieurs à 20 000 deutschemarks (68 000 francs) effectués par des particuliers ou des institutions à des formations politiques. Le nom et l'adresse exacte des donateurs doivent être fournis, sous peine de fortes amendes. Or, en épluchant les comptes pour l'année 1995 d'un parti d'extrême droite, la Deutsche Volksunion (DVU), les contrôleurs se sont aperçus qu'un don de 1 million de francs était attribué à un ressortissant français domicilié dans un hôtel de la région de Bade-Wurtemberg.

Les autorités fédérales allemandes surveillent de près ce parti dont la principale activité consiste à répandre des thèses négationnistes concernant le génocide des juifs par les nazis. Leurs recherches ont établi que l'hôtel où était censé demeurer ce généreux donateur n'était plus en activité lorsque le don à la DVU a été versé et qu'il n'était pas très difficile pour ce parti de trouver son adresse exacte puisqu'il figure dans l'annuaire de la noblesse française et européenne.

Les responsables de la DVU ont alors fait valoir un argument inédit dans les annales du service du financement des partis : la divulgation de l'adresse du donateur lui ferait courir un danger de mort. Pour appuyer leur thèse, les avocats du parti néonazi ont produit un dossier, fondé sur une documentation fournie par les milieux de l'extrême droite française.

On peut y lire, par exemple, sous la plume d'un docteur ès lettres, l'appréciation selon laquelle, *« en tant que spécialiste d'histoire contemporaine, la divulgation d'un don d'une telle ampleur par un financier français ferait courir à sa vie et à son intégrité corporelle un danger insupportable »*.

Parmi d'autres « experts », on trouve aussi Henri Roques, qui fit naguère scandale en soutenant une thèse négationniste devant l'université de Nantes. Ce dernier déclare : *« A supposer qu'un citoyen français* (...) *ait versé une contribution de 1 million de francs à la Deutsche Volksunion, je puis confirmer que cette personne, âgée et sans défense, courrait de très grands risques si son nom et son adresse étaient divulgués. Il serait considéré par les « guerriers d'Israël » comme un néonazi qui collabore avec les Allemands partisans des thèses "révisionnistes" et serait, pour cette raison, menacé de violences pouvant aller jusqu'à la mort.* » Les juristes du Parlement allemand se demandent pour l'instant comment sortir d'une affaire non prévue par le législateur.

Luc Rosenzweig

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 3 février, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	17022,98	+1,47	+11,56
Honk Kong index	10525,51	−0,50	−1,84

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

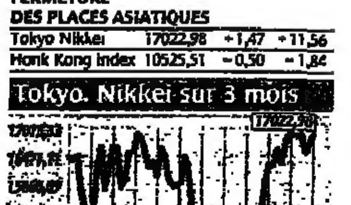

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 03/02	Var. en % 02/02	Var. en % fin 97
Paris CAC 40	3178,81	−0,27	+6
Amsterdam CBS	964,70	−0,05	+5,59
Bruxelles	19123	−0,17	+13,79
Francfort Dax 30	—	—	—
Irlande ISEQ	4475,10	+0,19	+10,39
Londres FT 100	5576,80	−0,40	+8,59
Madrid Ibex 35	—	—	—
Milan MIB 30	28012	−0,33	+12,31
Zurich SMI	6677,30	−0,16	+6,57

Tirage du *Monde* daté mardi 3 février : 505 986 exemplaires – 3